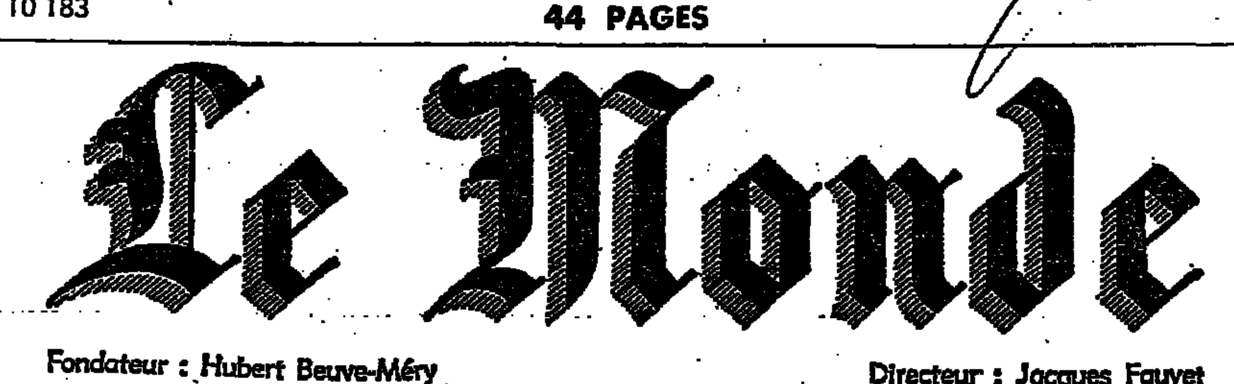
TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 183 — 44 PAGES — MERCREDI 26 OCTOBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,55 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

ATTENTAT A ABOU-DHABI

- Le ministre des affaires étrangères est tué.
- Le vice-premier ministre syrien est indemne.

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'EXEMPLE CATALAN

Quatre mois après le triomphe électoral en Catalogne des partis de gauche et des formations favorables à l'autonomie, M. Josep Tarradellas a été solennellement installé le lundi 24 octobre, à Barcelone, dans ses fonctions de président de la Généralité. Cérémonie symbolique à plus d'un titre.

Trente-neuf ans après avoir pris la route amère de l'exil vers la France aux côtés des républicains écrasés par les troupes franquistes, M. Tarradellas retrouve sa petite patrie plus forte, plus vivante, plus sûre de ses droits et de ses capacités. Le vieux lutteur nationaliste, longtemps isolé, ignoré ou méconnu, réincarne, près de quatre décennies après la chute de Barcelone, une légitimité totalement niée par le franquisme et reconnue aujourd'hui avec éclat par les héritiers du Caudillo.

La cérémonie catalane du 24 octobre, fervente et sereine, est d'abord la victoire d'un homme seul, inébranlable, ayant refusé tout compromis et tout pacte politique pendant ses années d'exil en France, accroché avec ténacité à une certaine idée de l'autonomie catalane, et qui savoure aujourd'hui une revanche aux accents gaulliens.

Ce vieillard tout d'un bloc et ennemi des nuances a fait preuve dès le premier jour d'une réelle habileté politique. Il a réussi à associer à son triomphe le général Coloma Gallegos, commandant la région militaire de Catalogne et représentant d'une armée dont les réserves à l'égard des négociations entre le pouvoir central et les différentes nationalités de l'Espagne n'ont pas totalement disparu.

M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, dont les initiatives ont largement contribué au rétablissement de la Généralité, a assisté à l'entrée en fonctions de M. Tarradellas, et il a profité de l'occasion pour définir les buts essentiels du pouvoir central et sa conception des droits des nationalités.

Face à la pression du catalanisme, M. Suarez a été habile, à la fois ferme et conciliant. En adoptant dès le lendemain des élections du 15 juin une position maximaliste sur le fait catalan, il a pris de court certains dirigeants nationalistes qui songeaient à faire appel à la rue. En jouant lui-même la carte de M. Tarradellas, dont le retour à Barcelone était réclamé par toutes les formations politiques catalanes, il a canalisé et exploité le courant autonomiste. La Généralité nouvelle qui commence n'est pas tout à fait celle dont rêvaient les catalanistes de l'intérieur. Ses perspectives de pouvoir réel sont cependant assez grandes pour que certains partis fassent taire pour le moment leurs réserves ou leurs appréhensions.

Fruit d'un compromis nécessaire, la Généralité n'est pas encore totalement définie. M. Suarez a justement insisté sur l'esprit non partisan dans lequel devait être abordé un fait catalan dont l'originalité et la réalité lui paraissent indiscutables. Et il a sportivement salué la victoire de tout un peuple, dont l'obstination et la fidélité profonde aux traditions et à l'histoire ont finalement permis cette restauration.

En parlant du droit à se gouverner eux-mêmes des autres peuples d'Espagne, M. Suarez a souhaité que la Catalogne puisse servir d'exemple. Madrid pourrait effectivement reprendre ou engager des pourparlers avec des représentants du Pays basque, de la Galice, de l'Andalousie et des Canaries afin d'étudier de nouveaux statuts d'autonomie.

Lire page 3 :

- « La Catalogne servira d'exemple aux autres peuples d'Espagne », affirme M. Adolfo Suarez.
- Le patronat accuse le premier ministre de faire une « politique à gauche ».

Les nouveaux choix de la Chine

• L'épuration va être renforcée
• La gestion économique sera modifiée

L'Assemblée nationale populaire chinoise se réunira au printemps prochain (qui, selon le calendier chinois, commence en janvier), a annoncé M. Hua Kuo-feng, le lundi 24 octobre. Cette Assemblée, dont les sessions sont épisodiques (la dernière a eu lieu en janvier 1975), approuvera notamment la réforme de la Constitution et les nominations de ministres proposées par le comité central du parti.

Cette réunion avait d'abord été annoncée pour septembre, quelques semaines après le onzième congrès du parti. Notre correspondant à Pékin indique que ce report résulte d'une modification du rapport des forces politiques. M. Hua Kuo-feng et ses alliés veulent éliminer tous les partisans de la « bande des quatre » avant la session du Parlement chinois. Des personnalités semblent menacées par la purge en cours, mais la situation est confuse. La session plénière du comité permanent de l'Assemblée nationale, à l'issue de laquelle la convocation de l'Assemblée a été annoncée, était présidée par M. Wu Teh, maire de Pékin, qui paraissait sur la sellette parce qu'il avait été critiqué récemment par des affiches murales.

D'importantes décisions ont d'autre part été annoncées par M. Yu Chiu-li, vice-premier ministre et président de la commission du Plan. Les méthodes de gestion de l'économie vont être modifiées. Certaines augmentations de salaires auront lieu en octobre.

De notre correspondant

Pékin. — La décision de convoquer la nouvelle Assemblée nationale populaire au printemps prochain — c'est-à-dire, suivant le calendrier chinois, fin janvier ou début février 1978 — a été annoncée lundi 24 octobre à Pékin à l'issue d'une réunion du comité permanent de l'Assemblée qui *s'est tenue les 23 et 24 octobre*. Le président Hua Kuo-feng, qui a pris la parole dimanche matin devant le comité, a souligné le caractère anticipé de cette convocation. En effet, la quatrième Assemblée nationale populaire, qui s'est réunie une seule fois au mois de janvier 1975 et dont le présent comité permanent est issu, avait en principe été élue pour cinq ans. Mais le président du P.C.C. a clairement indiqué *qu'un renouvellement du personnel* du haut en bas des organes de l'Etat était jugé nécessaire, et c'est ce qui justifie l'élection d'une nouvelle Assemblée, la cinquième depuis la fondation de la République populaire.

Outre la cinquième Assemblée populaire, de nouvelles assemblées doivent être réunies dans les provinces, municipalités et régions autonomes. Selon le président chinois, l'objectif principal de cette opération est de « *consolider et renforcer les organes dirigeants de l'Etat aux échelons locaux comme à l'échelon central* ». Mettant en cause les influences néfastes de la « *clique antiparti de Lin Piao* » et de la « *bande des quatre en particulier* », il a déclaré : « *De mauvaises gens se sont infiltrés dans les comités révolutionnaires des provinces, municipalités et régions autonomes, et certains membres de ces comités ont commis de graves erreurs dans la lutte entre deux lignes, mais ont refusé de se repentir, se détachant ainsi des masses et perdant leur qualité représentative.* » L'élection de ce que M. Hua Kuo-feng appelle des « *comités révolutionnaires compacts et cohérents* » va donc correspondre à l'élimination de ces éléments.

C'est une nouvelle phase qui s'ouvre dans le processus d'épuration du personnel politique chinois entrepris depuis la chute des dirigeants du « *groupe de Changhaï* », et singulièrement accentué depuis un mois.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

LA FRANCE A-T-ELLE LES MOYENS DE SA POLITIQUE PÉTROLIÈRE ?

Les ministres de l'énergie des neuf pays membres de la Communauté économique européenne se réunissent, le 25 octobre à Luxembourg, pour tenter de définir une politique commune. Il sera question d'économies d'énergie, mais aussi du raffinage, dossier sur lequel le représentant français a reçu des consignes de fermeté.

Il y a déjà plusieurs mois que le premier ministre s'inquiète de ce secteur qui devrait faire l'objet d'un comité interministériel au début du mois de novembre. Surcapacité, pertes économiques, endettement, la spirale qui mène à une crise du type de celle de la sidérurgie est bien connue des pouvoirs publics. Mais, au contraire de la sidérurgie, l'industrie pétrolière n'est pas forte utilisatrice de main-d'œuvre et elle est très intégrée. Les difficultés d'une des branches n'empêchent pas les compagnies d'être bénéficiaires en France et, pour les multinationales, de gagner, à travers le monde, plus d'argent que jamais.

Si crise il y a, sa solution n'est donc pas simple. Elle implique sans doute une remise en cause des *objectifs de la politique* pétrolière française.

(Lire page 40 l'article de Bruno Dethomas.)

La bataille de la technologie

par JACQUELINE GRAPIN

« *Nous ne tolérerons jamais que nos colonies d'Amérique construisent des manufactures qui feraient concurrence à celles que nous construisons sur notre sol.* » Ainsi s'exprimait William Pitt devant le Parlement britannique en 1774. L'Occident d'aujourd'hui est-il resté sur ces positions d'avant-hier ?

La technologie est l'une des sources fondamentales du développement. L'innovation, civile et militaire, n'a jamais été aussi rapide, et le monde n'a jamais connu autant de transferts de connaissances techniques d'un horizon à l'autre. Mais il n'est pas faux de dire, comme le soutiennent certains pays en voie de développement, que « *le monopole de l'innovation reste concentré dans une vingtaine de pays* ». Ce qui n'est pas protégé par les brevets l'est par... la culture.

Son haut niveau de connaissances technologiques est l'une des principales richesses de l'Occident. Est-ce le bien de certains pays, d'une certaine civilisation, ou est-ce un acquis de l'humanité ? La technologie est l'un des facteurs de l'indépendance et de la domination. Concevoir un gros ordinateur centralisé, maîtriser la mini-informatique périphérique, posséder les connaissances les plus « pointues » pour conquérir l'espace, imposer l'aéronautique de demain, disposer des techniques atomiques civiles et militaires..., c'est détenir les clés de la société, nationale et internationale. En ces matières, l'Amérique domine, souvent approvisionnée par des cerveaux européens, mais constamment « pillée » aussi, et quelquefois dépassée.

Fournir à d'autres la clé de l'utilisation de certaines connaissances, est-ce un acte de générosité (même s'il et rétribué...) ou de domination ? Il n'est pas de bon transfert de technologie.

La transmission de connaissances ne peut être utile qu'autant qu'elle est assimilée, digérée et transformée par les esprits qui la reçoivent. Il n'y a guère que le Japon qui puisse se targuer d'avoir bénéficié assez massivement d'un tel phénomène. En tout cas, on est toujours le sous-développé d'un autre. Même l'Europe, qui n'a cessé depuis des années d'exporter ses cerveaux et continue encore de les voir fuir, est en train de perdre son indépendance technologique. Oui, *l'Amérique est au sommet de la pyramide*. Mais les Etats-Unis eux-mêmes peuvent-ils s'offrir tous les luxes ?

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

QUELLE FRANCE ?

La demi-mondaine sans emploi qui épouse un roi du pétrole pour recommencer une carrière de grande coquette, c'est un bon épilogue pour une comédie rétro. C'est une fin un peu dérisoire pour un drame social.

Quelle France va représenter la France dans son nouveau rôle de vitrine flottante ? Le luxe désuet de ceux qui pouvaient se payer un passage à son bord, ou l'ingéniosité, le talent, le travail de ceux qui l'ont construit inutilement ?

ROBERT ESCARPIT.

M. Brejnev a reçu M. Bourges

«L'Humanité» s'inquiète des honneurs réservés au ministre de la défense

M. Bourges, ministre de la défense, a été reçu lundi 24 octobre par M. Léonid Brejnev, au terme de la visite qu'il vient d'effectuer en U.R.S.S. Ces égards — ainsi que ceux réservés à M. Barre à la fin du mois de septembre — amènent « l'Humanité » de ce 25 octobre à s'interroger sur les relations privilégiées entre Paris et Moscou.

Dans un commentaire, le correspondant du quotidien communiste à Moscou note, après avoir qualifié de « peu de chose en vérité » les résultats du voyage de M. Bourges, que, il y a peu de temps, « c'était M. Barre qui avait eu l'honneur du Kremlin. Bien qu'il s'y fût alors présenté les mains vides, le premier ministre s'était employé à tirer parti de ces rencontres à des fins électoralistes ».

De notre correspondant

Moscou. — M. Yvon Bourges a achevé, lundi 24 octobre, une visite officielle de cinq jours en Union soviétique, où il a été reçu avec des égards exceptionnels. C'est ainsi que, avant son départ de Moscou, le ministre de la défense a eu un entretien de plus d'une heure et demie avec M. Leonid Brejnev. Le secrétaire général du parti communiste soviétique *et président du présidium* du Soviet suprême recevait, pour la première fois, un ministre occidental de la *défense*. M. Bourges n'a pas révélé les thèmes de cet entretien, dont il réserve la « primeur » au président de la République, mais il a souligné « *l'importance et l'intérêt que les dirigeants soviétiques attachent aux relations avec la France* ». L'agence Tass a indiqué que l'entretien avait eu lieu dans un climat « *sérieux et constructif* ».

Le ministre s'est refusé à envisager *l'hypothèse que des arrière-pensées* de politique intérieure française aient pu jouer un rôle dans l'accueil qui lui a été réservé ; mais, si opération de politique intérieure il y a, il faut bien reconnaître que la partie française n'est pas seule responsable et qu'elle trouve, au Kremlin, des interlocuteurs pour le moins bien disposés.

Une discussion « comme entre amis »

En invitant M. Bourges à Moscou — l'invitation a été lancée par M. Brejnev lui-même lors de son voyage en France en juin — et alors que c'était au tour du ministre soviétique de la *défense* de se rendre en France, les dirigeants soviétiques ont voulu démontrer que la rencontre « au sommet » de Rambouillet avait des conséquences à tous les niveaux. C'est sans doute pourquoi les Soviétiques ont fait visiter à M. Bourges leur base de lancement de satellites de Baïkonour, où il a assisté au départ d'une fusée. Après le général de Gaulle et Georges Pompidou, M. Bourges est le troisième homme politique occidental à bénéficier de cet honneur.

Le ministre français de la défense a eu également plus de quatre heures d'entretien avec son homologue soviétique, le maréchal Oustinov, membre *du bureau politique* du P.C. soviétique. MM. Bourges et Oustinov ont eu sur la situation en Europe une discussion « *directe et très franche* », « *comme entre amis* », a précisé le ministre soviétique de la défense. M. Bourges a eu, une fois de plus, l'occasion d'expliquer la politique de défense de la France et d'assurer son interlocuteur de sa continuité.

Depuis l'article du général Méry, chef d'état-major des armées, sur la « *sanctualisation élargie* » de la *défense française, les Soviétiques* entretiennent, à l'égard de la politique militaire de M. Giscard d'Estaing, un fond de méfiance que les nombreuses explications prodiguées par les dirigeants français ne parviennent pas à faire disparaître totalement.

Outre la base spatiale de Baïkonour, le ministre français a visité, à Voronej, les chaînes de montage des avions Ilyouchine et Tupolev, notamment celles du supersonique Tupolev-144. A Kiev, il a vu toute la série *des Mig, y compris le Mig-25, l'avion* de bombardement Sukkhoï et le nouvel hélicoptère de combat. Les Soviétiques lui ont présenté des véhicules de reconnaissance blindés et leur nouveau char T-72 qu'ils n'auraient pas encore montré à tous les ministres de la défense des pays socialistes.

DANIEL VERNET.

(Lire page 5 le commentaire de l'Humanité.*)*

«LE NOUVEAU MUSÉE DE LA RENAISSANCE»

Les révélations du château d'Ecouen

Tous les voyageurs du ciel qui *plongent sur Roissy-en-France* connaissent le château d'Ecouen. Quand il apparaît soudain au bord du petit *plateau* boisé qui *s'ouvre* vers la plaine de Luzarche et la forêt de Chantilly, ce repère au sol donne au passager aérien le petit *choc merveilleux d'identifier soudain* une terre pleine d'histoire. Pour la route, c'est l'un de ces jalons, de ces relais qui, dans un vieux pays habité, semble-t-il, depuis toujours, interviennent tous les 20 ou 30 kilomètres. Il ne marque plus aujourd'hui la première étape, mais la limite — *provisoire ?* — du cercle de « rurbanisation » (campagne-ville) qui a tout englouti, jusqu'au Parisis. Avec quelques églises adorables, c'est le vestige le plus significatif de toute une région, et, maintenant que sa restauration, son aménagement, sa mise en valeur et son utilisation intelligente s'achèvent, on va vite s'apercevoir combien ce point d'attraction se révèle nécessaire. La vieille demeure d'Anne de Montmorency, devenue « *musée de la Renaissance* », comble avec un bonheur exceptionnel une sorte de vide du paysage culturel.

Le château du connétable a été sauvé, comme chacun sait, par les jeunes filles. Confisqué aux Condé, qui en avaient hérité au dix-septième siècle, que serait-il devenu sans la maison d'éducation de la Légion d'honneur, installée là par Napoléon ? *L'institution qui a préservé* l'édifice n'a pas été, on s'en doute, respectueuse de l'intérieur et des décors.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 23.)

idées

RELIGIONS

Orthodoxie

par JEAN GUITTON
de l'Académie française

LES lecteurs du *Monde* se souviennent sans doute d'une « libre opinion » intitulée *Orthodoxie* (28-29 août), où M. Delumeau engageait un débat à propos de ma démission du jury du Prix catholique de littérature, dont il avait eu la bonne grâce de ne pas s'offusquer. Mon savant collègue avait posé la question à son point douloureux et capital : que faut-il désormais entendre par orthodoxie ? C'est en effet un problème *brûlant* à l'heure actuelle, aussi bien dans les entretiens œcuméniques des catholiques avec les protestants qu'à l'intérieur de l'Eglise elle-même. L'œcuménisme, qui, autrefois, était extérieur à l'Eglise, lui est devenu intérieur.

Je voudrais situer dans ses limites précises mon différend avec M. Delumeau. Il ne concerne pas le moins du monde le jugement qu'il porte sur l'histoire de l'Eglise. Montherlant, jadis, me donnait ce conseil : « *Lorsque vous parlerez de l'Eglise, mettez la pourpre et l'ombre.* » M. Delumeau préfère de beaucoup l'ombre à la pourpre.

Ayant lu et relu son ouvrage, voici comment je traduis dans ma langue l'impression qu'il m'a produite. Il me semble supposer toujours une distinction entre ce que j'appelle l'*orthodoxie* (ce que chacun professe de croire et qu'il croit croire) et l'*orthopraxie* (ce que sa pratique implique de conviction effective). Pour mon savant collègue, l'orthopraxie des chrétiens a toujours été mêlée de superstition, et l'on pourrait dire sans le trahir que la crise actuelle de l'Eglise n'est pas nouvelle ; elle a toujours existé. Ce qui est nouveau, c'est la révélation soudaine, après le concile de Vatican II, de ce qui a toujours été, à savoir que la foi catholique n'a jamais été réellement vécue que par une toute petite et superficielle élite.

J'aurais beaucoup à dire sur ce thème, car il me sembla qu'il est bien difficile de tracer la limite entre la superstition et la foi. Et d'autre part qu'il existe à côté de la superstition populaire de la bonne femme une superstition intellectuelle plus subtile qui nous fait, sous des abstractions, adorer des idoles.

Laissons ce point et considérons ce que M. Delumeau propose pour empêcher le christianisme de mourir : c'est qu'à la religion de cérémonie, de pouvoir et de contrainte se substitue un christianisme minoritaire et adulte, qui retrouverait le sens profond de l'Evangile. A la façon de Husserl, mon savant collègue met entre parenthèses toutes les formules dogmatiques controversées, et il réduit presque ce christianisme évangélique à la croyance en Jésus-Christ sauveur. Il dessine une Eglise de l'an 2000 où le pape ne serait que le fédérateur des églises, élu par la base et pour cinq ans. N'avais-je pas raison de dire que M. Delumeau pose un problème capitalissime ?

Monter, par un effort douloureux vers le sommet de la pyramide

Après tout, il se pourrait que le christianisme de l'an 2200 fût cet évangélisme vague, que le mouvement œcuménique en fût arrivé à ce résultat paradoxal de dissoudre les orthodoxies par un accord minimum sur la base. La seule question que je me pose, c'est si le catholicisme, alors, subsisterait.

Lorsque des partis ou des religions s'opposent et qu'on veut diminuer le conflit, la méthode sera toujours d'imiter Socrate par un dialogue cherchant les propositions communes à l'un et à l'autre. Mais cette base commune peut-elle remplacer les convictions des partis en présence ? Par exemple, si l'on accorde catholiques et protestants sur la base de l'évangélisme libéral, on risque, au lieu de les unir, de les dissiper l'un et l'autre. La recherche du minimum ne peut être qu'une méthode nécessaire pour commencer la discussion, pour chercher l'accord ultérieur. Mais jamais cet accord ne se fera par le recours à une base ambiguë. Ce n'est pas la base que l'on doit atteindre en descendant, se laissant glisser sur la pente. On doit monter, par un effort douloureux, vers le sommet de la pyramide, qui est le seul lieu de la synthèse et de l'accord.

De nos jours, on voit s'opposer deux conceptions très différentes du rapport qu'a l'avenir au passé dans le mystère du présent. Jadis, dans le domaine de la religion surtout (mais aussi dans celui de la famille, de l'Etat), pour définir le présent, on partait du passé. Et dans le christianisme on définissait ce qui devait être « transmis ». Que la *paradosis* se borne à une Ecriture ou qu'elle englobe le premier vécu du christianisme, le problème est le même : il s'agit de regarder ce qui a été cru pour délimiter ce que l'on croit. En notre temps de futurologie, on voit poindre une méthode inverse. Par un renversement de la marche du temps, on part de l'avenir ; on se représente le point de l'arrivée (et parfois le dernier temps du futur), et l'on juge le présent et le passé en fonction de ce qui sera. Je me demande si une telle manière de procéder à rebours du temps ne va pas avoir pour effet de faire évanouir le christianisme dans ce qui faisait son essence, à savoir la recherche de la vérité, en tant que la vérité se définit par un élément invariant.

Lorsque j'ai réfléchi sur le catholicisme (qui a été, pendant une existence, l'objet de ma pensée), je l'ai défini par l'universalité. Mais cette universalité a deux aspects, selon qu'elle concerne l'espace ou qu'elle envisage le temps. Dans l'espace, le catholicisme se présente comme une doctrine à laquelle tout homme, quel qu'il soit, peut accéder, sans différence de nation, de race ou de culture : et c'est à cet aspect que correspond ce qu'on appelle l'œuvre de la *mission*.

Mais cette mission suppose, pour être authentique, qu'on admette une universalité plus difficile à saisir, qui est l'universalité dans le temps. Le catholicisme suppose que ce qui est maintenant cru et exprimé dans les conciles a toujours été cru et que, comme le disait un Père, rien n'est innové qui ne soit déjà présent dans la tradition (*nihil innovetur nisi quod traditum est*). Le canon de Vincent de Lérins est toujours au cœur du catholicisme. La foi, c'est ce qui a été toujours admis (*quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*). Sans doute, l'expression de cet invariant se modifie avec les temps, les mentalités, les langages. Le germe s'explicite, la foi se développe. Mais elle demeure essentiellement la même. Telle est l'essence du catholicisme. Lorsqu'il y a dialogue avec les autres confessions, ce n'est pas pour renoncer à cette essence et admettre un « programme commun » comme expression de sa foi nouvelle ; ce serait renoncer à ce qu'il est.

Voilà les points par lesquels je me distingue de mon savant collègue. Voilà les raisons qui m'ont, en conscience, obligé de me séparer des membres du jury du Prix catholique. Malgré ma peine de différer d'avis, j'ai considéré que la question devait être posée en pleine lumière, dans l'intérêt de tous les croyants. Je sais qu'elle se pose aussi pour les penseurs protestants. Plusieurs éminents amis m'ont écrit (en secret) pour me remercier d'avoir eu du courage. Je ne suis guère courageux, mais c'est le trait de notre étrange époque qu'il faille paraître tel pour énoncer une évidence.

La croix et la lutte des classes

par DOROTHÉE SOELLE (*)

Parmi les exposés faits lors du colloque sur le thème « Diversité des théologies et édification de l'Eglise », qui a marqué le centenaire de la faculté protestante de Paris (« le Monde » du 12 octobre), celui de la théologienne allemande Dorothée Sölle sur la tâche de la théologie dans le monde occidental a particulièrement retenu l'attention.

En voici quelques extraits :

« *Si quelqu'un veut aller le même chemin que moi, qu'il ne pense pas à soi-même et qu'il fasse abstraction de sa propre vie. Qu'il prenne sur son épaule la poutre de la croix à laquelle ils le suspendront et qu'il marche à ma suite.* » (...)

La croix a été un instrument politique. Mais quel est la relation entre le vilain mot « lutte des classes » et la croix et la foi ? (...)

Il peut être choquant de mélanger sans cesse politique et religion, mais pour moi, comme pour beaucoup d'autres chrétiens, il est de plus en plus difficile de séparer les deux choses. Je ne puis plus diviser ma propre vie en différents tiroirs. Je sais d'un savoir sûr que l'Evangile ne tolère aucune neutralité. On peut certes hésiter à désigner le combat que Jésus mène contre la classe dominante des Sadducéens et contre l'oppression impérialiste de Rome comme « lutte de classe », mais on voit sans aucune hésitation possible pour qui il prend parti. Jésus prend parti pour les pauvres, pour ceux qui n'ont pas eu d'éducation religieuse et qui sont de ce fait méprisés. Jésus se tient du côté des femmes et des intouchables tels les prostituées et les péagers. Il a recruté des amis dans le prolétariat rural des pêcheurs. Le but de son combat — le royaume de Dieu — était le dépassement de la société divisée en classes dans laquelle la fraternité sera possible. L'appel à prendre sa croix est un appel à participer à son combat. Prends parti, sors de la neutralité, mets-toi à côté des damnés de cette terre ! (...)

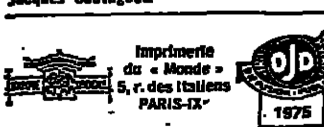
« Christ n'est pas venu apporter la paix »

Christ n'a pas prêché la soumission et la résignation à ceux qui étaient exploités. Il n'a pas apporté cette paix exprimée par les trois singes asiatiques qui se bouchent les yeux, les oreilles et la bouche pour ne rien voir, entendre et dire, et ne pas ainsi se faire l'écho des cris de ceux qu'on opprime et qu'on torture. Christ n'est pas venu pour apporter la paix, mais l'épée (Mt 10, 34), comme il est dit dans le contexte de la prise de la croix. Il n'a pas apporté une paix à la Kissinger, une paix où l'injustice dominante se trouve garantie par les forces de police. Il n'y a pas de paix possible entre ceux qui sont affamés et ceux qui ont des maladies de surnutrition. L'absence de guerre que nous avons l'habitude de nommer paix n'est possible que par le recours aux formes violentes et brutales de la répression. (...)

Dans notre société, des hommes deviennent invisibles, des personnes sont changées en non-personnes, et cela à l'aide des structures économiques, sociales et politiques qui sont à la fois révélantes et occultantes. Ainsi des gens qui possèdent des actions dans les entreprises sud-africaines ignorent pour la plupart du temps que leur argent contribue à maintenir à un taux élevé et les profits et la mortalité infantile. Afin de rendre visible ce qui est invisible, il faut participer au « combat » de Jésus, ce qui n'implique pas nécessairement la violence armée. Il y a en effet différentes formes de lutte, et le terrorisme individuel de quelques ultras tel qu'il se manifeste actuellement en R.F.A. n'a pas le moindre rapport avec la lutte des classes, son but ou ses méthodes. (...)

J'en arrive ainsi à la troisième dimension de la croix : la vision partagée. Il ne suffit pas de rêver un rêve individuel d'une vie meilleure, il nous faut que ce rêve soit annoncé et communiqué. (...) Je parle ici au nom de tous ceux qui sont actuellement torturés ou qui dans leur prison attendent le prochain interrogatoire, il s'agit du nombre croissant de prêtres et de nonnes, de chrétiens et d'autres qui depuis longtemps ne trouvent plus un accueil et une patrie dans l'Eglise mais qui ont suivi l'appel de Jésus et qui ont chargé leurs épaules de la poutre sur laquelle on crucifie. Si l'Eglise a quelque part une espérance, elle s'incarne dans ces hommes-là.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Les juifs dans la société française

par JEAN-MARIE MAYEUR

PLUSIEURS ouvrages témoignent du renouveau de l'histoire du judaïsme. La publication du colloque tenu voici trois ans sur « les Juifs et la Révolution française » (1) comble une lacune. Etats des questions et approches régionales (sur notamment les juifs de Lorraine, d'Alsace, d'Avignon et du Comtat) éclairent l'émancipation apportée aux juifs par la Révolution. Sur le sens et la portée de cette émancipation, les analyses divergent. R. Necheles, fort représentative d'un courant actuel, estime que le rêve révolutionnaire de liberté et d'égalité représentait un « impérialisme culturel ». Les philosémites du dix-huitième siècle auraient contribué à une nouvelle forme d'antijudaïsme, fondée sur un nationalisme laïc et xénophobe. Ce point de vue, passablement anachronique, mêle les notions d'émancipation et celles d'intégration et d'assimilation. On se fiera plus volontiers aux vues plus nuancées et, au total, proches de l'image classique, qu'offrent M. Delpech et J. Godechot.

Doris Bensimon, sociologue du monde juif français et maghrébin contemporain (2), s'intéresse aux aspects démographiques et sociaux de la communauté juive française dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle (3). Dans la ligne de l'histoire quantitative, elle utilise de vastes séries documentaires. Le résultat est un ouvrage parfois touffu, mais neuf.

La période, qui va de la fin du Second Empire à la première guerre mondiale, est particulièrement importante : les mouvements migratoires s'intensifient, cependant que se transforment les structures socio-économiques et socio-professionnelles. Les migrations internes des juifs de France les portent vers Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux ; dans ces villes, vivent les deux tiers des juifs à la fin du siècle. Le poids de Paris : plus de la moitié des juifs français, est considérable. L'immigration des juifs étrangers devient important à partir de 1880. La relative homogénéité du monde juif français s'efface ; il éclate en « tendances multiples et parfois opposées ». Si l'intégration économique apparaît souvent comme une réussite, l'intégration sociale est moins aisée. Les nouveaux venus sont accueillis avec suspicion par les couches de la population juive plus anciennement établies. « *Phénomène de rejet* » qui n'est certes pas général, mais où D. Bensimon voit une constante de l'histoire juive.

L'importance du judaïsme alsacien

Deuxième conclusion : les migrations modifient les structures socio-économiques de la population juive. Chaque vague d'immigration dépose son contingent de démunis, artisans et petits boutiquiers. La grande bourgeoisie est peu nombreuse, les classes moyennes s'accroissent avec le recul de la pauvreté chez les juifs d'origine parisienne et alsacienne, mais la venue des immigrés, particulièrement au début du siècle, accentue la stratification socio-économique de la communauté juive parisienne. Au-delà de ces résultats majeurs, ce livre, original par la méthode et le propos, apporte maintes données sur la réalité du judaïsme français.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la majorité de la communauté juive française vivait en Alsace et en Lorraine. C'est dire l'importance du judaïsme alsacien, mal connu et guère étudié, qui vient enfin de trouver ses historiens dans un beau livre (4), un de ceux, il n'en est pas tellement, que le lecteur découvre avec joie. Certes, la première partie de l'ouvrage : art et archéologie, due à R. Weyl, laisse quelque impression de disparate, mais, au long de ces études sur les maisons, les synagogues, les cimetières, l'art populaire, toutes illustrées d'une iconographie originale et riche, un monde et une culture se révèlent peu à peu.

C'est au sociologue strasbourgeois Freddy Raphaël qu'il appartient ensuite de décrire cette culture et d'en donner la signification. Nourri de l'enseignement des ethnologues et des anthropologues, mais aussi des historiens des mentalités, lecteur de Durkheim et de Max Weber, qu'il contribua du reste à faire connaître au public français, F. Raphaël fait revivre le judaïsme des campagnes d'Alsace, avant l'urbanisation, l'industrialisation et le génocide nazi. Attentif aux détails de la vie matérielle et quotidienne, au témoignage littéraire, à l'apport de l'histoire orale, il rend à l'histoire un monde aujourd'hui disparu, mais dont bien des traits étaient vivaces dans les campagnes alsaciennes jusqu'à la veille de la deuxieme guerre mondiale.

De la cuisine judéo-alsacienne aux mélodies et à la religiosité populaires, des rites de naissance au mariage et à la représentation de la mort, F. Raphaël décrit autant de *Scènes de la vie juive en Alsace*, pour reprendre le titre du livre que publiait sous le Second Empire Daniel Stauben. C'est le monde perdu des romans d'Erkmann-Chatrian ou des gravures d'Alphonse Lévy, heureusement reproduites dans l'ouvrage, qui retrouve sa cohérence et son unité.

Observateur averti, F. Raphaël se garde bien de majorer la spécificité des juifs d'Alsace face à l'ensemble des communautés juives d'Europe centrale et orientale. Il ne manque pas non plus de situer la communauté juive d'Alsace dans la société globale au sein de laquelle elle s'insère. C'est ainsi que la religiosité populaire, qui se développe parallèlement à la religion prescrite, emprunte des rites et des coutumes au monde environnant pour les intégrer dans son système culturel. Les rabbins désavouent ces pratiques, ils tentent d'éliminer les rites magiques, ou de les infléchir pour leur faire assumer une signification religieuse.

A travers divers exemples, F. Raphaël montre comment le judaïsme emprunte à diverses cultures des coutumes qu'il transforme, et réinterprète, en fonction du système symbolique qui définit son génie propre, et de son expérience historique. La religiosité des juifs d'Alsace se définit par « la dimension à la fois candide et plénière qui colore toute la vie quotidienne ». C'est un judaïsme « *sans véritable angoisse métaphysique* », mais qui « *a conscience de vivre dans le giron d'un dieu bienveillant* », qui ne rompt pas avec les croyances populaires : « *elles font partie de la trame religieuse au même titre que les pratiques de la religion officielle* ».

L'urbanisation, l'embourgeoisement, la fascination du progrès et la modernité, devaient, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, porter de rudes coups à la communauté juive traditionnelle : le dépérissement religieux, le déclin de la sociabilité sont les conséquences de cette évolution. Le judaïsme d'Alsace, plèbe misérable de colporteurs et de marchands de bestiaux, au mieux, petite bourgeoisie de marchands de biens ou de grains, chemine lentement vers la respectabilité. De jeunes juifs issus de famille campagnarde modeste, se tournent vers « le métier des armes, le rabbinat, les carrières libérales ». Il suffit de songer à l'histoire des deux familles qu'évoque, à partir de son expérience personnelle, Jacques Schwartz, en postface à l'ouvrage. On y rencontre les familles Blum et Debré, également originaires du petit bourg de Westhoffen, au sud de Saverne.

F. Raphaël invite à méditer sur l'étonnant destin du judaïsme alsacien. Jusqu'en 1789, il appartien au judaïsme rhénan, à un monde culturel qui va de Metz à Prague et Cracovie. Après la Révolution française, l'horizon des communautés juives devait se rétrécir. L'émancipation révolutionnaire, l'assimilation qui en était la conséquence, la lente promotion sociale, creusèrent un fossé entre les juifs d'Alsace et les juifs d'Europe orientale. Les juifs d'Alsace portèrent un culte exclusif à la France libératrice, et, juge F. Raphaël, « *ne saisirent guère l'importance du sionisme politique* ». Ce serait une autre histoire, et ce livre ne pouvait que la suggérer, que de suivre les mutations nées du drame de la deuxième guerre mondiale, quand le déracinement et la mise hors la loi replongèrent dans l'errance cette communauté si bien intégrée dans le paysage alsacien.

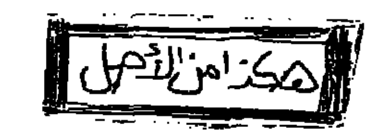
(1) Sous la direction de Bernhard Blumenkranz et Albert Soboul : *les Juifs et la Révolution française, Problèmes et aspirations.* Collection franco-judaica. Privat, Toulouse, 1976, 233 p.

(2) *Cf.* Doris Bensimon et Françoise Lautman : *Un mariage. Deux traditions : chrétiens et juifs.* Centre national des hautes études juives, Editions de l'Université de Bruxelles, 1977, 248 p. Ce livre rend compte de la première enquête systématique auprès d'un échantillon de couples mixtes judéo-chrétiens. Cette étude claire et ferme constitue une contribution aussi bien à la connaissance des relations entre chrétiens et juifs qu'à la sociologie de la famille. Elle établit que « *le stéréotype négatif du mariage mixte ne trouve pas de justification générale dans la réalité vécue* ».

(3) Doris Bensimon - Donath : *Socio-démographie des juifs de France et d'Algérie, 1867-1907.* Introduction historique de Lazare Landau. Publications orientalistes de France, 4, rue de Lille, Paris. 376 p.

(4) Freddy Raphaël et Robert Weyl : *Juifs en Alsace. Culture, société, histoire.* Préface de Bernhard Blumenkranz, postface de Jacques Schwartz, « Collection Franco-Judaica », Privat, 1977. 458 p.

RECTIFICATIF. — L'article intitulé « Pouvoir et violence » publié dans *le Monde* daté 23-24 octobre en page « Idées » a pour auteur Petru Dumitriu et non Dimitriu comme il a été indiqué par erreur.



étranger

MADRID, LES NATIONALITÉS ET LA CRISE ÉCONOMIQUE

La Catalogne servira d'exemple aux autres peuples d'Espagne

AFFIRME M. ADOLFO SUAREZ

Barcelone. — La Généralité de Catalogne a bien commencé : un discours remarquable, celui de M. Adolfo Suarez, qui a apaisé bien des inquiétudes, et la participation du capitaine général de la région, le général Coloma Gallegos, ont donné à la cérémonie d'investiture de M. Josep Tarradellas une *dimension* politique accrue. Le chef du gouvernement n'a pas seulement manifesté, par sa présence — déjà symbolique, — l'importance accordée par Madrid à l'entrée en fonctions, le lundi 24 octobre, du président de la Généralité. Il a également pris une série d'engagements à l'égard des Catalans et de tous les peuples d'Espagne. En outre, l'apparition à ses côtés d'un homme réputé pour son hostilité au fait autonomiste, le général Coloma Gallegos, ancien ministre de l'armée, a rassuré les dirigeants politiques catalans que son absence, la veille, lors du retour de M. Tarradellas, avait pu troubler.

C'est dans le vieux « palau » de la Généralité, devant tous les notables de la région, que M. Tarradellas a juré « *loyauté au roi, respect des droits de la personne et stricte observance de la loi* ». M. Suarez lui a donné l'investiture et a exposé, dans son allocution, la philosophie de la couronne et du gouvernement sur le fait catalan, ainsi que sur le problème des nationalités.

Le chef du gouvernement a souligné ce qui avait déjà frappé l'opinion internationale lors du rétablissement de la Généralité : à savoir que, « *pour la première fois depuis des siècles, le fait catalan a été abordé par le gouvernement de la monarchie, ainsi que par la Catalogne, sans passions, sans affrontements, sans violence, sans la politique des faits accomplis et des actions de force* ».

C'est la « *compréhension* », le « *respect mutuel* », la « *sérénité* », le « *sens du dialogue et du pacte* » — fondements même de la démocratie, a dit M. Suarez, — qui ont permis aux Catalans de retrouver leurs institutions. « *Une autonomie qui naît dans ces conditions ne peut échouer* », a affirmé le chef du gouvernement. Tel n'avait pas été le cas dans les années 30, sous la IIe République, puisque les forces franquistes avaient vu dans le catalanisme un adversaire *à abattre*.

Autre point souligné par M. Suarez, en réponse à ceux qui ont dénoncé, dans l'entente entre lui et M. Tarradellas, l'amorce d'une opération visant à renforcer dans la région les forces modérées, centristes, au détriment des partis de gauche, majoritaires au scrutin du 15 juin : « *La récupération de l'autonomie n'est pas la victoire d'un parti, mais celle de tout un peuple. M. Tarradellas n'accède pas à la présidence comme homme politique, mais avec l'appui de toutes les forces politiques.* »

A deux ou trois reprises M. Suarez a insisté sur ce thème : la question catalane doit être traitée sans esprit partisan, au niveau qui est le sien, celui de l'intérêt national. Rétorquant, sans les citer, aux attaques de l'extrême droite, il a indiqué que l'autonomie des régions n'était pas destinée « *à rompre l'unité de l'Espagne* ». Au contraire, a-t-il dit, elle

De notre envoyé spécial

servira à approfondir le caractère démocratique de la nouvelle Espagne : « *L'heure est venue de proclamer que la plupart des problèmes de nos populations peuvent trouver une solution durable dans la mesure où celles-ci ne sont pas seulement invitées à participer aux affaires publiques, mais à en prendre la responsabilité. L'idée que nous nous faisons de l'Espagne et de sa grandeur ne repose pas sur un éloignement du pouvoir à l'égard des citoyens, mais sur un rapprochement entre le pouvoir et chacun des citoyens.* »

Créer un nouvel État

A partir de là, M. Suarez a défini la tâche essentielle de son gouvernement : « *Créer un nouvel État, proposer aux Espagnols de nouvelles normes de coexistence, consolider un système d'alternance au pouvoir, renforcer le jeu authentique des partis ainsi que des syndicats ouvriers et patronaux.* »

La Catalogne, a-t-il dit, servira d'exemple aux autres peuples d'Espagne que se voient reconnaître le droit de s'« autogouverner ». C'est la nouvelle Constitution qui donnera aux autonomies leur plénitude juridique. Mais le gouvernement n'a pas attendu qu'elle soit promulguée pour restituer aux Catalans leur Généralité, parce qu'il ne pouvait ignorer « *ce qui est indiscutable, à savoir le fait que la Catalogne existe et qu'elle est différente* ». Et M. Suarez a conclu son discours en prenant l'engagement que la Généralité « *servirait à son peuple* ». Réponse à peine voilée à ceux qui ont annoncé que cette Généralité, telle qu'elle a été rétablie et telle qu'elle est présidée, serait celle des notables.

L'autre fait important de la journée — peut-être le plus important à en croire certains parlementaires catalans — a été l'opération de séduction menée par M. Tarradellas auprès du capitaine général de Catalogne, présenté comme un adversaire *obstiné de l'autonomie. Le général* Colonia Gallegos n'avait pas accueilli le président de la Généralité à son arrivée à Barcelone, dimanche. C'est celui-ci qui est allé le voir, dès lundi matin, et tous les deux sont montés dans la même voiture pour attendre M. Suarez à l'aéroport. Après la cérémonie d'investiture, les parlementaires se sont entretenus, pour la première fois, avec celui qui a été ministre de l'armée sous Franco, et qui avait évité jusqu'à présent tout *contact avec la « génération de la démocratie* ». « *La glace a été rompue* », ont dit socialistes et communistes, toujours attentifs aux rumeurs venues des casernes.

Résultat de la journée de lundi ou de contacts préalables ? Le plus optimiste des dirigeants *politiques* catalans paraît être, aujourd'hui, M. Joan Raventos, chef du parti socialiste de Catalogne, celui qui, auparavant, désespérait le plus, semble-t-il, d'obtenir une Généralité qui ne soit pas « décaféinée ». Contrairement à d'autres leaders nationalistes, M. Raventos pense que M. Terradellas formera un gouvernement dans les prochaines semaines au moins partiellement : les dirigeants *des cinq principales formations* de coalition seraient appelés bientôt à siéger auprès de lui.

Le « compromis historique » signé à Madrid rend plus facile, au yeux de M. Raventos, la formation d'un « gouvernement de concentration » à Barcelone, en accord avec les résultats électoraux du 15 juin. Mais si la gauche a été majoritaire aux élections, elle ne le sera pas dans le futur conseil exécutif catalan, « *car le rapport de forces existant en Espagne ne le permet pas* ».

Le chef socialiste pense que M. Tarradellas, une fois installé à Barcelone et soumis à la pression des hommes et des faits, ne pourra pas gouverner sans les partis. « *Il aura besoin d'eux pour résoudre tous les problèmes qui vont se présenter* ». D'ailleurs, le président n'a-t-il pas insisté à plusieurs reprises, dans ses allocutions, sur « *l'unité des forces politiques* » ? M. Raventos semble convaincu que M. Tarradellas consultera les partis avant de désigner les techniciens qui étudieront, avec l'administration centrale, le transfert de pouvoirs de Madrid à Barcelone.

L'enseignement, les travaux publics, la santé, l'administration locale ne devraient pas tarder à être « catalanisés ». Quant à l'autonomie financière, elle ne sera sans doute possible qu'une fois approuvé et voté un statut définitif d'autonomie, que le conseil exécutif et les parlementaires auront pour tâche d'élaborer.

CHARLES VANHECKE.

● *Un sondage réalisé au Pays basque français* pour le compte de l'hebdomadaire *Cambio 16* révèle que 25 % des six cents personnes interrogées sont en faveur d'une indépendance régionale totale du Pays basque français, soit seul, soit réuni au Pays basque espagnol. Le sondage révèle que 14 % des Basques français sont d'accord avec les méthodes de lutte armée de l'ETA dans la période actuelle. — *(A.F.P.)*

Le patronat accuse M. Suarez de faire une «politique à gauche»

Madrid. — Le patronat espagnol est en désaccord avec le pacte économique conclu entre M. Adolfo Suarez et les dirigeants des principaux partis politiques. *Il estime que l'équipe au pouvoir* n'applique pas le programme sur lequel elle a été élue et qu'elle fait au contraire une « *politique de gauche* » que ne désavouerait pas le parti socialiste s'il était au gouvernement. Telles sont les conclusions qu'on peut tirer des déclarations que vient de nous faire M. Carlos Ferrer Salat, qui est, depuis septembre dernier, président de la Confédération espagnole des organisations patronales, un syndicat nouvellement constitué, qui regroupe les chefs d'entreprise des principales branches de la production (chimie, métallurgie, textile, banque, élevage, etc.), et qui affirme représenter plus de la moitié des emplois du pays. L'opposition manifestée par M. Ferrer et son organisation est d'autant plus importante que les socialistes et la droite n'ont cessé de répéter, ces dernières semaines, que le « *compromis historique* » espagnol ne serait viable que s'il était approuvé par les centrales ouvrières et le patronat.

Le président du syndicat patronal, M. Carlos Ferrer, reconnaît qu'il y a des aspects positifs dans les accords de la Moncloa. Pourtant, il estime que ceux-ci ne résoudront pas les difficultés économiques de l'Espagne. Le problème principal, selon lui, réside dans le fait que le parti au pouvoir ne joue pas son rôle mais se comporte comme un parti de gauche. « *Chaque pays d'Europe occidentale*, dit-il, *est fondé sur un équilibre entre les partis de tendance socialiste, qui insistent sur l'égalité dans la distribution des revenus, et les forces du centre et de la droite, qui privilégient l'initiative, les libertés individuelles et surtout la création des richesses. En Espagne, cet équilibre n'existe pas.* »

Selon M. Carlos Ferrer, le parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique, ne fait pas du tout ce qu'on attendait de lui. Il ne donne pas confiance aux chefs d'entreprise. Il n'incite guère à investir. Au contraire, il a adopté une réforme fiscale que le « patron des patrons » juge d'une

De notre correspondant

sévérité « *unique au monde* », puisque elle institue un impôt sur la fortune qui n'existe ni en France ni en Angleterre. Pourtant les Anglais, dit-il, « *ont une conscience fiscale très développée* ». Cet impôt sera prélevé à partir d'un seuil relativement bas, 4 millions de pesetas, soit 230 000 francs, alors que « *la gauche française, dans son programme commun, établit un impôt sur les fortunes dépassant 1 million et demi de francs* ». Autre mesure « *unique au monde* » selon M. Ferrer : le fait que les fraudeurs du fisc pourront aller en prison et payer une amende *correspondant à six fois le montant de la fraude*, lorsque celle-ci aura été égale ou supérieure à 2 millions de pesetas (110 000 F). « *Je crois qu'en France*, dit-il, *une telle amende varie seulement de 40 % à 200 %.* »

Un héritage du franquisme

Une autre disposition de la réforme fiscale prévoit que l'Administration pourra rendre publics les avoirs des particuliers (fortune et revenus), « *ainsi, celui qui a épargné toute sa vie sera exposé à la démagogie publique* ». Les patrons jugent dangereuse l'application d'une telle mesure au Pays basque car elle donnera des informations précieuses aux militants de l'ETA militaire qui perçoivent un « impôt révolutionnaire » *sur les chefs d'entreprise*.

M. Carlos Ferrer estime également que le gouvernement centriste a failli jusqu'à présent dans une autre de ses tâches qui aurait été d'établir la liberté de licenciement, *sans laquelle, selon lui*, il n'y a pas d'économie moderne. « *Ce n'est pas un gouvernement socialiste en effet qui pourrait adopter une telle mesure, même s'il la jugeait indispensable à la bonne marche de la production.* »

Les patrons voient, dans la rigidité des effectifs, une des raisons de la crise actuelle. Il s'agit là, selon eux, d'un héritage du franquisme, système autoritaire et paternaliste qui interdisait les grèves mais offrait la sécurité de l'emploi et réglementait lui-même les hausses de salaires. « *Aujourd'hui*, dit M. Carlos Ferrer, *nous avons des grèves mais pas de licenciements. Autrement dit, il n'y a pas d'équilibre dans les relations entre patrons et travailleurs. Au moment de négocier, chacun doit avoir ses armes. Les chefs d'entreprise n'en ont pas.* » Licencier est pratiquement impossible, selon M. Ferrer, en raison des indemnités prévues. (« *Elles peuvent aller*, dit-il, *jusqu'à 5 millions de pesetas.* ») « *En outre, nous vivons dans le climat créé par le franquisme, qui interdit de renvoyer qui que ce soit sous peine de déclencher des grèves.* »

Résultat, selon le syndicat patronal : absentéisme, baisse de la productivité et de la rentabilité des entreprises, découragement des investissements, donc augmentation du chômage. Si paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, les patrons estiment que la relance de l'emploi passe par la liberté de licencier : « *Que faut-il préférer*, demande M. Ferrer, *une entreprise qui marche avec quatre cent cinquante ouvriers, ou qui fait faillite parce qu'elle doit en garder cinq cents ?* » A ce propos, il indique que dans la seule région de Barcelone, *mille cinq cents* entreprises sont en crise : elles attendent une décision judiciaire qui leur permette de comprimer leurs effectifs, faute de quoi elles mettront la clé sous la porte.

M. Ferrer estime aussi que les sévères restrictions de crédits appliquées par les responsables de l'économie correspondent à un jugement erroné sur la nature de l'inflation en Espagne (30 % cette année). Selon le président patronal, il s'agit d'une inflation des coûts, non de la demande.

Il admet néanmoins que le programme d'urgence élaboré à la Moncloa présente des côtés positifs dans la mesure où il s'attaque à certains de ces coûts, puisqu'il prévoit une modération des hausses de salaires. En outre, dit M. Ferrer, il est important que « *tous les partis se soient réunis pour affronter la crise et aient accepté explicitement que le modèle à suivre en Espagne soit celui de l'économie de marché* ».

Ch. V.



A travers le monde

Allemagne fédérale

● L'OPPOSITION CHRETIENNE-DEMOCRATE a enregistré une hausse sensible de ses suffrages (6,1 %) aux dernières élections municipales qui se sont déroulées dimanche dans dix-sept circonscriptions de Basse-Saxe. Le pourcentage des voix se répartit comme suit : 49,2 % des voix pour la C.D.U., 42,2 % pour le parti social-démocrate (soit une baisse de 1,6 %) et 6,1 % pour les libéraux. — *(U.P.I.)*

Canada

● LES INDIENNES DU CANADA veulent avoir les mêmes droits que les Indiens, qu'elles se marient ou non en dehors des réserves. C'est ce qu'a déclaré le 22 octobre, à Ottawa, le Comité national des droits pour les femmes indiennes. Selon la législation en vigueur, l'« Indian Act » de 1852, toute indienne qui épouse un non Indien doit renoncer à son nom qui est rayé de la liste tribale ; elle perd ses droits d'héritage et ne peut participer aux activités du groupe ou transmettre le statut indien à ses enfants.

Cuba

● UNE DELEGATION DE TRENTE-CINQ HOMMES D'AFFAIRES AMERICAINS est arrivée lundi à La Havane pour une visite de quatre jours. Ces hommes d'affaires, qui s'entretiendront avec le ministre du commerce extérieur, M. Marcelo Fernandez Font, et le ministre de la coopération économique, M. Hector Rodriguez Llompart, représentent les industries alimentaire, chimique, électrique et des machines agricoles. Ils exploreront les perspectives commerciales qui s'offriraient à eux à Cuba si les Etats-Unis levaient l'embargo commercial qu'ils imposent depuis quinze ans à leur commerce avec l'île. — *(Reuter.)*

Nations unies

● L'EVACUATION DE MAYOTTE par l'administration et les forces françaises est « *exigée* » par une résolution adoptée à la commission sociale de l'Assemblée générale des Nations unies par 108 voix contre 3 (Etats-Unis, France, Israël) et 18 abstentions (dont huit membres de la C.E.E. et les Scandinaves). — *(A.F.P.)*

● CINQ MEMBRES NON PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE des Nations unies ont été élus lundi 24 octobre : la Bolivie, le Gabon, le Koweït, le Nigéria et la Tchécoslovaquie, qui remplacent respectivement Panama, la Libye, le Pakistan, le Bénin et la Roumanie. Leur mandat de deux ans débutera le 1er janvier. — *(A.F.P.)*

EUROPE

L'ASSASSINAT DE HANNS-MARTIN SCHLEYER, LA LUTTE

Près de cinq cent mille personnes ont fait l'objet de contrôles en R.F.A.

Les autorités de police ouest-allemandes ont indiqué, lundi 24 octobre, que quelque quatre cent cinquante mille personnes avaient fait l'objet de contrôles et que quatre cent soixante-dix mille véhicules avaient été fouillés, depuis le déclenchement des opérations de recherche des seize terroristes accusés de meurtre ou de complicité dans l'assassinat du président du patronat, du procureur général Buback et de Jürgen Ponto. Cent quatre-vingt-dix personnes ont été appréhendées, mais il ne semble pas pour l'instant que l'enquête ait permis, ni du côté allemand ni du côté français, de retrouver la trace des terroristes.

M. Werner Maihoffer, ministre de l'intérieur ouest-allemand, a déclaré lundi, à la radio de Cologne, que la coopération entre policiers de France et de R.F.A. était « particulièrement intensive » et « meilleure que jamais ». M. Maihoffer a d'autre part indiqué qu'il souhaitait étendre les compétences du Bundeskriminalamt (Office criminel fédéral).

De nouveaux attentats et manifestations d'hostilité à la R.F.A. ont eu lieu en Italie.

La prison de Stammheim avait été conçue comme un établissement modèle

De toutes les critiques dont la République fédérale a pu être l'objet à l'occasion de l'affaire Schleyer, celles qui provoquent la plus vive indignation en Allemagne ont trait au régime de détention appliqué aux terroristes incarcérés à Stammheim. Ce régime est en général décrit, du côté français, comme particulièrement sévère, inhumain, scandaleux, alors que, du côté ouest-allemand, c'est au contraire son libéralisme qui, dans différentes circonstances, a pu faire scandale auprès d'une partie de l'opinion publique. Les conditions de vie à Stammheim ont été abondamment décrites dans la presse et récemment présentées à la télévision.

Polémique ou malentendu qui portent, tout d'abord, sur le fond. Les porte-parole officiels font volontiers valoir, à l'adresse de leurs interpellateurs français, que les prisonniers politiques d'Allemagne fédérale n'ont pas grand-chose à voir avec ceux que l'on désigne comme tels dans d'autres pays. Il ne leur est pas reproché, soulignent-ils, d'avoir professé telle ou telle opinion, mais bien d'avoir tué (21 personnes depuis le 1er janvier 1971, selon les autorités) ou tenté de le faire, pillé, enlevé, séquestré, au nom de leurs convictions politiques.

Au lendemain de tel ou tel attentat, l'opinion étrangère admet en général que les crimes poursuivis le seraient dans n'importe quel pays, reconnaît-on à Bonn : qui pourrait, par exemple, prétendre que les assassins des quatre victimes de Cologne et de Hanns-Martin Schleyer sont aujourd'hui pourchassés pour simple délit d'opinion ? Mais on redoute en R.F.A. de voir s'accréditer peu à peu l'idée que l'Allemagne fédérale constitue un Etat où les opposants — ou du moins, pour reprendre le terme en vigueur outre-Rhin dans les années 60, les membres de l'« *opposition extra-parlementaire* » — sont traqués et emprisonnés pour la seule raison qu'ils contestent le régime politique et social en vigueur.

Forteresse inexpugnable

« *Quoique dix fois moins meurtrière en France métropolitaine que la Fraction armée rouge chez nous, l'O.A.S. y a été bien plus énergiquement combattue et même exterminée, sans que l'opinion de gauche ou modérée y trouve à redire* », explique par exemple le correspondant à Paris d'un grand journal ouest-allemand.

Reste la polémique sur les conditions proprement dites de détention des terroristes à Stammheim. Sans doute les Allemands de l'Ouest ont-ils eux-mêmes fourni quelques armes à la critique en présentant cette prison, lorsque Baader et ses amis y furent incarcérés en 1972, comme une forteresse inexpugnable, un univers soigneusement clos et coupé du monde extérieur. Vantardises techniques dont les révélations apportées par l'enquête menée dans les cellules des trois prisonniers disparus font aujourd'hui litière (au point que ces révélations sont en train de donner naissance à une nouvelle polémique en Allemagne). Et qui contrastent singulièrement, en tout cas, avec les professions de foi « progressistes » qui avaient salué l'édification, en 1963, d'un établissement alors présenté comme une prison-modèle, bâtie à dessein aux lisières du quartier populaire de Stuttgart.

Les révélations d'Irmgard Möller (*le Monde* du 25 octobre), si intéressantes qu'elles soient, ne dispensent pas d'examiner sereinement la réalité des conditions de détention des « politiques » de Stammheim. Conditions qui ont provoqué l'an dernier, dans la prison de Stuttgart, un début de révolte de la part des « droit commun », exaspérés par les facilités dont jouissaient, à leurs yeux (et sous leurs yeux), Andreas Baader et ses amis.

Thérapie de groupe ?

En période normale, le régime pénitenciaire appliqué à ces derniers avait certainement de quoi susciter l'envie de la plupart des prisonniers politiques du monde. Il avait été considéré comme important pour l'équilibre psychique des détenus, au début de leur incarcération, qu'ils puissent se réunir à peu près librement. Certains experts n'avaient pas hésité, à l'époque, à parler d'une véritable « *thérapie de groupe* ». Et nul n'ignore qu'Andreas Baader et Gudrun Ensslin menaient, à Stammheim, ce qu'il est convenu d'appeler une vie conjugale.

Les détenus politiques de Stammheim disposaient, dans leurs cellules, de la radio, de la télévision, de quelque deux cents livres et d'un électrophone. Même pendant les périodes de mise au secret, ce dernier appareil, qui ne pouvait, en principe, leur permettre de recevoir des nouvelles de l'extérieur, était laissé à leur disposition : c'est dans le tourne-disques de Baader qu'était dissimulé un revolver. Ils avaient, en outre, libre accès à une bibliothèque, comme les détenus de droit commun, ainsi qu'à une salle de sports, où ils disposaient notamment de différents appareils d'entraînement.

Le régime dit de « Kontaktsperre » — littéralement « barrage des contacts », — récemment adopté en grande hâte par le Bundestag (*le Monde* du 1er octobre), a permis aux autorités pénitentiaires d'isoler totalement les détenus les uns des autres et de leurs avocats, sauf dans quelques cas limités. Législation de circonstance, qui porte atteinte — c'est même le moins que l'on puisse dire — aux droits de la défense, jusqu'alors mieux garantis en R.F.A. Mais les autorités ouest-allemandes assurent que l'enquête sur la mort de Hanns-Martin Schleyer a très largement confirmée ce qu'elle affirmait déjà à propos de certains avocats des membres du groupe Baader-Meinhof : selon elles, ces défenseurs des terroristes n'ont jamais cessé de servir d'intermédiaires entre les inculpés et leurs amis de l'extérieur. L'un de ces avocats, assure-t-on à Bonn, aurait fait à Stammheim quelque deux cent cinquante visites pour deux audiences au tribunal.

L'attitude des gardiens

Reste ce qui n'est ni codifiable ni même sans doute vraiment contrôlable et qui revêt pourtant une importance décisive : l'attitude des gardiens à l'égard des terroristes emprisonnés. C'est sans doute sur cette réalité, plus que sur toute autre, que bute le mystère qui continue d'entourer la mort d'Andreas Baader et de ses deux compagnons. Que l'on s'en tienne à la thèse du suicide — qui a fourni les armes qui ont tué Jan-Carl Raspe et le fondateur de la Fraction armée rouge ? — ou que l'on souscrive à celle du meurtre, il est difficilement concevable que certains membres du personnel de la prison ne soient pas intervenus, à une fin ou à une autre, amis secrets ou ennemis irréductibles, et, dans les deux cas, au mépris de la loi.

Il restera notamment aux enquêteurs à déterminer s'il est exact, comme l'affirme l'hebdomadaire anglais *Sunday Times*, le revolver qui a tué Andreas Baader a vraiment pu lui être fourni en pièces détachées — en quarante-sept livraisons, rien de moins. Forteresse ou passoire ? Les investigations menées semblent décidément devoir poser autant de questions qu'elles peuvent en résoudre.

BERNARD BRIGOULEIX.

Pour avoir autorisé l'inhumation des terroristes dans le cimetière de la ville

Le maire de Stuttgart est critiqué par ses amis chrétiens-démocrates

Stuttgart. — « *Vont-ils souiller le sol de nos glorieux ancêtres ?* » Tel est l'argument qu'avançaient certains citoyens par la voix du président du groupe chrétien-démocrate du conseil municipal de Stuttgart, M. Roland Sauer, protestant contre l'inhumation dans l'enceinte sacrée du Waldfriedhof de la ville des trois terroristes morts à Stammheim. Il s'agit, en effet, outre d'un site admirable, d'une sorte de Panthéon souabe. On y trouve la tombe de Robert Bosch, le fondateur des usines célèbres dans le monde entier, du professeur Heuss, le premier président de la R.F.A. (et biographe du précédent), ainsi que d'une série de notabilités moins connues à l'étranger. C'est aussi un lieu où martyrs du nazisme et victimes des raids aériens alliés reposent côte à côte.

Le père de Gudrun Ensslin, pasteur protestant wurtembergeois en retraite, a demandé que l'enterrement des trois terroristes ait lieu au Waldfriedhof et s'est engagé à en couvrir les frais. Sa demande a été acceptée par la municipalité, comme s'il s'agissait de « morts naturelles », sur les instances du maire. Le premier magistrat de la cité s'est simplement réclamé du « principe chrétien » selon lequel il n'est pas digne de discutailler au-delà du décès d'un être humain.

Qu'en matière de suicide le protestantisme ait des rigueurs qui n'ont rien à envier à la tradition catholique, il suffit, pour s'en persuader de se reporter aux dernières lignes du roman d'un génie juvénile qui fit pleurer toute l'Europe, le *Werther*, de Goethe. Mais le maire de Stuttgart, qui a accédé au vœu du pasteur Ensslin, n'est pas n'importe qui. Il

De notre envoyé spécial

s'appelle Manfred Rommel et n'est autre que le fils du « renard du désert », maréchal de l'Afrika Korps, Erwin Rommel, qui, en 1944, après la conjuration manquée du 20 juillet, fut invité, par des émissaires du Fuhrer, à mettre fin à ses jours pratiquement sous les yeux de sa famille.

Est-ce ce tragique souvenir qui a inspiré au maire de Stuttgart non de la « compréhension » pour les terroristes (sa carrière locale est celle d'un fonctionnaire plutôt rigide), mais du respect pour leurs dépouilles ? Il peut être d'autant plus indépendant que la charte des villes du Bade-Wurtemberg permet aux candidats à la mairie de briguer, au suffrage universel, un mandat de huit ans, trois de plus que celui des conseillers municipaux. Manfred Rommel a recueilli, la première fois où il s'est présenté, 60 % des suffrages exprimés.

Ni cette situation ni les positions qu'il adopte ne rendent Manfred Rommel populaire au sein d'un parti qui, au Bade-Wurtemberg, se surpasse à chaque occasion en autosatisfaction conservatrice. Le Xe congrès de cette formation vient de s'achever à Offenbourg, près de Baden-Baden ; il a été un festival de congratulations collectives frisant l'euphorie surréaliste. On aurait pu penser que les événements encore tout récents de Stammheim, une prison qui dépend exclusivement du Bade-Wurtemberg, auraient incité les autorités, c'est-à-dire la majorité C.D.U. au pouvoir, à un minimum de pondération ou d'introspection. Ce fut le contraire qui se passa.

Manfred Rommel fut réélu d'extrême justesse au comité directeur ; le ministre de la justice, M. Traugott Bender, que le scandale de Stammheim contraignit à la démission, fit l'objet d'une ovation frénétique. Le ministre-président Filbinger, dont on recommence, hors de son royaume, à réclamer le départ, fut réélu à la présidence du parti du Land avec la plus grande majorité qu'il ait jamais eue. On lui doit, il est vrai, quelques jours après le sauvetage des otages de la Lufthansa, une véritable déclaration de guerre civile au gouvernement de Bonn, dont il avait pourtant partagé les angoisses et les décisions lors des deux réunions du « grand état-major de crise ».

M. Filbinger a exigé qu'on descende jusqu'aux « racines du terrorisme », et qu'à cette fin on n'épargne aucun parti. « *Les socialistes et les libéraux*, a-t-il dit, *ne peuvent éviter qu'on leur demande ce qu'ils ont fait pour s'opposer à la nouvelle gauche. Sans l'idéologie régnante, ces dernières années, le terrorisme n'aurait pas osé lever la tête. Nous avons maintenant atteint le point où il faut en finir avec cette complaisance sans borne et avec l'acceptation aveugle de n'importe quoi.* »

Le président national de la C.D.U., M. Kohl, présent à la journée de clôture du congrès, reprocha au gouvernement de Bonn de se montrer « *ultra-sensible au chantage des Allemands de gauche qui infiltrent la S.P.D. et le F.D.P.* » M. Filbinger parla avec émotion « *d'offensive spirituelle* ». M. Kohl sembla lui apporter sa bénédiction apostolique. On paraissait très loin des rudes réalités de l'heure...

ALAIN CLÉMENT.

UNE DÉCOUVERTE DE LA POLICE DANOISE...

(De notre correspondante)

Copenhague. — En consultant la liste des seize terroristes allemands actuellement recherchés dans toute l'Europe, les autorités danoises se sont aperçues que l'un d'eux avait été détenu dans leur pays il y a six mois Il s'agit de Michael Christoph Wackernapel, âgé de vingt-six ans.

Ce dernier avait traversé le Danemark le 17 avril, en route vers la Suède, mais la police suédoise l'avait refoulé et remis, comme le veulent les règlements internationaux, à la police danoise, car elle le soupçonnait d'être en relation avec les auteurs d'un projet d'enlèvement de l'ancien ministre suédois de l'immigration, Mme Anna Greta Leijon, projet qui venait d'être découvert quelques jours auparavant (1). A cette occasion, les autorités de Stockholm avaient immédiatement extradé vers la R.F.A. deux jeunes Allemands de l'Ouest mêlés de près à cette affaire : Norbert Kröcher et Manfred Adomeit, aujourd'hui incarcérés en Allemagne fédérale dans l'attente d'un jugement. La police danoise devait, peu après, relâcher Wackernapel, faute de preuve sérieuse.

C. O.

(1) Après l'occupation, en avril 1975, de l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm, Mme Leijon avait décidé d'extrader aussitôt l'un des rescapés du « commando Holger Meins », Siegfried Hauser.

Selon son avocate

IRMGARD MÖLLER AFFIRME QU'ELLE N'A PAS TENTÉ DE SE DONNER LA MORT

Bonn (A.F.P.). — Me Jutta Bahr-Jendges, avocate d'Irmgard Möller — la jeune terroriste qui avait été retrouvée grièvement blessée dans sa cellule de Stuttgart-Stammheim le jour de la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe — a pu s'entretenir avec sa cliente à la prison de Hohenasperg, où elle avait été transférée samedi soir 22 octobre à sa sortie de la clinique chirurgicale de Tubingen.

Selon une déclaration publiée lundi matin par l'avocate, Irmgard Möller n'aurait pas volontairement attenté à ses jours. Elle aurait, en effet, donné à son défenseur la relation suivante des événements : « Je ne dormais pas quand j'ai entendu des bruits, dans la nuit de lundi à mardi, puis j'ai senti que je perdais connaissance. Quand je suis revenue à moi, j'étais couchée sur une civière, dans le couloir, devant ma cellule, et j'ai entendu quelqu'un dire : « Baader et Ensslin sont froids. » Je me suis à nouveau évanouie pour me réveiller finalement sur un lit d'hôpital. »

En dépit de témoignages qu'elle juge concordants

La police française n'a pas de preuve matérielle que les extrémistes ont séjourné en Alsace

La police française a établi que neuf des seize extrémistes allemands recherchés après l'enlèvement et le meurtre de Hanns-Martin Schleyer ont été vus dans l'est de la France entre le 6 septembre et le 21 octobre. C'est en vérifiant plus de deux cent vingt des deux cent cinquante renseignements fournis par la population que les enquêteurs ont pu ainsi retrouver la trace des suspects. M. Jean Richard, qui dirige le S.R.P.J. de Strasbourg, a indiqué que ces neuf suspects « *avaient été vus par dix personnes en Alsace les jours qui ont précédé et même suivi la découverte, mercredi 19 octobre, du corps de M. Schleyer* ». M. Martin a précisé cependant qu' « *aucune preuve matérielle* » n'avait jusqu'à présent été recueillie.

Christian Klar, âgé de vingt-cinq ans, a été reconnu à cinq reprises, Willy Peter Stoll, quatre fois, Susanne Albrecht, trois fois, six autres extrémistes, Inge Viett, Christoph Wackernage, Silke Maier-Witt, Rolf Heissler, Angelika Speidel et Freidrike Krabbe, ont été aperçus une seule fois. Brigitte Mohnnaupt aurait également été vue en compagnie de Willy Peter Stoll, lundi 24 octobre dans un café de Petite-Rosselle, près de Forbach (Moselle).

Quant à l'Audi verte dans le coffre de laquelle a été retrouvé le cadavre de Schleyer, M. Richard a indiqué que « *les enquêteurs n'ont pu reconstituer un itinéraire cohérent* », mais ont recueilli des témoignages intéressants. La voiture a été vue deux fois « *à coup sûr* », a précisé le directeur du S.R.P.J. de Strasbourg, sans vouloir donner plus de précisions. « *Personne ne peut dire si le corps a été introduit en France, avant ou après la mort. Il faudrait d'abord trouver l'endroit, ou les endroits, où les ravisseurs ont séjourné. Il peut être différent de celui où Schleyer a été exécuté* », a ajouté M. Richard.

Les deux billets de 100 F français qui ont été retrouvés pliés sur le plancher de la voiture à la place du conducteur, n'ont pas, eux non plus, permis de faire progresser l'enquête. « *Ce sont des billets usagés qui n'ont pas retenu d'empreintes* », a dit M. Richard.

L'autopsie du cadavre de Schleyer a d'autre part apporté des indications complémentaires, fournies par l'analyse de la nourriture retrouvée dans les viscères du corps. Néanmoins M. Richard s'est retranché derrière le secret de l'instruction et a refusé de donner à ce sujet la moindre précision. « *Depuis lundi, le dispositif de recherches est transporté dans le sud du département* » a encore indiqué le directeur du S.R.P.J. de Strasbourg. Quelque six cent cinquante hommes poursuivent leurs investigations de Mulhouse à Bâle et le long de la frontière franco-suisse.

∴

A Saint-Etienne, les policiers ont appréhendé M. Jean-Paul Meallier, âgé de vingt-huit ans, ouvrier métallurgiste, appartenant au mouvement anarchiste C.N.T. (Confédération nationale du travail). M. Meallier, qui a été écroué, est d'accusé d'avoir, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 octobre, maculé de peinture divers édifices de Saint-Etienne et d'avoir inscrit sur le monument aux morts « *A la mémoire de Baader, mort assassiné par les nazis* ». — *(Corresp.)*

M. BONNET : la détermination du gouvernement français est égale à celle du gouvernement de la R.F.A.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, affirme, dans une interview publiée lundi 24 octobre par *le Journal du Morbihan* : « *La détermination du gouvernement français à lutter contre le terrorisme est égale à celle du gouvernement fédéral. Ceux qui mettent en doute la volonté du gouvernement de prendre une part très active à la lutte qui s'impose contre le terrorisme international se verront bientôt infliger, par les faits eux-mêmes, un démenti catégorique. La collaboration au niveau des gouvernements et des services n'a jamais été aussi étroite.*

« *Dans la grande épreuve que vient de connaître l'Allemagne fédérale*, précise M. Bonnet, *le président de la République a été en liaison directe avec le chancelier. M. Barre s'est rendu à Bonn, et j'ai moi-même eu de nombreuses conversations téléphoniques avec mon collègue et ami M. Maihofer, ministre de l'intérieur de la R.F.A.* » Le ministre ajoute : « *De hauts fonctionnaires de la police allemande collaborent également à Paris, depuis plusieurs semaines, avec nos propres services. Notre action s'amplifie de jour en jour en liaison étroite avec la police fédérale auprès de laquelle nous avons dépêché un représentant de haut niveau.* »

Yougoslavie

Mme BROZ-TITO S'EXPLIQUERAIT DEVANT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Belgrade *(Reuter)*. — Mme Jovanka Broz-Tito, qui n'a participé depuis juin à aucune manifestation publique, s'expliquerait actuellement devant une commission d'enquête. Cette commission aurait été nommée par le chef d'Etat yougoslave pour faire la lumière sur les accusations portées contre son épouse. Selon les rumeurs qui circulent à Belgrade (*le Monde* daté 23-24 octobre), Mme Broz-Tito aurait usé de son influence pour faire nommer des Serbes à des postes qui devaient normalement revenir à des Croates.

Plusieurs généraux seraient mêlés à cette affaire, notamment le général Jovanitch, ancien secrétaire adjoint à la défense, et commandant de l'unité de partisans dans laquelle combattait la future Mme Jovanka Broz-Tito. Comme l'épouse du chef d'Etat, le général Jovanitch est un Serbe, né en Croatie.

Dans la commission d'enquête — qui poursuit ses travaux en secret — siégeraient des représentants de la Ligue des communistes, des services secrets ainsi que des collaborateurs du président de la République.

Mme Jovanka Tito, âgée de cinquante-quatre ans, a épousé le chef de l'Etat en 1952. Elle n'exerce aucune fonction officielle dans l'Etat ou le parti, néanmoins, elle a été amenée à participer à un grand nombre de réunions confidentielles entre le président Tito et ses collaborateurs. Certains ont pu s'irriter de l'influence qu'elle exerçait... L'idée parfois avancée que Mme Broz-Tito ait été mêlée à un complot d'envergure, ou qu'elle ait manœuvré pour s'assurer le contrôle du gouvernement après la disparition du maréchal, n'est généralement pas retenue par ceux qui accordent crédit aux rumeurs circulant à Belgrade.

∴

Une source officielle a déclaré à notre correspondant à Belgrade à propos des bruits relatifs à Mme Broz-Tito : « *Il s'agit d'inventions irresponsables, malveillantes et dépourvues de goût.* »



CONTRE LE TERRORISME ET L'AFFAIRE CROISSANT

L'examen des procédures visant Mᵉ Croissant de nouveau renvoyé

Soixante-quatre interpellations autour du Palais de Justice de Paris

Echange de sous-entendus et de propos aigres-doux dans une atmosphère de tension évidente : les rapports se sont durcis entre les différentes parties de l' « affaire Croissant ». L'ancien avocat du groupe Baader, Mᵉ Klaus Croissant, comparaissait, le 24 octobre, pour la troisième fois, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, où le débat sur la demande d'extradition présentée par les autorités ouest-allemandes a été de nouveau reportée, à la demande de la défense. La prochaine audience a été fixée au 2 novembre (nos dernières éditions).

Les défenseurs de Mᵉ Croissant ont demandé le renvoi de l'examen du fond même de la procédure en expliquant qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier les dernières pièces versées au dossier, cet ensemble de documents de près de six cents pages n'ayant été mis à la disposition de la défense que le 20 octobre, après un long travail de traduction. Sur cette intervention, M. Pierre Franck, avocat général, s'opposant à un nouveau renvoi, a déclaré : « *Cette demande m'étonne. Les derniers documents versés au dossier ne sont que des pièces complémentaires et n'ont qu'un intérêt relativement secondaire, puisqu'il ne s'agit que d'un catalogue des pièces à conviction du procès du groupe Baader.* » Manifestant son impatience, M. Franck a ajouté : « *Les avocats ont disposé de quatre jours pour étudier ces pièces. Aussi je me demande si l'on n'a pas tendance à confondre le droit des avocats au week-end et le droit de leur client à la défense. (...) Ou alors, c'est que les motifs invoqués ne sont pas les vrais motifs de cette demande de renvoi.* »

En réplique à ces propos, Mᵉ Roland Dumas a déclaré : « *L'avocat général décide un peu trop vite que les nouveaux documents n'ont guère d'intérêt pour la défense.* » Puis il a souligné que le gouvernement ouest-allemand avait pris le soin de préciser dans une note que ces documents faisaient ressortir « *de manière encore plus précise* » les inculpations de Mᵉ Croissant.

C'est Mᵉ Croissant lui-même qui devait répondre aux soupçons de l'avocat général sur les motifs réels de l'attitude de la défense, en déclarant notamment : « *Le gouvernement allemand qui demande mon extradition et se montre si pressé de l'obtenir est responsable de l'assassinat calculé de mes anciens clients dans la prison de Stammheim.* » Faisant allusion aux derniers événements en R.F.A., Mᵉ Croissant a ajouté : « *Cette audience paraît inopportune.* » Aussitôt M. Frank devait intervenir pour dire : « *Je savais bien qu'il y avait d'autres raisons, il estime que le climat actuel n'est pas favorable...* » A cette remarque, Mᵉ Roland Dumas a répondu : « *Il est évident que les deux raisons de notre demande d'ajournement s'entremêlent. Car il faut bien constater que depuis quelques jours on semble vouloir presser les choses dans cette affaire, tandis que nous recherchons la sécurité dans ces débats.* »

A l'évidence, la sérénité manquait à cette audience. Les contrôles avaient été renforcés à l'intérieur et à l'extérieur du palais de justice. Un important service d'ordre avait été disposé aux abords du palais, où les entrées étaient sévèrement filtrées. Pour prévenir une manifestation annoncée par plusieurs mouvements d'extrême gauche, les forces de l'ordre ont interpellé soixante-quatre personnes, qui ont toutes été relâchées quelques heures plus tard.

FRANCIS CORNU.

● *Pour avoir participé aux manifestations des Champs-Elysées* en faveur d'Andreas Baader, dans la soirée du 21 octobre, M. Ali Hammami, vingt-deux ans, coursier au chômage, a été inculpé d'infraction à l'article 314 du code pénal (loi anticasseurs) par M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction, qui l'a fait écrouer. Il conteste avoir été de ceux qui lançaient des pavés dans les vitrines de l'hôtel Plazza-Athénée et sur une voiture Rolls-Royce.

UNE ÉMISSION DE « RADIO-LIBRE »

Une radio pirate, baptisée « Radio libre », a émis à Paris, lundi après-midi 24 octobre, dans le quartier de Montparnasse, pendant que la chambre d'accusation de la cour d'appel examinait la demande d'extradition présentée contre Mᵉ Klaus Croissant. L'émission, « *radio-tract pour briser le pouvoir des médias contre tous les pouvoirs qui enferment Klaus Croissant* », a duré une quinzaine de minutes.

Elle a fait entendre notamment des extraits d'une conférence de presse réunie vendredi dernier par les signataires d'un appel en faveur de l'avocat d'Andreas Baader.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les risques allemands

Une semaine après le dénouement de l'odyssée tragique du boeing de la Lufthansa et la mort d'Andreas Baader, de Jan-Carl Raspe et de Gudrun Esslin, quelques jours après le décès de Hanns-Martin Schleyer, la plupart des hebdomadaires français cherchent à donner une signification à ces événements, retracés avec force témoignages, récits, photos et enquêtes.

Sous le titre « *Ils peuvent encore frapper n'importe où, n'importe quand* », Jean Gorini assure dans *V.S.D. (Vendredi, Samedi, Dimanche)*, qu' « *il est temps de décrocher tous ensemble le téléphone rouge des honnêtes gens qui ont envie de clamer en chœur qu'ils ne sont pas du troupeau bêlant dont on fait les otages* ».

Evoquant dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO* la méthode appliquée par l'Etat d'Israël pour faire face aux attentats terroristes, Simon Bull écrit : « *Pour le monde occidental, il s'agit de décider vite si l'Europe va suivre sur* [le] *chemin* [de la prévention et de l'infiltration] *l'exemple israélien ou s'exposer à des attaques de plus en plus fréquentes et de plus en plus meurtrières.* »

Après avoir exprimé la crainte que « *le succès obtenu, les démocraties occidentales retournent à leur laisser-aller* ». Pierre Pujo assure dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *A la dissuasion des prises d'otages, il faut riposter par une dissuasion plus forte. Celle-ci suppose la fermeté des pouvoirs publics mais aussi la mise en défense de la population. De bonnes âmes ne manqueront pas de formuler des craintes hypocrites au nom du libéralisme, comme s'il n'y avait d'autre choix qu'entre lui et le totalitarisme. Il faudra bien cependant se débarrasser d'une conception abusive de la liberté. Contre la liberté-principe, moteur et complice des pires subversions, il faut poser la priorité de la défense des libertés authentiques. Nos sociétés sont attaquées de l'intérieur, elles doivent se ressaisir si elles ne veulent pas périr.* »

Avant de conclure que « *le terrible suspense de Mogadiscio (...) aura livré à tous sa dure leçon* [à savoir] *qu'en face du terrorisme il n'y a que des soldats ou rien* », Georges Menant assure dans *PARIS-MATCH* : « *Schmidt a joué et gagné. Et nous ne lui saurons jamais assez grand gré d'avoir gagné cette bataille : s'il l'a jouée seul, il l'a gagnée pour tout le monde. Pas seulement pour la social-démocratie — qui va sortir extraordinairement revigorée de cette aventure, et au moment où elle en avait le plus grand besoin — mais pour la démocratie tout court.* »

Pour Pierre Feuilly, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, « *Helmut Schmidt ne pourrait vraiment sortir vainqueur (...) qu'à condition de renouer avec le grand espoir de réformes soulevé en 1969 par Willy Brandt, qui alors avait réussi à intégrer dans le S.P.D. la majorité des étudiants de l'opposition extra-parlementaire* ». Il note que les événements récents « *ne marquent certainement pas la fin du terrorisme en R.F.A.* », parce que, d'une part, « *les survivants du groupe Baader-Meinhof ont su établir des liaisons internationales solides* » et que, d'autre part, « *comme l'a déclaré l'écrivain Gunther Grass, 250 000 jeunes chômeurs sont le meilleur aliment du terrorisme* ».

L'éditorialiste de *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, indique : « *La liberté ou plutôt le peu de liberté qui demeure pour les progressistes est en danger de mort en R.F.A. Et ce danger, il ne vient pas des actions de la fraction Armée rouge qui s'enfonce toujours davantage dans son impasse, il vient du terrorisme et de la barbarie d'Etat : de cette terrible machine à embrigader les masses, à broyer les consciences, à briser les énergies et les révoltes que l'impérialisme allemand a mis en marche.* »

Traitant de la situation économique en République fédérale d'Allemagne, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, Daniel Debatisse parle de l' « *autoritarisme* », des « *méthodes bureaucratiques qui règnent au sein du S.P.D.* », qui « *font écho à la mise en œuvre dans le pays par les sociaux-démocrates mêmes, d'une politique d'atteintes renforcées aux droits syndicaux, à la démocratie, la liberté de pensée, tristement imagée par les « berufsverbote » et le renforcement d'un appareil policier que les agissements des terroristes viennent trop opportunément justifier, alors qu'une mansuétude coupable s'empare du gouvernement de M. Schmidt lorsqu'il s'agit de la recrudescence du nazisme...* »

Cavanna assure, dans *CHARLIE-HEBDO* que « *démocratie ou fascisme* », c'est un « *faux dilemme* ». Il ajoute : « *L'Allemagne n'est pas en train de glisser vers le fascisme, pas du tout. Ses nazis, vieux ou néos, elle les utilise exactement de la même façon qu'elle utilise ses gauchistes : comme épouvantails, pour susciter chez les honnêtes gens l'appel spontané à la pléthore policière, aux lois d'exception. L'Allemagne évolue rapidement vers ce que les Etats-Unis veulent qu'elle soit, c'est-à-dire, encore une fois, pas un nazisme, mais une démocratie musclée. Un Etat oppresseur, non par la mainmise d'un petit groupe d'aventuriers de la politique s'étant emparé des leviers, mais par le consentement massif de toute la nation.* »

« *La violence est d'abord le fait des exploiteurs mais seule la force collective des opprimés pourra changer la société* » affirme Arlette Laguiller dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste. Elle indique : « *Contrairement à tous ceux qui en cette occasion se font les défenseurs de l'ordre bourgeois, nous ne reprochons pas au groupe Baader d'avoir combattu le régime des Schmidt et des Schleyer. Nous leur reprochons de l'avoir fait avec les méthodes qui sont celles des exploiteurs et, ce faisant, de leur ressembler un peu trop. Mais les Helmut Schmidt, leurs juges, leurs policiers, leurs soldats sont, eux, non seulement dans le camp des oppresseurs, mais ils en sont les instruments.* »

Pour Bertrand de Luze, dans *REFORME* : « *Autant il faut féliciter le gouvernement allemand pour sa victoire et l'entraînement de sa brigade-commando dont l'action a été remarquablement pensée et exécutée, autant nous croyons que les droits de la défense doivent être préservés au maximum et la liberté d'expression et de pensée développée sans entrave.* » Il poursuit : « *Il est absolument nécessaire de combattre le terrorisme, mais il ne faut pas lui donner une importance qu'il n'a pas. Il ne concerne qu'une infime partie de la population allemande. Il a été condamné par tous les partis et les lois d'exception sont le meilleur moyen de lui donner des complices.* »

Dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., Claude Deslhiat fait un parallèle entre le Japon et l'Allemagne et note « *dans les deux cas, les régimes libéraux mis en place n'ont-ils pas tenacement réduit la libre expression du mouvement ouvrier ? (...) Dans les deux cas, aucune issue n'était laissée aux contestataires entre conformisme et nihilisme. Se demander s'il n'y a pas quelque chose de pourri au royaume des démocraties rescapées du fascisme n'est pas faire de l'antigermanisme ou de l'antinipponisme incongru. C'est tenter de susciter le débat sur les sources profondes de comportements sociaux et politiques dont il faut bien reconnaître qu'ils n'ont jamais pris racine dans les démocraties, libérales pourtant et bourgeoises aussi, de France ou d'Angleterre par exemple.* »

L'HUMANITE-DIMANCHE se demande si c'est un « *hasard* » que « *les premiers pays générateurs de ces jusqu'au-boutistes de l'anarchie destructive, l'Allemagne et le Japon, sont précisément ceux où l'idéologie fasciste a été la plus virulente et la plus meurtrière* ». L'hebdomadaire communiste poursuit : « *Pourquoi cette persistance des séquelles hitlériennes en R.F.A. ? Ne peut-on pas imaginer que l'absence d'espoir révolutionnaire, au sens réel du mot, puisse créer cette dramatique distorsion intellectuelle ? Et que, dans une société bloquée où la faiblesse numérique du parti communiste n'équilibre pas le poids dominant d'un parti socialiste réformiste et embourgeoisé, il se trouve des individus pour se laisser aller à la tentation d'un chambardement par la violence et la terreur ?* »

Pour *POLITIQUE-HEBDO*, ce n'est pas un « *hasard* » si ces événements ont eu lieu en Allemagne. « *L'Allemagne nous inquiète* », relève l'hebdomadaire, avant d'ajouter : « *Mais elle n'est pas « néofasciste ». Ce ne sont pas les ombres des nostalgiques de la croix gammée qui nous préoccupent. C'est l'Allemagne « normale » — normalisée. Celle-là même qui « suicide » Baader et pleure Schleyer. Celle qui s'érige en gendarme économique et politique de l'Europe. Celle qui introduit sur le vieux continent les méthodes répressives nord-américaines et qui, sous couvert de lutte antiterroriste, projette, avec l'accord (entre autres) de Valéry Giscard d'Estaing, la mise en fiche de tous les « déviants », d'Amsterdam à Athènes. L'Allemagne du S.P.D. qui redoute, par dessus tout, le socialisme. Nous ne sommes pas chauvins. Nous ne sommes pas nationalistes. C'est précisément parce que nos objectifs et ceux de la gauche allemande qui se cherche sont les mêmes que nous dénonçons Schmidt et que nous récusons Baader.* »

Jean Teitgen considère dans *DEMOCRATIE MODERNE*, hebdomadaire du C.D.S. : « *L'innocence des otages doit nous rendre impitoyables à l'égard de leurs bourreaux (...). Il n'est pas question d'appliquer je ne sais quelle loi du talion, mais d'annoncer solennellement, et aux termes d'un engagement réciproque, que les exigences des criminels se heurteront désormais à une fin de non-recevoir systématique et à l'exécution de terroristes emprisonnés.* »

Tel n'est pas l'avis exprimé par Jacques Duquesne dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, pour qui ces solutions « *sont dangereuses pour notre société* ». Il explique : « *Exécuter les prisonniers politiques quand leurs amis détournent un avion, ce serait les traiter en otages, agir comme les nazis pendant la dernière guerre mondiale, se comporter exactement comme ces terroristes que l'on condamne. Et si l'on fait comme eux, au nom de quel principe, au nom de quelle morale, les condamnera-t-on ? Même à la guerre on n'a pas le droit de tout faire.* »

Aux yeux de Georges Montaron, ces terroristes « *sont en réalité ou des bandits qui se camouflent derrière un langage politique ou des émules du nazisme* ». Il poursuit dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : « *Ces terroristes sont dangereux pour nous tous* », car se battre « *avec les armes des terroristes en abandonnant toutes ces règles qui font notre société* » n'est-ce pas « *entraîner le monde vers le chaos* », c'est-à-dire ce que souhaitent les terroristes de la bande à Baader ?

Après avoir précisé qu'il n'approuve pas « *globalement la politique du régime de Bonn face à la subversion* », et qu'il souhaite « *qu'elle maintienne la discrimination entre ceux qui flirtent avec le gauchisme et ceux qui coopèrent avec les terroristes* », Raymond Aron conteste, dans *L'EXPRESS*, que la République de Bonn soit « *sur la voie du totalitarisme coupable, les libertés fondamentales* ». Il souligne « *Les démocraties, comme tous les régimes, sont un pouvoir ; pourquoi leur refuser le droit de se défendre ? Ce qui est vrai, c'est que, le plus souvent, elles se défendent d'autant mieux qu'elles respectent leurs propres principes.* »

Jean Daniel, qui note que, « *politiquement, sinon moralement, Schmidt s'en est tiré* », écrit, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Que doit faire une démocratie quand ses ennemis veulent la détruire pour prouver qu'elle n'est pas viable ? Devenir de plus en plus démocrate, bien sûr. Et non pas ressembler à ses ennemis. Ne pas devenir fasciste pour lutter contre le fascisme. Ne jamais devenir stalinienne pour lutter contre le stalinisme. C'est difficile ? C'est même une gageure. C'est la seule façon de justifier la démocratie.* »

Dans *VALEURS ACTUELLES*, Marc Leroy-Beaulieu évoque une des idées maîtresses de la stratégie antiterroriste de M. Schmidt : « *la solidarité internationale* » — « *la plus difficile à obtenir* », selon lui. — à laquelle le gouvernement fédéral, estime-t-il, n'est « *parvenu qu'imparfaitement* ».

« *Est-ce que l'Europe de l'Ouest est prête à payer le prix de ses libertés ?* » : Olivier Chevrillon pose la question dans *LE POINT*. Il répond : « *En apparence, c'est non. Les prophètes du déclin ont expliqué cent fois que ces libertés ne servent plus qu'à dénoncer l'ennui et le néant d'une existence sans but. A les entendre, le vide de nos sociétés appelle un totalitarisme. L'accord qui vient de se manifester par la concertation des gouvernants et l'unisson des peuples laisse entrevoir une réalité moins sombre. Il semble que les pays d'Europe, maintenant, soient prêts à sacrifier des vies pour résister. Si cette détermination persiste et s'organise, le test sera concluant. Car seules les fois vivantes acceptent les risques du martyr.* »

Ces « risques », M. Schmidt les a pris en faisant montre de fermeté. Il a gagné. Aurait-il perdu que ces « martyrs » lui auraient été sans doute fatals. — A. Ch.

M. COHN-BENDIT : repousser la tentation de la lutte armée.

« Politique-Hebdo » publie dans son numéro daté du 24 au 30 octobre le texte d'une interview de M. Daniel Cohn-Bendit. Interrogé sur les suites de l'affaire Schleyer et de la disparition d'Andreas Baader, l'ancien animateur du mouvement contestataire de mai 1968 répond :

« En une phrase un peu provocatrice, je dirai que nous allons assister à la naissance d'une nouvelle génération de « guerilleros » en Allemagne. Et pour cause : le jeu de poker de l'Etat avec la vie et la mort, l'incertitude quant à ce qui s'est réellement passé dans la prison de Baader, tout cela a créé un climat tel que toute réflexion qui ne tombe pas d'en haut est, sinon interdite, du moins impossible à diffuser (...).

» Il va y avoir des commandos Baader, des commandos Esslin, des commandos Raspe. Et mon problème n'est pas de dire : c'est une catastrophe que l'Armée rouge existe — en Allemagne, les catastrophes, c'est le pain quotidien. Mon problème est de contribuer à ce que se développe un mouvement autonome, une force extraparlementaire capable de repousser la tentation de la lutte armée. C'est notre seule chance. »

DIPLOMATIE

La visite de M. Bourges en U.R.S.S.

« L'HUMANITÉ » : le deuxième ministre français reçu par M. Brejnev en trois semaines.

Dans l'*Humanité* de ce mardi 25 octobre, l'envoyé spécial permanent du quotidien communiste, Serge Leyrac, écrit :

« *Le communiqué publié à l'issue de la visite indique que les deux ministres sont « convaincus de l'utilité de contacts sur le plan militaire... et se sont déclarés prêts à poursuivre et, dans la mesure du possible, à élargir de tels échanges sur la base des accords appropriés ». Peu de chose en vérité.*

» *On remarque ici que c'est le deuxième membre du gouvernement français à être reçu par Leonid Brejnev en trois semaines. La fois précédente, c'était M. Barre qui avait eu l'honneur du Kremlin.*

» *Bien qu'il s'y fût alors présenté les mains vides, le premier ministre s'était employé à tirer parti de ces rencontres à des fins électoralistes.*

» *En effet, il s'agissait d'utiliser les relations soviéto-françaises pour faire croire à une politique française indépendante et active.* »

● *Les nouveaux locaux de l'Association France - U.R.S.S.*, 61, rue Boissière, ont été inaugurés, lundi soir 24 octobre, en présence de l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France, M. Tchervonenko. Toutes les activités de l'Association — y compris la revue et le service des voyages — sont désormais rassemblées dans un immeuble de quatre étages loué par France-U.R.S.S. à l'Intourist, qui en est propriétaire. — *(A.F.P.)*

LES AMBASSADEURS D'U.R.S.S. A PARIS ET A LA HAYE REFUSENT UNE PÉTITION DEMANDANT UNE AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Une délégation du Comité d'entraide et d'action, conduite par Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit, s'est rendue, lundi 24 octobre, dans la matinée, à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris pour tenter d'y remettre une pétition adressée à M. Brejnev et demandant une amnistie en faveur des prisonniers politiques à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre. Le concierge, entouré de huit gardes de l'ambassade, annonça à la délégation que « *personne ne pouvait les recevoir* » et qu'il avait « *reçu l'instruction de n'accepter aucune missive* ». Il conseilla de poster la pétition.

La même fin de non recevoir a été opposée, à La Haye, où huit parlementaires représentant sept partis politiques néerlandais ont tenté de remettre le texte à l'ambassade d'U.R.S.S. La même action devait avoir lieu simultanément à Londres, à Vienne, à Berne, à Bonn et à Oslo.

La pétition demande une amnistie pour MM. Vladimir Balakhonov, Viatchleslav Tchornovil, Mustapha Djemiliev, Alexandre Guinzbourg, Semion Glouzman, Serge Kovalev, Anatoli Martchenko, Valenti Moroz, Youri Orlov, Mykola Plakhotniouk, Mikola Roudenko, Anatoli Chtcharanski, Oleksa Tikhy, Georges Vins et Oleg Volkov.

La même mesure de clémence est sollicitée en faveur de « *tous les condamnés pour des activités considérées comme inamicales par l'Etat soviétique et qui ne sont ni auteurs ni instigateurs d'actions violentes. Une telle amnistie, accordée pour des raisons purement humanitaires — un grand nombre de ces hommes et femmes sont sérieusement malades, âgés ou handicapés d'une autre manière, — serait certainement comprise partout comme un geste de bonne volonté de la part du gouvernement soviétique.* »

● *La Fédération des associations de fonctionnaires internationaux* (FICSA) a demandé, lundi 24 octobre, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, d'intervenir auprès du gouvernement roumain en faveur d'un fonctionnaire de l'UNESCO, M. Sorine Dumitrescu, retenu contre son gré en Roumanie. — *(Reuter.)*

● *Le général ouest-allemand* Gerd Schmückle a été nommé lundi 24 octobre adjoint du commandant suprême des forces atlantiques en Europe. C'est la première fois qu'un Allemand occupe un poste aussi élevé dans l'organisation militaire alliée (*le Monde* du 14 juillet). Le général britannique Sir Harry Tuzo conserve cependant lui aussi les fonctions de commandant suprême adjoint chargé de la planification, des opérations et de la préparation des troupes. Le général Schmückle sera chargé de l'organisation des renforts et de la coopération entre les autorités civiles et militaires. — *(Corresp.)*

● *M. Alejandro Orfila*, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a été reçu lundi 24 octobre par M. Valéry Giscard d'Estaing et par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. En quittant l'Elysée, M. Orfila a déclaré qu'il avait constaté un intérêt accru de la France pour l'Amérique latine.

A la conférence de Belgrade

L'UNION SOVIÉTIQUE RÉITÈRE SES PROPOSITIONS SUR LA DÉTENTE MILITAIRE EN EUROPE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le chef de la délégation soviétique, M. Vorontzov, a présenté officiellement, à la séance plénière à huis clos du 24 octobre, un document intitulé *Plate-forme d'action visant à renforcer la détente militaire en Europe* » qui pourrait être l'objet de « *consultations spéciales* » entre les trente-cinq pays participant à la conférence de Belgrade parallèlement à la poursuite des négociations de Vienne.

Ce document, qui reprend d'anciens projets soviétiques, propose la conclusion d'un traité de non-recours, en premier, à l'arme nucléaire, ainsi que « *le non-élargissement des groupements et alliances militaires et politiques antagonistes qui existent en Europe* ».

Un troisième point insiste sur la nécessité de mettre en œuvre « *avec persévérance* » les mesures prévues par l'Acte final d'Helsinki ayant trait à la notification des manœuvres militaires d'envergure, à l'invitation d'observateurs à ces manœuvres et à l'échange de délégations militaires. La proposition soviétique reprend celle qui a été faite le 21 octobre par M. Brejnev, lors de la visite à Moscou du premier ministre indien, M. Desai, prévoyant l'interdiction de manœuvres terrestres au-delà d'un niveau déterminé, « *par exemple cinquante mille à soixante mille hommes, pour que celles-ci ne suscitent pas une appréhension particulière et ne ressemblent pas à des démonstrations militaires* ».

P. Y.

ASIE

Thaïlande

PROMIS POUR L'AN PROCHAIN

Le retour à la démocratie se fera sous l'étroite surveillance des militaires

Radio-Phnom-Penh a confirmé, lundi 24 octobre, que des conversations avaient eu lieu le 12 octobre aux Nations unies entre les ministres des affaires étrangères cambodgien et thaïlandais pour l'amélioration des relations entre les deux pays. D'autre part, Bangkok vient de lever l'embargo qui était imposé aux « produits stratégiques » destinés au Laos. Une détente semble s'amorcer entre Bangkok et ses voisins communistes (« le Monde » du 14 octobre).

De notre correspondant

Bangkok. — Quatre jours après le coup d'Etat du 20 octobre, la junte de Bangkok a annoncé lundi 24 octobre qu'elle administrerait directement le royaume par l'intermédiaire de deux *« directorats »* supervisés par un *« secrétariat révolutionnaire »* restreint. En attendant le retour à la démocratie promis pour l'an prochain, les militaires récupèrent les pouvoirs qu'ils avaient accepté de partager depuis un an avec le gouvernement de M. Thanin.

Le *directorat* chargé des affaires militaires aura la haute main sur la défense, sur le conseil national de sécurité et sur le commandement des opérations intérieures de sécurité (ISOC). Il aura la responsabilité de toutes les activités para-militaires et de sécurité qui incombait auparavant au ministre de l'intérieur. Le *directorat* des affaires civiles a la charge de l'économie, de l'éducation, des affaires étrangères.

Ces nouveaux organes sont supervisés par un *« secrétariat révolutionnaire »*, présidé par le général Kriangsak, homme fort du régime, jouant le rôle de *« courroie de transmission »* entre les vingt-trois membres de la junte et les directorats. Ce *« secrétariat »* a toutes les apparences d'un conseil exécutif aux pouvoirs étendus. Une fois de plus, les militaires se donnent tous les moyens. Mais leur politique reste encore à définir.

Cette nouvelle équipe sera-t-elle mieux à même d'imposer les réformes indispensables à la survie du royaume que le gouvernement dit *« de réformes »* de M. Thanin, ou que ceux qui s'y étaient essayés de 1973 à 1976 ?

Si elle a bien lieu, la prochaine tentative de retour à la démocratie se fera sous l'étroite surveillance des militaires et en l'absence d'une gauche qui était porteuse de réformes modérées. Le coup d'Etat de 1976 a soit jetée dans les bras des communistes, soit contrainte à l'exil. Ceux qui sont restés ne sont pas près de relever la tête. L'interdiction des partis n'a pas permis depuis lors l'éclosion d'une nouvelle classe d'hommes politiques.

Va-t-on reprendre les mêmes politiciens libéraux de droite pour recommencer une expérience certes généreuse mais qui avait *sombré dans l'incohérence alors* même que l'on sait qu'une fraction dure de l'armée y est opposée ? Ce serait courir le risque de voir perpétuer le cycle démocratie-coup d'Etat - répression - coup d'Etat - démocratie. (...)

D'autre part, en raison de la *« menace communiste »* et de la tension aux frontières, la sécurité prime tout, ce qui consacre la prééminence des militaires dans les affaires de l'Etat. Mais par quels subtils dosages concilier cet impératif et ceux de la démocratie et du développement sans léser gravement l'un ou l'autre ?

Des problèmes endémiques

La brève tempête qui vient à nouveau d'agiter le microcosme politico-militaire de Bangkok ne résout pas pour le moment ces contradictions et laisse intacts d'autres problèmes endémiques qui rongent et désunissent aussi le royaume depuis des années.

Les pays communistes et l'Indochine demeurent des voisins méfiants. Les Américains sont partis. La Thaïlande doit aujourd'hui compter d'abord sur elle-même, sur ses capacités de se défendre tout en dialoguant avec ses voisins, en se stabilisant et en se transformant. Les paroles suffiront de moins en moins à apaiser les maux, comme la misère rurale, la bureaucratie, la corruption, les inégalités et les injustices sociales.

Bangkok continue à s'hypertrophier à un rythme inquiétant. La pollution y atteint des records mondiaux : la drogue, la prostitution et le crime ne sont pas en reste. Mais les campagnes restent loin des yeux et du cœur des élites urbaines, dont les statistiques montrent qu'elles ont plus confiance dans les banques situées à l'étranger que dans l'avenir de leur propre pays, continuant ainsi à l'affaiblir sans remords. Comment, si cette tendance n'est pas inversée, s'étonner de la réticence croissante des investisseurs étrangers ?

La démocratie a encore bien des adversaires, et son apprentissage reste à *faire* par beaucoup, *dans* des conditions particulièrement difficiles. Si elle n'était pas accompagnée de réformes, elle risquerait une fois de plus de n'être que le jeu dérisoire et éphémère d'une minorité et de profiter à l'adversaire communiste. *« Si seulement un gouvernement était capable de réaliser le quart des changements que proposent les communistes... »*, soupirait un conservateur bon teint qu'une longue carrière politique a rendu réaliste et sans illusions. Tout le problème de la Thaïlande semble contenu dans cette remarque.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Chine

Épuration renforcée et gestion économique modifiée

(Suite de la première page.)

C'est apparemment pour permettre aux dirigeants de mener cette purge que la cinquième assemblée nationale populaire n'est convoquée que pour le printemps prochain. Sa réunion avait été annoncée lors du onzième congrès du P.C.C. au mois d'août. Des sources officieuses mais multiples avaient alors laissé prévoir l'ouverture de cette *« session parlementaire »* pour l'automne, en tout cas avant la fin de l'année. Tout était prêt, assurait-on, pour que les assemblées se réunissent et entérinent des décisions déjà arrêtées dans tous leurs détails, notamment en ce qui concerne les deux principaux points de l'ordre du jour : désignation des membres d'un nouveau gouvernement et révision de la Constitution. Il n'y a aucun doute qu'un changement est intervenu dans ce projet postérieurement au congrès. Il ne peut résulter que d'une modification du rapport des forces politiques.

Outre le discours du président Hua, le comité permanent de l'assemblée a entendu un long exposé d'un des vice-premiers ministres, M. Yu Chiu-li, président de la commission du Plan, procédant tout à fait du même esprit. Tout en se félicitant des progrès enregistrés cette année, — notamment d'une augmentation de 12 % de la production industrielle au cours des neuf premiers mois par rapport à la même période l'an passé — M. Yu Chiu-li a brossé un tableau sans complaisance de l'économie chinoise, de la *« semi anarchie »* qui a affecté selon lui pendant des années le travail de planification, de la fuite devant les responsabilités à travers tout l'appareil de production, du gaspillage, de la faible productivité du travail, de la mauvaise qualité des produits, des *« problèmes dans la vie du peuple »*.

Augmentation des salaires

M. Yu Chiu-li, qui apparaît de plus en plus comme le nouveau grand patron de l'économie chinoise, a confirmé qu'une augmentation de salaires interviendrait à *compter du 1er octobre, en faveur* principalement des travailleurs ayant *« de nombreuses années d'expérience »*, mais ne touchant qu'un revenu *« assez faible »*. Il a précisé qu'*« environ 46 % des ouvriers et employés »* bénéficieraient de cette mesure. On croit savoir, d'autre part, que l'augmentation maximum, pour les échelons les plus bas, atteindra 25 %.

Mais le vice-premier ministre, dans un programme de redressement en six points, a surtout mis l'accent sur des mesures de réorganisation et de reprise en main de l'appareil économique. Il a d'abord insisté sur la nécessité de pousser à leur terme *« enquêtes »* et *« inspections »* destinées à éliminer toute trace de l'influence des *« quatre »* ou de leurs partisans au sein des entreprises ou des administrations. L'épuration s'annonce aussi sévère dans ce secteur que dans les organismes politiques.

L'accent est mis, d'autre part, sur la discipline, le *« renforcement de l'autorité »*, l'application de *« règles et règlements »* et la mise en place d'*« équipes dirigeantes compétentes »*.

En dehors de ces mesures et des encouragements au développements scientifique et technologique, l'exposé de M. Yu Chiu-li laisse prévoir la remise en cause de quelques principes importants qui régissaient depuis des années la politique économique chinoise.

Le vice-premier ministre a indiqué que la productivité devrait être encouragée par le versement de salaires proportionnés au travail effectivement fourni. Jamais, depuis la révolution culturelle, on n'avait approché d'aussi près des notions de primes et de stimulants matériels — sinon dans des exposés confidentiels attribués à M. Teng Hsiao-ping en 1975.

Surtout, M. Yu Chiu-li a touché au principe sacro-saint de la stabilité des prix en annonçant la mise à l'étude de problèmes résultant de la distorsion entre le coût élevé de certains équipements (pour l'agriculture notamment) et les prix trop faibles de produits agricoles, de matières premières et de combustibles. Les ajustements dans ce domaine pourraient constituer un tournant capital dans les méthodes de gestion de l'économie chinoise. On ne peut s'empêcher de rapprocher un tel projet des efforts déployés il y a quelques années, sous l'égide de M. Kossyguine, pour parvenir à une meilleure *« vérité des prix »* en U.R.S.S.

ALAIN JACOB.

● *Une mise au point de M. Charles Tillon.* — M. Tillon *« s'élève contre le procédé »* qui lui attribue la responsabilité du bombardement de Sétif le 8 mai 1945 par l'armée de l'air. M. Tillon, qui était alors ministre de l'air, se réfère à l'interview accordée à l'A.F.P. par M. Teng Hsiao-ping *(le Monde* du 22 octobre). « *C'est*, déclare-t-il, *l'occasion d'un amalgame pour le moins surprenant à propos d'un événement tragique de 1945, et qui est donné en pâture à la presse, dans le cadre d'une campagne électorale à laquelle la Chine apoprte sa contribution. (...) Le ministre de l'air de 1945 n'apprit que le lendemain du bombardement de Sétif l'usage des forces aériennes stationnées en Algérie et qui, pour l'emploi, dépendaient, comme celles des autres armes, soit directement de l'état-major de la défense nationale, soit du général Juin.* »

Laos

● *L'aéroport de Vientiane a été fermé* lundi 24 octobre pour des raisons qui n'ont pas été expliquées. Le vol Bangkok-Vientiane a été annulé. La situation semble toutefois normale dans la capitale *laotienne*. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

DANS PLUSIEURS PAYS DONT LA FRANCE

Israël se serait procuré illégalement de l'uranium il y a une dizaine d'années

affirme un magazine américain

New-York *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le gouvernement israélien a réussi à constituer un véritable arsenal clandestin il y a une dizaine d'années, en dérobant de l'uranium enrichi aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, dont la France et la Grande-Bretagne, affirme la revue américaine *Rolling Stone* dans un *article à paraître en novembre.* Les auteurs de cet article, M. Howard Kohn et Mme Barbara Newman, ont indiqué lundi 24 octobre, au cours d'une conférence de presse, qu'ils tenaient certaines de leurs informations d'enquêteurs gouvernementaux et d'un ancien agent de la C.I.A.

Les deux journalistes affirment notamment que le président Lyndon Johnson avait été averti par la C.I.A., en 1966, de la disparition de 100 à 200 kilogrammes d'uranium enrichi à l'usine nucléaire d'Apollo (Pennsylvanie). D'autre part, ils indiquent que les services secrets israéliens avaient constitué en 1967 ou 1968 une unité de commando spécialisée qui, au début de 1968, aurait dérobé en France un camion de 25 tonnes d'uranium et réalisé une opération similaire en Grande-Bretagne. Par la suite, affirment les deux journalistes, deux opérations du même genre furent organisées en Allemagne fédérale et en France ; avec la complicité des gouvernements.

L'ambassade d'Israël à Washington a catégoriquement démenti *l'ensemble de ces informations,* sur lesquelles le département d'Etat américain n'a encore fait aucun commentaire. A Londres, la société British Nuclear Fuels et la Commission de l'énergie atomique ont également démenti les révélations des deux journalistes américains.

A L'ISSUE DE SA VISITE A PÉKIN

M. Heath ne croit pas à un développement spectaculaire des importations chinoises

De notre correspondant

Pékin. — M. Edward Heath, qui achevait sa troisième visite en Chine, a fait part lundi 24 octobre à quelques journalistes de ses impressions de voyage. Comparant les propos qui lui ont été tenus cette fois-ci avec ceux qu'il avait entendus en 1974 et 1975, l'ancien leader conservateur britannique relève une grande constance dans les orientations de la politique extérieure chinoise, qu'il s'agisse des mises en garde contre la menace soviétique ou *du souhait qu'on forme* à *Pékin* de voir la Communauté européenne se renforcer.

Comme d'autres interlocuteurs récents des dirigeants chinois, M. Heath, qui a rencontré le président Hua Kuo-feng, M. Teng Hsioa-ping et le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, perçoit une légère évolution du point de vue chinois sur le caractère « inévitable » de la guerre. Alors, dit-il en substance, qu'un conflit mondial était autrefois présenté à Pékin comme devant nécessairement éclater dans les vingt-cinq ans à venir, il est aujourd'hui admis que la guerre peut être retardée si les nations reconnaissent la réalité de la menace soviétique et prennent les mesures nécessaires pour y faire face. M. Heath estime que cette évolution a été favorisée par l'exemple offert dans plusieurs pays d'Afrique, au Zaïre notamment, d'une résistance efficace aux entreprises de l'U.R.S.S..

L'ancien premier ministre britannique *estime qu'il ne faut pas* s'attendre à un développement très spectaculaire des achats de la Chine à l'étranger. L'éventualité de l'importation de technologies étrangères à usage militaire a été évoquée d'une manière générale lors de ses conversations, mais M. Heath ne voit pas là un élément réellement nouveau puisque, rapelle-t-il, la vente à la Chine de moteurs d'avions Spey par la firme Rolls-Royce a été négociée à l'époque où lui-même était encore chef du gouvernement. — A. J.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le gouvernement aurait donné à Washington l'« assurance formelle » qu'il ne se doterait pas d'armes nucléaires

Le département d'Etat, démentant une déclaration du premier ministre sud-africain, M. Vorster qui avait assuré *« n'être pas au courant d'une promesse faite à M. Carter »* *(le Monde* du 25 octobre), a affirmé lundi 24 octobre que le gouvernement de Pretoria avait donné à Washington l'*« assurance formelle »* qu'il n'avait pas l'intention de se doter d'armes nucléaires.

Le département d'Etat a donné des précisions sur les discussions qui ont eu lieu, à ce sujet, entre Washington et Pretoria. L'Afrique du Sud a fourni le 21 août, à la demande des Etats-Unis, les trois assurances suivantes : elle n'est pas en possession d'explosifs nucléaires, de quelque nature que ce soit, destinés à une utilisation pacifique ou militaire, et n'a pas l'intention de s'en procurer ; les installations situées dans le désert du Kalahari ne sont pas un centre d'essais d'engins nucléaires ; enfin, Pretoria ne procédera à aucune expérience. Selon Washington, ces trois assurances ont été réitérées par M. Vorster, dans une lettre transmise, le 13 octobre, au président Carter.

Le *New York Times* de ce mardi croit savoir que les Etats-Unis s'apprêtent à prendre des *« sanctions » contre* l'*Afrique* du Sud à la suite du durcissement de la répression.

● A LONDRES, au terme d'une longue conversation à laquelle participait Sir David Scottt, ambassadeur britannique à Pretoria (actuellement en congé, et qui ne regagnera pas son poste avant janvier), M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a rappelé que le commerce entre Londres et Pretoria *portait sur 100 millions* de livres seulement, tandis que les exportations britanniques vers l'Afrique noire s'élevaient à 1 milliard 300 millions de livres.

Il a toutefois ajouté : *« Nos liens économiques avec l'Afrique du Sud ne sauraient être rompus du jour au lendemain sans provoquer une grave dislocation de notre économie et sans avoir des répercussions sévères sur l'emploi. »* M. Owen a été plus discret — observe notre correspondant — sur le fait que les investissements britanniques en Afrique du Sud s'élèvent à 300 milliards de livres.

Ainsi, après avoir, au cours des derniers mois, condamné le régime de Pretoria dans les termes les plus vigoureux, le gouvernement britannique se trouve brutalement placé, souligne Henri Pierre, devant un choix difficile.

Il est, en outre, inquiet des récentes déclarations de M. Young, ambassadeur américain à l'ONU. Celui-ci vient de préciser, en effet, dans une interview à l'hebdomadaire de Johannesburg, *Rapport*, que les *« Etats-Unis n'opposeraient pas leur veto »* au cas où le Conseil de sécurité proposerait de prendre des sanctions contre Pretoria.

● A PEKIN, le ministère des affaires étrangères a violemment condamné l'aggravation de la répression à Pretoria comme étant *« une nouvelle atrocité fasciste »*.

● EN AFRIQUE DU SUD même, le gouvernement a annoncé lundi la prochaine augmentation des loyers et des charges pour les habitants des cités africaines de la banlieue de Johannesburg. Sept prêtres noirs porteurs de pancartes hostiles au gouvernement ont été arrêtés alors qu'ils se dirigeaient vers le siège de la police. Des incidents sporadiques ont également éclaté dans plusieurs villes, notamment à King's-William-Town, dans la province du Cap.

Enfin, M. Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons, a déclaré qu'il était désormais en possession des conclusions de l'enquête médicale ouverte après la mort du dirigeant noir Steve Biko. Ce rapport d'autopsie, dont le contenu n'a pas été révélé, sera transmis au ministère public qui décidera, dans les prochains jours, de l'opportunité d'engager une action judiciaire.

Les pays africains vont demander au Conseil de sécurité d'imposer à Pretoria des sanctions « économiques et militaires »

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Le Conseil de sécurité s'est réuni lundi 24 octobre pour examiner *« la question de l'Afrique du Sud »* à la suite des mesures répressives prises par le régime de Pretoria. Les membres africains du Conseil ont annoncé leur intention de soumettre quatre projets de résolution déjà introduits en mars et qui n'avaient pas été mis au vote, le Conseil ayant ajourné ses débats.

Ces projets, pour l'essentiel, invitent le Conseil à invoquer le chapitre 7 de la Charte (qui s'applique lorsque la paix et la sécurité internationales sont menacées) et à voter des sanctions militaires et économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Les Occidentaux craignent qu'un embargo financier et militaire contre l'Afrique du Sud ne fasse « capoter » la négociation concernant la Namibie (qui serait sur le point d'aboutir), ainsi que le plan anglo-américain sur la Rhodésie. Dans une certaine mesure, la répression menée par le gouvernement de M. Vorster visait aussi à mettre les Occidentaux à l'épreuve : en échange de sa coopération en Namibie et en Rhodésie, il entendait avoir les mains libres dans son propre pays.

Le gouvernement américain est confronté à un autre dilemme. *S'il vote des sanctions*, il se démarque sérieusement par rapport à la France et à la Grande-Bretagne. S'il utilise son veto, il s'attire l'hostilité de l'Afrique. M. Young, représentant des Etats-Unis, voit sa *crédibilité* et, dans une certaine mesure, son avenir politique mis en jeu. Il a en effet misé sur l'émancipation progressive et pacifique des Noirs d'Afrique du Sud. — L. W.

AMÉRIQUES

Panama

LES ÉLECTEURS APPROUVENT LES TRAITÉS SUR L'AVENIR DU CANAL

A une large majorité, les Panaméens ont approuvé, dimanche 23 octobre, les traités sur l'avenir du canal inter-océanique conclus le 7 septembre entre leur pays et les Etats-Unis. La plupart *des électeurs se sont déclarés* favorables aux deux documents qui prévoient le retrait des Etats-Unis de la zone du canal d'ici à l'an 2000 et la possibilité, pour l'ancienne puissance de tutelle, d'intervenir militairement si la sécurité du canal est menacée.

Les derniers comptages — les résultats officiels ne seront connus définitivement que jeudi — font état de 468 664 « oui » et 228 697 « non ». Plus de 95 % des 800 000 électeurs inscrits auraient participé au scrutin.

A Washington, on espère que le Sénat américain suivra l'exemple des électeurs panaméens et ratifiera les traités au début de l'année prochaine à la majorité requise des deux tiers. On précise que l'importance relative du « non » pourrait aider le président Carter à faire valoir que les traités ne consacrent pas l'« abandon » du canal comme le déclarent les sénateurs américains les plus conservateurs. — *(A.P., A.F.P., Reuter.)*

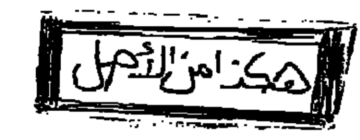
Équateur

VIOLENTES MANIFESTATIONS D'ÉTUDIANTS A GUAYAQUIL

Guayaquil *(A.F.P.)*. — De nouvelles manifestations d'étudiants provoquées par la tragédie de la sucrerie Aztra se sont déroulées lundi à Guayaquil et à Milagro, ville située à 60 kilomètres de là, a-t-on annoncé lundi 24 octobre à Guayaquil, le grand port de l'Equateur.

Les étudiants ont tenté d'incendier la mairie à Milagro et se sont heurtés à la police à Guayaquil en de véritables batailles rangées. On ne connaît ni le nombre de blessés ni celui des arrestations. Certaines fédérations locales ont lancé des mots d'ordre de grève temporaire afin de protester contre la noyade de plusieurs ouvriers lors de leur violente expulsion de la *sucrerie par la* police. Deux sucreries de la région se sont mises en grève pour marquer leur solidarité.

L'évêque auxiliaire de Guayaquil, Mgr Hugolino Cerrasuolo, a *déclaré pour* sa *part* au journal *Expresso* que le gouvernement avait, lors de cette tragédie, *« résolu le problème avec des volées de plomb »*. Il a également accusé les dirigeants syndicaux d'avoir amené la confrontation avec la police.



AFRIQUE

Tunisie

PRÉSENTÉ PAR M. MESTIRI

Le « pacte national » des « démocrates socialistes » met l'accent sur les libertés publiques

De notre correspondant

Tunis. — Le chef du groupe d'opposition des « démocrates socialistes » (1), M. Ahmed Mestiri, a rendu public, le lundi 24 octobre à Tunis, le projet de « pacte national » qu'il avait proposé le 3 octobre au président Bourguiba (*le Monde* du 5 octobre).

Ce pacte est ouvert à tous les courants et mouvements politiques qui s'engagent à mener leurs activités dans le cadre de la Constitution. Il implique la promulgation d'une *loi* d'amnistie générale pour toutes les affaires à caractère politique et comprend sept points : 1) Agir dans le respect de la Constitution. — 2) Assurer la conformité des lois relatives aux libertés publiques avec l'esprit et la lettre de la Constitution. — 3) Garantir l'exercice effectif de ces libertés et la libre confrontation des choix politiques. — 4) Reconnaître aux différentes tendances politiques le droit à une existence légale et le droit de disposer de moyens d'expression. — 5) Bannir le recours à la violence et sauvegarder en toutes circonstances la dignité de l'individu et son intégrité physique. — 6) Condamner tout lien de dépendance d'un mouvement politique vis-à-vis de l'étranger. — 7) Lier le développement économique à l'instauration d'une démocratie sociale.

Cet énoncé est assorti d'un préambule sévère à l'égard du régime. On y lit que le système du parti unique s'est révélé *« incapable d'assurer la démocratie »*, que le monopole du pouvoir n'a pas été accompagné par l'indispensable adaptation à l'évolution du pays, et que l' « intolérance » manifestée à l'égard des divers courants, tant au sein du parti qu'à l'extérieur, a abouti *« à la désaffection des forces vives du pays à l'égard du régime »*. D'autre part, l'opposition *« s'est diversifiée et renforcée »*, des forces politiques nouvelles sont apparues, et, malgré les divergences d'analyse et de comportement, *« la revendication démocratique fait l'unanimité »*. Le préambule déclare encore que seule la démocratisation du régime peut permettre d' *« éviter les soubresauts, les interventions extérieures et l'aventure »*, et qu'elle peut être mise en œuvre à partir d'un consensus autour des règles énumérées par le *« pacte national »*.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue dans son cabinet d'avocat du centre de la capitale, M. Mestiri a indiqué que ces documents avaient été adressés, le 11 octobre, au président Bourguiba et à M. Hedi Nouira, premier ministre et secrétaire général du parti socialiste destourien. Il a précisé que, dans la réponse que M. Nouira lui a fait parvenir six jours plus tard, ce dernier déclare *« accorder de l'importance »* à la proposition des démocrates socialistes, qu'il considère *« comme engageant l'avenir »*, mais dont il renvoie cependant l'examen au prochain congrès du parti, prévu en principe pour l'automne 1979.

Maintenir le parti unique

La déception des démocrates socialistes devant le peu d'empressement que met le pouvoir à examiner leur projet de pacte national a cependant été tempérée par la *« nouvelle positive »* qui leur est parvenue quelques heures avant la tenue de cette conférence de presse : les autorités ont délivré à l'un d'eux, M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, l'autorisation de publier un hebdomadaire en langue arabe, *Errai* (l'Opinion), dont la demande visa était en souffrance depuis septembre 1976. Toutefois, la demande de publication par le groupe du périodique en français *Démocratie* n'est toujours pas satisfaite.

Quoi qu'il en soit, le visa donné à *Errai*, premier journal appartenant à des opposants déclarés à être officiellement autorisé, venant après l'audience accordée au début du mois à M. Mestiri par le président Bourguiba et l'échange de correspondance qui a suivi avec M. Nouira, indiquent une nette évolution dans la vie politique tunisienne. Il paraît exclu cependant, en l'état actuel des choses, que le système de parti unique soit aboli, ainsi que le réclame le pacte national des démocrates socialistes. Tout *récemment* encore le premier ministre, M. Nouira déclarait que *« le multipartisme aiguise les contradictions au lieu de résoudre les problèmes »* et qu'en Tunisie les partis politiques n'ont pas leur raison d'être puisque *« la concertation existe entre les différentes classes sociales à l'intérieur même du parti »*.

Tout en se réclamant du principe de la liberté d'association, M. Mestiri a déclaré que ses amis et lui n'envisageaient pas, pour le moment, de fonder un parti. Ils n'en semblent pas moins décidés à intervenir le plus souvent possible dans la vie politique. C'est ainsi qu'à propos des récents incidents qui se sont déroulés à Ksar-Ellal, dans le Sahel (*le Monde* du 15 octobre), à la suite d'une grève des ouvriers d'une usine de textile, et qui nécessitèrent l'intervention de l'armée, M. Mestiri a suggéré que le président Bourguiba désigne une commission d'enquête présidée par un haut magistrat et composée de membres du parti, de députés et — *« pourquoi pas ? »* — d'un représentant de l'opposition.

L'organe officiel du parti socialiste destourien *l'Action* évoque brièvement dans son numéro de mardi la conférence de presse de M. Mestiri, d'où il ressort, écrit-il, *« un certain nombre de contradictions émaillées de banalités »*.

Selon le journal, les problèmes soulevés par M. Mestiri ont été pour la plupart résolus ou sont largement dépassés, et celui-ci *« arrive encore une fois après la bataille »*.

« Tous les moyens sont bons pour que les prétendus sociaux-démocrates défendent l'idée d'un pacte national afin de retrouver des portefeuilles ministériels qu'ils ont perdus », ajoute *l'Action*.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Mestiri et ses amis étaient désignés, depuis 1971, comme le « groupe des libéraux ». Ils devinrent par la suite les « sociaux-démocrates ». L'appellation de « démocrates socialistes », sous laquelle ils *se* présentent désormais, semble définitive.

Maroc

UN DAHIR ROYAL CRÉE UN CONSEIL DE RÉGENCE

Rabat (*A.F.P.*). — Un dahir royal portant création d'un conseil marocain de régence a été publié au *Bulletin officiel* chérifien. Le conseil de régence, indique ce texte, exerce les pouvoirs et les droits constitutionnels de la couronne durant la minorité du roi. Il ne fonctionne cependant que comme organe « consultatif » auprès du roi si celui-ci est âgé de plus de dix-huit ans et de moins de vingt-deux ans révolus.

Le conseil est présidé par le parent mâle du roi le plus proche dans la ligne collatérale mâle et ayant vingt et un ans révolus. Il se compose en outre du premier président de la Cour suprême, du président de la Chambre des représentants (Parlement) et de sept personnalités désignées par le roi. La liste de ces personnalités n'a pas encore été publiée.

Les attributions conférées au conseil de régence du Maroc sont à peu près celles réservées actuellement au souverain : ainsi, le conseil peut-il exercer le droit de grâce, dissoudre le Parlement, proclamer l'état d'exception, déclarer l'état de siège ou la guerre après avoir fait une communication en ce sens à la Chambre des représentants.

Les fonctions de « chef suprême des forces armées royales » sont assumées par le président du conseil de régence, qui ne peut toutefois placer ces forces en état d'alerte ni ordonner leur concentration, en tout ou partie, que sur délibération conforme du conseil de régence et du conseil supérieur de la défense nationale.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES

Le président de la République a reçu vingt commerçants à déjeuner

Vingt commerçants avaient été choisis par leurs syndicats professionnels pour répondre, lundi 24 octobre, à l'invitation à déjeuner adressée à des représentants de cette branche d'activité par M. Giscard d'Estaing.

Réunis en fin de matinée au siège de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, ils ont établi la liste des questions qu'ils poseraient chacun à leur tour, au président de la République. C'est M. Jacques Kast, droguiste à Paris, qui a ouvert le feu en exposant à M. Giscard d'Estaing que l'indemnité de départ, équivalente à trois ans de loyer, demandée par les propriétaires aux commerçants qui dénoncent leur bail, est un obstacle à l'installation des jeunes, car leurs prédécesseurs leur font payer cette indemnité. « *Le président m'a écouté*, déclarait M. Kast *à la sortie de l'Elysée, et je crois qu'il a compris l'importance du problème.* »

M. Michel Debargue, concessionnaire en automobiles à Compiègne (Oise) a posé le problème des charges sociales qu'ont à supporter les *entreprises* de main-d'œuvre. « *J'ai dit au président qu'il fallait, selon moi, reconsidérer entièrement la répartition des charges*, a déclaré M. Debargue. *Il n'y avait pas lieu de répondre, mais il a su écouter, et je crois qu'il est sensible au fait qu'une différenciation est nécessaire entre les entreprises.* » M. Jean-Paul Degé, grossiste en confiserie à Arpajon (Essonne) était plus sceptique sur la portée d'une telle rencontre. « *Le président a été très ouvert à nos doléances*, déclarait-il, *mais on ne peut pas tout régler au cours d'un déjeuner. Cela fait avancer les choses, mais cela reste quand même vague.* » M. Degé estime qu'il faut améliorer les relations entre l'Etat et les commerçants, en mettant fin à l'accusation faite au commerce d'entretenir l'inflation. « *Je ne suis pas sûr que le président ne partage pas un peu cette idée* », a-t-il ajouté.

M. Giscard d'Estaing a insisté, devant ses hôtes, sur la nécessité d'un dosage raisonnable, dans un pays comme la France, entre la liberté, à laquelle chacun aspire, *et l'intervention de l'Etat*, que chacun demande pour résoudre les problèmes économiques et sociaux. En ce qui le concerne, a-t-il précisé, il souhaite que l'on *fasse une plus grand part* à la liberté en diminuant l'« interventionnisme » administratif, tout en faisant la place qu'ils méritent aux problèmes économiques et sociaux, qui ne peuvent être *résolus* qu'au niveau collectif.

NORD. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et *télécommunications, a précisé*, lundi 24 octobre, que, siégeant au gouvernement au titre de la « *majorité présidentielle* », c'est sous cette appellation qu'il se présentera dans la 1re circonscription (Lille centre et ouest), où il avait été élu, en mars 1973. M. Ségard figurait sur la liste de candidats du R.P.R. publiée jeudi 20 octobre (*le Monde* du 23 octobre).

La C.F.D.T. et le P.S. sont d'accord pour mettre en œuvre une politique moins « productiviste »

Une délégation de la C.F.D.T. conduite par M. Edmond Maire, secrétaire général, a rencontré, lundi après-midi 24 octobre, au siège du P.S., une délégation du parti socialiste conduite par M. François Mitterrand, premier secrétaire. Cette rencontre se situe dans le cadre des démarches de la C.F.D.T. auprès de l'ensemble des partis de gauche.

M. Maire a longuement expliqué les positions de sa centrale face à la crise qui divise les signataires du programme commun. Il s'est déclaré satisfait des *précisions* que le P.S. a apportées, ces dernières semaines, à sa politique, en particulier l'acceptation des conseils d'ateliers (une revendication de la C.F.D.T.) et le moratoire nucléaire. Il a souhaité une reprise des négociations entre les partis de gauche.

M. Mitterrand a fait, de son côté, le récit détaillé des dernières heures de discussions « au sommet ». Il a expliqué que c'est le P.C.F. qui n'a pas voulu d'accord.

Au-delà de cet échange d'informations, les deux délégations se sont attachées à dissiper quelques malentendus. Les socialistes ont notamment tenu à s'expliquer sur le congrès de Nantes, afin de répondre au reproche de « présidentialisme » que leur avait adressé la C.F.D.T., en faisant allusion à leur fonctionnement interne. Au cours de la conversation, M. Edmond Maire a, d'autre part, indiqué que, aux yeux de ses amis, c'est le P.C.F. qui est responsable de l'interruption des négociations entre les partis de gauche.

A *l'issue de la réunion*, MM. Maire et Mitterrand sont tombés d'accord pour indiquer que la réunion a été « *positive* » et s'est déroulée dans un « *excellent climat* ». Le secrétaire général de la C.F.D.T. a ajouté : « *Nous sommes venus voir le P.S. avec les propositions, les observations et les remarques de la C.F.D.T., en espérant qu'elles seront entendues par les autres partis de gauche aussi ouvertement qu'elles l'ont été aujourd'hui. La C.F.D.T. ne vise pas à jouer les intermédiaires, mais à faire en sorte que l'espérance des travailleurs ne soit pas déçue.* »

Du côté socialiste, les négociateurs ont souligné que les deux délégations ont une analyse commune de la crise et de la nécessité de « *mettre en œuvre une politique de croissance qualitative et moins productiviste* ».

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du parti socialiste, est arrivé lundi 24 octobre à Londres, pour une visite de quatre jours, à l'invitation du gouvernement britannique.

M. Rocard aura des entretiens avec MM. David Owen, secrétaire au Foreing Office ; Denis Healey, chancelier de l'Echiquier ; Tony Benn, ministre de l'énergie, et Sir Michael Palliser, sous-secrétaire permanent au Foreing Office.

« La Lettre de l'Unité » : M. Leroy déforme les faits et les textes

La lettre de l'Unité, publiée chaque jour par la direction du parti socialiste, répond dans son numéro du 24 octobre aux déclarations de M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F. au « Club de la presse » d'Europe 1. L'organe socialiste écrit :

« *A en croire Roland Leroy, chaque jour apporterait de nouvelles « preuves » du « tournant à droite » du P.S. Mais, pour fournir ces « preuves », il a dû une fois de plus déformer les faits et les textes.*

» *Quand François Mitterrand affirme dans une interview au* Journal du dimanche *qu'il espère pour le parti socialiste sept millions de voix aux prochaines élections, ce serait une preuve du « tournant à droite », alors que dans la même interview — mais cela Roland Leroy ne l'a pas dit, — François Mitterrand a répété à plusieurs reprises que le P.S. n'a d'autre stratégie que celle du programme commun et de l'union de la gauche y compris avec la discipline électorale qu'elle comporte, quelles que soient les circonstances.*

» *Le fait que le parti socialiste demande un moratoire sur les centrales nucléaires serait une autre preuve à charge contre lui. Voilà qui est bien peu convaincant de la part d'un dirigeant du P.C.F., qui semble oublier entre autres choses que son parti a pris sur le problème de la force de frappe, unilatéralement et sans aucun débat, une position totalement contraire à celle du programme commun de 1972.*

» *Quant à l'intervention de Pierre Mauroy à la Convention sur l'Europe, il faut aussi beaucoup de mauvaise foi pour y voir un tournant alors que le maire de Lille n'a fait qu'y rappeler les thèses bien connues du P.S. en faveur d'une Europe des travailleurs opposée à celle du grand capitalisme et des multinationales. Ajoutons que, contrairement à ce qu'écrit* l'Humanité, *Pierre Mauroy, qui est intervenu à cette Convention, samedi matin, ne s'y est trouvé à aucun moment aux côtés de Raymond Barre.*

» *Les « preuves » de Roland Leroy se réduisent à bien peu de choses. La preuve du refus communiste de reprendre les discussions avec le P.S. on la trouve par contre dans l'obligation dans laquelle la direction du P.C.F. a mis plusieurs de ses intellectuels qui avaient accepté de signer un texte commun avec des intellectuels socialistes de retirer au dernier moment leur signature. Roland Leroy a fait semblant de n'être pas au courant de ce fait alors qu'il avait de bonnes raisons de l'être. Mais du coup que reste-t-il de sa prestation de dimanche soir ?* »

M. CHAMBAZ (P.C.) : la direction du parti ignore tout d'un manifeste en faveur de l'union de la gauche.

M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C.F., explique, dans *l'Humanité* du 25 octobre, la position de la direction du P.C.F. face au projet de *manifeste en faveur de l'union de* la gauche lancé par MM. Régis Debray et Nicos Poulantsas (*le Monde* du 25 octobre). Il indique :

« *J'ignore tout, et la direction du parti avec moi, d'un tel manifeste. C'est dire, à plus forte raison que nous ne sommes intervenus auprès d'aucun intellectuel communiste.*

» *J'ajoute d'ailleurs, et le vingt-deuxième congrès en précise les raisons profondes, que de telles « interventions » sont profondément contraires à notre politique comme à notre pratique. (...)*

» *Aujourd'hui, les intellectuels communistes participent avec l'ensemble du parti au débat que nous conduisons dans la clarté pour l'union, pour le changement, pour le respect des engagements pris en 1972 dans le programme commun et leur bonne actualisation.* »

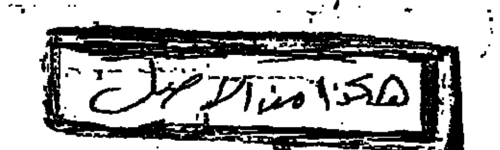
M. ELLEINSTEIN : j'ai considéré en toute indépendance...

M. Jean Elleinstein nous a remis la déclaration suivante :

J'ai effectivement été sollicité de donner ma signature au texte d'un appel d'intellectuels socialistes et communistes en faveur de l'union de la gauche. Passionnément attaché à cette union qui seule peut permettre un changement réel de politique, j'ai considéré — en toute indépendance, c'est-à-dire sans aucune *intervention* de la direction du parti communiste français selon les principes posés en la matière par le XXIIe congrès— que ce texte risquait d'être interprété comme mettant *sur le même plan* les responsabilités du parti socialiste et *du* parti communiste dans la crise de l'union de la gauche. Or ce n'est pas du tout mon opinion, car j'estime que la responsabilité principale appartient au parti socialiste, *comme on* pourra le constater en lisant le *texte de ma Lettre ouverte aux Français sur la République du programme commun* (que vont publier les Editions Albin-Michel la semaine prochaine). C'est la raison, et la seule, pour *laquelle* je n'ai pas signé ce texte.

● *A l'issue de sa rencontre* avec M. Edmond Maire, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a répondu, lundi 24 octobre, à M. Roland Leroy en se demandant « *s'il valait mieux affirmer les positions européennes du parti socialiste dans une assemblée où se trouvaient des formations de la majorité ou aller déjeuner à l'Elysée, comme certains députés communistes l'ont fait* ». M. Mitterrand faisait allusion à la présence de deux députés communistes au déjeuner offert le 27 septembre aux parlementaires lorrains par le président de la République.

● *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., a répondu lundi 24 octobre, à Lille, aux critiques que lui avait adressées M. Leroy en raison de sa participation à la « Convention pour l'Europe » (*le Monde* du 25 octobre). Il a déclaré : « *Quoi de plus naturel que d'affirmer : il faut relancer l'Europe qui reste une nécessité, inventer une Europe socialiste. Les difficultés ne manquent certes pas sur notre route, et notamment les différences d'attitude, d'opinion, qui nous séparent des partis socialistes comme ceux de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne...* »



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A l'extrême droite un accord entre le P.F.N. et le Front national paraît difficile à réaliser

La proximité du scrutin de mars 1978 pose le problème d'un éventuel rapprochement électoral des deux formations qui dominent l'extrême droite non monarchiste, le Front national et le parti des forces nouvelles. La première est issue du rassemblement qui s'était opéré, à l'occasion des élections législatives de mars 1973, autour de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. La seconde a été créée par ceux qui, en désaccord avec ce dernier, s'en étaient écartés en 1974 pour participer à la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing, avant de se rapprocher, en 1976, de M. Jacques Chirac.

Ces deux formations, qui ont en commun d'être vivement déçues par l'action du président de la République, semblent avoir adopté un comportement analogue : elles ont présenté chacune une première liste de candidats, en appelant de leurs vœux l'unité de l'extrême droite pour le premier tour des élections législatives. En fait, leur rivalité autant que les divergences de leurs stratégies rendent difficile la constitution d'une liste de candidats uniques de l'extrême droite.

Après avoir présenté, le 29 septembre au cours d'une conférence de presse, une « *proposition d'unité d'action* » pour les élections législatives et noté, le 1er octobre, les prises de positions, également unitaires, des dirigeants du Front national (*le Monde* du 4 octobre) MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon et Alain Robert, membres du bureau politique du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), ont adressé une lettre au bureau politique du Front national définissant les bases d'un éventuel accord électoral entre les deux formations. Les suggestions du P.F.N. sont les suivantes :

« 1) *Répartition des secteurs entre les candidats des partis concernés de façon à respecter l'unicité de candidature, afin d'éviter des luttes stériles, et de couvrir le maximum de circonscriptions ;*

2) *Liberté de programme de chacune des formations ;*

3) *Engagement public et total de désistement au second tour — s'il y a lieu — systématiquement contre le candidat de gauche, et pour le candidat le plus droitier, lorsque la gauche ne menace pas ;*

4) *Appel des formations nationales à voter pour le candidat de droite choisi (P.F.N., ou Front national).* »

De son côté, le parti de M. Le Pen a demandé au P.F.N. des éclaircissements sur sa position politique : « *Si le P.F.N. se déclare de nouveau parti d'opposition nationale, le F.N. est tout prêt à envisager le principe d'une coopération. Si le P.F.N. se place toujours dans le camp du régime, par contre, le F.N. n'entend pas une seconde coopérer avec lui.* »

Cette condition mise à la conclusion d'un accord électoral risque fort de constituer un obstacle insurmontable. Il est difficilement concevable, en effet, que le P.F.N. accepte non seulement de se rallier à des thèses qu'il combat, mais encore de faire acte d'allégeance au président du Front national. Le principal frein au rapprochement des deux mouvements réside moins dans une différence d'idéologies que dans les divergences de leurs stratégies. Tous deux s'accordent, peu ou prou, sur les contours de « *l'Etat national* » qu'ils appellent de leurs voeux. Mais chacun observe à l'égard de la majorité une attitude différente : le P.F.N. inscrit son action dans le cadre de la démarche de la majorité, alors que le F.N. se veut l'expression de l'« *opposition nationale* ».

La stratégie du P.F.N. repose sur l'idée qu'il faut faire admettre l'existence d'une composante d'extrême droite au sein d'une majorité qu'il convient de « *tirer à droite* ». La tactique d'« *opposition critique* » qui est mise en œuvre répond à ce souci. Elle consiste à combattre l'aile libérale de la majorité et à prêter main forte à sa fraction « *la plus droitière* », c'est-à-dire, aux yeux du P.F.N., au R.P.R.

Faciliter la défaite de la gauche

Sur le plan électoral, il s'agit de faciliter la défaite de la gauche en respectant la démarche de la majorité : celle-ci ayant admis que des élections primaires sont nécessaires, le P.F.N. s'estime en droit de présenter ses propres candidats. A l'inverse, le parti aurait été absent de la consultation si la majorité avait décidé de présenter partout des candidats uniques. La stratégie majoritaire, adoptée par le P.F.N., qui doit, dans l'esprit de ses promoteurs, permettre de modifier l'idée que les Français se font de l'extrême droite et inciter l'électorat « droitier » à s'affirmer plus clairement, s'accompagne d'un effort de modernisation et d'organisation. Le parti des forces nouvelles s'est donné pour tâche de « *lutter contre les maladies infantiles de la droite* », selon l'expression de M. Roland Gaucher (à savoir « *une vision passéiste de la société et du monde, l'attente de l'homme providentiel et l'improvisation* »), qui sont à ses yeux autant de caractéristiques du parti de M. Le Pen. De plus, la ligne politique du mouvement, désormais doté d'une structure centralisée, est diffusée à travers une école de cadres « *calquée sur le modèle du P.C.F.* »

Alors que le P.F.N. incline vers la conciliation en misant sur le parti de M. Jacques Chirac, le Front national ne semble croire qu'à l'efficacité de l'intransigeance. M. Le Pen assure qu'il représente une opposition nationale dont les thèses sont « *aussi éloignées de la politique de la majorité que du programme apocalyptique de la gauche* ». Certes, il n'hésite pas à féliciter le gouvernement lorsque celui-ci « *apporte des améliorations positives, par exemple, à l'égard de l'immigration* ». Mais il juge la majorité « *trop faible et trop prompte à se compromettre avec la politique de la gauche* ». Il s'efforce de la combattre au nom d'une « *véritable politique de droite* ». Aussi n'envisage-t-il d'alliance électorale avec le P.F.N. qu'à la condition que celui-ci « *fonde ses candidatures sur une opposition à la majorité* ». En attendant cet hypothétique ralliement, le Front national ne ménage pas son éventuel allié. M. François Duprat, président de la commission électorale du F.N., a écrit récemment : « *A l'approche du scrutin, le P.F.N. a reçu comme consigne d'empêcher au maximum la constitution de candidatures d'opposition nationale. (...) La seule tâche assignée au P.F.N. est de briser la droite afin de permettre au R.P.R. de récupérer son électorat.* »

Dans ces conditions, il paraît difficile, à moins de concessions importantes et inattendues de part et d'autre, que les deux formations puissent aboutir rapidement à un accord électoral.

D'autant que, pour le second tour, les deux partis annoncent un comportement différent : pour M. Le Pen « *Il faudra juger, entre les deux tours, en fonction du paysage politique.* » Le président du Front national ajoute : « *Nous ne sommes pas disposés à jouer,* a priori, *les harkis de la majorité.* » Le P.F.N., en revanche, a déjà choisi de se désister « *pour le candidat le plus droitier de la majorité et le mieux placé pour battre la gauche* ».

Mais, à défaut de parvenir à des candidatures uniques, le F.N. et le P.F.N. devraient pouvoir s'accorder pour éviter une multiplication des candidatures de l'extrême droite, chacun défendant son propre programme. Un tel *modus vivendi*, s'il était accepté, aurait, chacun en convient, l'avantage d'éviter que l'essentiel de la campagne des candidats d'un parti ne soit consacré à la critique du représentant de l'autre parti.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

— Libres opinions —

Être jeune giscardien autrement

par HUGUES DEWAVRIN (*)

LE 12 octobre en fin de matinée se déroulait la conférence de presse d'Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens. Pour beaucoup alors, ce nouveau mouvement ne présentait qu'une caractéristique intéressante : son procès avec la revue *Autrement*.

Depuis les choses ont évolué : la justice, en référé, nous a donné raison après que nos contradicteurs eurent refusé la conciliation que leur proposait Mme Rozès, présidente du tribunal de grande instance de Paris, et que nous avions acceptée. Ainsi s'est achevée une série d'événements que nous n'avions à aucun moment souhaités ou prévus, et qui ont parfois pris un caractère attristant par le ton diffamatoire que prenaient certaines attaques à notre égard, par la partialité de certains commentaires, et par le souci de publicité facile de ceux qui tentèrent de se faire approuver par la justice. Heureusement, cette affaire est désormais close. Le temps de parler de l'essentiel, c'est-à-dire de la démarche et des objectifs d'Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens, semble donc venu.

Nous voudrions que la caractéristique principale de la démarche de notre mouvement soit la nouveauté. Nous avons, en effet, la volonté de faire autre chose qu'un mouvement de jeunes traditionnel. Nous, nous refusons les candidatures aux élections, les batailles de titres, la prétention d'être une relève ou une génération qui détient la vérité alors que ses aînés serait dans l'ignorance. Par contre, nous considérons que les jeunes ont leurs problèmes et qu'ils sont trop souvent ignorés par la société. C'est ainsi que nous ne nous intéresserons, en rejetant la « politique politicienne », qu'aux sujets qui les préoccupent quotidiennement.

Pour nous, tenter d'améliorer la vie dans les lycées et les universités, contribuer, à notre niveau, à la solution du problème du premier emploi, tenter de faire vraiment reconnaître la culture jeune, cela semble plus urgent que d'entrer dans des commentaires infinis sur les unions ou les désunions de la politique traditionnelle.

D'autre part, nous pensons qu'il ne faut pas se contenter de parler des problèmes des jeunes, mais qu'il faut aussi essayer de contribuer à les résoudre concrètement

C'est le second choix que nous avons fait. Refuser les slogans ou les promesses pour essayer d'aider les cinq millions de jeunes de dix-huit à vingt-trois ans à trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Dès lors, comment décrire les objectifs d'Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens ? D'abord, il est évident que notre action ne se situe pas dans la perspective des élections législatives de 1978. Il serait, en effet, dérisoire de penser que nous pourrions sensibiliser en six mois des jeunes à la politique, même si celle-ci a dans notre démarche une forme nouvelle, alors qu'ils s'en désintéressent pour l'instant totalement.

Notre objectif est donc a beaucoup plus long terme : il est de montrer aux jeunes qu'il existe dans la majorité présidentielle des jeunes comme eux qui partagent leurs préoccupations et qui s'efforcent de résoudre concrètement leurs problèmes. Peut-être alors admettront-ils que la politique peut ne pas être seulement des paroles ou des intrigues, mais bien plus des actes et la réalisation d'un idéal.

Enfin, si nous avons attendu six mois après qu'il eut été créé effectivement, pour parler publiquement de notre mouvement, c'est que nous voulons appliquer nous-mêmes les principes qui sont ceux de notre démarche : ne rien annoncer qui n'ait déjà été réalisé, ne pas parler de notre mouvement avant qu'il soit constitué dans la quasi-totalité des départements, et qu'il soit vraiment efficace, ce qui est maintenant le cas. Par ailleurs, le 29 octobre, au cours de notre « fête-forum », nous aurons l'occasion d'annoncer les premiers résultats concrets que nous avons obtenus dans les domaines qui préoccupent notre génération.

Ainsi espérons-nous appliquer notre devise : « Autrement dit, autrement fait. »

(*) Porte-parole d'Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens.

votre Santé en danger !

L'organisation rationnelle de la SANTÉ, en France, doit reposer sur la garantie de certaines libertés. DÉJA, *sous la pression de certains courants d'idées, ces principes ont été remis en cause*, contrairement à l'intérêt des malades.

— Liberté de choisir celui qui vous soigne et d'en changer si vous n'êtes pas satisfait.

Les membres de certaines collectivités ne peuvent plus choisir ou changer librement de praticiens: les mineurs, les cheminots, les employés de la R.A.T.P., les bénéficiaires de l'Aide Médicale, etc...

— Liberté pour votre praticien, de choisir le traitement qui vous convient.

Tous les médicaments ne sont pas remboursés. Certains le sont inégalement. Le remboursement d'un millier d'entre eux vient d'être arbitrairement abaissé de 70 à 40 %...

— Liberté de choix entre l'hôpital et la clinique.

De 1970 à 1977, le prix de journée de médecine des hôpitaux (exemple Assistance Publique) a été relevé de 300% et celui des cliniques de 141%. Cette situation compromet une gestion normale des établissements privés, dont déjà certains ont dû fermer leurs portes, et mène à un monopole hospitalier public plus coûteux.

— Liberté d'entreprise dans l'industrie du médicament.

Le blocage arbitraire des prix a déjà entraîné la disparition de 5.000 médicaments bon marché ! Le prix des spécialités de remplacement, compte-tenu des règles actuelles (et contrôlé par la S.S.) est 3 à 4 fois plus cher. Les difficultés économiques qui en résultent et les contraintes imposées par l'Administration limitent les investissements de recherche et ont amené la disparition de plus de 2.000 sociétés, privant ainsi les malades de progrès dans les moyens de guérir.

— Liberté d'élire les gestionnaires de la Sécurité Sociale, afin de pouvoir contrôler le plus gros budget national dont dépend notamment votre santé.

Depuis 1968, les assurés sociaux n'ont plus le droit d'élire les administrateurs de la S.S. Seuls cinq syndicats, dont la majorité obéit le plus souvent à des consignes politiques, ont le monopole de défendre vos intérêts et les 4/5ème des assurés sont écartés de la gestion des Caisses dont ils supportent le déficit.

— Liberté de discuter librement des accords entre le Corps Médical et la Sécurité Sociale.

En l'absence de «convention» entre le Corps Médical et la Sécurité Sociale, la loi prévoit que les assurés sociaux sont remboursés près de 10 fois moins, bien qu'ils payent des cotisations égales. Ainsi, on oblige le Corps Médical à accepter des conditions d'exercice souvent contraires à vos intérêts de malades.

Ces libertés dépendent des Pouvoirs Publics :

c'est un problème politique

Votre vote, en mars 78, peut donc modifier la manière dont vous serez soignés.

c'est ainsi que le programme de la Gauche prévoit :

— *des «modalités nouvelles d'exercice professionnel, notamment la création d'UNITÉS SANITAIRES regroupant, autour de l'équipement nécessaire, des généralistes, des spécialistes, des auxiliaires médicaux et des assistants de service social, gérées démocratiquement et pouvant comporter, avec l'accord des praticiens et des assurés sociaux concernés, des modalités de rémunérations nouvelles pour le personnel médical et paramédical».*

Mais attention, ces «modalités» ne vous garantiront plus la responsabilité de votre praticien. Vous ne pourrez plus le choisir librement. Il n'aura plus, lui-même, au sein de cette «unité», l'entière liberté de ses décisions et vous supporterez les pesanteurs de la bureaucratie.

— *«d'assurer progressivement la gratuité des soins».*

Mais attention, des «modalités de rémunérations nouvelles» ne peuvent conduire qu'à remplacer les honoraires par le salariat, ce qui est la seule manière de rendre les soins apparemment gratuits. En fait, rien ne peut être gratuit et les français paieront, en impôts, beaucoup plus cher, ce qu'ils ne dépenseront plus en soins. De plus, la gratuité impose d'affecter, à chacun, un praticien désigné suivant le lieu de son domicile. En effet, si un médecin devient fonctionnaire, sa tâche est nécessairement définie et limitée. Vous ne pourrez donc plus choisir votre médecin et en changer facilement. C'est ce qui est arrivé dans de nombreux pays étrangers. Vous aurez affaire au médecin de service assurant un travail par roulement. Lorsque vous voudrez retrouver un médecin personnel, vous irez le voir «au marché noir» si vous en avez les moyens, comme c'est le cas dans tous les pays où la médecine est étatisée. C'est en fin de compte, créer une médecine pour les riches et une médecine pour les pauvres.

— *«une structure hospitalière unifiée et de caractère public sera instituée».*

Mais attention, il n'y aura donc rapidement plus de cliniques privées. Elles seront intégrées dans le système hospitalier, certes de qualité, mais beaucoup plus coûteux et où vous ne trouverez pas le service personnalisé auquel vous étiez habitué dans les établissements privés.

«les trusts pharmaceutiques seront nationalisés et un office national de la pharmacie sera créé afin de promouvoir la recherche pharmaceutique, de contrôler la fabrication et d'assurer l'information scientifique du Corps Médical».

Mais attention, la nationalisation des «trusts» s'étendra rapidement à l'ensemble des laboratoires. L'Industrie Pharmaceutique française perdra son génie inventif qui a permis la guérison de millions de malades et l'a placée au 2ème rang du monde pour la découverte de nouvelles molécules et au 4ème rang pour l'exportation. Depuis 20 ans, l'ensemble des pays de l'Est, soumis à un dirigisme technocratique, n'a pratiquement rien inventé dans ce domaine.
Ce changement vous sera-t-il profitable ?

réfléchissez

Votre intérêt est donc d'améliorer le système actuel et non de le supprimer.
En sauvegardant le système libéral et en imposant une saine gestion de la Sécurité Sociale,
Vous préserverez vos libertés, votre santé, et cela vous coûtera moins cher.

Vous en avez les moyens.
Le budget de la Sécurité Sociale atteint 340 MILLIARDS, autant que le budget de l'État.
Votre employeur lui verse, pour vous, plus de 40% de votre salaire.
Vous devez pouvoir veiller au bon emploi de vos cotisations.

La bonne gestion de l'Assurance-Maladie peut vous éviter un Service de Santé, alors que le déficit des Caisses sert de prétexte pour réclamer la collectivisation de la santé dont vous serez les victimes.
Vous n'avez pas de bien plus précieux que votre Santé.
Vous ne pouvez accepter qu'elle soit compromise pour des raisons idéologiques.

soutenez la campagne "Santé et Liberté"

documentez-vous

Nous, les Assurés Sociaux de l'UNION NATIONALE POUR LA DÉFENSE DES ASSURÉS SOCIAUX, nous soutenons le plan de l'UNION NATIONALE POUR L'AVENIR DE LA MÉDECINE.
*Il y a quinze ans que nous disons qu'il est possible de sauver la Sécurité Sociale et la liberté des malades, car c'est un problème d'*INFORMATION, *d'*ÉCONOMIE *et de* RESPONSABILITÉ.

Organisez-vous *pour protéger votre santé et votre liberté*

Regroupez-vous *pour mieux lutter contre les dangers qui vous menacent et influencer les décisions politiques. Seuls, vous ne pouvez agir.*

Documentez-vous *sur notre organisation, notre programme et nos services qui défendent chaque jour, les droits sociaux de nos adhérents, tant sur le plan général que sur le plan personnel.*

U.N.D.A.S.

Demande de documentation à retourner 18, avenue de la Marne 92600 ASNIERES

NOM, Prénom ....

Adresse ....

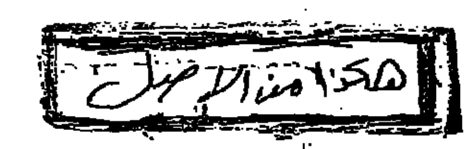
....

Profession ....

désire recevoir une documentation sur l'U.N.D.A.S. et son journal L'assuré SOCIAL

Date : *Signature :*

Joindre 5F. en timbres pour l'envoi.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LE MAIRE DE PONTARLIER EST EXCLU DU P.S.

La commission des conflits de la fédération socialiste du Doubs a décidé d'exclure du P.S. le maire de Pontarlier, M. Denis Blondeau. Selon la commission, cette décision serait la conséquence d'une « grave crise installées dans l'équipe municipale », « la majorité des conseillers municipaux ayant perdu confiance » en M. Blondeau. Cette « confiance des élus et de la population » est indispensable, estime la fédération, qui ajoute qu' « un maire socialiste doit avoir une conduite irréprochable et insoupçonnable ».

Des divergences de vues portant sur des questions d'ordre social et de gestion communale avaient amené, au début du mois d'octobre, M. Michel Malfroy, sympathisant socialiste, premier adjoint au maire, à présenter sa démission. La majorité des élus de gauche avaient alors demandé à ce dernier de surseoir à sa décision, ainsi que la section locale du P.S. Cette dernière s'était prononcée pour la démission de M. Blondeau, membre du CERES, dont la candidature aux élections législatives a, par ailleurs, été refusée par la commission fédérale.

Le conseil municipal de Pontarlier est composé de 5 P.C., 11 P.S., 1 ex-P.S. (M. Blondeau), 5 div. g. et 5 div. maj., dont M. Edgar Faure, ancien maire.

LE P.S.D. VEUT PRÉSENTER 250 CANDIDATS

M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré, lundi 24 octobre devant la presse, que son parti espère présenter deux cent cinquante candidats aux élections législatives. Il a annoncé que le P.S.D. tentera de remédier à la faiblesse de ses moyens en lançant au mois de novembre une souscription publique.

Interrogé sur l'attitude qu'adopteraient les candidats de son parti entre les deux tours des élections, M. Hintermann a indiqué : « *Ou bien nos candidats feront tout ce qu'ils pourront pour l'emporter au second tour. Ou bien ils ne sont pas les mieux placés et nous ferons confiance à nos électeurs pour qu'ils votent au plus près de la troisième force ; en écartant le danger communiste.* » Le secrétaire général du P.S.D. a ajouté que son parti réunirait en janvier 1978 un congrès qui statuerait définitivement sur cette question.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a donné lundi soir 24 octobre une conférence à la Grande Loge de France. Le président du R.P.R. a traité des problèmes des villes modernes au cours d'une « tenue blanche » présidée par le nouveau grand maître de l'obédience, M. Marcou. Dans une « tenue blanche », seul le conférencier n'est pas franc-maçon.

M. Senghor repousse sa visite en Guyane

De notre correspondant

Cayenne. — Attendu le 11 novembre en Guyane, M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a préféré repousser sa visite à une date postérieure aux élections législatives de mars 1978. Un conflit avait en effet surgi entre la préfecture de la Guyane et la municipalité de Cayenne.

En décembre dernier, M. Léopold Heder, sénateur, maire de Cayenne, accompagné d'une délégation de son conseil municipal, s'était rendu au Sénégal à l'occasion du *jumelage* des villes de Cayenne et de Thiès. Il avait été reçu par M. Léopold Senghor, ancien maire de Thiès, nommé pour la circonstance maire honoraire, et par M. Jean Collin, ministre d'Etat chargé de l'intérieur et maire de Thiès.

La deuxième partie des cérémonies du *jumelage* devait avoir lieu à Cayenne au début du mois de novembre, le chef de l'Etat sénégalais devait venir, accompagné d'une délégation du conseil municipal de Thiès. Pour l'occasion, la fête de Cayenne, qui se déroule normalement en octobre, avait été repoussée.

La majorité ne voyait pas d'un bon œil cette visite qui pouvait cautionner, juste avant les élections législatives, le candidat socialiste soutenu par M. Heder, M. Albert Lecante, son deuxième adjoint. D'autant plus qu'en décembre 1976, le maire de Cayenne avait été reçu « *comme un chef d'Etat* » au Sénégal.

Le préfet de la Guyane, M. Jean Le Direach, affirmant que cette visite devait être considérée sous l'aspect des rapports d'Etat à Etat, souhaitait accueillir M. Senghor. M. Heder répliquait qu'il s'agissait d'une affaire qui n'intéressait que les deux communes.

Le président de la République du Sénégal a préféré repousser sa visite pour ne pas créer d'incident politique. — J. O.

EN BREF...

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, qui participait lundi soir 24 octobre, à Rennes, à un débat organisé par l'Association pour la démocratie, s'est déclarée très réservée sur la fixation d'un nombre minimum obligatoire de femmes candidates aux élections législatives. Elle a estimé que « *les quotas ne sont guère possibles que dans les scrutins de liste* ». A propos du M.L.F. (Mouvement de libération de la femme), Mme Veil a déclaré : « *Les mouvements qui sont quelque peu déphasés par rapport à l'opinion publique permettent toutefois de lancer et de faire progresser les idées, bien qu'* [ils] *s'expriment avec violence et brutalité. Comme tous les extrêmes, ils ont un rôle utile.* »

● *M. Dominique Gallet*, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré lundi 24 octobre à Nevers, à propos de la division de la gauche : « *Les gaullistes de progrès ne prendront pas parti pour les uns contre les autres dans une polémique concernant un programme qu'ils n'ont pas contribué à élaborer. Mais cette ligne de conduite ne nous empêchera pas d'affirmer nos positions fondamentales et notamment notre souhait que l'union de la gauche se refasse sans escamoter des problèmes aussi capitaux que la dissuasion nucléaire tous azimuts ou la politique étrangère que mènera un gouvernement de gauche.* »

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, a critiqué, lundi 24 octobre, les déclarations de M. Robert Fabre à un journal luxembourgeois (*le Monde* daté 23-24 octobre), selon lesquelles les formations de gauche pourraient aller « *séparément à la bataille* ».

Le parti socialiste, souligne M. Sarre, « *ne peut que proclamer vigoureusement son désaccord avec tous ceux qui envisageraient de renoncer à l'union de la gauche, sur la base du programme commun de gouvernement, en ramenant la gauche au stade d'un cartel des « non », ou d'un rassemblement électoral des mécontents* ».

● *M. Gérard Nicoud* a rappelé au cours du 9e congrès national du CID-UNATI, dont il est secrétaire général, que son mouvement mènera « *campagne contre tous les candidats qui sortiraient de l'ENA* (Ecole nationale d'administration). Evoquant la candidature du premier ministre dans le Rhône, M. Nicoud a indiqué : « *Nous allons lui demander de nouveau une audience et nous verrons bien s'il accepte de nous recevoir dans le calme et la sérénité de son bureau ministériel ou si nous serons obligés, pour le rencontrer, d'aller le voir lors de sa campagne électorale à Lyon.* »

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Deux maires sur dix ont répondu, pour l'instant au questionnaire du gouvernement

« Ce n'est pas un échec », estime M. Bécam

Bien que la majorité des maires manifestent peu d'empressement à répondre au questionnaire du gouvernement sur les projets de réforme des collectivités locales, M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, estime que rien n'autorise à penser pour l'instant que cette consultation soit un échec.

La commission des communes de France, présidée par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, poursuit normalement son travail de dépouillement des premières réponses. A la date du samedi 15 octobre, qui avait été initialement retenue comme date limite de renvoi du questionnaire, le ministère de l'intérieur avait reçu trois mille trois cent cinquante réponses (trois mille deux cents par l'intermédiaire des préfets et cent cinquante directement « *expédiées par ceux qui craignaient que le préfet n'ouvrit enveloppe pour lire son contenu...* », dit-on dans l'entourage du secrétaire d'Etat). A peine un maire sur dix — la France compte trente-six mille cinq cent soixante communes — avait donc répondu dans le délai fixé avant que la date limite ne soit reportée au 3 novembre. Malgré la modicité de ce résultat, la commission avait pu se mettre à l'ouvrage sans retard.

Le rythme des réponses tend, toutefois, à s'accélérer. A la fin de la semaine dernière, le ministère de l'intérieur en avait reçu près de quatre mille cinq cents et lundi 24 octobre plus de cinq mille six cents. Pour l'instant, deux maires sur dix ont donc répondu au questionnaire.

Pour M. Marc Bécam « *l'important était de permettre à la commission de dépouillement de commencer à fonctionner* ». Le secrétaire d'Etat note que M. Jacques Aubert et son équipe de trente-cinq hauts fonctionnaires « *ont eu, dès le 15 octobre, de quoi travailler jusqu'à la fin du mois* ». Il constate avec satisfaction que l'augmentation du nombre des réponses semble démontrer que les maires n'ont pas été insensibles aux appels qu'il leur a lancés au cours de ces dernières semaines. Depuis le début de son « tour de France » des communes, en juin dernier, M. Marc Bécam s'est rendu dans quatre-vingt-quatorze départements, et il a tenu près de deux cents réunions « *afin de convaincre les élus* ».

« *En réalité*, dit-il, *dès que je passe dans un département le nombre des réponses augmente. L'autre jour, par exemple, quand je suis arrivé en Gironde, le préfet n'avait reçu que trois ou quatre réponses. Quatre jours après, il en avait cent vingt-cinq. Cela contrarie un peu, d'ailleurs, les élus les plus « durs » au sein de l'Association des maires.* » Celle-ci a, en effet, conseillé à ses membres de différer l'envoi de leurs réponses jusqu'à la réunion de son congrès national qui aura lieu du 16 au 18 novembre à l'Hôtel de Ville de Paris.

La campagne et les grandes villes

Le secrétaire d'Etat souligne que le nombre des réponses reçues à ce jour représente 13 % des maires et constitue, d'ores et déjà, « *un échantillonnage significatif* » : « *Si seulement le quart des maires répondaient, on aurait, en définitive, un sondage meilleur que ce que fait l'INSEE habituellement. J'espère bien qu'on obtiendra un résultat encore supérieur, mais je ne peux pas laisser dire que la consultation que le gouvernement a lancée soit un échec* », déclare-t-il.

La plupart des réponses émanent des régions rurales et des petites villes. Les maires des grandes villes n'ont pas encore remis leur « copie ». M. Marc Bécam réfute les critiques émises par les élus de l'opposition, qui, tel le Mouvement des radicaux de gauche, affirment que, sous le couvert d'une « *louable consultation démocratique* », le gouvernement se livre à une « *habile opération électoraliste* ».

Le secrétaire d'Etat réplique que, pour le gouvernement, la facilité eût consisté, au contraire, à accepter, sous la pression des associations d'élus, de reporter *sine die* l'examen des conclusions de la consultation. « *Essayer de tenir l'engagement qui a été pris par le président de la République n'est pas une manœuvre électorale*, déclare M. Marc Bécam. *Il est plus courageux et plus franc que facile, pour le gouvernement, d'avoir à ce sujet une position claire et connue avant les élections.* »

Le secrétaire d'Etat conclut : « *Si le dépouillement ne pouvait se poursuivre normalement, faute de réponses, il n'y aurait pas de débat au Sénat avant la fin de la session parlementaire. Mais, pour l'instant, rien n'est changé dans notre programme.* » M. Marc Bécam, qui se rendra, le 7 novembre, en Haute-Marne, participera d'ici là à la conférence européenne des ministres responsables des collectivités locales, qui se tiendra à Lisbonne les 28 et 29 octobre.

ALAIN ROLLAT.

RAPATRIÉS

« La préparation du projet de loi d'indemnisation n'a pas fait l'objet d'une concertation sérieuse »

estiment les dirigeants des principales associations

Le projet de loi d'indemnisation des rapatriés, qui doit être examiné, mercredi 26 octobre, par le conseil des ministres, sera rendu public, le même jour, dans l'après-midi, par M. Jacques Dominati, au cours d'une conférence de presse. Le secrétariat d'Etat en a rappelé les grandes lignes samedi 22 octobre, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), à l'occasion d'une réunion qui a rassemblé, à l'appel du mouvement du RECOURS, près de trois mille « pieds-noirs ».

Le texte présenté par le gouvernement vise à compléter la loi du 15 juillet 1970 modifiée en 1974. Il fixe le plafond de l'indemnisation à 500 000 francs pour les personnes seules et à 1 million de francs pour les ménages. Dans le cas des personnes mariées, si l'un des conjoints est décédé après la dépossession des biens, le veuf ou la veuve pourra bénéficier, selon la valeur globale du patrimoine perdu, d'une indemnité supérieure à 500 000 francs, dans la limite du plafond de 1 000 000 de francs. Cela ne sera pas le cas, en revanche, si le décès du conjoint est antérieur à la dépossession, les descendants pouvant toutefois faire valoir leurs droits d'héritiers.

Les avances déjà versées en vertu des dispositions précédentes seront déductibles de ces sommes.

Les modalités d'indemnisation retenues comportent un double système. Les rapatriés âgés de soixante-dix ans et plus en 1978 recevront dans le courant de l'année prochaine des titres prioritaires porteurs d'un intérêt de 6,5 % qui seront remboursables à partir de 1979, les intéressés pouvant se faire rembourser chaque année, jusqu'en 1984, un cinquième du montant total de l'indemnité.

Les rapatriés âgés de moins de soixante-dix ans se verront remettre, à partir de 1979, des certificats d'indemnisation porteurs du même intérêt, mais dont le remboursement n'interviendra qu'à partir de 1982 et durera jusqu'en 1997, par quinzième chaque année. Les intérêts ne seront pas imposables. Le cas des personnes morales restera régi par les dispositions actuellement en vigueur.

Le caractère fragmentaire des indications données par M. Jacques Dominati sur ce projet de loi suscite l'inquiétude des associations de rapatriés, qui craignent que le gouvernement ne réponde pas complètement à leur attente.

Huit d'entre elles (1) ont exprimé, dans un communiqué commun, leur « *étonnement* » devant ce « *manque d'informations précises* » et regretté « *qu'aucune véritable concertation n'ait été engagée* ». Souhaitant que le projet de loi fasse l'objet d'un débat « *très large et très ouvert* », elles comptent sur les parlementaires pour « *en corriger éventuellement les anomalies et en dénoncer les erreurs* ».

Le Front national des rapatriés (F.N.R.) regrette, lui aussi, « *l'absence d'une concertation sérieuse* » et souligne « *la nécessité de voir régler l'ensemble du contentieux entre l'Etat et les rapatriés, c'est-à-dire, outre l'indemnisation, la question moralement prioritaire de l'amnistie complète, celle des retraites et le douloureux problème des Français de confession islamique* ».

Grève à l'ANIFOM ?

Le mouvement du RECOURS estime que le projet comporte « *plusieurs insuffisances importantes* » et manifeste ses « *expresses réserves* ». Il lance « *un appel très pressant* » au premier ministre « *pour que l'article 40 de la Constitution (2) ne soit pas systématiquement opposé aux amendements qui pourront être déposés par les diverses formations politiques* » au cours du débat parlementaire, « *afin de permettre le vote d'une loi véritablement complète et juste* ».

Les conséquences du projet de loi inquiètent également les employés de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM) chargée d'exécuter les procédures en vigueur.

Ainsi que la C.F.D.T. l'a écrit à MM. Giscard d'Estaing et Barre, ce personnel est essentiellement composé d'agents contractuels ou vacataires n'ayant aucune garantie d'emploi au-delà de la durée de fonctionnement de l'agence. Les délégués syndicaux des huit cent vingt agents concernés ont demandé à M. Dominati et au secrétariat d'Etat à la fonction publique de leur donner dans les prochains jours l'assurance de leur titularisation. Si elle n'obtient pas satisfaction, la C.F.D.T. n'exclut pas un mouvement de grève, qui pourrait paralyser l'ANIFOM.

M. Dominati répond à ces critiques, comme il l'a fait à Perpignan, que le projet de loi « *a le mérite d'exister et d'être applicable immédiatement* » et que les rapatriés ont « *tout à perdre à la surenchère* ».

(1) L'ANFANOMA, France-Afrique, le G.N.P.I., la MAPA, le RANFRAN, l'USDIFRA, l'Association des Français d'Indochine et celle des Français de Guinée et d'Afrique noire.

(2) L'article 4 de la Constitution stipule que « *les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Coll. de l'abbé Vignali aumôn. de l'Empereur à Sainte-Hélène.
S. 6. - Orfèvrerie anc. et moderne.
S. 13. - Objets d'art et d'ameublement 18e et 19e.
S. 15-16. - Tableaux anc. Art Déco. Meubles et sièges 18e.
S. 17. - Tabix mod. Crist. Baccarat.

EXPOSITION

S. 2. - Livres des 17e, 18e et 19e, éditions originales.
S. 8. - Meubles et objets d'art 17e et 18e. Tapisseries et tableaux 17e et 18e. Tapis d'Orient. Collect. ordres chevalerie.

COLLOQUES

CONSTITUTION ET RÉGIONALISATION

Constitution, régionalisation : deux thèmes d'études et de débats auxquels les circonstances donnent une actualité et un intérêt nouveaux. Constitution : celle de la Ve République va avoir l'année prochaine vingt ans. Comment a-t-elle évolué, faut-il la transformer, a-t-elle contrarié ou favorisé les changements intervenus dans la société française ? C'est ce que se sont demandés les participants au colloque organisé récemment par la revue Pouvoirs.

Quant à la régionalisation qui connaît en France un temps d'arrêt, ne peut-elle, ne doit-elle pas être relancée en s'inspirant des expériences étrangères ? Précisément un colloque franco-britannique vient d'apporter, sur les institutions locales anglaises, des éléments de réflexion et de comparaison utiles et intéressants.

«Pouvoirs» : vingt ans de Ve République

La Constitution de 1958 approche de ses vingt ans. On va donc obtenir le deuxième prix de longévité, derrière la IIIe République. Excellente occasion de s'interroger sur les interprétations d'un régime certes stable, mais incertain. La revue *Pouvoirs* (1) a donc organisé un colloque sur ce thème avec l'université de Paris-I.

La Ve République a innové dès sa naissance, rompant, par exemple, avec la tradition républicaine née dans la lutte contre l'Empire. « *Un régime qui dure et un régime qui innove doit correspondre à quelque nécessité, plus qu'à un accident perpétué par les habitudes* », précise M. Pierre Avril. M. Jean Charlot explique la durée par le consensus qui s'est établi sur l'élection du président de la République par le peuple. La Ve a su répondre à une crise de légitimité et le système est devenu irréversible. A ceci près que M. Jean-Pierre Chaudet, présentant la République giscardienne, insiste sur la nécessité de continuer l'évolution amorcée, selon lui, depuis 1974 et d'instaurer un régime présidentiel. « *Tous les actes de Valéry Giscard d'Estaing vont dans ce sens.* » M. Maurice Duverger reste très sceptique quant à la réalisation de cette prophétie. « *Le jour n'est pas venu où vous trouverez une majorité de parlementaires pour voter une révision de la Constitution leur ôtant le droit de renverser le gouvernement...* »

Le fait majoritaire

La Ve République sera irréversible ou précaire selon que le fait majoritaire durera. C'est ce que souligne M. Alain Lancelot en précisant que « *si le président de la République ne va pas tous les jours au charbon, cela ne veut pas dire qu'il ne fait pas marcher la chaudière* ». M. Léo Hamon soutient cependant à son tour que le pouvoir présidentiel s'est affaibli et l'explique ainsi : « *Depuis 1974, le président ne dispose que d'une très faible majorité (51 %) et n'appartient pas à la majorité de la majorité (le R.P.R.). Pour supprimer ce deuxième obstacle, c'est-à-dire dissoudre l'Assemblée, il aurait fallu que le premier n'existât point, que le chef de l'Etat ait été élu par une majorité très large...* »

L'évocation de ces rapports de forces politiques offre l'occasion de quelques confidences. M. François Luchaire, professeur à Paris-I et vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, avoue : « *J'appartiens à une toute petite formation qui est aujourd'hui une des plus sollicitées de France.* »

Les perspectives de la gauche n'ont pas été directement évoquées par les rapporteurs de l'après-midi. MM. André Demichel et Jean-Claude Colliard ont refusé de polémiquer. Revenant à l'interprétation du régime, M. Demichel estime que la Ve République opérait la traduction constitutionnelle du capitalisme monopoliste d'Etat, mais avec certains décalages dus à l'autonomie du constitutionnel, à la tradition juridique française et aux contradictions du gaullisme. M. Pierre Dabezies, gaulliste d'opposition, ne pouvait que s'enthousiasmer en entendant un juriste communiste reconnaître des traces de la tradition jacobine chez le général de Gaulle. Quant à la Ve République, sa pérennité semble garantie lorsque M. Demichel admet qu'elle pourrait servir de cadre à une politique nouvelle et qu'il n'est pas nécessaire de changer la Constitution pour opérer des transformations qualitatives décisives. M. Jean-Claude Colliard démontre juridiquement que la Constitution est à ce point obscure qu'on pourrait affirmer qu'elle n'existe plus. Le fait, dit-il, reçoit une étrange confirmation dans le fait que la gauche accepte la Ve République bien davantage que la société actuelle.

Régime et société

L'hiatus entre régime et société domine la dernière séance du colloque. M. Alfred Grosser relève plusieurs permanences indépendantes de la cinquième : les exploitants agricoles représentent 20 % de la population active en 1964 ; 7,6 % dix ans plus tard, mais la coupure n'a aucun rapport avec 1958. Même chose pour les logements, les résidences secondaires, les automobiles... Et, pis encore, même chose pour la culture politique. L'étrange combinaison de la référence révolutionnaire avec un conservatisme dans la pratique subsiste sous la Ve. Pierre Viansson-Ponté tempéra ces constantes en mettant à nu la méthode française de traitement du changement social. « *Les problèmes sans solution, les situations sans issue s'accumulent, d'abord niés, puis discutés mais refusés, enfin pris en considération mais non en charge faute de le pouvoir plutôt que de le vouloir. C'est le blocage. Un coup de force machiné d'en haut ou un mouvement venu des profondeurs jette bas le régime impuissant et incapable.* » Et les permanences reprendront alors toute leur vigueur, stimulées par un personnel dirigeant inchangé. M. Francis de Baecque explicite cette liaison entre le régime et la société en rappelant que la Ve accentua l'unité du personnel dirigeant. L'ENA ne fut opérationnelle qu'avec la Ve, parce que les énarques étaient enfin produits, et que le régime les accueillait. Il n'en maîtrise pas les changements pour autant. P. Viansson-Ponté rappela que les gouvernants avalisent d'autant mieux les réformes qu'elles portent sur le secondaire et le spectaculaire. Cette fascination devant la contestation est d'ailleurs assez récente : entre 1958 et aujourd'hui, mai 1968 s'est glissé. Cette crise a prouvé que le régime produit encore des effets. Les participants s'accordèrent pour admettre que la IVe aurait désamorcé l'explosion par le renversement du gouvernement. Sous la Ve, l'Etat vacille parce que Cohn-Bendit chahute un doyen.

Lorsque l'Etat se remet, il n'en devient pas pour autant le moteur du changement. « *Les hommes politiques ne peuvent être que les spectateurs un peu tristes de l'inévitable* », selon l'expression de M. Bernard Lacroix. La société évolue malgré le régime, indépendamment de lui. M. Jean-Claude Colliard peut alors souligner que le colloque s'achève en détruisant son objet : « *Après avoir établi qu'il n'existe pas de Constitution, nous démontrons qu'il n'y a pas de régime.* » Reste la société qui n'acceptera certainement pas qu'un paradoxe d'intellectuels devienne une réalité.

(1) Les principaux moments de ce colloque seront relatés en février 1978 dans le numéro que *Pouvoirs* consacrera au vingtième anniversaire de la Ve République. (PUF, service des périodiques, 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005.)

COLLECTIVITÉS LOCALES A L'ANGLAISE : Quand les citoyens disent "non" au Parlement

De notre envoyée spéciale

Talloires. — De Saxons en Normands, de paroisses en bourgs pourris et de comtés en « conurbations », les collectivités locales britanniques ont connu une suite de bouleversements dont les grandes querelles sur la « régionalisation » en France ne donnent qu'une faible idée. Comment comparer le fonctionnement, les avantages et les inconvénients des communes, des départements et des régions, avec ceux des districts, des comtés et des zones métropolitaines ? Tel était l'ambitieux propos d'un colloque qui a réuni à Talloires (Haute-Savoie), sous l'égide du Conseil franco-britannique (1), élus et hauts fonctionnaires des deux côtés de la Manche.

La dernière grande réforme locale au Royaume-Uni date de 1974. C'est la plus importante depuis celle qui a supprimé les bourgs pourris à la fin du siècle dernier. Avant 1974, il y avait par exemple en Angleterre et au Pays de Galles environ mille huit cents autorités locales ; il y en a aujourd'hui un peu plus de cent vingt. Le royaume est désormais divisé en comtés, districts et en six zones métropolitaines, plus celle du Grand Londres qui administre sept millions trois cent mille habitants.

En gros, les comtés ont juridiction sur la police, les transports, le corps des sapeurs-pompiers, les routes, les services sociaux et l'enseignement. Les districts sur le logement, l'urbanisme, l'enlèvement des ordures ménagères, etc.

Les relations — financières et techniques — avec le gouvernement central ont trait surtout à l'enseignement, aux services sociaux et à l'environnement. Mais, a précisé la délégation britannique, il n'existe pas, pour les attributions de fonds, de « normes » comme en France. Par exemple, en matière de constructions scolaires, les services de l'enseignement n'adressent pas de « directives », tout juste des « circulaires » qui donnent des « conseils ».

Contrairement à ce qui se passe encore trop souvent en France, les subventions gouvernementales aux collectivités locales se font en bloc. Aux responsables, ensuite, de répartir ces fonds.

En 1976, les subventions aux collectivités locales britanniques ont atteint 12 milliards de livres, a indiqué M. Caulcott, secrétaire général de l'association des autorités métropolitaines, soit le tiers des dépenses de l'Etat et quelque 10 % du produit national brut. Selon M. Yves Milhoud, ancien président du Conseil de Paris, c'est à peu près ce que les collectivités locales françaises ont obtenu. Au Royaume-Uni, le tiers de ces dépenses ont été couvertes par des impôts locaux, en majeure partie par la taxe sur la propriété.

Pas de cumul

Mais la plus grande différence entre édiles français et britanniques est celle-ci : les seconds ne cumulent jamais les mandats. Traditionnellement, un élu local ne saurait être député, encore moins ministre.

En revanche, le pouvoir des associations de citoyens a paru nettement plus déterminant de l'autre côté de la Manche que sur le continent. Deux exemples ont été cités : celui du Parlement de Westminster, qui a dû renoncer à faire reconstruire une de ses ailes dans un style qui déplaisait aux Londoniens, et, toujours à Londres, celui du tunnel routier dont le projet a été abandonné parce que, s'il avait l'agrément de dizaines de milliers d'automobilistes banlieusards, il soulevait les protestations d'une centaine de riverains.

Est-ce à dire que les sujets de la reine Elizabeth ont toujours raison contre l'autorité centrale ? Ce serait trop beau, surtout en matière financière, ont admis les délégués britanniques, qui ont cité mélancoliquement un vieux dicton : « A gentleman in Whitehall knows best » (2).

NICOLE BERNHEIM.

(1) 11 bis, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. 500-94-98.
(2) *Un gentleman de Whitehall* [le Parlement] *sait tout.*

Le Monde société et culture

POINT DE VUE

LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le dualisme consolidé

par EDMOND VANDERMEERSCH (*)

POUR prémunir l'enseignement catholique contre la menace d'une nationalisation « sur un coin de table », l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement a fait voter à la sauvette par l'Assemblée nationale, à la fin de la session de printemps, une proposition de loi relative « à la liberté de l'enseignement » élaborée par M. Guy Guermeur, député (R.P.R.). Ce texte est soumis aux sénateurs ce mardi 25 octobre. Les amis de M. Guermeur, profitant de *la conjoncture favorable* — tout ce qui gêne l'union de la gauche est bon pour la majorité, — sont allés au-delà de la simple défense de la liberté d'enseignement. Pour garantir le « caractère propre » des établissements sous contrat, c'est-à-dire essentiellement le caractère catholique des 95 % d'écoles sous contrat, ils donnent aux autorités privées les moyens juridiques et financiers d'organiser un enseignement indépendant et parallèle à l'enseignement public.

D'une part, la « loi Guermeur » institue une série d'automatismes destinés à assurer aux établissements et aux enseignants privés des conditions financières et statutaires rigoureusement équivalentes à celles des établissements et des enseignants du public. C'était bien là l'esprit de la loi Debré. Mais celle-ci avait prévu que l'égalité des *situations s'opérerait* par une assimilation progressive des conditions de fonctionnement des deux enseignements. Une telle assimilation s'est avérée totalement irréaliste. Par exemple, les frais de fonctionnement matériel des établissements publics sont systématiquement sous-évalués au profit des investissements immobiliers nouveaux qui sont électoralement bien plus payants. En outre, la gestion des établissements publics est tellement différente de celle d'un patrimoine privé que la comparaison comptable perd tout son sens. Le Comité national de conciliation ne s'y était pas trompé.

La *loi* Guermeur, en se référant aux critères de dépenses plutôt qu'aux conditions de fonctionnement des établissements publics tend à rétablir une procédure réaliste dans *l'évaluation* de la subvention forfaitaire des contrats d'association. Elle fait un pas de plus, et considérable, en offrant à ces établissements des subventions pour les constructions et les aménagements nécessités par la réforme de l'enseignement. La loi Debré avait exclu toute subvention privé ; M. Guermeur était même allé jusqu'à proposer que ces subventions ne soient jamais inférieures à 80 % de la dépense...

∴

Pour les maîtres, la loi Guermeur confirme le parallélisme de service, de *carrière* et de retraite entre les enseignants fonctionnaires et les maîtres contractuels : à qualification et ancienneté égales, rémunération et avantages égaux. Dans ce domaine aussi, elle innove radicalement en instituant, de fait, un corps d'enseignants privés de statut contractuel, dont *la* formation et la carrière seront commandées par le respect du « caractère propre ».

A l'inverse, la loi Debré, avait prévu que l'unité de statut du corps enseignant serait le test et le signe de la collaboration des deux enseignements. Dans les établissements sous contrat, ou bien les maîtres optaient pour les avantages de carrière et de solde de l'enseignement public, et alors ils demandaient leur intégration dans la fonction publique tout en *étant maintenus* dans *une classe* sous contrat. Ou bien ils conservaient le statut très peu enviable des agents contractuels, c'est-à-dire des maîtres auxiliaires. Sur ce point, l'échec de la loi Debré est flagrant. Cet échec s'explique.

L'enseignement catholique a été, dès le début, persuadé que tout fonctionnaire, quelle que soient ses origines, serait un cheval de Troie de la laïcité militante ou, pour le moins, l'exécutant des directives académiques plus que de celles des autorités ecclésiastiques, et donc absolument imperméable à tout ce qui fait le « caractère propre ». La Fédération de l'éducation nationale et le S.G.E.N.-C.F.D.T., de leur côté, avaient *a priori* exclu comme « traîtres » les fonctionnaires qui accepteraient une nomination dans les établissements sous contrat. Quant à l'administration, la grande pénurie d'enseignants des années 60 la conduisait avant tout à rameuter vers les postes vacants des établissements publics tous les enseignants disponibles, fussent-ils des maîtres du privé, fraîchement titularisés dans leur établissement d'origine en application des contrats d'association. Ni *la méfiance ni la concurrence* de cette période n'ont encore été vraiment effacées.

∴

Financement sensiblement amélioré, formation et maintien de l'emploi soumis au respect du « caractère propre » et non plus à celui de la liberté de conscience, la loi Guermeur vide la loi Debré de toute la dynamique qui préparait l'intégration progressive des deux enseignements. De cette évolution regrettable, le monde enseignant *public porte* la responsabilité autant que les ultras de l'enseignement catholique. Dès 1960, ceux-ci avaient dénoncé les dangers d'une loi qu'ils n'ont jamais acceptée qu'à contre cœur. Les autres avaient purement et simplement boycotté tout ce qui favorisait un rapprochement.

Qu'adviendra-t-il, après la loi Guermeur, de l'enseignement catholique ? Un développement sensible de ses effectifs est peu probable. Ils suivent, avec un peu de retard, l'évolution de l'enseignement public (1). Les conditions financières n'ont jamais modifié de façon significative le comportement des familles. La loi va conforter le mouvement d'unification et de contrôle interne qui n'a cessé de se développer depuis 1960 pour prémunir les écoles du venin *d'assimilation contenu* dans les contrats. L'enjeu est le maintien du fameux « caractère propre », entendez le caractère catholique, de l'école, « *sinon, les parents ne lui confieraient plus leurs enfants ; les évêques n'auraient pas les mêmes raisons de lui accorder confiance* » (déclaration épiscopale de Lourdes, 1969).

« *Plutôt que d'un programme ou d'une théorie commune et uniforme, c'est de consensus qu'il convient de parler* », écrivent les secrétaires généraux de l'enseignement catholique à propos de ce caractère propre. Ils ajoutent : « *Ce consensus laisse place au pluralisme* (2) » jusqu'où ? Certainement pas jusqu'à permettre à des membres de l'enseignement catholique de militer pour la nationalisation, fût-elle négociée. Syndicaliste C.F.D.T. et C.G.T. des écoles *catholiques en font* la dure expérience. Tout comme les parents d'élèves assez imprudents pour se présenter sur les listes municipales de l'union de la gauche.

∴

Depuis sept ans, les signes de raidissement et de *centralisation* se sont multipliés, y compris dans le domaine pédagogique. Le « mal français » sévit là où l'influence latine et catholique est plus vive. Les exigences administratives favorisent cette centralisation : *une certaine* doctrine la justifie. Le document romain publié le 7 juillet affirme sans ambages (3) : « *Le personnel de l'enseignement catholique est tenu de respecter cette mission* [des écoles catholiques] *et d'y apporter sa coopération active sous la direction des organisateurs responsables.* » Pour la Curie romaine, cette soumission va de soi, puisque le personnel « *s'est engagé librement* ».

C'est donc à un renforcement de l'autorité et de l'unité interne que conduit l'évolution de l'enseignement *catholique*. La loi Guermeur a été préparée par ses dirigeants nationaux sans concertation préalable, semble-t-il, avec les syndicats d'enseignants dont le sort était en cause.

On ne s'étonne pas qu'elle offre aux autorités catholiques deux atouts considérables : des *moyens financiers* égaux à ceux de l'éducation nationale pour la formation séparée des maîtres privés et le contrôle de leur emploi ultérieur, tout cela au nom du « caractère propre ». Et comme ce caractère propre est un consensus, une pratique, bien plus qu'une règle ou un droit, les organisateurs responsables y auront la part belle. Les autorités académiques ne pourront qu'entériner leurs décisions. Ultime conséquence de la laïcité des pouvoirs publics qui interdit, à ceux-ci, de s'immiscer dans les affaires intérieures d'une église. N'est-ce pas au cardinal-archevêque de Rennes que le préfet de région a demandé de lui indiquer la localité où devait être implanté le C.E.S. *privé* dont le conseil régional avait décidé de subventionner la construction ? (4).

Pour défendre le pluralisme dans l'enseignement, c'est, en réalité, un dualisme scolaire irréversible qu'institue la loi Guermeur, au risque d'enfermer les deux systèmes dans la *médiocrité. La concurrence entre* deux systèmes dominants n'a jamais engendré le progrès, mais seulement le *partage* des marchés. Le pluralisme, c'est autre chose. Je sais bien que la plupart des familles françaises *qui usent*, alternativement, de l'un et l'autre enseignements s'accommode*ront de cette situation qui leur assure* une liberté limitée mais meilleure que le monopole. Je doute qu'il en soit de même pour les enseignants, même pour ceux des écoles catholiques, bien plus dépendants des instances confessionnelles. Quel progrès de l'éducation peut-on espérer qui ne soit pas négocié avec ceux dont tout dépend à l'école, les enseignants ?

(*) Ancien secrétaire général adjoint de l'Enseignement catholique.

(1) *Le Monde* du 8 juin 1977.

(2) *L'Enseignement catholique face à l'avenir*, p. 32.

(3) Voir *la Documentation catholique* du 21 août 1977.

(4) *Le Monde du 26 septembre.*

LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉDUCATION POUR 1978

Le SNES réclame des «créations massives de postes»

En prévision de la discussion à l'Assemblée nationale, le jeudi 27 octobre, du projet de budget de l'éducation pour 1978, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a diffusé parmi ses adhérents des cartes postales exigeant « *l'inscription au budget des moyens de la rentrée. 1978* ». Chaque enseignant est invité à adresser ses revendications particulières — laissées en blanc — aux autorités chargées de ce budget (les rapporteurs parlementaires, le ministre de l'éducation, le député et le sénateur locaux).

Selon les dirigeants du syndicat, le projet de budget 1978 oit être revu afin que soient décidées des « *créations massives de postes* ». Le SNES souligne que dix-sept mille maîtres auxiliaires remplissent les conditions pour être titularisés sur des postes d'adjoints d'enseignement, alors qu'il n'est prévu que « *neuf cents à mille titularisations* ». Il note également que, sur un total de 84 644 professeurs certifiés, 144 seulement ont accédé au corps des agrégés par promotion interne à la rentrée 1977.

Le SNES estime, d'autre part, que sur un total de quatre mille collèges, environ cinq cents sont « *totalement saturés, faute de locaux* ». Il demande, dans un premier temps, la création de deux cent cinquante collèges nouveaux, et, dans un deuxième temps, la construction de trois cents établissements pour accueillir « *les 270 000 jeunes qui ne sont pas scolarisés jusqu'à seize ans* ».

Quant aux moyens d'action, le SNES regrette qu'il n'ait pas pu y avoir d'accord avant la rentrée avec le Syndicat national des instituteurs (SNI), la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.-Cornec), ainsi qu'avec la C.G.T. et la C.F.D.T. « *Nous ne tenons pas à mener des actions isolées*, a expliqué M. Gérard Alaphilippe, *le secrétaire général* adjoint. *Si la FEN propose une action commune et que cette action débouche sur un mouvement national de grande ampleur, nous sommes prêts à la grève.* »

En attendant ces négociations d'état-major, le SNES vient de réaliser un film de 16 millimètres en couleur d'une durée de quarante minutes, destiné à présenter le dossier de l'enseignement secondaire.

● *Grève scolaire à Landerneau.* — Plusieurs centaines d'élèves du lycée et du collège de Landerneau (Finistère) ont défilé dans les rues de la ville samedi 22 octobre pour réclamer la construction d'un nouvel établissement de neuf cents places et d'une section d'éducation spécialisée de quatre-vingt-seize places. Les enseignants et les parents d'élèves demandent depuis douze ans de nouveaux locaux. Le C.E.G., construit en 1964 pour accueillir six cents élèves, devenu C.E.S., en reçoit aujourd'hui sept cent cinquante. Des cours ont dû être ouverts au lycée, qui se trouve à 800 mètres, obligeant élèves et professeurs à de perpétuelles navettes.

ÉDUCATION

Grèves et manifestations ont marqué le début de l'année scolaire aux Antilles

Grèves et manifestations des enseignants guadeloupéens et martiniquais les 15 et 16 septembre, sanctions contre un directeur d'école, grève à nouveau en Guadeloupe fin septembre, nouvelles manifestations en Martinique le 12 octobre : l'année scolaire a mal commencé aux Antilles.

Le recteur des Antilles-Guyane, *M. François Doumenge, un homme* rond d'aspect mais carré de caractère, ne *s'émeut pas outre mesure* des manifestations en cours : n'y a-t-il pas chaque année, au printemps, la grève des coupeurs de cannes, ensuite celle du bâtiment — qui affecte donc les constructions scolaires, — puis, à la rentrée, *celle des enseignants*, provoquée notamment par les retards *de construction* scolaire ?

Pourtant, la situation scolaire *aux Antilles-Guyane n'est pas* bonne. La courbe de scolarisation à son apogée (10 500 élèves en sixième cette année en Guadeloupe et autant en Martinique, alors qu'il n'y a plus eu, l'an dernier, que 8 000 naissances dans la première de ces îles et 5 500 dans la seconde) ; le régime des *congés administratifs, qui met* en vacances les enseignants quatre *mois tous les deux ans ou six* mois tous les trois ans, et oblige à recourir à de nombreux remplaçants ; enfin des équipements techniques réduits. Voilà au moins trois causes de perturbation ; il faut ajouter que l'organisation de cette académie était encore, selon M. Doumenge, de type colonial *il y a trois ans : c'est seulement* depuis 1974 que le recteur réside *sur place. Jusqu'en 1973, l'ensei*gnement dans les trois départements relevait du recteur de Bordeaux.

Les *syndicats d'enseignants* dénoncent aujourd'hui le retard pris dans la construction des écoles maternelles. Le recteur en rejette la responsabilité sur les communes, qui *« ont traînaillé pour trouver les terrains »* alors que les crédits dégagés par l'administration sont disponibles. Retard également pour les collèges et les lycées. Le recteur reconnaît l'in*suffisance de l'équipement en* lycées d'enseignement professionnel (ex-collèges d'enseignement technique), tout en soulignant que la capacité d'accueil a augmenté cette année de 18 % en Martinique et de 15,5 % en Guadeloupe pour l'enseignement technique.

La construction de six « noyaux de collège » à la Guadeloupe devrait offrir les 11 000 places manquantes dans le second degré. *Ces deux cent seize classes,* « anticycloniques et antisismiques », expédiées de la *métropole* par conteneurs après l'épisode *de la Soufrière, étaient en place* au mois de mars dernier. Mais ce ne sont justement que des « noyaux ». Les branchements d'eau et d'électricité ne sont pas réalisés. Là encore, le recteur rejette la responsabilité sur les municipalités, *citant l'exemple de* Sainte-Rose, où, les élus locaux ayant fait diligence, l'établissement fonctionne depuis septembre. Il n'empêche qu'il manque aussi, remarquent les responsables du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) les locaux administratifs, *les salles spécialisées (laboratoires* et ateliers) et les logements de *fonction pour le personnel.*

Les maîtres auxiliaires, dont le *réemploi était* l'une des revendications des grévistes les 15 et 16 septembre, ont tous retrouvé un poste à la Guadeloupe et à la Martinique. A la Guadeloupe, le recteur déclare même manquer de quatre-vingts enseignants dans plusieurs spécialités. *Cependant*, les affectations ne se sont *pas faites sans mal*, parce que, selon les syndicats, le recteur ignore les « groupes de travail paritaires » mi en place avant son arrivée.

« Des privilégiés »

Sur ces terres où passèrent trois siècles d'esclavagisme, les manifestations d'autorité sont durement ressenties. Aussi les questions de personnes se mêlent-elles aux problèmes matériels. La personnalité du recteur joue un grand rôle. Quand M. Doumenge a décidé, il y a quelques semaines, *de publier dans la presse locale* le traitement des enseignants, *« pour montrer que ce sont des privilégiés »*, ceux-ci ont répliqué en publiant les revenus du recteur. Quand il a suspendu M. Cayrol, directeur de l'école du Gros-Morne, à la Martinique, qui avait poussé le zèle, dans la grève, jusqu'à *fermer l'école en emportant* la clé, puis quand il lui a infligé un *blâme, l'agitation* des enseignants s'en est trouvée relancée. *Les dirigeants nationaux du Syn*dicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) affirment avoir reçu, au terme de leur visite au premier ministre, le 11 octobre, l'assurance que le blâme de M. Cayrol serait effacé. Il n'en faudra pas moins pour abaisser la température *sociale. Les responsables mé*tropolitains des syndicats d'enseignants *pensent qu'il restera* encore aux autorités académiques des Antilles-Guyane à pratiquer la concertation.

CHARLES VIAL.

JUSTICE

Le meurtre d'un ressortissant tunisien devant les assises des Hauts-de-Seine

« Certains ont pu parler de crime raciste... »

Philippe Rocher comparaissait, lundi 24 octobre à Nanterre, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine. Il est accusé d'avoir volontairement tué d'un coup de carabine, le *16 mars 1975*, à Vanves, Mohamed Rassaa. A ses côtés, dans le box, Bernard Lamarre, accusé de complicité de cet homicide volontaire pour avoir fourni quelques minutes avant le meurtre l'arme du crime à Philippe Rocher. Quatre hommes — Claude Rocher, frère de Philippe, Yves Meyrieux, *Jean-Pierre Maigne* et Christian Roussel — auraient dû se trouver à leurs côtés, amenés devant la même *juridiction* par le *délit* connexe de non-intervention en vue d'empêcher la commission d'un *crime. Les deux derniers ne se* sont pas présentés devant le tribunal, qui a décidé *de disjoindre leur cause et de surseoir* à leur jugement.

Crime raciste ou banale querelle de voisinage qui *finit* mal ? Voilà, au fond, la seule question qui *se pose*, deux ans *et* demi après les faits, avec la même acuité qu'à leur lendemain (*le Monde* du 29 avril 1975). Le seul fait qu'elle se pose a tracassé le président, M. Xavier Raingeard de la Biétière : *« Certains ont pu parler un moment de crime raciste. Vous vous en défendez ? »*, a-t-il demandé avec quelque inquiétude à Philippe Rocher. L'accusé l'a rassuré : *« Je m'en défends... Le racisme... Je ne pense pas... »*

Certains y pensent encore. Deux des frères de la victime, qui se sont constitués *partie civile*, sont venus, l'un de Tunisie, l'autre d'Allemagne, sans volonté de vengeance, mais pour que les causes profondes de la mort de leur frère soient exposées et pour que cela serve à *« tous les autres »*.

Le racisme fut-il la trame du drame banal aux acteurs très ordinaires du dimanche 16 mars 1975 ? Les bribes de biographie *que leur a arrachées avec bien*veillance le président n'en ont rien dit au cours de cette première audience.

Jean-Pierre Maigne habite au deuxième étage du 74 de la rue Jean-Jaurès, à Vanves. Ses voisins du dessous sont trois Tunisiens : Mohamed Rassaa, son cousin *Hédi* et *Mohamed* Ben Salah Toumi. Travailleurs, sans *histoire, appréciés des voisins.* Jean-Pierre Maigne, que sa femme vient d'abandonner, mène joyeuse et bruyante vie avec ses amis, rencontres de hasard ou de bistrot avec qui il boit et fait du vacarme souvent tard dans la nuit.

Pour en avoir fait la remarque à leur voisin, pour avoir averti, à plusieurs reprises, la police qui *ne constate rien d'anormal*, les locataires du premier ne s'attirent que des qualificatifs peu amènes *(« Sales Arabes, ordures, enculés », « Bougnoules, rentrez chez vous »)* et un redoublement du charivari.

Le 16 mars, deux des Tunisiens échappent, par la fuite, à une menace de la troupe rencontrée à l'entrée de l'immeuble : *« Les voilà, c'est le moment d'y aller. » Retour vers 22 heures d'un après-*midi passé au café, la « bande à *Maigne » trouve les trois Tuni*siens devant leur porte. Mohamed Rassaa *est* armé d'un pied de chaise de 42 centimètres. A-t-il menacé Jean-Pierre Maigne et ses amis ? Prétend-il simplement interdire à ces derniers de suivre *leur compagnon chez lui ?*

« Tu sais bien que tu vas mourir ce soir », lui aurait alors dit Philippe Rocher, qui nie avoir tenu ces propos. Peut-être que les 149 centigrammes d'alcool qu'il avait dans chaque litre de sang ce soir-là l'ont-ils excité à faire cette remarque ? Le temps d'aller chercher à quelques centaines de mètres, chez Bernard Lamarre, une carabine 22 *long rifle*, de la charger, de l'armer et de revenir, *et c'est chose faite.* Frappé d'une cartouche, Mohamed Rassaa s'écroule. Il meurt peu après.

Le clavier de la banalité

On s'est penché, lundi, sur tout ce qui a précédé et suivi les faits. Le président s'est efforcé d'esquisser une analyse de la « bande à Maigne ». Philippe Rocher (trente-deux ans) : une *enfance* chaotique ; instabilité et impulsivité ; *douze métiers, treize* misères ; deux vols ; des séjours en centre d'observation, puis en hôpital psychiatrique ; un conte de fées avorté (le mariage impossible avec une jeune fille riche), trente à quarante canettes de bière par jour quand l'occasion se présentait. Son frère Claude, de quatre ans son cadet : trois condamnations pour vol ou désertion ; paumé *(« trois jours à droite, huit jours à gauche »)*. Bernard Lamarre : pas d'autre particularité que d'être le doyen d'âge de l'équipe (quarante-quatre ans). Pour le reste, une vie *sentimen*tale et professionnelle *compliquée et instable. Même chose*, aux variantes près, pour les autres : le clavier de la banalité n'a que peu de touches.

Mais tout le monde peut s'amender. M. Raingeard de la Biétière aura eu le mérite de ne négliger aucune occasion d'apercevoir les signes favorables. Philippe Rocher a changé. Il travaille dur pour obtenir une place de comptable à *la sortie. Son professeur à Fleury-*Mérogis est venu dire que c'est un *bon élève* qui a de la volonté et fait des progrès. Bernard Lamarre, remis en liberté après un an de détention, travaille. Sa femme travaille : *« On s'en sort »*. Même chose pour les autres : l'arc de l'honnêteté n'a pas trente-six cordes.

Voilà pour le passé et l'avenir. Mais le cœur des faits, les soixante secondes de minute fatale ? C'est *seulement en les examinant au* cours de l'audience de mardi que *la cour verra si le vilain mot est* ou non de saison, s'il faut écrire : « racisme », et, si oui, en lettres capitales ou en minuscules.

MICHEL KAJMAN.

Le démantèlement d'un réseau d'espionnage

L'une des personnes arrêtées, M. Georges Beaufils était un responsable de la Résistance

Le caractère laconique du *communiqué* officiel annonçant, le 18 octobre, l'arrestation par la D.S.T. de cinq personnes accusées d'espionnage au profit d'« une puissance étrangère » (*le Monde* des 19 et 21 octobre) était-il dû à la personnalité et à la qualité de l'un des inculpés ? La direction de la surveillance *du territoire (D.S.T.)* et la *Cour* de sûreté de l'Etat fournissent *rarement des précisions* sur ce genre d'enquête. Mais il apparaît aujourd'hui que l'identité de l'une des personnes incarcérées a peut-être justifié une plus grande réserve. Elle pourrait donner un éclairage particulier à cette affaire. En effet, *M. Georges* Beaufils, soixante-cinq ans, détenu depuis le 17 *octobre* à la prison de Fresnes, était en France *durant* l'occupation l'un des premiers responsables communistes de la Résistance.

Les membres du réseau d'espionnage démantelé sont accusés d'avoir, depuis 1965-1966, transmis des *« informations militaires et techniques de natures diverses »*. Le communiqué du procureur général de la *Cour de sûreté* de l'État soulignait le rôle du *« chef de réseau »*, sans indiquer s'il s'agissait de M. Beaufils ou de l'un des trois autres inculpés. D'autre part, le communiqué ne précisait pas quelle puissance étrangère était impliquée, bien que tout laisse penser qu'il s'agit de l'Union soviétique

[M. Georges Beaufils, qui portait sous l'occupation les pseudonymes de « Joseph », « colonel Drumont » et « Latour », fut parmi les premiers *membres* du parti communiste à organiser la résistance armée. Adjoint de Charles Tillon, chef national des Francs-Tireurs et *Partisans* (F.T.P.) et membre du comité militaire national du mouvement, il fut chargé des relations extérieures. A ce titre, il fut en contact avec Rémy, en mai 1942, pour *obtenir des ser*vices français de Londres des armes et des fonds.

Les F.T.P. les reçurent effectivement quelques mois plus tard, bien que *la position des F.T.P.* — action immédiate et « ponctuelle » — présentée par « Joseph » fut l'objet de vives critiques. Ce fut encore « Joseph » qui, au nom de Charles Tillon, signa en décembre 1943 avec les représentants de l'Armée secrète (A.S.) l'accord créant les Forces françaises de l'intérieur (*F.F.I.*). En 1944, le colonel Beaufils fut nommé inspecteur régional des F.T.P. de Bretagne.]

Faits et jugements

Police : vers un syndicat autonome unique ?

Réunis vendredi 21 octobre, les représentants des organisations *membres* de l'intersyndicale de la police nationale (Fédération autonome du syndicat de police, Syndicat national autonome des policiers en civil et Syndicat des *commissaires* de police et des hauts fonctionnaires de la police *nationale) ont décidé* de créer un groupe de travail *« chargé de faire des propositions pour une évolution unitaire des structures de l'intersyndicale »*. *« Cette première démarche,* déclarent-ils dans un communiqué, *à terme, pourrait préfigurer la mise en place d'une fédération générale des syndicats de police. »*

Voilà plusieurs années qu'un effort de rapprochement entre les syndicats autonomes des divers corps de la police a été *entrepris*, se matérialisant dans un premier *temps par la création* d'une intersyndicale au sein de laquelle *chaque composante* garde sa spécificité et son indépendance. La constitution d'une fédération unique conduirait à grouper sous une même bannière plus de soixante-cinq mille des cent sept mille policiers français.

La méprise de Charenton aux assises de Paris.

Cinq malfaiteurs, MM. Kamal Tadjine, Thierry Pallard, Gilbert Rogelet, Mossadeque Sadaoui et Mohamed Makouf, ont comparu, lundi 24 octobre, *devant la cour* d'assises de Paris pour répondre d'une banale agression qui s'est finalement soldée par la mort *d'un commerçant*, M. Elie Mellah, et celle d'un inspecteur de police, M. Jacques Pottier. Le 23 juillet 1975, à Charenton (Val-de-Marne), M. Elie Mellah est attaqué et mortellement blessé de plusieurs balles de pistolet par deux motocyclistes qui lui dérobent sa sacoche contenant 10 000 francs.

Les deux malfaiteurs prennent la fuite en direction de la rue de Valmy, où les attendent trois complices à bord d'une voiture. Des policiers de la 4e brigade territoriale qui surveillaient ces hommes s'apprêtent à intervenir quand d'autres policiers de la brigade de recherches et d'intervention, dite « brigade antigang », qui avaient été alertés, tirent. L'inspecteur Jacques Pottier, âgé de vingt-cinq ans, sera tué de plusieurs balles de revolver (*le Monde* des 25 et 27 juillet 1975).

● *Suicide à la prison de la Santé.* — Un détenu âgé de vingt-cinq ans, M. Albert Sarrazin, s'est *donné* la mort à la prison de la Santé, à Paris, dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 octobre au moyen de barbituriques. Incarcéré le 22 mars 1976 et condamné pour plusieurs petits délits, M. Sarrazin était libérable le 18 janvier 1979.

SPORTS

ÉQUITATION

Un concours international de dressage trop confidentiel

Du 20 au 23 octobre, le polo de Bagatelle a été le théâtre d'un concours international de dressage avec la participation de vedettes, notamment la cavalière helvétique Christine Stueckelberger, médaille d'or aux Jeux olympiques de Montréal, et le docteur Reiner Klimke, médaille d'or par équipe, sous les couleurs de la République fédérale d'Allemagne.

Qui citer parmi les Français ? Si les talents sont voisins en mérite, aucun ne sort du lot, hélas ! aucune n'enchante. Toutefois l'équitation académique possède des « seconds couteaux » fort honnêtes, qui firent dans la plaine de Bagatelle ce qu'on attendait d'eux. Un travail propre mais sans éclat comme sans surprise, compte non tenu d'une certaine ruade, qui avait beaucoup fait jaser les puristes. Sourions et passons.

Les trois premiers jours, malgré le beau temps, les écuyers ont évolué dans les marais plutôt frisquets de la solitude. Assistance clairsemée, bravos rares. On souffrait pour les étrangers, accoutumés chez eux à caracoler devant des tribunes combles. Heureusement, dimanche 23 octobre, le public, par sa densité et son enthousiasme, avait oublié l'atmosphère de chapelle des jours précédents.

Une suggestion à retenir pour l'avenir, puisque nous sont annoncées de nouvelles manifestations du même style. Ne pourrait-on pas, avant l'ouverture des débats, distribuer une petite notice à l'attention du spectateur moyen afin de l'aider à comprendre comment, pour ne citer que ces deux exemples, s'obtient le changement de pied au galop, comment s'exécute le « passage », cet air d'école incomparable où le cheval livre la totalité de ses forces impulsives, non seulement dans les allures vives mais encore dans les pas les plus retenus.

Il n'y aurait pas, semble-t-il, meilleure initiation aux élégances et aux subtilités d'un art qui, pour le commun des mortels et à défaut d'information, demeure profondément hermétique et à la longue profondément monotone.

ROLAND MERLIN.

MOTOCYCLISME

LES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS EN CONCURRENCE AVEC LE BOL D'OR

Les Vingt-Quatre Heures motocyclistes du Mans, nouvelle épreuve organisée le 22 avril 1978 par l'Automobile-Club de l'Ouest (A.C.O.), pourraient être ouvertes aux machines de séries et aux prototypes.

L'A.C.O., sans doute, se doit d'innover par rapport à l'épreuve populaire du Bol d'or, qui se déroulait, depuis 1971, sur le circuit Bugatti du Mans. L'une des conséquences de cette concurrence sera, très certainement, d'amener *les organisateurs* du Bol d'or à transférer soit sur le circuit de Nogaro, soit sur celui du Castelet, leur propre épreuve d'endurance, qui se prolonge, elle aussi, pendant vingt-quatre heures.

SOCIÉTÉ

La lutte contre la toxicomanie

Mme PELLETIER ESTIME QUE « LA PRISON REPRÉSENTE UN RAPPEL A LA RÉALITÉ »

Mme Monique Pelletier, chargée *au mois de juin*, par le *président* de la République, d'une mission d'études sur les problèmes de la toxicomanie, dont les conclusions doivent être rendues avant le 31 décembre prochain, en est toujours au *« stade de la réflexion et de la recherche »*.

Dans une interview, accordée au *Matin* du 25 octobre, elle affirme : *« Il ne faut pas isoler le problème de la drogue de celui de l'adolescence ni séparer les drogués des autres adolescents. »* Plus loin, convenant qu'elle n'est pas hostile à la prison pour les héroïnomanes, *Mme Pelletier* ajoute : *« La prison représente un rappel à la réalité. Mais les peines de prison ne doivent pas être longues. Il faut que ceux qui utilisent des drogues sachent qu'ils sont passibles d'une sanction sociale. »*

AMENDE POUR UN MALENTENDU

La dixième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, lundi 24 octobre, sur le cas de M. Abdoulaye M'Bow, l'universitaire sénégalais poursuivi pour outrage à agents, violence et rebellion, après un incident survenu le *20 décembre* 1974 dans la cour de la gare de Lyon (*le Monde* du 20 octobre). Les thèses respectives des gardiens de la paix et du prévenu étant radicalement contraires, le tribunal s'est *néanmoins* estimé en mesure de *« reconstituer les faits tels qu'ils se sont déroulés »*.

Ces faits, à son avis, furent provoqués par des malentendus : *« Le prévenu se voit interdire par le gardien de la paix de service de monter dans un taxi parce qu'il n'aurait pas régulièrement emprunté la file d'attente. »* Or, ajoute le jugement : *« (...) M'Bow soutient, quant à lui, qu'il est dans son droit, étant accompagné de jeunes enfants. »* Ce qui est curieux dans ce récit des juges *c'est* que ni le prévenu ni les policiers n'ont allégué qu'un tel débat sur la priorité se soit établi entre eux...

Quoi qu'il en soit, M'Bow a été condamné à une amende de 1 000 F qui ne sera pas inscrite à son casier judiciaire en raison des circonstances atténuantes tirées de l'existence du malentendu qui fut à l'origine de l'incident. En réparation des blessures d'un des gardiens, le prévenu devra verser 4 711, 26 F.

DÉFENSE

Syndicalistes aux armées

Les vertus de la formation permanente...

De notre correspondant

Saint-Malo. — Chaque année, pendant neuf mois, l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.) organise une session de réflexion ouverte aux cadres de l'armée, aux fonctionnaires et aux *professions* du secteur privé. Depuis septembre, soixante-quinze stagiaires *s'in*forment, ainsi, des réalités de l'armée d'aujourd'hui : la dissuasion, les rapports de l'économie et de la défense, etc.

Parmi eux, trois syndicalistes, venus récemment visiter, à Saint-Malo, la 9e division d'infanterie de marine. M. Henri *Berry*, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs *de l'Etat (ouvriers des* arsenaux et usines d'armement), membre de la commission exécutive de la C.G.T., refuse de voir dans sa participation à l'I.H.E.D.N. *la* moindre contradiction. « Il est vrai, précise-t-il, que la C.G.T. milite *activement* pour la paix et le désarmement, mais elle est hostile au pacifisme bêlant dont les travailleurs font les frais. Une organisation syndicale *sérieuse* se doit de connaître tous les problèmes de défense. »

M. Didier Revillon, secrétaire du syndicat national F.O. des œuvres sociales de l'E.D.F., approuve et insiste sur la qualité des rapports entre civils et militaires au cours de cette session. « Les cadres de l'armée que j'ai rencontrés ici, assure-t-il, sont des gens intelligents, beaucoup plus brillants que je ne le croyais. Ils font preuve de beaucoup de compréhension et *d'objectivité.* »

M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), définit sa participation à la session de l'I.H.E.D.N. en ces termes : *« Nous voulons recueillir suffisamment de précisions pour dénoncer la monopolisation dont les jeunes sont victimes, tant à propos du nucléaire que du service militaire. Les slogans qu'ils entendent sont affligeants et les manuels scolaires n'abordent pas ces problèmes. Nous leur apporterons des informations objectives. »*

***MM. Berry et Revillon* ne cachent pas que leur participation a aussi pour but d'informer les cadres militaires de ce que pensent les « forces vives de la nation ». « Les militaires ne dissimulent pas leur besoin *d'avoir des informations différentes*, de confronter divers points de vue, assure M. Berry. La C.G.T. fait l'objet de beaucoup de questions. »**

La formation permanente emprunte parfois des chemins inattendus...

ANDRÉ MEURY.

L'objet qui..

Vous dit combien coûte, seconde après seconde, un coup de téléphone à l'étranger.

Convertit la pression de vos pneus en onces par pouce carré quand vous voyagez en Angleterre.

Vous signale qu'il est temps de mettre des pièces dans le parcmètre.

Vous donne le taux de change du yen, du florin ou de l'escudo.

Vérifie que le percepteur ne vous réclame pas plus que son dû.

Mesure la portée d'un flash électronique.

Vous avertit qu'il est temps de partir pour l'aéroport.

Vous avertit qu'il est vraiment grand temps de partir pour l'aéroport.

Vous dit quel pourcentage de votre revenu se perd en contraventions.

Vous dit combien de litres aux cent vous consommez pendant un voyage au Portugal.

Compte les calories de votre régime.

Peut comparer la rentabilité d'une cave de Bordeaux et d'un Bon du Trésor.

Calcule le prix au kilo d'un pot d'Orange Marmelade de seize onces.

Vous dit ce que vaudra votre salaire dans un an, au train où va l'inflation.

Vous rappelle qu'il ne reste plus que 8 jours avant votre anniversaire de mariage.

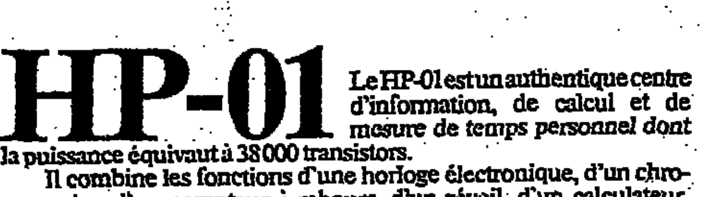
Compare la célérité de votre sprint derrière l'autobus avec celle de Valéri Borzov.

Calcule l'accroissement de votre tension quand vous bluffez au poker.

Vous dit à quelle heure la marée sera haute à Saint-Malo le 9 juillet 1984.

Calcule le nombre de milles que votre yacht pourra parcourir sans refaire le plein.

..et qui en plus, vous donne l'heure.



Le HP-01 est un authentique centre d'information, de calcul et de mesure de temps personnel dont la puissance équivaut à 38000 transistors.

Il combine les fonctions d'une horloge électronique, d'un chronographe, d'un compteur à rebours, d'un réveil, d'un calculateur, d'un calendrier de deux cents ans et d'une mémoire permanente. Toutes ses fonctions sont interactives.

D'une très belle ligne, en acier ou plaqué or, vous le porterez au poignet comme une montre. Vous pouvez le questionner n'importe où, n'importe quand. En outre, il est d'une très grande précision.

Le HP-01 est produit par Hewlett-Packard, un des plus grands constructeurs mondiaux d'instruments électroniques de technologie avancée. Il réalise l'union électronique des fonctions temps et calcul. Et Hewlett-Packard a une expérience unique dans ces deux domaines. Ainsi ses horloges atomiques sont utilisées comme standard officiel de temps sur les cinq continents. Ses calculateurs de poche sont appréciés par des millions d'utilisateurs, astronautes américains, conquérants de l'Everest ou lauréats du Prix Nobel.

Nos horlogers bijoutiers agréés seront fiers de vous faire la *démonstration des surprenantes possibilités du HP-01.*

Grenoble : Gabriel Gay - **Monte-Carlo** : *Balanche* - **Montpellier** : *Michelon* - **Nice** : *Auguste Bonet* - **Paris** : Aldebert, Comptoir de St-Cloud, Leroy
Strasbourg : Longinus Schmitt.
(Liste valable au 15 octobre. Pour connaître la liste complète des horlogers bijoutiers agréés, contactez Hewlett-Packard France.)



France : B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78.25

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République de Corée a offert une réception le lundi 24 octobre, à l'occasion de la venue en France du Ballet national de Corée et de sa présentation à la presse.

Naissances

— Herbert et Muriel Malsi, Fabien et Olivia, ont la joie d'annoncer la naissance de

Delphine,
le 20 octobre 1977.

— M. Didier Paturle, Mme, née Françoise Cremont, et Isabelle sont heureux d'annoncer la naissance de

Aude,
le 18 octobre 1977.
Abidjan, B.P. 4004.

Mariages

— M. et Mme Max Cointreau,
M. et Mme Henri Buchon,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Anne et Alain,
qui a eu lieu dans l'intimité, le 20 octobre 1977, à Gensac-la-Pallue, 16130 Segonzac.

— Irène Valachs
et François Savignon
sont heureux de faire part de leur mariage, le 22 octobre 1977.
73, rue Saint-Nicolas,
78600 Maisons-Laffitte.

Décès

GEORGES HEUYER

Nous apprenons le décès, survenu le 23 octobre à Paris, du

Professeur Georges Heuyer

membre de l'Académie nationale de médecine.

[Né le 30 janvier 1884 à Pacy-sur-Eure (Eure), le professeur Georges Heuyer a été l'un des promoteurs, en France, de la psychiatrie infantile. Après des études au lycée d'Evreux et à la faculté de médecine de Paris, il est médecin des hôpitaux de Paris et médecin-chef de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police. Il est également, jusqu'en 1957, professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Paris.

Le professeur Heuyer a publié de nombreux ouvrages de psychiatrie et notamment : « Troubles mentaux-Etudes criminologiques » (1968), « la Délinquance juvénile » (1969), « Psychoses collectives et suicides collectifs » (1973).]

— On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Georges HEUYER,
membre de l'Académie de médecine,
survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 23 octobre 1977.

Un dernier hommage lui sera rendu à son domicile, 1, avenue Emile-Deschanel, 75007 Paris, le mercredi 26 octobre, de 9 heures à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale, selon la volonté du défunt.

Ni fleurs ni couronnes.

De la part des familles Heuyer, Sonier de la Boissière, Romand-Heuyer, Romand, Cordier, Neudin, Klein et de Mlle Lucie Labayrade.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Kneppert,
M. et Mme Michel Kneppert et Elisabeth,
Mlle Béatrice Kneppert,
MM. Eric et Bertrand Kneppert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 octobre 1977 à l'âge de soixante-douze ans, de

M. René KNEPPERT,
pilote,
pionnier des Vieilles Tiges,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de réserve de l'armée de l'air,
muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, le jeudi 27 octobre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
25 bis, rue du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Marc Lalique,
Mme Marie-Claude Lalique,
Mme Suzanne Lalique,
Mlle Jacqueline Michaut,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc LALIQUE,
survenu le 20 octobre 1977, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Wingen-sur-Moder et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 24 octobre 1977.

11, rue Royale, 75008 Paris.

— Les membres du conseil d'administration de la Cristallerie Lalique ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Marc LALIQUE,
survenu le 20 octobre 1977, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Wingen-sur-Moder et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 24 octobre 1977.

11, rue Royale, 75008 Paris.

— L'ensemble du personnel de la Cristallerie Lalique a la tristesse de faire part du décès de

M. Marc LALIQUE,
survenu le 20 octobre 1977 dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Wingen-sur-Moder et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 24 octobre 1977.

11, rue Royale, 75008 Paris.

— Mme Yves Le Duc,
Mme Jean Le Duc,
M. et Mme Patrice Léger et leurs enfants,
M. et Mme Francis Lecat,
Sœur Françoise Le Duc,
M. et Mme Jean-Marc Herbin et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Yves LE DUC,
le 18 octobre 1977, dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 octobre dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, villa Victor-Hugo, 75116 Paris.
1, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.
9, rue du Général-de-Gaulle,
94480 Ablon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Madeleine LEYLAVERGNE,
le 23 juillet 1977, à l'âge de cinquante-six ans, des suites d'une longue maladie à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris.

De la part de :
Mme Louis Leylavergne, sa mère,
Mme Pierre Cahuzac, sa sœur,
M. et Mme Jean-Marie, ses enfants,
Marc et Anne Tamara, ses petits-enfants.

— M. et Mme Daniel Cohen et leurs enfants,
M. et Mme Robert Sebbag et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Loubaton et leurs enfants,
M. et Mme Samuel Loubaton,
M. le rabbin et Mme Salomon Malka et leurs enfants,
M. et Mme Salomon Benadiba,
Et les familles Loubaton, Mergui, Attias, Tolédano et Banoun,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, frère et parent,

M. Amram LOUBATON,
survenu le 15 octobre 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.

Meknès, Paris, Israël.

— M. et Mme Maurice Cuvellier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Mantran et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice MANTRAN,
survenu le 21 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Moussac (Gard), le 24 octobre 1977.

Moussac, 30190 Saint-Chaptes.
Chantepierre, Le Tholonet,
13100 Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Eugène MATHIEU,
née Louise Philippe,
rappelée à Dieu munie des sacrements de l'Eglise, le 24 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse, le jeudi 27 octobre 1977, à 8 h. 30.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Allevard (Isère), le vendredi 28 octobre 1977, à 14 h. 30.

De la part de :
M. et Mme Henri Mathieu,
M. et Mme Henri Renard,
ses enfants,
Emmanuel et Marie-Elisabeth Mathieu,
Philippe, Jean-François et Nicolas Renard,
ses petits-enfants,
Sœur Marie-Philippe de Jésus, Orante de l'Assomption, sa sœur,
Mlle Présenta Fernandez-Garcia,
Et toute la famille.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
87, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Branko MILJUS (MILIOUCH),
ancien député
à l'Assemblée nationale yougoslave,
ancien ministre.

De la part de :
Ses frères, Milan et Bogdan,
De sa sœur Nada,
De sa belle-sœur Dusica,
De son beau-frère le docteur Veselin Samardzic.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

20, rue Le-Sueur, 75116 Paris.
« Le Monde » du 25 octobre.

— Son Excellence l'ambassadeur de la République du Zaïre Bokonga Ekanga Botombele a la grande tristesse d'informer tous les amis du Zaïre du décès, survenu le 22 octobre 1977, de

Mama MOBUTU,
épouse du président de la République.

Un service religieux sera célébré à Paris à sa mémoire, le jeudi 27 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris (8e).

Un registre de signatures est ouvert dans les locaux de l'ambassade, 32, cours Albert-Ier, Paris (8e), de ce jour au jeudi 27 octobre inclus.

La colonie zaïroise est informée qu'une veillée funèbre est organisée à l'ambassade le mardi 25 octobre pour des obsèques, de 17 heures à 20 heures.

— M. et Mme Lucien Nataf et leurs enfants,
M. et Mme André Nataf et leurs enfants,
Les familles Bonan, Bismuth, Coscas, Dana, Scemama,
Ses amies,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère

Nina Simone NATAF.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

99, rue de la Faisanderie.

— M. Nicolas Dinischiotu, son époux,
M. et Mme Pascal Schnakenbourg et leurs enfants,
Mme Claudia Miller et sa fille, ses enfants et petits-enfants,
La famille Peillon,
Mme Marthe Longin et Mlle Denise Thomas, ses collaboratrices dévouées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcelle
PEILLON-DINISCHIOTU,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le vendredi 21 octobre 1977.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le mardi 25 octobre, en l'église Saint-François-Xavier et au cimetière de Ville-d'Avray.

52 bis, rue Vaneau, 75007 Paris.

— Mme Naphtaly Toby,
Le docteur et Mme Sylvain Asseraf et leur fille,
M. et Mme Georges Toby et leur fils,
Mlle Eliane Toby,
M. et Mme Sydney Toby et leurs enfants,
Le docteur et Mme Didier Nebot et leurs enfants,
M. Phineas Toby, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Simone Toby,
M. et Mme Ernest Corcos, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Naphtaly TOBY,
leur époux, père, grand-père, parent et allié, survenu à Paris le 23 octobre 1977.

Ses obsèques auront lieu mardi 25 octobre au cimetière du Montparnasse, à 16 h. 15 (entrée : 5, rue Emile-Richard).

40, rue Spontini, 75016 Paris.

Remerciements

— Mme Jean Barbey,
M. Jean-Denys Barbey,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean BARBEY,
expriment leur profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Danielle Braun-Adam et toute sa famille, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées *lors du décès de*

Henri BRAUN-ADAM,
prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Michel Rosiner,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Michel ROSINER,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire du rappel à Dieu de

Liliette LOUSTE,
née Loir de Montès,
sera dite le vendredi 4 novembre, à 11 heures, à l'église Saint-François-de-Sales, sur Brémontier.

Pour le dixième anniversaire du décès de

M. Kostia VLASTO,
une messe sera célébrée à la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, le vendredi 28 octobre, à 18 h. 30.

Communications diverses

— L'exposition destinée à rappeler, pour son cinquantenaire, l'exploit de Charles Lindbergh s'est enrichie, à l'hôtel Ambassador — où descendit le célèbre aviateur, — de nouvelles pièces... plus modernes. Dans le hall, non loin de la maquette du « Spirit of Saint-Louis », figure maintenant un moteur de Mirage-III et une galerie de diapositives représentant des réacteurs de la SNECMA.

Visites et conférences

MERCREDI 26 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 14, rue de Suresnes, Mme Chapuis : « Proust et la musique ».

15 h., façade, portail central, Mme Garnier-Ahlberg : « Le symbolisme de la sculpture à Notre-Dame ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., 6, pl. des Vosges, Mme Zujovic : « Le musée Victor-Hugo ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Mai[illegible] ».

[illegible] Mme Saint-Girons : « Hôtels Chanac de Pompadour et de Beauharnais » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 109, rue Saint-Martin : « Autour du Centre Georges-Pompidou » (Evocation du vieux Paris).

14 h. 45, pavillon Denon, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XV » (Pour les jeunes).

14 h., entrée de l'exposition, Grand Palais : « Courbet » (Paris et son histoire).

15 h., 101, rue de Charonne : « La Grande Loge féminine » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 18 h. et 20 h., 18, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

17 h., I.N.E.S., 9, rue Michelet, M. Victor Bugarov : « Les soulèvements populaires à Moscou dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ».

18 h. 30, tour Olivier-de-Serres, 78, rue Olivier-de-Serres, Mme A.-M. Margaine : « L'Egypte. Sur les traces du dieu Amon » (Civilisations du monde) (projections).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Paul Arnold : « Musique et religions » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Mme Victorine Hefting : « Introduction à l'œuvre de Jan Toorop ».

20 h. 45, 27, rue de l'Annonciation, M. le rabbin John Rayner : « Qu'est-ce que le judaïsme libéral ? » (Mouvement juif libéral de France).

21 h., Maison de la Radio, auditorium 105, MM. Jean Cassou et Edgar Morin : « Créer » (Dialogues).

PRESSE

L'avenir de « Normandie-Nouvelles »

M. Roger Mayer, directeur, de Rouen-Normandie-Nouvelles *et du* Havre libre, *nous écrit à la suite de l'information parue (*le Monde *du 21 octobre) au sujet des difficultés que connaît ce quotidien rouennais :*

J'ai effectivement réuni le 12 octobre — et non le 19 comme vous l'indiquez — les représentants des organisations de gauche et des syndicats de Rouen pour leur faire part des difficultés qui menacent l'avenir de *Normandie-Nouvelles*. A l'issue d'un long débat, ces représentants ont décidé de se réunir entre eux, sans la présence d'aucun membre du journal mandaté, afin de rédiger une proclamation dont le texte devait être soumis par la suite à mon approbation. Cette prise de position devait servir de point de départ à une vaste campagne d'abonnements dans la région rouennaise.

Il se trouve que vous avez publié cette « motion » avant même que ses rédacteurs m'en aient soumis la teneur. A l'heure actuelle, jeudi 20 octobre, je n'en ai encore aucune communication officielle. Je puis donc affirmer que j'en désapprouve à la fois l'esprit et la forme, pour les raisons suivantes :

1) Je n'ai jamais attaqué, et je n'attaquerai jamais, un confrère pour me procurer des lecteurs. J'en avais d'ailleurs averti les participants au débat, en leur précisant que le pluralisme de la presse ne repose pas sur cette méthode ;

2) J'ai toujours écouté avec la plus grande attention les critiques, mêmes politiques, qui me sont faites. Mais je n'ai jamais accepté, et n'accepterai jamais, qu'une structure, fût-elle « informelle », puisse faire pression sur moi quant au contenu du journal ;

3) Il est exact que le parti *communiste* a lancé une campagne d'affiches pour promouvoir *Normandie-Nouvelles*. Il l'a fait non pas lors du lancement du titre, mais bien plus tard, et sans mon accord : je me trouvais à cette époque éloigné de Rouen et en convalescence à la suite de mon hospitalisation au Havre.

D'autre part, je vous précise que *Normandie-Nouvelles*, tout comme *Havre libre*, est actuellement imprimé sur une rotative appartenant à *Havre libre*, rotative qui tire également le journal *Havre-Presse*...

LA REVUE « CHAMP SOCIAL » MENACÉE DE DISPARITION

La revue *Champ social*, fondée en 1973 par un groupe de travailleurs sociaux pour « *dénoncer le travail social au service du capital* », est sur le point de disparaître. L'augmentation du prix du papier, les frais de secrétariat, la désaffection des collaborateurs bénévoles expliquent le déséquilibre financier de la revue, qui, depuis plus de quatre ans, s'adresse aux assistantes sociales, aux éducateurs spécialisés, aux animateurs socio-culturels, en mettant l'accent sur des thèmes nettement orientés : les relations entre les assistants et les assistés, les travailleurs sociaux et la police, sécurité et insécurité des Français, etc.

Pour renflouer la caisse, l'équipe de *Champ social* avait organisé un gala de soutien le vendredi [illegible] octobre à Paris. La manifestation n'a pas remporté le succès espéré et la recette ne suffira pas à éponger le déficit.

« Le travail social et la femme », « Les travailleurs sociaux et la loi d'orientation sur les handicapés » ont été les deux thèmes débattus au cours du gala, entre deux chansons. Ils pourraient figurer au sommaire du *Champ social* rénové, si la revue trouve d'ici là des moyens d'existence.

★ Champ social, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

● *L'Association internationale Futuribles* a décidé de primer chaque année les meilleurs livres à caractère prospectif. Les livres seront sélectionnés, quelque soit leur genre (scientifique, journalistique, utopique), leur objet (spécifique ou global) et leur cible (enfants ou adultes), en fonction de leur apport à une meilleure compréhension du monde contemporain et de ses avenirs possibles.

La sélection sera effectuée par un jury international qui se réunira durant la seconde quinzaine de novembre au Centre international d'Arc-et-Senans, sous la présidence de M. Bertrand de Jouvenel. Les lauréats recevront chacun un prix de 2 000 F et une médaille frappée spécialement à leur intention. La date limite de candidature est fixée au 31 octobre 1977 pour les livres édités en français depuis le 1er septembre 1976. Pour tous renseignements, s'adresser à : l'Association internationale Futuribles, 10, rue Cernuschi, 75017 Paris. Tél. : 924-54-79 et 766-59-46.

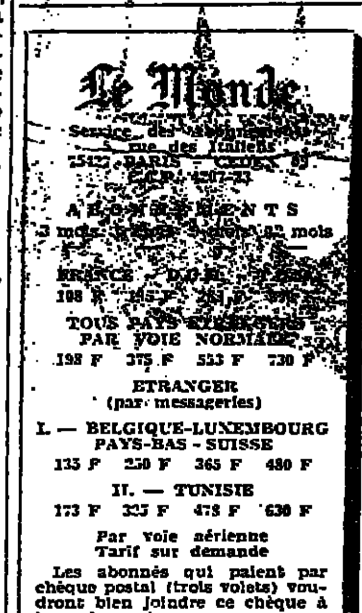
A l'UNESCO

UN GROUPE DE RÉFLEXION PRÉPARE UNE DÉCLARATION SUR L'UTILISATION DES MOYENS DE GRANDE INFORMATION

Un groupe de réflexion, réuni sur l'initiative de M. Bernard Blin, président du comité information de la commission française de l'UNESCO, a commencé l'étude d'un projet de déclaration sur l'utilisation des moyens de grande information dans l'intérêt de la paix et contre le racisme.

Contribuant à définir la position de la France sur cette question, qui doit être débattue à la prochaine conférence générale de l'UNESCO, ce groupe de réflexion comprend notamment :

MM. Alexandre Parodi, ambassadeur de France ; Jean d'Arcy, membre du haut conseil de l'audiovisuel ; Francis Balle, directeur de l'Institut français de presse ; Claude Bellanger, président de la F.I.E.J. ; Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal *le Monde* ; Jean-Louis Crémieux-Brilhac, directeur de la Documentation française ; J[illegible] Ormesson, secrétaire général du conseil international de la philosophie et des sciences humaines ; [illegible] Paraf, président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, et Henri Pigeat, directeur général adjoint de l'A.F.P.


Le Monde
Service des abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois [illegible] 12 mois

FRANCE - D.O.M. - [illegible]
198 F [illegible] [illegible] [illegible]

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
198 F 375 F 553 F 730 F

ETRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
135 F 250 F 365 F 480 F

II. — TUNISIE
173 F 325 F 478 F 630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

Jouer. Boire.

Manger. Dormir.

Le Club, c'est une découverte. Celle des choses simples qui retrouvent toute leur vérité. Manger. Marcher. Jouer. Rêver. Rire... Celle des activités que vous pouvez pratiquer librement. Le tennis... La voile...
Le Club, c'est une découverte. Celle des choses simples qui sont redevenus eux-mêmes. Des gens qui ont réappris à aimer les choses simples. Manger. Marcher. Jouer. Rêver. Rire.
La plongée... La poterie... La découverte enfin des gens qui sont redevenus eux-mêmes. Des gens qui ont réappris à aimer les choses simples. Manger. Marcher. Jouer. Rêver. Rire.

90 Champs-Elysées et place de la Bourse 75083 Paris, Cedex 02. Tél. : 266.52.52. En province, Havas-Voyages. 1000 Bruxelles, rue Ravenstein, 58. Genève, 28 Quai Général-Guisan.

Club Méditerranée.

Retrouvez les choses vraies de la vie.

NEOGRAVURE PARIS.

LETTRES

POINT DE VUE

Palestiniens du droit d'auteur

Le prix Beaumarchais est décerné, pour la première fois, le 26 octobre, à Armand Salacrou, Henri Sauguet et André Roussin pour l'ensemble de leur œuvre.

En 1777, Beaumarchais, qui ne se consolait pas d'être financièrement mis à l'écart du succès financier de ses pièces, conviait à dîner quelques amis auteurs dramatiques. Il jetait les bases de la Société des auteurs — qui célèbre son bicentenaire — et mettait au point un système de contrôle des billets vendus et de prélèvement d'un pourcentage sur les recettes : le droit d'auteur.

par ARMAND LANOUX (*)

LE droit d'auteur est généralement un mystère pour le public. Deux raisons à cela : c'est un taillis impénétrable ; le public pense que cela ne le concerne pas. Cette situation, que déplorait déjà Beaumarchais, s'est considérablement aggravée depuis la mise en service des moyens de communication cinématographiques, radiophoniques et télévisuels.

Or, parmi les auteurs, depuis le cinéma, il y a un nouveau venu, le réalisateur, qui donne sa marque personnelle à la succession des sons et des images que constitue le récit, le plus souvent conçu, lui, par un auteur littéraire. Si l'équilibre s'est établi entre réalisateur et auteur littéraire de cinéma, il n'en est pas de même à la télévision. C'est ainsi qu'on a pu lire dans *le Monde* cette remarque amère d'un réalisateur de télévision, M. Seban : « *Les sociétés traditionnelles (1) refusent de nous attribuer le titre d'auteur.* »

Qu'en est-il exactement ? Il faut remonter à 1957 pour bien comprendre la situaton de ces auteurs de type nouveau. Cette année-là, le Parlement discutait d'une nouvelle loi sur le droit d'auteur, une loi qui devait se substituer aux textes révolutionnaires de 1791.

Lorsqu'il s'est agi de définir ceux qui avaient la qualité d'auteur d'une œuvre *cinématographique*, le législateur pouvait, sans difficulté, codifier la jurisprudence. De nombreuses décisions judiciaires étaient en effet intervenues depuis la naissance du cinéma. Considérés à l'origine comme de simples techniciens, les réalisateurs de films étaient enfin consacrés comme des créateurs par des décisions de la Cour de cassation intervenues après que le cinéma *fut devenu parlant*. On remarquera qu'il aura fallu près de cinquante ans pour que les « metteurs en films » obtiennent la reconnaissance de leur qualité d'auteur.

M. Matthyssens, qui, pendant dix ans, a, au sein de la commission de la propriété intellectuelle, participé aux travaux préparatoires de la loi de 1957, a cité cet attendu : « Le réalisateur intervient au cœur même de l'œuvre cinématographique. Chargé de transformer en images le scénario, d'y adapter les dialogues, de veiller au rythme et à la succession des scènes comme au choix des prises de vues, il participe essentiellement à la création de l'œuvre cinématographique. » C'est ainsi, tout naturellement, que le législateur comprit en 1957 les réalisateurs de films parmi les auteurs.

Mais quand il fut question de l'œuvre audio-visuelle, le législateur n'avait pas de jurisprudence sur laquelle s'appuyer. Il se contenta donc de décider que la qualité d'auteur d'une œuvre radio-visuelle appartenait aux personnes qui assuraient la création intellectuelle de cette œuvre, et que certaines dispositions en matière de cinéma s'appliquerait à la télévision.

C'était assez flou et parmi ces dispositions ne figuraient pas celles concernant la qualité d'auteur. La R.T.F. avait dès lors beau jeu pour dire aux réalisateurs : vous êtes des techniciens ; vous n'êtes pas des créateurs. Contrairement à ce qu'affirment aujourd'hui certains réalisateurs de télévision, pendant dix ans, les sociétés d'auteurs ont lutté pour obtenir l'assimilation des réalisateurs de télévision aux réalisateurs de films, et elles y ont eu d'autant plus de mérite qu'elles étaient composées principalement d'auteurs littéraires. En 1967 enfin, leur lutte fut couronnée de succès. Disons qu'il aura fallu moins de temps que dans le domaine du cinéma... et qu'aucun procès n'aura été nécessaire.

Ce sont donc les auteurs littéraires qui ont obtenu cette consécration pour leurs confrères réalisateurs, et j'en témoigne personnellement pour en avoir été un des tout premiers partisans. Loin de refuser, comme l'écrit Seban, d'attribuer le titre d'auteur aux réalisateurs, nous avons défendu leur cause, et rappelé, à l'instar du cinéma, que le réalisateur coordonnait toutes les activités qui concourent à l'élaboration de l'œuvre télévisuelle.

Alors pourquoi l'agressivité actuelle des réalisateurs vis-à-vis des auteurs littéraires ? Pour une seule raison : une raison financière. Il n'était certes pas question que les droits des auteurs littéraires soient amputés des droits nouveaux reconnus aux réalisateurs. Les sociétés d'auteurs ont donc obtenu dans leurs négociations avec la R.T.F., puis l'O.R.T.F., un forfait spécial pour les réalisateurs. C'est dans le cadre de ce forfait que des droits leur ont été répartis. Ils estiment ce forfait insuffisant et c'est leur droit.

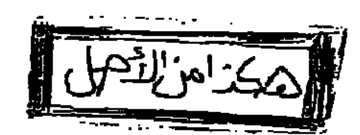
A la vérité, l'O.R.T.F. aurait depuis longtemps été d'accord pour considérer les réalisateurs comme des auteurs s'il n'en avait pas résulté pour lui l'obligation de verser un pourcentage complémentaire pour les réalisateurs, c'est-à-dire si les auteurs littéraires avaient accepté d'amputer leurs droits au profit des réalisateurs.

Le forfait des réalisateurs était faible en 1967. Il est quadruplé cette année. Il n'en reste pas moins une distorsion entre le montant des droits des auteurs littéraires et celui des réalisateurs. Nous sommes, disent ces derniers, « les Palestiniens du droit d'auteur ». Si la formule est aiguisée, elle n'est pas exacte. Pour que la comparaison soit valable (et sous toutes réserves sur le plan historique) il faudrait que les réalisateurs tiennent compte des droits qu'ils touchent directement des organismes de télévision sous forme de cachet, et dont ils ne parlent jamais volontiers. Certes, le réalisateur n'est pas qu'un auteur. Il est aussi un technicien qui a droit à des salaires pour la conduite de la réalisation. Mais tout ce qui concerne l'utilisation de la réalisation relève du droit d'auteur.

C'est dans la mesure où cette analyse de la rémunération du réalisateur *et de sa ventilation entre* création et technique sera faite exactement que se dissipera l'actuel malaise. Les réalisateurs ont tout naturellement leur place au sein de nos « sociétés traditionnelles », qui ne sont nullement de « vastes appareils bureaucratiques », mais des sociétés professionnelles au service des auteurs, de tous les auteurs, y compris les réalisateurs, administrées par eux et pour eux.

(1) Les sociétés traditionnelles sont la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.), la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), la Société des gens de lettres (S.G.D.L.).

(*) Membre de l'académie Goncourt, président de la commission de télévision de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les travaux du mathématicien soviétique Grigori Tchoudnovsky

De la logique à la théorie des nombres

par MICHEL WALDSCHMIDT (*)

Le jeune mathématicien soviétique Grigori Tchoudnovsky est arrivé à Paris le 20 septembre (« le Monde » des 20 et 22 septembre), invité conjointement par l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette, et par l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). De la logique à la théorie des nombres, ses travaux portent la marque d'un esprit très original. L'œuvre qu'il a déjà accomplie est d'autant plus remarquable qu'il est très jeune, puisqu'il est né en 1952, et qu'il travaille dans des conditions particulièrement difficiles.

PEU après sa dixième année, le jeune Gricha, qui voulait devenir astronome, tombe malade. Il souffre de myasthénie, terrible maladie qui va l'obliger à passer la plus grande partie de son temps au lit. Il doit abandonner toute activité physique. Alors il choisit les mathématiques comme dérivatif. Il s'attaque tout de suite à un problème très difficile concernant les groupes partiellement ordonnés. Sans succès. D'ailleurs, de nos jours, ce problème n'est toujours pas résolu. Alors il change de sujet, et il étudie, en logique, la théorie des modèles. Dès l'âge de quatorze ans, il obtient un résultat nouveau et intéressant sur les expressions infiniment longues. Ce résultat est publié aux comptes rendus de l'Académie des sciences de l'Union soviétique en 1966. L'année suivante, il résout un problème du logicien D. Scott (Oxford), et pose lui-même une question dont la réponse ne sera donnée qu'en 1974, par un mathématicien américain. Ainsi, à quinze ans, il est déjà un bon spécialiste des théories des modèles, des ensembles et des algorithmes.

Il demande alors la permission de transmettre un article de logique pour les comptes rendus d'un colloque qui se déroule aux Etats-Unis ; cette permission lui est refusée. La même année, en 1967, il réussit à communiquer, sans autorisation, un résumé de ses travaux à un congrès international sur la logique, la méthodologie et la philosophie de la science qui a lieu à Amsterdam. C'est le seul article de mathématique d'un Soviétique qui paraisse dans les actes de ce congrès, mais cela lui vaudra des représailles : dorénavant, il aura de grandes difficultés à publier ; d'autre part, aucune dérogation ne lui sera accordée pour ses études.

Depuis l'âge de douze ans, il ne va à l'école qu'à la fin de chaque période scolaire, pour pouvoir passer les examens. Le reste de l'année, il remet régulièrement ses devoirs, par correspondance. Malgré ses brillantes qualités intellectuelles, il devra accomplir une scolarité normale, et il ne lui sera pas permis d'entrer à l'université avant l'âge habituel de dix-sept ans. Ses travaux mathématiques se déroulent indépendamment de sa scolarité. En 1969, il publie un long article sur un problème de théorie des modèles dans la revue *Algèbre et logique* ; à cette époque, presque aucun résultat n'était connu dans cette direction.

L'étude des modèles non standards

Le 31 août 1969, alors qu'il n'a pas encore l'autorisation de l'université de Kiev de s'inscrire comme étudiant de première année, il reçoit une invitation de l'université de Moscou pour donner des cours aux étudiants de licence ! Finalement il est forcé de rester à Kiev et doit passer régulièrement tous les examens normaux. Mais simultanément il poursuit ses recherches en logique. C'est au début de 1970 qu'il obtient son résultat le plus remarquable dans ce domaine. Il répond à la question suivante : existe-t-il un algorithme effectif et général pour résoudre les équations algébriques en plusieurs variables en nombres entiers ? Autrement dit : existe-t-il un procédé universel qui permettrait de déterminer, quand P est un polynôme à coefficients entiers, les solutions de l'équation

$$P(x_1,\dots,x_n)=0$$

en nombres entiers

$$x_1,\dots,x_n\ ?$$

Ce problème était le dixième de la liste des vingt-trois problèmes que David Hilbert, dans un exposé à Paris en 1900, considérait comme les plus importants pour les mathématiques. La réponse à cette question est non, il n'existe pas d'algorithme général. Ce résultat, qui a été démontré en même temps et de manière indépendante par You V. Matiasevitch (Leningrad), a des conséquences intéressantes. Ainsi on en déduit l'existence d'un polynôme à plusieurs variables ayant la propriété remarquable suivante : quand les variables décrivent les nombres entiers, les valeurs positives de ce polynôme décrivent exactement l'ensemble des nombres premiers.

Grigori Tchoudnovsky résout aussi un problème de Maltsev, qui, en fait, est plus général que le dixième problème de Hilbert : il n'existe pas non plus d'algorithme général pour résoudre les équations du type

$$P(2^{x_1},3^{x_2},5^{x_3},\dots)=0$$

quand P est un polynôme à plusieurs variables.

Il s'intéresse aussi à la théorie des ensembles et à l'étude des modèles non standards. En 1972, il publie, avec son frère David, un article court, mais très intéressant, concernant un « problème de mesure ». Ce travail est le début d'une série, et les deux frères continuent aujourd'hui encore à étudier ce sujet.

C'est en 1973 que Grigori entreprend l'étude des nombres transcendants. Il serait trop long d'expliquer ici ses motivations, mais il suffit de dire qu'il existe des rapports profonds et très intéressant entre les méthodes transcendantes et les « problèmes diophantiens » tels que le dixième problème de Hilbert. Des travaux très importants venaient d'être faits par le mathématicien anglais Alan Baker (médaille Fields en 1970). Grigori Tchoudnovsky va apporter une contribution extrêmement importante à la théorie des nombres transcendants, et plus précisément à l'étude de l'indépendance algébrique. Avant de présenter cette contribution, il est bon de définir cette notion de nombre transcendant.

Les nombres transcendants

Les nombres complexes sont partagés en deux catégories : ceux que l'on peut définir par les seuls moyens de l'algèbre (additions, soustractions, multiplications, divisions, extractions de racines de polynômes), et que l'on appelle « algébriques », et les autres, qui dépassent (transcendent) les moyens de l'algèbre, et que l'on appelle « transcendants » ; pour les définir, il est nécessaire de faire appel aux moyens de l'analyse (passage à la limite, intégrales...).

Plus précisément un nombre x est dit algébrique s'il existe des entiers

$$a_0,\dots,a_n$$

qui ne sont pas tous nuls, tels que

$$a_0+a_1x+\dots+a_nx^n=0$$

Par exemple les nombres

$$\frac{3}{4},\ \sqrt[3]{2},\ i$$

et le nombre d'or

$$\frac{1+\sqrt{5}}{2}$$

sont algébriques : ils annulent les polynômes

$$4X-3,\ X^3-2,\ X^2+1 \quad\text{et}\quad X^2-X-1$$

respectivement.

Un nombre est dit transcendant s'il n'est pas algébrique. L'exemple le plus célèbre est le nombre π, dont la transcendance a été démontrée en 1882 par Lindemann ; ce résultat est important, car il entraîne l'impossibilité de la quadrature du cercle (les constructions « à la règle et au compas » dans le style des Grecs ne peuvent produire que des nombres algébriques, et encore, pas n'importe lesquels). La transcendance du nombre e, base des logarithmes népériens, avait été démontrée par Hermite en 1873.

Grigori Tchoudnovsky a trouvé de nouveaux nombres transcendants. En particulier il a résolu un problème célèbre et difficile lié à la fonction gamma d'Euler. Cette fonction

$$\Gamma(x)$$

vérifie

$$\Gamma(n+1)=n!=1\cdot2\dots(n-1)n$$

pour n entier positif, et

$$\Gamma(1/2)=\sqrt{\pi}$$

De la transcendance π on déduit celle de

$$\Gamma(1/2)$$

Mais on ne savait pas si

$$\Gamma(1/3),\ \Gamma(1/4)$$

étaient algébriques ou transcendants. En utilisant les fonctions elliptiques, Grigori Tchoudnovsky montre que ces deux nombres sont transcendants. Il va même beaucoup plus loin : si $P(X, Y)$ est un polynôme non nul en deux variables à coefficients entiers, alors

$$P(\pi,\Gamma(1/4))\neq0$$

Dans ces conditions, on dit que

$$\pi,\ \Gamma(1/4)$$

sont algébriquement indépendants. Il démontre de même que

$$\pi,\ \Gamma(1/3)$$

sont algébriquement indépendants.

Il y a très peu de méthodes pour démontrer l'indépendance algébrique de nombres transcendants. La première, créée par Lindemann et Weierstrass, et développée par Siegel et Sidlosvskii, a un champ d'application limité : elle ne concerne essentiellement que les nombres du type e^{α} avec α algébrique, ou bien les valeurs de fonctions de Bessel.

Une autre méthode, plus puissante, a été inventée par A.O. Gel'fond en 1949. A l'origine se trouve la solution, par A.O. Gel'fond et Th. Schneider, indépendamment et simultanément en 1934, du septième problème de Hilbert : démontrer la transcendance des nombres de la forme a^b quand a et b sont algébriques,

$$a\neq0,\ a\neq1$$

irrationnel : les nombres

$$2^{\sqrt{2}}\ \text{et}\ e^{\pi}$$

à cause de la relation d'Euler

$$e^{i\pi}=-1$$

sont de cette forme. Ce problème avait déjà été formulé, de manière différente, par Euler. Les démonstrations de Gel'fond et Schneider sont à la base de toute la théorie moderne des nombres transcendants. En 1949, Gel'fond arrive à démontrer l'indépendance algébrique de deux nombres, par exemple

$$2^{\sqrt[3]{2}},\ 2^{\sqrt[3]{4}}$$

Il doit pour cela introduire dans la méthode un grand nombre d'ingrédients nouveaux et très intéressants. Néanmoins, sa méthode est limitée à l'indépendance algébrique de deux nombres, et ne semblait pas pouvoir passer à la dimension supérieure.

Un travail colossal

Grigori Tchoudnovsky réussit à effectuer l'étape suivante en 1973 : il démontre l'indépendance algébrique de trois nombres. Pour cela, il doit compléter la méthode de Gel'fond par des arguments assez subtils. Mais sa démonstration, une fois encore, ne permet pas d'aller au-delà. Quand il annonce, l'année suivante, un résultat général concernant l'indépendance algébrique de n nombres, cela provoque dans les milieux spécialisés une certaine surprise, pour ne pas dire un peu de scepticisme. Mais quand il rend publique sa démonstration, on constate que, pour arriver à son résultat, il a dû effectuer un travail colossal et renouveler en grande partie la méthode. L'idée directrice de la démonstration est claire et originale, mais les difficultés techniques sont épouvantables. Il lui faut une centaine de pages de démonstrations ingénieuses pour en venir à bout.

Néanmoins les problèmes de la théorie des nombres transcendants ne sont pas tous résolus, loin de là, et il reste encore beaucoup de travail à faire. On ne sait toujours pas si le nombre

$$\Gamma(1/5)$$

par exemple, est transcendant. Un des problèmes les plus célèbres, qui n'est toujours pas résolu, est celui de l'indépendance algébrique des nombres e et π : on ne sait même pas démontrer que le nombre $e + \pi$ est irrationnel. Il existe une conjecture très générale, due à Schanuel, qui permettrait de résoudre tous les problèmes de transcendance qui se posent actuellement à propos de la fonction exponentielle : si

$$x_1,\dots,x_n$$

sont des nombres complexes linéairement indépendants sur les entiers (c'est-à-dire tels que

$$a_1x_1+\dots+a_nx_n\neq0$$

chaque fois que

$$a_1,\dots,a_n$$

sont des entiers non tous nuls), alors parmi les nombres

$$x_1,\dots,x_n,\ e^{x_1},\dots,e^{x_n}$$

il y en a au moins n qui sont algébriquement indépendants.

Les travaux de Tchoudnovsky représentent une étape très importante en direction de cette conjecture. Il a introduit récemment, dans les méthodes de transcendance, les outils très puissants de la géométrie algébrique et de la résolution des singularités ; aussi la conjecture de Schanuel ne paraît-elle plus aussi inaccessible qu'il y a seulement quatre ans.

Il ne s'agit là que d'une partie de l'œuvre de Grigori Tchoudnovsky ; il a de nombreux autres résultats, dont beaucoup ne sont pas encore publiés. Ainsi, en ce moment, en collaboration avec son frère David et avec N. Meiman (qui attend à Moscou son visa d'émigration pour Israël), il étudie certaines équations différentielles non linéaires liées à des phénomènes physiques.

La présence en France d'un mathématicien de cette classe présente un très grand intérêt, à la fois pour la communauté mathématique française, et pour lui, qui était assez isolé à Kiev ; il va pouvoir mener ici une vie scientifique normale.

(*) Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).

Les « bénédictins » de la sismologie

Un violent tremblement de terre devait secouer la Provence au mois de juin. C'est du moins le bruit qui avait couru dans la région au printemps dernier. Il n'en a rien été, ni en Provence ni sur la Côte d'Azur. Il ne convient pas d'en déduire que le Sud-Est de la France ne tremblera jamais.

En l'état actuel des connaissances, la prévision des tremblements de terre n'est presque jamais possible. Certes, des sismologues américains ont réussi, depuis quelques années, à prévoir deux ou trois petits séismes. Certes, les Chinois ont réussi à prévoir le tremblement de terre catastrophique survenu le 4 février *1975 dans la province du Liaoning.* Mais, bien que la région soit sous surveillance depuis plus d'un an, ils n'ont pas su prévoir le séisme qui a ravagé, le 28 juillet 1976, la région de Tangshan et qui a tué probablement sept cent cinquante mille personnes.

En France, pour des raisons de sécurité évidente, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), l'E.D.F. et le service central de sécurité des installations nucléaires doivent connaître, avec précision, les zones françaises qui présentent un risque sismique. Ils doivent aussi être en mesure d'évaluer l'« agression » sismique qui doit être prise en compte pour le calcul de résistance des ouvrages. Ils ont donc demandé au Bureau de recherches géologiques et *minières* (B.R.G.M.) de dresser la carte sismotectonique de la France dont la maquette doit être prête à la fin de 1978 et dont la responsabilité a été confiée à M. Christian Weber, du B.R.G.M.

Six domaines d'informations

Cette carte sera une synthèse des informations disponibles dans six domaines :

● SUR LES STRUCTURES PROFONDES. — Le socle peut, en effet, présenter des failles ou des fractures *pouvant « rejouer »* mais masquées par une épaisse couverture sédimentaire.

● SUR LES LINEAMENTS. — Ces accidents majeurs de la topographie qui ont été révélés par les photos prises par le satellite Erts (rebaptisé Landsat).

● SUR LA TECTONIQUE STRUCTURALE CLASSIQUE : c'est-à-dire sur l'âge et le type des phases de plissements et de fracturations antérieures aux « événements » alpins (vingt *millions* d'années).

● SUR LA NÉOTECTONIQUE : c'est-à-dire les plissements et fracturations survenus dans les vingt derniers millions d'années y compris les événements actuels. Ces derniers, *par exemple*, peuvent être détectés grâce aux mesures faites à différentes époques pour le réseau du nivellement de précision : en soixante-quinze ou quatre-vingts ans, on a repéré ainsi des différences d'« altitude » atteignant parfois près de *10 centimètres.*

● SUR LA SISMICITE HISTORIQUE. — Celle-ci s'efforce de retrouver les tremblements de terre antérieurs au début de notre siècle. Il existe, certes, des catalogues dont le meilleur, à ce jour, est celui qui *a été dressé par le professeur* Jean-Pierre Rothé, mais il faut les compléter et en vérifier certaines données.

● SUR LA SISMICITE INSTRUMENTALE. — Celle-ci s'est surtout *développée en France à partir de* 1962, lorsque le laboratoire de détection et de géophysique du C.E.A. a commencé à installer un réseau cohérent qui compte maintenant vingt-huit stations.

Mise en chantier en 1975, la *feuille de la carte sismotectonique* couvrant la Provence centrale et occidentale a été achevée en 1976. Elle a été l'occasion de mettre au *point les méthodes spécifiques* nécessaires, notamment dans le domaine de la sismicité historique. Une cinquantaine de personnes travaillent, à temps complet ou partiel, sous la direction de M. Jean Vogt (du B.R.G.M.), sur ce chapitre *particulier : parmi elles, des sismologues*, des géographes, des médiévistes, auxquels de très nombreux archivistes (1) ou bibliothécaires français et étrangers apportent une aide irremplaçable.

Tout est bon à ces « bénédictins *de la sismologie » du moment qu'il* s'agit de documents de première main. Mémoires, rapports, biographies, archives, journaux — l'index du *Times* de Londres, ininterrompu depuis près de deux siècles, est une mine inépuisable et unique, — *magazines illustrés. Chaque indice* est intéressant, surtout si on peut le recouper avec des informations issues d'autres sources.

Des documents tardifs avaient fait connaître, depuis longtemps, mais assez vaguement, qu'un violent séisme s'était produit en 1564 dans la région de Nice. Aucun renseignement précis datant de l'époque *de la catastrophe n'avait été trouvé.* La bibliothèque de l'Etat de Munich possède une petite publication de 1566, *Neue Zeitung*, dont le but était une *« véritable nouvelle du temps de sept villes qui, avec leurs populations et tout ce qu'elles contenaient dans les limites de la France, se sont effondrées et ont péri »*, et dont le texte mentionne les localités de Lantosque, Belvédère, Clans, Vintimille, Saorge, La Penne, La Bollène.

En 1727 et après 1734, M. le chevalier de Romieu, *« leur associé »*, envoie à *« Messieurs de l'Académie royale des belles-lettres à Marseille »* la *« relation des tremblements de terre arrivés en la ville d'Arles en l'année 1725 et autres suivantes »*. La découverte de cette relation à la bibliothèque municipale d'Arles a fait connaître un « essaim » de secousses, jusqu'alors inconnu, qui a *pourtant frappé, de 1727 à 1734*, la ville d'Arles en y faisant des dégâts légers notamment à des églises et à des monastères et en provoquant une panique chez les habitants.

Le mystère d'Avignon

Les recherches patientes des « bénédictins » ont, d'autre part, permis d'expliquer un mystère : à la suite d'un catalogue sismique établi vers le milieu du dix-neuvième siècle, toutes les listes citaient un tremble*ment de terre destructeur survenu en* 1799 à Avignon. Aucun document de l'époque ne mentionnait ce « séisme », alors qu'un tel phénomène aurait forcément été relaté, étudié et commenté dans les journaux et dans les communications à l'Académie des *sciences de l'époque.* L'origine de ce « séisme » a été retrouvée : une lettre adressée au *Moniteur universel* du 13 ventôse an VII. On y parle, certes, d'*« une secousse très forte »*, d'*« un tremblement »* et même d'*« un tremblement de terre »* qui a fait tomber l'auteur de la lettre. Mais les dégâts décrits font plutôt penser à ceux dus à un fort coup de vent. Il n'est donc pas interdit de penser *que le « tremblement de terre »* d'Avignon était, en fait, un violent mistral.

L'établissement de la carte sismotectonique de la France, en localisant avec la plus grande précision possible, les zones fragiles, pouvant être *affectées tôt ou tard par un tremble*ment de terre et en prévoyant — autant que faire se peut — l'intensité maximale pour chacune de ces zones, devrait être l'occasion de rendre enfin obligatoire l'application de normes de construction antisismique. L'appli*cation de telles normes est, en effet,* actuellement, le seul moyen de minimiser les pertes en vies humaines et les dégâts matériels provoqués par les tremblements de terre.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le directeur général des Archives de France, M. Jean Favier, a largement facilité ces recherches dans les services dépendant de son administration.

Une enquête du Bureau national de l'information scientifique et technique

L'obstacle à la vulgarisation est essentiellement d'ordre sociologique et culturel

Les conclusions de l'étude menée par MM. Jean-Noël Kapferer et Jean-François Boss pour le compte du BNIST (1) sur l'information scientifique et technique du grand public sont désolantes. Les Français s'intéressent peu à la vulgarisation.

Ce résultat n'étonnera pas ceux qui pensent que le Français a plus la tête « littéraire » que « scientifique ». Mais l'étude montre que ce n'est pas la vraie raison, que c'est surtout le niveau culturel qui joue. La classification sociologique en fonction du goût pour les sciences et techniques révélée par cette étude rejoint celle qui apparaissait à la lecture du rapport sur la pratique culturelle des Français (le Monde du 6 février 1975). Seule une faible proportion de nos compatriotes, les plus éduqués et les plus riches, est concernée par la culture. Cette même catégorie est celle qui s'intéresse à la science. L'obstacle à la vulgarisation scientifique en France est donc surtout sociologique et culturel.

L'information scientifique et technique du grand public utilise divers canaux. La télévision en est le média privilégié. Son aptitude à la vulgarisation scientifique est certaine. Mais son importance tient surtout à l'étendue de son audience, qui touche pratiquement l'ensemble de la population. Viennent ensuite les hebdomadaires et les mensuels généraux, assez largement lus, et qui ne négligent pas l'information scientifique. Puis la presse régionale, le livre scientifique et technique, les revues de vulgarisation, les musées spécialisés, les expositions scientifiques temporaires, les quotidiens parisiens, et enfin la radio.

La place de la presse parisienne peut surprendre. Son avant-dernier rang s'explique par l'aspect régional de son impact. Elle apparaît au contraire un véhicule important de la vulgarisation scientifique sur le plan local : près de la moitié des Parisiens sont informés, par son canal, des développements scientifiques et techniques.

La science et la technique étant très variées, les auteurs de l'étude ont tenté de cerner les centres d'intérêt spécifiques des Français. Ils sont arrivés à des résultats étonnants. La médecine, l'écologie arrivent normalement en tête. Mais ils ne sont pas suivis par l'espace ou l'atome comme on pourrait le croire. Ces disciplines sont reléguées aux derniers rangs (12 et 16 respectivement). Passent bien avant l'étude de la Terre, de la mer, la sociologie, l'éducation, l'agriculture, la biologie, etc.

L'étude met enfin en évidence quelques autres caractéristiques de l'amateur de vulgarisation : c'est le plus souvent un homme, un incroyant (ou un catholique non pratiquant), et qui vote à gauche. Elle révèle enfin une incroyable ignorance de la réalité : une très large majorité des Français ne considère-t-elle pas que l'astrologie est une science ?

(1) Bureau national de l'information scientifique et technique qui relève du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'ÉTUDE consacrée par le Bureau national de l'information scientifique et technique aux *« attitudes et comportements des Français vis-à-vis de la vulgarisation scientifique et technique »* a comporté deux phases. La première, *qualitative, est formée pour l'essentiel* par les interviews de personnalités intéressées par le problème : *journalistes, vulgarisateurs,* directeurs de musées de la science, etc. Elle a servi à définir la liste des questions qui devaient être posées par la suite à un échantillon plus vaste représentatif du public adulte. Il est très rapidement apparu que la vulgarisation scientifique ne pouvait être exclue de l'ensemble du contexte socio-culturel français. Aussi les auteurs de l'étude ont-ils interrogé les membres de l'échantillon final non seulement sur des questions proprement scientifiques *mais aussi* sur le statut social et l'attitude générale envers la société.

D'une manière générale, le Français *se conduit passivement vis-à-vis* de la vulgarisation. Il existe toutefois des passionnés de la science qui s'y intéressent d'une manière active, achetant livres et revues, fréquentant des musées spécialisés. Ce noyau concerne au plus le tiers des personnes interrogées. Ce pourcentage est d'ailleurs probablement trop grand : pour des raisons de prestige culturel, les interviewés ont généralement tendance à *surestimer* leur consommation de livres ou de revues.

L'attitude des Français envers l'information scientifique dépend pour l'essentiel de leur statut social et culturel. C'est ainsi que les auteurs de l'étude ont été amenés à définir six catégories, auxquelles ils ont donné des noms imagés : les « éponges », les nantis, les exclus, les méfiants, les indifférents, les médians. Cette répartition n'a pas été faite *a priori*. Elle est au contraire le résultat d'un traitement mathématique sur les données de l'enquête qui porte le nom d'analyse factorielle. *Chacune de ces catégories permet* de définir un portrait-robot auquel correspond une attitude spécifique vis-à-vis de la vulgarisation scientifique.

● LES « EPONGES ».

Ils forment 19 % de la population. Souvent religieux, l'« éponge » participe à la vie de la société en étant membre d'associations. Il pratique *volontiers un violon d'Ingres.* Il vit à la ville : son éducation est littéraire : sans enfants, il a une *assez importante activité culturelle.* Il écoute de la musique, lit beaucoup (livres et presse régionale), car *il vit davantage en province qu'à* Paris. Il est défini dans l'étude par cette formule : *« C'est un petit-bourgeois provincial d'âge mûr. »* Généralement curieux, il est intéressé par la vulgarisation scientifique, et il accepte volontiers qu'elle soit faite par des journalistes spécialisés. Il ne réclame pas le contact direct avec les hommes de science. Il accepte la norme sociale du savoir, regarde souvent la *télévision.* Il s'intéresse plus que les autres à la médecine, à la biologie, aux *problèmes théoriques de l'économie* et à la technologie. Il ne néglige pas pour autant, comme l'ensemble des *Français, l'écologie et les questions* relevant de la Terre et de la société.

● LES NANTIS.

Ils forment 16 % de la population. Le nanti est *typiquement un cadre* supérieur parisien qui a reçu une éducation scientifique poussée et qui est professionnellement en contact avec les questions scientifiques. Son revenu est élevé. Il s'expose à tous les moyens d'informations actifs et recherche la vulgarisation. Il pratique la lecture, la musique, les arts, le sport. Il est défini dans l'étude par la *formule : « Gros bourgeois parisien à la vie sociale et culturelle développée. »* Il se caractérise par un intérêt important pour la connaissance *Mais, à l'inverse de l'« éponge »,* il ne fait pas une grande confiance aux vulgarisateurs, *surtout à la télévision.* Il préfère le contact direct avec les hommes de science, qu'il a d'ailleurs probablement l'occasion de rencontrer dans sa vie professionnelle. Ses goûts sont assez différents de la moyenne des Français. C'est lui qui se passionne le moins pour la médecine (qui demeure quand même en tête du classement). *Il s'intéresse plus* que la moyenne à la sociologie, à l'étude de la Terre, aux inventions, à l'espace et à l'atome, ainsi qu'aux sciences physiques. Il ne néglige *pas pour autant l'écologie et les problèmes* de santé. Il vote un peu plus à gauche que la moyenne, mais sans *que ce phénomène soit très marqué.*

● *LES EXCLUS*

Ils forment 14 % de la population. C'est, *d'une manière générale, un* ouvrier ou un inactif assez âgé dont les revenus sont bas et qui s'informe peu. S'il regarde la télévision, il y fuit la vulgarisation scientifique. Il est défini dans l'étude comme *« un être privé du privilège de la culture qui rejette en bloc la connaissance, la norme sociale du savoir et toutes leurs manifestations ».* L'exclu se désintéresse donc *d'une manière générale de la société,* et il pratique très peu la vulgarisation scientifique. Il ne lit pas, ne visite pas d'expositions, va très rarement au cinéma, etc. Il se distingue du reste de la population par un intérêt marqué pour l'agriculture, qui tient au fait qu'il est lui-même le plus souvent un agriculteur ou un ancien agriculteur.

● LES MEFIANTS.

Un peu plus âgé et un peu moins riche que la moyenne le méfiant vit dans une commune rurale ou une ville de moins de vingt mille habitants. *Comme l'exclu, il se documente* assez peu, ne recherche que modérément l'information. Il se distingue de l'exclu par son incrédulité vis-à-vis de l'information scientifi*que et technique. Relativement de* gauche, il s'intéresse plus que les autres à l'aviation et à l'espace, ainsi qu'à la *mer.* Mais, comme l'ensemble de la population, il est *sensible à la médecine et à l'écologie.*

● LES INDIFFERENTS

Plus exactement *l'indifférente,* car c'est souvent une femme. En particulier, une mère au foyer, assez jeune, moins de trente-cinq ans, qui a fait des études techniques ou commerciales relativement peu poussées. Catholique pratiquante, elle écoute beaucoup la radio. Dans le domaine scientifique, *elle s'intéresse surtout* à ce qui la touche de près, la médecine, l'agriculture (car elle est sou*vent femme d'agriculteur), l'économie* et les finances, sans doute sous l'angle ménager.

● LES MEDIANS

Ils forment enfin 22 % de la population. Jeune, vivant dans les villes moyennes, le médian a fait des études secondaires. Il se considère comme littéraire. C'est un cadre *moyen, ou un employé. Il n'est pas* catholique, vote à gauche. Il écoute les radios périphériques, va au cinéma, lit les hebdomadaires. *Il est* qualifié par les auteurs de l'étude de *« jeune rejeton de la petite bourgeoisie, porteur de ses valeurs, mais en réaction contre elle ».* Il n'a pas d'intérêt marqué pour la vulgarisation scientifique. Il est intéressé par l'écologie, par les problèmes d'éducation et par... l'astrologie plus que l'ensemble des Français. Il ne néglige pas pour autant la médecine qui, ici *comme ailleurs, arrive en tête.*

Cette typologie, quelque schématique qu'elle soit, est nécessaire pour comprendre les phénomènes globaux. Que l'homme de gauche soit plus intéressé que l'homme de droite par la vulgarisation s'explique facilement par des *raisons sociologiques.* Que ce soit une pratique surtout masculine et une activité de jeunes en *sont des conséquences moins évidentes.* On retrouve aussi ce qu'indique le simple bon sens. Les femmes, au moins en France, ont une tête moins scientifique et technique que les hommes. Quant aux jeunes, plus ouverts à la société sous sa forme moderne, il est naturel qu'ils soient attirés par la vulgarisation.

En fait, l'intérêt pour l'information scientifique et technique est toujours liée à une attitude active envers la société. Ce qui apparaissait déjà dans la typologie sociale générale reste *vrai au niveau individuel. Avoir un* hobby, faire partie d'une association, adhérer à un groupement, favorise l'exposition à l'information scientifique. Il en est de même du fait d'avoir de grands enfants. Ces derniers entraînent leurs parents dans leur *curiosité générale.*

Certains liens sont plus personnels. Ainsi, ceux qui ne se sentent pas en très bonne santé s'intéressent plus que la *moyenne à la médecine.* Le fait d'être catholique incite aussi à suivre avec attention les problèmes *médicaux.* L'angoisse de la mort est peut-être l'explication commune à ces attitudes.

D'une manière générale, les résultats de cette enquête n'incitent pas à l'optimisme. Plus qu'un intérêt global réduit, que l'on pouvait deviner, c'est la répartition des intérêts pour les différentes disciplines qui est inquiétante : cette répartition n'a aucun rapport avec l'importance réelle des disciplines *pour la société.* L'inconscient collectif français ne comporte donc pas une représenta*tion exacte de l'importance de* la science pour la société. Même les « nantis » sont loin d'accorder aux *diverses disciplines des places* convenables, bien que leur classement soit plus proche de la réalité.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Les intérêts des Français pour les disciplines scientifiques et techniques.

1. Médecine	62,5 %
2. Ecologie	38,2 %
3. La Terre	32,7 %
4. Société	29,1 %
5. La Mer	22 %
6. Sociologie	21,7 %
7. Education	21,4 %
8. Agriculture	20,7 %
9. Biologie	19,6 %
10. Economie-Finances	15,4 %
11. Inventions	13,1 %
12. Aviation-Espace	12,9 %
13. Astrologie	12 %
14. Technologie	8,9 %
15. Sciences physiques	5,1 %
16. Atome	4 %
17. Ponts et chaussées	3,5 %

Les disciplines sont classées en fonction de la fréquence de leur apparition dans les quatre premiers rangs d'intérêt. Le chiffre placé à côté de chaque discipline indique le pourcentage de personnes l'ayant mis dans les quatre premiers rangs. Le total de ces pourcentages est donc 400.

VERS UNE CHIMIE ÉCOLOGIQUE

Quand l'air et l'eau remplacent le pétrole

L'INDUSTRIE chimique joue un rôle clé dans notre monde moderne. Elle exploite les ressources naturelles et se *transforme en matériaux directement* utilisables par l'homme. Les minerais deviennent des métaux, e gypse du plâtre et le pétrole de l'essence ou des matières plastiques. Son développement s'est fortement accéléré au vingtième siècle et il est aujourd'hui l'une des industries les plus importantes. Mais c'est en fait une industrie de pays riches, créée pour produire rapidement et satisfaire des besoins immédiats. Elle n'exploite que les minerais les plus riches, consomme d'importantes quantités d'énergie et rejette des tonnes de déchets sans se préoccuper *souvent de ce qu'ils deviennent.* De là, l'opinion aujourd'hui fort répandue qui consiste à se méfier de tout ce qui est *« chimique ».*

La situation économique internationale créée par l'accroissement rapide du prix des matières premières nous impose pour l'avenir de rechercher de nouvelles ressources et de mettre au point de nouveaux procédés. Pour cela, il faudra encore faire appel à la chimie. La solution aux problèmes de l'exploitation des minerais pauvres et de la récupération des déchets ne pourra être que « chimique ». Sommes-nous pour autant condamnés à voir s'accroître le gaspillage et la pollution, ou bien sera-t-il possible d'inventer une *chimie « douce » qui s'intègre* de façon plus harmonieuse dans les processus naturels ?

En *fait,* la réponse se trouve sous nos yeux. La chimie a toujours existé, pratiquement depuis l'origine de l'univers. L'apparition de la vie sur terre est la conséquence d'une suite de réactions chimiques qui s'effectuent à tous les niveaux. Cette intense activité, qui dépasse de loin celle de l'homme, s'effectue tous les jours sans même que nous en ayons conscience. Le gaspillage et la pollution ne sont apparus que le jour où l'homme a voulu à *tout prix gagner de l'argent* en produisant le plus possible et dans un minimum de temps.

Les citadins qui, le dimanche, vont respirer l'air pur des forêts se rendent-ils *compte* qu'ils *sont* en train de se promener au milieu de la plus formidable usine *chimique du monde ? Chaque* arbre, chaque feuille même constitue une véritable usine où s'effectue *l'une des réactions chimiques* les plus importantes : la photosynthèse. qui transforme des molécules simples, l'eau et le gaz carbonique de l'air, en des matériaux plus élaborés, les hydrates de carbone. 100 milliards de tonnes de carbone sont ainsi récupérés chaque année à la surface de la terre. Tout le carbone contenu dans la matière vivante, animale et végétale, dans la houille et le pétrole, provient directement ou indirectement de cette réaction. A côté de cela, nos usines paraissent dérisoires et pourtant, apparemment, quoi de plus simple que la photosynthèse ?

Les matières premières, l'air et l'eau, sont abondantes, l'énergie est entièrement fournie par le rayonnement solaire. La pollution n'existe pas puisque le seul déchet qui soit rejeté est l'oxygène que nous respirons. De son côté, l'homme a créé une énorme industrie ayant pour but de transformer les matières carbonées naturelles en plastiques ou en essence. Mais, au lieu de suivre la démarche naturelle qui consiste à assembler des molécules simples et abondantes pour fabriquer des molécules plus complexes, il utilise des matériaux aussi élaborés que le pétrole et les casse en petits morceaux. C'est l'opération de craquage que l'on effectue dans les raffineries. On utilise ensuite ces morceaux dans les différentes branches de l'industrie organique et, lorsque l'on ne sait pas les utiliser, on les brûle (ce sont les torchères que l'on voit autour des raffineries) ou on les répand sur la chaussée (asphalte). Il y a là un gâchis formidable et un danger pour l'avenir puisque l'on détruit, en quelques heures, des produits que la nature a mis des millions d'années à élaborer. La brusque montée des prix du pétrole et les problèmes politiques *que pose sa* répartition inégale à la surface du globe ont récemment mis l'ac*cent sur ce problème. Comme il* n'est pas question de réduire la consommation, on se retourne *vers le chimiste pour lui demander* : est-il possible de créer une nouvelle industrie qui utilise des *matières premières abondantes* et bon marché ? Le problème est devenu urgent. Quelle réponse peut-on aujourd'hui lui apporter ?

Un vide de trente ans

En fait, la réponse comporte deux volets. Tout d'abord, quelles matières premières choisir et ensuite comment peut-on les transformer en biens de consommation. Il apparaît aujourd'hui, d'après les travaux des experts, que l'oxyde de carbone CO et le gaz carbonique CO_2 pourraient remplacer le pétrole. Ce sont des matières abondantes qui peuvent provenir de l'air, de la décomposition des roches calcaires ou de la combustion des déchets. On estime aujourd'hui que les réserves en carbone contenues dans l'air et les roches calcaires sont trois fois plus abondantes que celles constituées par le carbone fossile (houille, pétrole et gaz naturel).

Autre avantage, le cycle des oxydes de carbone est extrêmement court. Ils se reforment immédiatement lors de la combustion de toute matière carbonée. Les réserves ne risquent donc pas de s'épuiser, ce qui n'est pas le cas du pétrole, qui nécessite des millions d'années pour se reformer.

On prévoit deux étapes. A moyen terme, l'oxyde de carbone prendrait progressivement la relève, tandis qu'à long terme le gaz carbonique pourrait devenir le principal, voire même le seul, agent de synthèse organique. Par *action sur* l'eau ou l'hydrogène, ces gaz permettraient de fabriquer les produits de base de l'in*dustrie organique, des carburants,* des matières plastiques et même des protéines. Mais cela est-il *réalisable ? Est-il possible de* développer une industrie organique basée sur les oxydes de carbone et *non plus sur le pétrole ?*

La réponse est plus que positive, puisqu'une telle chimie a *déjà existé.* Elle avait été développée avant guerre et atteint son apogée en 1943 en Allemagne. 740 000 tonnes d'hydrocarbure étaient fabriquées par le procédé Fischer-Tropsch à partir uniquement d'hydrogène et d'oxyde de carbone. Après la guerre, la concurrence du pétrole a conduit à fermer progressivement toutes les usines utilisant ce procédé. Corrélativement, sur le plan scientifique, on a pratiquement abandonné toutes les études sur la réactivité des oxydes de carbone.

Un grand nombre de recherches

On est donc conduit aujourd'hui à combler un vide scientifique de trente ans et à recréer ce qui avait déjà *été exploité.* Heureusement, si la science a abandonné certaines recherches, elle en a développé d'autres, et la situation est moins sombre qu'on ne pourrait le penser. De grands progrès ont été réalisés dans le domaine de la catalyse par les organo-métalliques et de l'activation des petites molécules (*le Monde* du 25 juin 1975). Les résultats obtenus ouvrent de vastes possibilités, et celles-ci ne sont pas simples utopies ou curiosités de laboratoire, puisque certaines réalisations ont déjà abouti sur le plan industriel. L'hydroformilation des oléfines, qui utilise un mélange d'oxyde de carbone et d'hydrogène, produit chaque année plus de 3 millions de tonnes de plastifiants et de détergents biodégradables. La *carboxylation* permet, à partir d'oxyde de carbone et d'eau, de fabriquer des verres *plastiques* et des *caoutchoucs* synthétiques.

Il faut toutefois remarquer que ces *réalisations* ne concernent que l'oxyde de carbone (CO), qui peut provenir de sources variées mais *ne* se trouve pas à l'état naturel, heureusement d'ailleurs car il est fort toxique. Du côté du gaz carbonique (CO_2), qui lui se trouve à l'état naturel et n'est pas toxique, les espoirs sont beaucoup plus lointains. C'est pourtant, grâce à la photosynthèse, la matière première la plus utilisée dans la nature, mais il est pratiquement inconnu dans l'industrie. Cela est essentiellement dû à sa grande inertie chimique. Quelques réalisations existent, mais les recherches sur l'activation du gaz carbonique ne datent guère que d'une dizaine d'années. Elles sont encore très limitées et sont essentiellement le fait des laboratoires soviétiques et japonais. Les résultats sont pourtant prometteurs. Les Soviétiques ont développé des processus catalytiques qui permettent d'hydrogéner le gaz carbonique pour obtenir certains produits de base de la chimie organique tels que l'acide formique. Les Japonais, de leur côté, ont réussi à fabriquer des matières plastiques contenant jusqu'à 50 % de CO_2.

L'activation des petites molécules, que l'on trouve en abondance dans la nature, suscite actuellement un grand nombre de recherches. Une nouvelle chimie est en train de naître qui, en s'inspirant des processus naturels, évitera le gaspillage de nos ressources. Le but est encore loin d'être atteint, mais les problèmes deviennent pressants, et il n'est pas utopique de penser qu'au vingt et unième siècle, l'air et l'eau remplaceront le pétrole.

JACQUES LIVAGE,
professeur à l'université Paris-VI.

EN TOUTE LOGIQUE

Rationnel ou non ?

PROBLEME N° 105

On écrit le *nombre* :
0, 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13...

Ses décimales sont obtenues en juxtaposant à la suite tous les chiffres entiers successifs.

Ce nombre est-il rationnel : y a-t-il une périodicité dans ses décimales ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques »).

Solution au problème n° 104.

En tronquant un sommet d'un cube, il ne lui reste plus qu'un axe : l'axe de symétrie d'ordre 3 *perpendiculaire* au triangle équilatéral.

En tronquant deux sommets, *il reste un* axe d'ordre 3 et trois axes d'ordres 2.

En tronquant quatre sommets *non adjacents,* il reste trois axes d'ordre 2 (les anciens axes d'ordre 4) et quatre axes d'ordre 3.

PIERRE BERLOQUIN.

Au symposium international de La Grande-Motte

Infirmité émotionnelle, états anxieux et tranquillisants

L'augmentation importante et continue de la consommation mondiale des tranquillisants, destinés à atténuer les effets de l'anxiété, *suscite ici ou là critiques* et protestations. L'angoisse, disent ces détracteurs, est à la fois le fondement de la créativité et le moteur des grandes révoltes et des grandes conquêtes. Cet état émotionnel qui semble propre à l'homme, seul détenteur parmi les espèces vivantes d'une fonction symbolique et donc d'une imagination importante, serait la rançon de sa supériorité intellectuelle, et la part de libre arbitre qu'il implique ne pourrait qu'être étouffée par l'usage abusif des substances chimiques destinées à feutrer l'angoisse.

Les « états anxieux » qu'avait choisis pour thème le symposium international réuni à La Grande-Motte (Hérault) par le professeur Soulairac impliquent cependant une notion de souffrance, d'agression contre le bien-être, voire de véritable invalidité, qui, loin d'être des moteurs de l'épanouissement intellectuel, en constituent bien souvent le frein.

Pour le professeur Brunaud (Montpellier), *« l'anxiété est un trouble psychique se traduisant par un sentiment d'insécurité, une crainte diffuse sans fondement réel ». « Elle naît,* ajoute le professeur Soulairac (Paris), *d'un drame intérieur, d'une disproportion entre l'état émotionnel et son motif ».* Et elle se traduit curieusement par un ensemble de réactions de l'organisme paradoxales et désordonnées, diamétralement opposées à celles qui permettraient de faire face rationnellement aux agressions ou à la détresse.

L'anxieux (et à l'extrême l'angoissé) *éprouve une douleur psychique vive* et très particulière, et qui s'accompagne de troubles organiques (tremblements, agitation, douleurs thoraciques).

Les états anxieux relèvent de perturbations pathologiques des états émotionnels et les malades qui souffrent de ces états connaissent une fragilité particulière de leur système émotionnel. Ils sont incapables de réagir de façon satisfaisante à l'afflux de stimuli externes ou internes, et les réactions qu'ils présentent sont en complète contradiction avec les *principes d'une adaptation* qui leur permettrait de rétablir leur équilibre.

Le professeur Baldy-Moulinier (Montpellier) estime que la source de ces états doit être recherchée dans les centres et les circuits régulateurs des émotions, c'est-à-dire au niveau d'une zone cérébrale nommée hippocampe et qui est le « cerveau » du cerveau viscéral. Ce dernier, ou cerveau primitif, siège des instincts, *a été coiffé au cours* de la philogenèse par le centre de l'affectivité et des sentiments, puis par le cortex, ou centre de l'intégration consciente.

Il existe des circuits régulateurs des émotions centralisés, intégrés, au niveau de cette zone, l'hippocampe, et dont la stimulation, chez le chat, apaise instantanément l'agressivité et déclenche un état de bien-être et de tendresse.

Chez les anxieux, un événement qui laisse les individus normaux indifférents déclenche une réaction de peur : leur système émotionnel est déréglé ; ils présentent une réactivité excessive des circuits et des structures affectives, et sont victimes d'un véritable auto-entretien de leur souffrance, « l'anxiété nourrissant l'anxiété ».

L'action très bénéfique sur ces états pathologiques de certaines substances chimiques (les tranquillisants) incite à penser qu'ils ont pour origine une anomalie de *la* production, ou de la réception, de certains médiateurs du système nerveux.

L'apaisement de l'anxiété que provoquent ces « tranquillisants » a été découvert de façon totalement fortuite, il y a vingt ans, au cours d'études des conduites sur les médicaments capables d'induire une détente musculaire (les myorelaxants).

De multiples produits ont été mis au point à la suite de cette découverte (1954), *et ils relèvent* essentiellement de deux grandes familles chimiques : celle des alcools, *diols* et carbamates, et celle des benzo*diazépines.*

La découverte très récente par des chercheurs scandinaves (Squires et Braestrups) de récepteurs spécifiques des benzodiazépines situés sur le cortex, l'hippocampe et le tronc cérébral, incite à penser, comme ce fut le cas pour les récepteurs de la morphine, que l'organisme doit sécréter lui-même des substances « anti-anxiété », proches des benzodiazépines *(le Monde* du 7 septembre).

Ces « médiateurs de l'anxiété » font à présent l'objet de recherches intensives, recherches dont l'enjeu est *capital, comme l'ont souligné* les chercheurs des laboratoires Clin-Midy.

Déjà des endorphines utilisables *par la* bouche et mille fois *plus* actives que la morphine ont été préparées. Les progrès de la chimie de synthèse de ces petits peptides que sont les hormones cérébrales laissent espérer l'identification de ce *« médiateur de l'anxiété »,* dont l'in*suffisante production pourrait être à* l'origine de la détresse, de la souffrance et des perturbations émotionnelles des anxieux et des angoissés.

L'influence directe des médiateurs nerveux sur les comportements a déjà été *démontrée,* notamment à propos de *l'agressivité.* Le Dr Mack (Strasbourg) a montré que l'injection de l'un de ces médiateurs (Gaba) abolit l'agressivité des « rats tueurs » qui, *normalement, tuent toutes les souris* qui se trouvent à leur portée.

Les mécanismes moléculaires de l'agressivité sont comme ceux de l'anxiété, à portée des recherches actuelles, mais l'utilisation des animaux comme modèle de comportement n'est sans doute pas idéale. L'absence, chez eux, de fonction symbolique interdit, en effet, de concevoir, indiquait *le* professeur Richelle (Liège), qu'ils puissent éprouver une « anxiété essentielle » comparable à celle des hommes. Mais l'effet des tranquillisants n'en reste pas moins frappant chez eux, tant pour diminuer, par exemple, *l'agressivité qu'éprouvent certains* singes à l'égard des hommes, que *pour atténuer l'angoisse des rats* qui, pour recevoir leurs portions alimentaires, doivent appuyer sur une pédale électrifiée. Loin de para*lyser l'animal, ou de le rendre plus* craintif, le tranquillisant administré stimule son audace et le conduit à prendre des risques calculés, qui viennent alors se *substituer à l'affo*lement désordonné provoqué par cette situation conflictuelle. Le tranquillisant, calmant l'imagination du danger, vient alors lever l'inhibition née de la peur imaginaire ou réelle.

L'innocuité de toute la gamme des *tranquillisants actuellement disponi*bles, l'apaisement qu'ils suscitent chez nombre de patients gravement handicapés, par la véritable infirmité que sont l'anxiété et l'angoisse, expliquent l'énorme, l'excessive diffusion de ces médicaments, découverts par hasard il y a plus de vingt ans, et dont les travaux de 1977 indiquent (pour *les* diazépines tout au moins) qu'ils sont en réalité *beaucoup plus naturels que les* tisanes et que les herbes, puisque l'organisme normal les *sécrète* lui-même.

Il paraît légitime que des protestations se soient élevées contre l'usage parfois abusif qui a pu être *fait des tranquillisants,* administrés à tort et à travers dans les circonstances les plus banalement éprouvantes de la vie quotidienne.

Ils n'en restent pas moins l'irremplaçable remède des souffrances réelles et des infirmités émotionnel*les auxquelles* leur usage devrait être réservé.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET L'INFORMATION DES USAGERS

L'humanisation de l'hôpital *passe aussi par l'information* de l'usager ; il faut saluer à cet égard l'effort accompli par l'Assistance publique de Paris, qui vient d'éditer à 1 million d'exemplaires une brochure sur « les hôpitaux de Paris ». Dans ce document clair et précis sont notamment rassemblés des informations sur les numéros téléphoniques à composer en cas d'urgence, sur les formalités à remplir avant une hospitalisation ou simplement sur les adresses des hôpitaux.

La spécialisation extrême des établissements parisiens rend une telle initiative fort utile pour le choix, par exemple, d'une consultation externe ou d'un centre de planning familial. Cette brochure doit être distribuée au cours du mois de novembre de deux façons : les pharmaciens la remettront à leurs clients avec les feuilles d'ordonnance et le ministère de l'éducation a accepté d'en assurer la diffusion auprès des enfants de toutes les écoles publiques de Paris.

CORRESPONDANCE

A propos d'« Un hymmne à la vie »

A la suite de l'article de Michel Tournier « Un hymne à la vie », consacré au livre de Léon Schwartzenberg et Pierre Viansson-Ponté, Changer la mort (le Monde *du 15 octobre), nous avons reçu la lettre suivante :*

Les médecins sont souvent surpris et blessés par les attaques dont ils sont victimes. Dans leur immense majorité, ils sont dévoués, travaillent deux fois plus que la moyenne de leurs concitoyens, s'efforcent, non sans peine, de se tenir au courant des progrès d'une science qui n'existe vraiment que depuis un peu plus d'un siècle. Ils détiennent le pouvoir de guérir un très grand nombre de maladies, mortelles il y a cinquante ans : personne ne peut *discuter les formidables progrès* de la thérapeutique. Aussi ne comprennent-ils rien à l'hostilité qui leur est manifestée. Ses mobiles leur paraissent mystérieux ; elle leur semble atteindre le comble de l'injustice.

La lecture de l'article de Michel Tournier les éclairera et les aidera à se convaincre qu'ils ne doivent pas s'indigner, mais essayer de comprendre.

Certes, il ne faut pas dramatiser. Huit ou neuf malades sur dix se soignent aujourd'hui rationnellement, font le nécessaire et sont capables de lutter avec courage contre les maladies difficiles à vaincre, voire incurables. Mais il existe, aux extrémités de la courbe de Gauss, deux groupes *minoritaires* qui expriment des réactions opposées. D'un côté, on trouve les malades imaginaires, toujours présents, qui aiment la maladie, s'y complaisent, l'inventent au besoin. Le terme de patient trouve bien ici sa place, mais c'est au médecin qu'il s'applique parfaitement. Car il faut une patience très difficile à acquérir pour supporter les appels téléphoniques diurnes et nocturnes de ces angoissés, avides de prescriptions, *infatigables* quémandeurs d'arrêts de travail itératifs, atteints de la boulamie des comprimés et des pilules, grands amateurs d'injections douloureuses, voire d'interventions chirurgicales lorsque le masochisme s'en mêle.

Mais c'est surtout du deuxième groupe, celui des accusateurs, qu'il est question ici. Ce sont les plus virulents, ceux qui font le plus de bruit, qui modulent de leurs imprécations les ondes de la radio, publient des libellés et construisent des délires d'interprétation.

Ce qu'ils expriment inconsciemment, c'est tout simplement la réaction à leur anxiété devant la maladie et devant la mort : ils les refusent. Ils sont ces « brutes de bien portants » que le décès ne peut frapper. Lorsqu'ils ressentent un jour, comme chacun de nous, les atteintes du mal, ils *bombent le torse et font rouler* les muscles. Leur mode de défense, c'est la négation pure et simple de la maladie : cette défense évite certes un « enkystement » nocif, mais les empêche également de suivre toute thérapeutique ou règle de vie efficaces. Ils rejettent à la fois le médecin et la maladie ; de même que la fonction crée l'organe, c'est le thérapeute qui est responsable de la souffrance et de la mort. S'il n'y avait pas de médecins, il n'y aurait pas de maladie. Et de citer pour preuve Thomas Mann (qui écrivit *la Montagne magique, alors que l'on ne connaissait* aucun traitement de la tuberculose) ou mieux Mollère lui-même (qui vivait à une époque où la médecine n'existait pas encore). Une affirmation souvent répétée et qu'on retrouve rituellement sous la plume de Michel Tournier est celle-ci : *« Dites-moi ce que j'ai et laissez-moi mourir tranquille. »* Combien de fois chaque médecin l'a-t-il entendue et a-t-il constaté que, le moment venu, cette valeureuse déclaration était piteusement et énergiquement rejetée. Cela d'ailleurs à juste titre, car les médecins savent bien qu'ils sont le plus souvent incapables d'établir des pronostics certains.

Même s'il n'a étudié ni la psychiatrie ni même la psychologie, un médecin doit être capable de comprendre et d'admettre ces comportements irrationnels. Avec son intelligence et son talent habituels, Pierre Viansson-Ponté en laisse apparaître les composantes. Michel Tournier les étale avec ingéniosité et ceci est d'autant plus démonstratif qu'il retrouve une parfaite lucidité lorsque, quittant le domaine de sa névrose, à la fin de son article, il parle de l'euthanasie.

YVES BOUVRAIN,
MARIE-CLAUDE MARECHAL.

L'ÉVÉNEMENT

Sept cultures minoritaires

Il existe en France sept minorités culturelles, sept « peuples » — d'aucuns disent « ethnies ». — qui ont préservé, plus ou moins bien, leurs langues ou dialectes : Catalans du Roussillon, au regard souvent tourné vers Barcelone, Basques d'Euzkadi-Nord (Pyrénées-Atlantiques) tenant Bilbao pour leur métropole et la Bidassoa pour une rivière coulant au cœur de leur pays ; Bretons conscients que l'Irlande ou le Pays de Galles, aux langues très voisines, appartiennent comme eux à la grande famille celte ; Flamands de l'arrondissement de Dunkerque — qui s'estiment aux « Pays-Bas » de France — et se tiennent pour les éléments occidentaux du monde néerlandais ; Alsaciens décidés à ne rien sacrifier de leur double — et même triple — patrimoine linguistique : le dialecte et la langue littéraire allemande — son complément et support — et, naturellement, le français que nul ne leur conteste, comme ce fut le cas jadis ; Corses résolus, eux aussi, au bilinguisme ; Occitans, enfin, depuis peu réveillés, fiers de rappeler leur « latinité » culturelle, plus forte que celle des « Francimans » — ces « Latins amoindris » — situés au nord de Blaye, de Clermont-Ferrand ou de La Mure.

Ces sept « minorités », qui le sont à la fois dans le cadre de l'Hexagone et même dans leurs provinces d'origine (sur 250 000 Basques « français », par exemple, on ne compte que 80 000 bascophones), ont, au-delà de leurs différences certaines, au moins un trait commun : leur appartenance à un Etat qui, depuis la Révolution — à l'encontre de l'Ancien Régime — ne veut plus voir que des citoyens « égaux ».

Les sept langues réfugiées dans les terroirs, en recul perpétuel depuis Jules Ferry et son école publique — où l'on punissait, il y a peu, l'écolier parlant patois, le poussant même à la dénonciation de ses camarades, — semblent aujourd'hui se ressaisir.

Cette renaissance — limitée et aléatoire — accélérée par la mutation psychologique de mai 1968 tend à présent à se confondre avec le mouvement écologique : la rivière propre, la lutte antinucléaire, la démocratie locale et la défense des idiomes ancestraux apparaissent — surtout aux gens de vingt ans — comme un « seul et même combat ».

La langue de grand-père et l'autogestion avancent (très souvent) sur le même « sentier de grande randonnée », dont nul ne sait précisément où il conduit. Hier séparés, aujourd'hui convergents, ces mouvements d'idées, qui dépassent de fort loin le cadre de l'Hexagone, possèdent même depuis quelques semaines leur petit bréviaire : « L'avenir est notre affaire » (Stock), le dernier livre de Denis de Rougemont, de Genève, le Jean-Jacques Rousseau de l'autonomie culturelle et écologique.

Relevant toutes de la France — ce qu'aucune d'entre elles ne conteste, — ces sept « ethnies » sont cependant fort diverses. Chacune est un cas à part, le plus accusé étant naturellement l'insulaire : le Corse. Toutes veulent que leur langue reçoivent enfin une large hospitalité à l'école, comme dans les autres démocraties libérales d'Europe et du monde, généralement plus ouvertes aux minorités. Les sept fédérations culturelles que nous présentons (1) — et qui ne sont pas les seules à défendre leurs langues — sont regroupées à l'échelon national par l'association Défense et promotion des langues de France. L'avenir dira si leur volonté de faire reconnaître leurs parlers comme « langues nationales » sera entendu de l'opinion et des pouvoirs publics, ou si le temps de l'ostracisme culturel n'est pas encore révolu.

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) Il faut signaler également les félibres et les Amis de la langue d'oc, siège social : 39, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.

Occitanie : Institut d'études occitanes

L'Institut d'études occitanes a pour but *« la direction et l'harmonisation des travaux se rapportant à la culture occitane dans son ensemble, dans le sens de l'enseignement, du maintien et du développement »*. Association de la loi de 1901, fondée en 1945, l'I.E.O. a contribué notamment à :

— *« La mise au point d'une graphie « scientifique » de la langue occitane adaptée*, estime l'I.E.O., *à tous les dialectes de l'Occitanie, et permettant de retrouver au niveau de l'écrit l'intercompréhension orale constatée à travers tout le pays d'oc entre les usagers de la langue (de l'estuaire de la Gironde à Nice), ceci dans le respect de la diversité dialectale* (1) ;

— *L'étude systématique du passé occitan et de la réalité occitane d'aujourd'hui* : universitaires et non universitaires, spécialistes, professionnels, militants ou simples curieux participent à la vie de l'I.E.O., qui compte mille cinq cents militants répartis dans trente et un départements (2). L'I.E.O. a contribué également à la fondation par la ville de Béziers du Centre international de documentation occitane (Hôtel Lagarrigue, 34500 Béziers. Tél. : (67) 76-90-10) ;

— *L'entrée de la langue occitane dans l'enseignement officiel :* l'I.E.O. a déclenché et poursuit une campagne en vue d'obtenir que toutes les langues parlées sur le territoire de la République française jouissent du statut de langues nationales, étant bien entendu que cette campagne *« ne vise en aucune façon à remettre en question l'usage de la langue française dans les pays d'oc »* ;

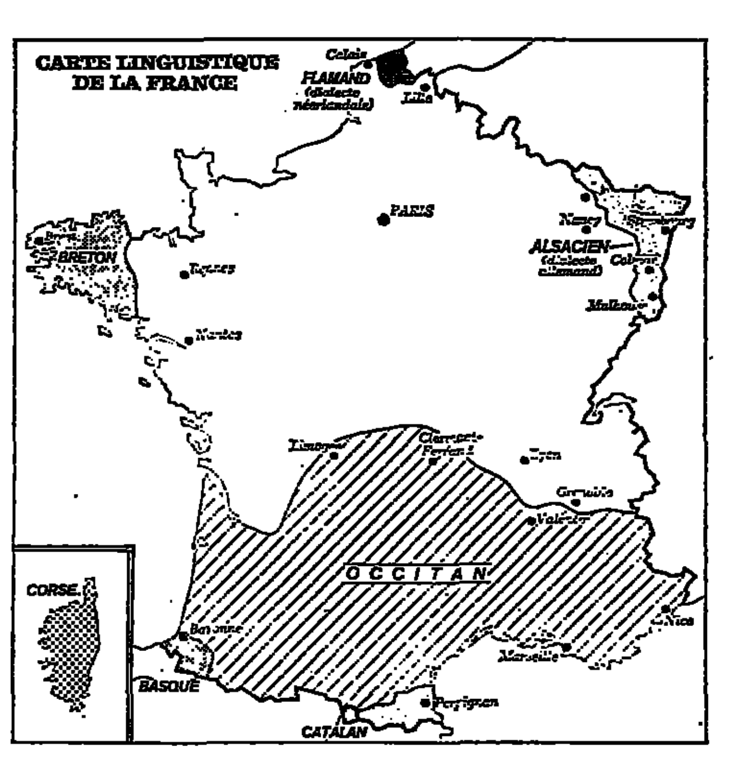
— *La formation d'enseignants d'occitan* à tous les niveaux, et « sous les diverses formes dialectales », au cours de stages, réunions locales, écoles et universités d'été (3), Organisme culturel, l'Institut d'études occitanes *« s'interdit toute activité de type politique ou syndical, mais il collabore avec toute association travaillant à la promotion de la langue et de la culture d'oc »*.

★ Institut d'Estudis Occitans, 11 bis, rue de la Concorde, Toulouse.

(1) La graphie de l'I.E.O. est vigoureusement contestée par les milieux du Félibrige, organisme culturel fondé par Mistral. Le *capoulier* du Félibrige est M. Jouveau, 28, rue du Maréchal-Joffre, 13100 Aix-en-Provence.

(2) Sur les limites de l'Occitanie, cf. *le Monde de l'éducation*, nº 20, septembre 1976, p. 11 : « Les bacheliers de Montségur ».

(3) Sur l'Ecole occitane d'été de Villeneuve-sur-Lot, cf. *le Monde* du 14 septembre 1977 : « Voli parlar en oc ».



Alsace et Lorraine thioise : le Cercle Schickele

Le Cercle René-Schickele, fondé en 1968, a pour but de *« promouvoir la culture populaire et l'accession au bilinguisme en Alsace et en Lorraine thioise »*. Le mouvement est ouvert *« à tous ceux qui veulent s'associer à la lutte pour la défense des droits linguistiques »* des Alsaciens et des Lorrains.

« La survie de notre langue, affirme le Cercle René-Schickele, *est mise en cause par les nombreuses pressions d'ordre économique, politique et culturel auxquelles nos régions sont soumises. L'allemand, timidement introduit dans l'enseignement primaire, à partir de 1972, est traité comme une langue étrangère dans nos écoles. »* Le cercle préconise *« pour faire face à ses menaces »* que l'allemand dialectal et littéraire *« soit reconnu comme une des langues de France et bénéficie en Alsace comme en Lorraine thioise des mêmes droits que le français »*.

Pourquoi cette volonté de défendre le bilinguisme ? *« Parce que*, estime le cercle René-Schickele, *les avantages du bilinguisme dans notre région ne sont plus contestés. L'allemand est la langue parlée depuis plus de quinze siècles. S'il n'est plus enseigné, il va dépérir, même sous sa forme dialectale. »*

« Sans cultiver le paradoxe, dit le professeur Kastler, prix Nobel de physique, *nous pouvons affirmer que si des Alsaciens parlent mal le français, c'est parce qu'ils savent mal l'allemand. Si on leur apprenait, dès le jeune âge, à partir de leur dialecte, à s'exprimer correctement en langue allemande, ce serait au bénéfice de l'enseignement du français.» « C'est là*, conclut le professeur Kastler, *l'avis de linguistes expérimentés, bien au courant de la situation alsacienne* (1). »

Le Cercle René-Schickele a précisément porté son effort sur l'enseignement préscolaire, au niveau de la maternelle. Il souhaiterait que les expériences de bilinguisme tentées dans d'autres régions françaises, et notamment dans le Bordelais, avec des écoles maternelles franco-allemandes, soit étendues à l'Alsace et à la Lorraine thioise. A cet effet, il a lancé une campagne auprès des maires et conseillers municipaux en vue d'obtenir, sur ce point, l'appui des communes. A ce jour, 235 communes ont déjà adopté une motion en ce sens. Elles rassemblent près de 400 000 habitants, soit environ 25 % de la population. Dès maintenant, le cercle organise des « séances récréatives » en dialecte pour les enfants de trois à six ans, tous les mercredis matin de 9 h. 30 à 11 h. 30, à Strasbourg.

Le Cercle René-Schickele publie depuis six ans une revue bilingue paraissant huit fois par an : *les Cahiers du bilinguisme/Land und Sproch* (2).

★ 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 36-48-30.

(1) Cité dans la lettre envoyée en octobre 1977 par le Cercle René-Schickele aux municipalités d'Alsace et de Lorraine sur l'enseignement bilingue précoce.

(2) Egalement 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg. Directeur de la publication : Gustave Woyt. Abonnement annuel : 15 F ; le numéro : 2,50 F.

Pays basque : Ikas et Seaska

Ikas (*), fondée en 1959, et Seaska (en 1969) sont deux organismes indépendants l'un de l'autre (et Ikas seul adhère à l'association Défense et Promotion des langues de France), mais leur collaboration est tellement étroite qu'il est difficile d'évoquer l'un sans l'autre. Ikas est plus particulièrement voué à la défense et à la promotion de la langue basque, à tous les niveaux : de la maternelle à l'université. Seaska (**) est l'organe fédérateur des Ikastolak, ces écoles basques fort originales qui, tout en relevant de l'enseignement privé non subventionné, se considèrent comme un *« service public basque »*.

Les Ikastolak n'entrent, en réalité, dans aucune structure traditionnelle : ce sont des écoles « volontaires », fondées par les parents et gérées par eux et par les enseignants. On compte vingt-trois Ikastolak « maternelles » et cinq Ikastolak « primaires » (soit trois cours préparatoires, dont un — celui de Saint-Palais — fait l'objet, actuellement, d'une « opposition » de l'inspection académique, et deux cours moyens), soit vingt-huit classes en tout. Ces écoles privées — monolingues basques pour les « maternelles » et « bilingues » dès le stade primaire (le bilinguisme étant d'ailleurs assuré en fait au départ pour les élèves de deux à six ans, par suite de l'influence linguistique de l' « environnement) — ont été fondées, affirment les deux associations pour pallier la carence de l'éducation nationale, à laquelle il est reproché par les bascophones de s'être intéressée *« tardivement et insuffisamment à la sauvegarde de la langue basque »*.

(*) 15, rue Port-Neuf, 64100 Bayonne.
(**) Musée basque, 64100 Bayonne.

Corse : Scola Corsa

Cette fédération, formée par une série d'associations locales en Corse et sur le continent, a été fondée à Corte en 1972. Elle a rassemblé tous ceux qui ont contribué aux « premiers pas » de l'enseignement du corse. Elle était, à l'origine, constituée par les associations Scola Corsa de Corte, Scola Corsa de Bastia, Scola Nustale (l'Ecole de chez nous) de Paris (fondées toutes trois en 1971), et par l'ADECEC (l'Association pour le développement des études du centre-est de la Corse), fondée également en 1971 à Cervione. Puis, à ce groupement constitutif, sont venues s'agréger les Scola Corsa, fondées en 1973 à Nice et à Marseille. L'échelon fédéral s'est volontairement dissous, mais l'action commune au profit de la langue et de la culture corse demeure. Scola Corsa, Scola Nustale de Paris, et l'ADECEC continuent à adhérer au D.P.L.F. (Défense et promotion des langues de France).

Scola Corsa fut créée pour obtenir que la loi Deixonne, de 1951, autorisant l'enseignement des parler vernaculaires dans l'enseignement secondaire — notamment en vue de l'obtention du baccalauréat, — soit étendue au dialecte corse, qui n'était tenu par l'administration ni comme un idiome « étranger » ni comme une langue « régionale », et se trouvait, selon l'expression de M. Pascal Marchetti, professeur à Paris-III, dans une situation de « non-être ».

La langue corse, reconnue officiellement par texte réglementaire le 16 janvier 1974, est enseignée aujourd'hui, au niveau universitaire, à l'Institut d'études corses de l'université de Provence, à Aix, dirigé par M. Ettori (unités de valeur de linguistique, histoire, recherches, notamment doctorats de troisième cycle), à Nice, avec MM. Ottavi et Diali, et à Paris avec Mme Giacomo et MM. Casanova et Pascal Marchetti.

★ La fédération étant dissoute, l'adresse de Scola Nustale à Paris est la suivante : F 111, 20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

Catalogne : le GREC (Grup Rossellones d'Estudis Catalans)

Fondé pour favoriser l'application de la loi Deixonne, dont les décrets d'application tardaient à venir, le GREC (Grup rossellones d'estudis catalans) s'est efforcé de sensibiliser la population catalane des Pyrénées orientales (où 250 000 habitants sur environ 300 000 comprennent ou parlent le catalan) à la sauvegarde de sa langue et de sa culture. Le GREC a notamment contribué, au lendemain de 1968, à la création de l'université catalane d'été, qui a constitué un lieu de rencontre pour tous les Catalans du Nord (Pyrénées orientales) et du Sud (Valence et Barcelone), ainsi que des Baléares.

Le GREC a également favorisé les échanges entre intellectuels et étudiants. Il estime, *« maintenant que la Catalogne-sud a recouvré son autonomie »* (restauration de la Généralité à Barcelone), que *« Prades peut demeurer un lieu privilégié de contacts « pancatalan » et se transformer en centre d'étude sur l'avenir de la Catalogne française »*. Comme les autres groupements culturels de l'Hexagone, le GREC revendique l'introduction du bilinguisme à l'école, dans l'administration, à la radio et à la télévision. Il préconise également la *« restauration des noms de localités en catalan »* et insiste sur la nécessité d'échanges de toute nature entre les actuelles Pyrénées orientales — berceau de l'Etat catalan du Moyen Age — et les autres régions catalanes.

★ GREC, M. Pere Verdaguer, 4, rue de La Tour-d'Auvergne, 66000 Perpignà (Perpignan).

Flandre : le Cercle Michel-de-Swaen

Fondé le 13 janvier 1972, pour protéger et développer le patrimoine culturel des Flamands, le Cercle Michel-de-Swaen a adhéré à Défense et Promotion des langues de France en novembre de la même année. Son objectif est de *« résister à l'uniformisation »* et de lutter contre *« le nivellement et l'assimilation »*, en affirmant *« la personnalité de la Flandre française et des Pays-Bas français, la promotion des valeurs culturelles flamandes et de la langue néerlandaise, forme littéraire des dialectes flamands et néerlandais »*. Constatant que, sur le plan politico-administratif, *« la région doit être considérée comme définitivement française, le Cercle s'abstient de toute action politique ou partisane, notamment quant au rattachement à la Flandre belge et aux Pays-Bas du Nord »*. Il organise, notamment, des cours de néerlandais (deux cents élèves environ dans une dizaine de lieux différents) selon la méthode moderne A.B.N. (Algemen Beschaafd Nederlands).

Une autre association flamande, Hekkersschreeuwen (Le cri de sorcière), enseigne, pour sa part, indépendamment du Cercle, le dialecte selon la méthode structurale, « tel que le peuple le parle ». La Flandre française compte quelque cent mille néerlandophones. Certains contestent cependant cette dernière dénomination, estimant parler le « flamand ».

★ B.P. nº 9, 59240 Duinkerke (Dunkerque).

DÉFENSE DES LANGUES

L'association Défense et promotion des langues de France (D.P.L.F.) regroupe au plan national les huit associations suivantes : Ikas (Pays basque), Emgleo Breiz (Bretagne), le Cercle René-Schickele (Alsace et Lorraine thioise), l'Institut d'études occitanes, le Cercle Michel-de-Swaen (Flandre), le Cercle d'études roussillonnaises et plusieurs éléments de l'ancienne fédération Scola corsa (Corse), et le Félibrige (Pays d'Oc) qui semble s'être quelque peu distancé des activités de la fédération nationale. Succédant en 1969 au Conseil national de défense des langues et cultures régionales créé en 1962, D.P.L.F. a signalé la « situation des minorités en France » *à la commission des droits de l'homme de l'ONU, mettant en cause la* « circulaire Barre » *qui impose l'usage exclusif du français dans la vie publique, le commerce et les mass media.*

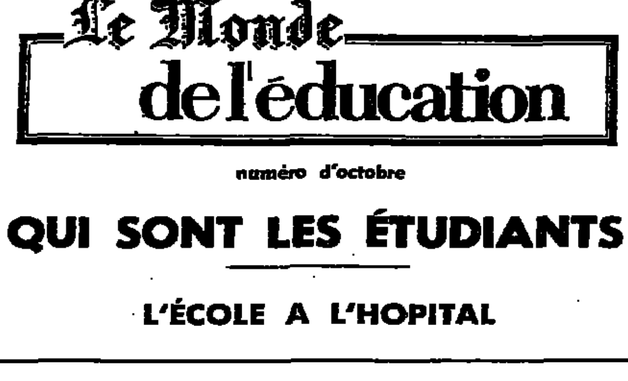
D.P.L.F a introduit ces derniers mois une série de recours en Conseil d'Etat : contre cette circulaire Barre et contre trois décrets ayant trait respectivement aux écoles maternelles et élémentaires, aux collèges et aux lycées, qu'elle estime incompatibles avec les traités internationaux signés par la République française. Elle a également saisi la conférence de Belgrade pour « violation par la France des accords d'Helsinki ».

Bretagne : Emgleo Breiz

Fondée en 1953, l'association Emgleo Breiz (l'Entente de Bretagne) associe une série de fédérations bretonnes dans l'action pour la reconnaissance par l'Etat de la langue et de la culture bretonnes dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias et de la vie publique, conformément aux prescriptions des conventions internationales. Emgleo Breiz travaille notamment à l'obtention d'émissions de radio et télévision en langue bretonne mieux diversifiées, et *« avec des horaires plus favorables à une audition accrue »*.

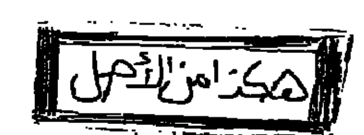
L'association revendique, comme les autres fédérations de l'Hexagone, *« un statut général des langues et cultures de France »* et, au plan institutionnel, *« une authentique réforme régionale qui conferait, notamment, à la région la gestion de l'appareil éducatif et informatif, dans le cadre d'une représentation démocratique totalement rénovée »*. Emgleo Breiz publie notamment un communiqué hebdomadaire de presse reproduit chaque semaine par les journaux régionaux à quelque 500 000 exemplaires. Son activité internationale est particulièrement nourrie (contact avec la presse et les universités étrangères, participation aux activités de l'Association internationale de défense des langues minoritaires). De plus, l'association Ar Falz, associée encore récemment à Emgleo Breiz, vient de s'en distancer et de fonder le Front culturel progressiste breton. De nombreuses autres organisations, notamment Skol An Ensav (l'Ecole du mouvement), participent également à la défense de la culture bretonne.

★ B.P. 17, 29266 Brest Cedex.







ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES ARTS

Hommage à Picasso en Espagne.

Hommage à Picasso en Espagne. Une exposition de trente peintures et une gouache, prêtées par des marchands et des collectionneurs, s'est ouverte à la fondation Juan-March de Madrid. Elle présente les œuvres les plus importantes de la période de formation, parmi lesquelles : une Tête de femme *(1901) à la manière de Lautrec ;* Une mère et enfant *(1902) de la période bleue qui doit tant au peintre symboliste catalan Nonell ; trois portraits de femme autour des* Demoiselles d'Avignon *de 1906 et 1907 ; une* Mandoline *cubiste de 1911 ; une* Composition à la guitare *de 1914 ; un* Arlequin *de 1923...*

Un hommage plus modeste, mais non moins fervent et populaire, est rendu au peintre par sa ville natale de Malaga. Une monumentale sculpture de Berrocal, Hommage à Picasso, *a été installée au centre d'un jardin public, baptisé du nom du peintre.*

Sur la place de la Merced, devant la maison où naquit Picasso en 1881, les peintres de Malaga ont disposé la reproduction, grandeur nature, de Guernica. *Expositions d'affiches, récitals de musique populaire et de poésie (avec Raphael Alberti), projection de films évoquent le souvenir d'un enfant du pays parti pour Paris au début du siècle et qui n'est jamais revenu, en raison des circonstances...*

Une école à Venise pour le patrimoine architectural.

Le Centre européen de formation d'artisans pour la conservation du patrimoine architectural a été inauguré le lundi 24 octobre à Venise.

Animé par la fondation européenne Pro Vénitia viva, *il offre des cours de spécialisation dans tous les métiers de la conservation du patrimoine architectural, études théoriques et pratiques.*

La création de cette école, provisoirement installée à la Scuola San Pasquale, fait suite à la campagne internationale lancée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural.

Parlez-vous peinture ?

La revue d'informations artistiques Canal *organise à la FIAC une série de débats sur le thème* Parlez-vous peinture ? *L'un d'entre eux (le 27 octobre de 17 à 20 heures) sera consacré à la* Spécificité des pratiques féminines, *qui sera une interrogation sur le rapport que les femmes peuvent avoir à l'histoire, à leur sexualité, à des pratiques symboliques comme la peinture et l'écriture. Participeront notamment à ce débat les critiques France Huser et Catherine Millet, et les peintres Colette Deblé, Françoise Janicot, Lea Lublin, Vera Molnar, Judith Reigl.*

Canal *publie, dans son numéro d'octobre, un dossier consacré aux femmes artistes.*

Invitation.

Le musée des enfants de la Ville de Paris — un musée où il se passe plein de choses intéressantes — invite tous ceux dont les placards et greniers sont remplis de vieux meubles, objets hétéroclites et insolites, vélos cassés, pièces détachées, roulettes... à s'en débarrasser en les apportant le 5 novembre au musée (14, quai de New-York)... Ils deviendront ce que les enfants en feront dans leur exposition « détournements », qui s'ouvrira à partir de janvier prochain.

La première femme commissaire-priseur de Paris.

Bien que depuis 1924 la loi autorise les femmes à postuler à la fonction de commissaire-priseur, la très puissante Compagnie parisienne, composée de quatre-vingt-deux membres avait toujours rejeté les candidatures féminines. Jusqu'au 19 octobre de cette année, date à laquelle Mme Chantal Pesceteau-Badin a été admise dans la grande famille, peut-être parce qu'elle est petite-fille de commissaire-priseur et fille du président de la Compagnie en 1972 et en 1973. Elle a dirigé sa première vente le 21 octobre.

Culture

Les révélations du château d'Écouen

(Suite de la première page.)

Sous le Premier Empire, on badigeonna hardiment et on cloisonna ; nouveau traitement sous le Second Empire, où l'architecte était si content de son intervention et de ses trouvailles qu'il a laissé son nom dans la salle d'honneur de l'aile nord. Celle-ci a été conservée comme « témoin » avec son décor de chocolat ; c'est par elle que commence — *provisoirement* — la visite, où attendent deux ensembles extraordinaires : la cheminée polychrome « à la Victoire » et les trois mille carreaux de pavement en faïence bleue et jaune de Rouen, récupérés un peu partout depuis dix ou quinze ans : pleins d'emblèmes et d'une fraîcheur de bocage, ils formaient autrefois le sol de la galerie ouest du château.

En 1963, l'amiral Cabanier, grand chancelier de la Légion d'honneur, décida le transfert de la maison d'éducation et consentit le bail emphytéotique qui permettait la reconversion du château en musée. Tout devenait possible, mais la situation intérieure était plutôt navrante. Déjà, en 1900, Louis Dimier, l'un des rares connaisseurs de la peinture française de la Renaissance, alors si peu considérée, s'inquiétait du sort des peintures décoratives dont on savait Ecouen rempli. Les plus belles pièces du mobilier, comme les vitraux de Psyché et les ornements de la chapelle, étaient dispersées et, pour partie, à Chantilly. Il restait du moins les frises sous plafond et surtout le décor des cheminées, voilé par *les badigeons pudiques* : une obsession pour les quelques historiens que la suite de l'art de Fontainebleau au milieu de seizième siècle pouvait intéresser !

Le circuit de la visite, limité pour le moment au premier étage, ne mène pas vers les plus étonnantes, et l'on verra quelques manteaux *peints*, où il a fallu boucher des manques gênants par des coups de pinceau restés « vagues ». On aura toutefois, dans la chambre du roi, en fin de parcours, dans celle du connétable, *l'occasion d'apprécier le parti* bizarre du décorateur : l'encadrement de la hotte comporte des figures nues prises dans des replis de cartouches, avec toutes sortes de motifs, mais tout cela est peint et rendu ainsi encore plus fictif et divertissant. Un énorme médaillon découpe au centre un paysage vert et bleu, avec des silhouettes étirées et des allusions bibliques, que l'on commence seulement à élucider (1). Sur les côtés, il y a des grotesques un peu lourds, mais ces inventions, curieuses, touffues, de goût incertain, un peu folles, donnent à la demeure un caractère original qui plaira.

Lucarnes et cheminées

Ceci mène à l'essentiel. Ecouen n'est ni composite dans son architecture comme Fontainebleau ni *triomphal comme* Chambord (2). Il a quelque chose de solide et de prudent, avec son plan carré régulier, bien assis sur la pente : le jeu des douves prises dans la dénivellation fait son charme, et l'on a, comme il convenait, dégagé les abords. Une seule innovation à relever : les pavillons carrés, au lieu des tours *rondes aux angles*. Dans ce cadre d'une modernité en somme peu accusée, deux traits traditionnels de la demeure française sont en évidence : les lucarnes, qui animent les parties hautes, et les cheminées, les unes jouant sur *le* ciel, les autres autour *du feu*. On dirait que, dans un premier temps, les maçons (inconnus) du connétable ne connaissaient que ces morceaux de bravoure, mais ils les connaissaient bien. On en trouve ici un répertoire unique et fascinant, avec toutes les gentillesses du métier. Pour les cheminées, l'apport de plusieurs pièces monumentales, provenant d'ailleurs, fait qu'on compte à Ecouen dix-sept ouvrages *de ce type, dont douze peints.* Unique au monde.

Jean Goujon, qui était vers 1545 au service d'Anne, a très probablement donné des modèles pour les lucarnes, plus évoluées, de l'aile nord, et il a conçu la chapelle, qui ne sera ouverte au public que l'an prochain. Par la suite, sous Henri II, *il y eut l'adjonction imprévue* et finalement assez heureuse des « portiques » par Jean Bullant. Les façades timides de la cour changèrent d'expression avec la structure antique de l'ordre colossal. Dans les niches du portique sud, on a bien fait de placer les moulages des *Esclaves*, de Michel-Ange ; ils étaient là vers 1550, présents *du roi au connétable, et* ils donnent l'échelle. Tout ceci indique bien qu'Ecouen est, comme presque tous les châteaux de ce temps, le résultat d'expériences successives. Mais sans rien de provocant, comme si Anne de Montmorency avait tenu à garder une mesure de tradition. De fait, les pièces n'ont pas de caissons à la romaine, mais des poutres apparentes, dont on a parfois retrouvé le décor ; les parois n'étaient pas couvertes de fresques ni même de lambris : on a l'impression qu'elles étaient faites pour recevoir ce décor *français par excellence, encore que* commandé souvent à des ateliers du Nord flamand : la tapisserie.

La vocation du « musée de la *Renaissance » était donc* toute trouvée ; il ne restait qu'à l'organiser. Les conservateurs du musée de Cluny à Paris issu, on le sait, du bric-à-brac romantique de du Sommerard, disposaient d'une quantité incroyable d'œuvres *recueillies*, au siècle dernier, sans pouvoir les exposer. Le « seizième siècle européen » au Grand Palais en 1965, puis la prodigieuse présentation de l'art de Fontainebleau en 1972, ont donné envie de voir tout cela. L'indifférence cessait. La tenture de *Bethsabée* accrochée au Grand *Palais en 1972, obtint un* succès sans précédent et il faut dire que ces 75 mètres de laine tissée, à fils d'or et d'argent, composent une prodigieuse « bande dessinée » — pour parler comme on fait aujourd'hui, — combinant la Bible et le roman de chevalerie d'une étourdissante générosité. Ce cycle occupera *l'aile nord, où par un rare bonheur* il a pu s'insérer exactement. Ce n'est pas là une reconstitution du décor d'Ecouen, mais une interprétation de ses ressources pour montrer ce que fut la tapisserie. Et elle fait merveille. D'autres pièces de qualité s'y ajoutent : deux broderies de soie géantes, provenant du midi, et dans la chambre *du connétable, quatre éléments* d'une tenture d'*Hercule*, d'une fermentation ornementale extravagante et délicieuse, rentrant dans la famille à feuillages énormes dite « à aristoloche ». Ecouen tend ainsi à devenir pour le seizième siècle l'équivalent de ce qu'est Angers pour la tapisserie médiévale : un lieu de pèlerinage

Tout cela se lie bien avec les frises décoratives et les peintures des cheminées offrent, on l'a dit, une débauche de ces *formes si chères à* la Renaissance qu'on nomme les « grotesques ». Les œuvres apportées de Cluny sont presque toutes surprenantes de bizarrerie ou de qualité : les énormes médaillons émaillés de Courteys à Limoges, d'une grande force décorative ; armoires et cabinets fourmillant de motifs ; sphère céleste en cuivre et cette nef automate de Charles Quint (provenant des Arts et Métiers), qui est un jouet de prince allemand.

Le mérite de cette réalisation exem*plaire revient à Francis Salet et* à son adjoint Alain Erlande-Brandenbourg. Trois architectes successifs des monuments historiques ont collaboré avec les conservateurs de *musée. Il faut espérer que d'ici* à deux ou trois ans, les façades intérieures seront enfin nettoyées et que, le rez-de-chaussée étant aménagé, le circuit complet pourra se déployer à partir de la chapelle de Jean Goujon. Le ministère de la culture et de l'environnement peut tirer quelque fierté de cette opération méthodique et méditée, qui aura valeur d'exemple. Au-delà du Vexin, il y a la Normandie ; descendez la Seine et vous arrivez, comme à la porte de la province verte, devant le site de Gaillon. Des fouilles spectaculaires et la restauration nécessaire du châtelet rendent sa silhouette à ce qui fut le premier château de la Renaissance. Le cardinal Georges *d'Amboise, ministre de Louis XII, va* revendiquer autant d'attention que le connétable de François I[er] et d'Henri II. Là aussi, un grand désordre et une dispersion coupable sont à réparer ; un appréciable regroupement peut et doit se faire. Tout recommande cette chaîne de châteaux-musées que seul peut offrir le *paysage français.*

ANDRÉ CHASTEL.

(1) A.-M. Lecoq, *les Peintures murales d'Ecouen* dans « Actes du colloque sur l'art de Fontainebleau » (1972), éd. C.N.R.S. 1975.

(2) Le plus récent ouvrage sur le château est : V. Hoffmann, *Das Schloss von Ecouen*, Berlin 1970.

La Thèse des chartes, de F.-Ch. James, sur Jean Bullant (1963), est malheureusement restée inédite.

Le « front clandestin » de l'impérialisme

Organisée par la Fondation Lellio-Basso pour le droit et la libération des peuples, la première conférence internationale sur « l'impérialisme culturel », qui vient de s'achever à Alger, *s'est efforcée* d'établir un diagnostic plus qu'elle n'a cherché à proposer une thérapeutique.

Alors que l'impérialisme politique et économique est relativement facile à déceler et à combattre, l'impérialisme culturel est plus subtil, plus insidieux. Il est souvent d'autant plus difficile à débusquer qu'il s'insinue dans les manifestations de la vie quotidienne : c'est un « front clandestin » contre lequel il est difficile de lutter si on ne commence pas par analyser ses multiples composantes.

Les travaux ont porté sur trois thèmes : l'influence des moyens de communication de masse, le rôle de la science et de l'éducation, l'effet de la domination linguistique.

Les participants ont analysé les formes nouvelles que prend la pénétration culturelle, notamment *« l'existence de satellites, les grands moyens audiovisuels, les agences de presse, les agences de publicité, les marketings, l'industrie du tourisme, ainsi que les nouvelles lignes de programmation suivies par les entreprises de cinéma et de télévision conçues et élaborées par les Etats-Unis, qui dominent le marché mondial ».*

Sur le deuxième point, la conférence a *constaté que « l'éducation est devenue un terrain prioritaire pour conformer les mentalités aux exigences de la société voulue par l'impérialisme ».* Cette tâche est facilitée par l'implantation de systèmes de télécommunications qui aggravent la dépendance technologique et entraînent, notamment par l'intermédiaire des satellites, *« l'imposition de nouveaux modèles pédagogiques exigés par le développement des firmes multinationales ».*

Enfin, à propos de la domina*tion linguistique*, la *conférence* a estimé que la volonté hégémonique a souvent commis de véritables « *ethnocides* » en obligeant des peuples à adopter la langue du colonisateur. Aujourd'hui, a-t-elle conclu, « *l'anglo-américain est devenu l'arme principale du néo-colonialisme linguistique* ».

Parallèlement au diagnostic, la conférence a entendu les témoignages de pays comme le Vietnam, Cuba, l'Algérie, la Guinée-Bissau qui se sont libérés et elle a étudié les expériences du Chili et du Portugal pour tirer quelques enseignements. Une première conclusion s'est imposée : « *La lutte pour recouvrer le patrimoine culturel est le moteur constant des processus de décolonisation politique.* »

PAUL BALTA.

Théâtre

« L'AUBERGE ESPAGNOLE » à Dijon

Des aveugles, les uns derrière les autres le long d'une passerelle, avancent, le visage levé, tâtant doucement de leur canne blanche les tuyaux métalliques repères du vide. Nippés dans des manteaux sombres, ils cherchent leur chemin sur l'échafaudage qui se détache sur un fond de polyvinyle noir et brillant tout au long de la nef du parvis Saint-Jean, à Dijon, où la troupe du Théâtre de Bourgogne, *sous la direction* de Michel Humbert, présente *l'Auberge espagnole*, une création collective mise en musique par Jean-Marie Senia.

Les aveugles s'arrêteront en route, retireront leurs lunettes fumées, le temps de chanter haut et clair un poème de François Villon. Un piano à queue est un peu à *droite*, devant l'un des plateaux de cet échafaudage. La ballade est dans l'histoire. Le dos mouvant du compositeur, les cuivres du hautbois et de la trompette, les petites notes ajoutées de-ci de-là grâce au « moog-synthétiseur » font partie du spectacle, qui n'est pas précisément une histoire.

Ils ne racontent rien, ces mêmes aveugles enfermés derrière un filet, riant et applaudissant aux numéros de deux clowns débiles. La cécité est comme parquée, on l'a conduite au théâtre... Plus tard, deux messieurs se promènent, regardent ces bêtes de jardin zoologique, leur lancent de légères balles de ping-pong, autant de blanches cacahuètes.

Ces aveugles se transformeront en gigolos puis en déménageurs. Ils seront ensuite médecins ou magiciens du Moyen Age avant de se constituer en une chaîne de joyeux fossoyeurs, d'une farce à l'autre, tous ensemble, avec leurs salopettes à bretelles entre deux déguisements. Seule la mort porte toujours le même habit de cérémonie, une jacquette d'homme riche. La mort, on la voit deux fois : sur la vraie scène, abandonnée à l'obscurité, éclairant d'un chandelier un groupe de mannequins (référence à Magritte, elle n'a pas de tête sous son chapeau melon), puis devant l'échafaudage, où elle va mettre fin à ces variations sur la dérision, d'un grand coup d'insecticide.

Aucune parole intelligible ne sera prononcée. Les seuls mots de cette suite d'images déployées d'un bout à l'autre de la nef sont ceux de Villon. Jean-Marie Senia a bien traduit le vieux français. Avec lui, la troupe du théâtre de Bourgogne a répété les ballades. Et tout glisse, de mélodie en mélodie, dans ce mouvement né du désir d'improviser et du plaisir de jouer en chœur. Un plaisir que *le spectateur partage.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

■ L'Opéra de Nantes a reçu le Prix national de la meilleure mise en scène décerné par le ministre de la culture et de l'environnement pour la nouvelle production de « Carmen » (« le Monde » du 2 mars). René Terrasson, qui a signé cette mise en scène, a reçu d'autre part pour l'Opéra de Nantes, dont il est directeur, un chèque de 650 000 francs : en quatre ans, le *nombre des spectateurs a doublé.*

★ Une soirée de poésie soviétique a lieu mercredi 26 octobre, à 20 h. 45, au Pavillon de Paris (porte de Pantin). André Vozuessenski, Evgueni Evtouchenko, Justinas Marcinkevicius et Oljas Souleimenov diront leurs poèmes ; Boulat Okoudjava et Vladimir Vyssotski chanteront leurs chansons.

INSTITUT

● *L'Académie des sciences morales et politiques* a entendu, lundi, un exposé de M. Jean Marczewski, professeur honoraire à l'université de Paris-I sur « le cumul de l'inflation et du chômage ». Ce cumul, qui paraissait impossible aux économistes formés à l'école de Keynes, peut exister même dans une économie fermée. Mais, ajoute l'orateur, la concurrence étrangère, en limitant la possibilité de répercuter l'augmentation du coût salarial sur le prix de vente, réduit encore davantage la valeur nominale du produit marginal du travail. Elle abaisse le plafond de la production rentable et, ce faisant, augmente encore plus le nombre des chômeurs.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinéma

« Crazy Horse de Paris »

Trucula Bonbon, Goody Pentagone, Sofia Palladium, Rosa Fumetto, Kiki Zanzibar : *elles sont toutes là au* rendez-vous. Si parfaitement moulées, si dures, si lisses, qu'elles n'ont pas l'air de vraies femmes. Mannequins de chair que l'on croirait de cire, objets de convoitise comme en offrent les devantures de magasins.

Le film est inexistant. Sur ce que sont ces femmes, sur ce qu'elles pensent, sur ce qu'elles attendent : rideau. A la traîne d'un prétendu reporter britannique, Alain Bernardin n'entend filmer que son spectacle. Tandis que des faisceaux de lumière psychédélique habillent leurs beaux corps nus, les « filles » exécutent leurs numéros... Au *même titre que la tour Eiffel, le tombeau* de l'empereur, Beaubourg et Notre-Dame, le Crazy Horse est devenu un haut-lieu du tourisme parisien. Voici donc désormais ce haut-lieu exportable sur pellicule. Espérons qu'il rapportera des devises. En attendant, comme au vrai Crazy Horse, on devrait servir des whiskies dans la salle. Cela ferait passer le temps.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine »

On parle de Coluche, et aussitôt les gens disent qu'il est d'une vulgarité — on entend les points de suspension. Ce n'est pas à ces spectateurs que l'on recommandera « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », mais aux enfants et assimilés, qui ont une tendresse (coupable ou non) pour la grossièreté de Coluche. Coluche en roi de France, ça les fera rire.

Ce roi-là, l'histoire n'en a jamais parlé, car il s'est mal conduit. Ses mousquetaires ont pillé les campagnes, sa cour n'était pas brillante. Chassé par ses ministres, il a simplement demandé à son cousin le roi de Flandres de lui déclarer la guerre pour refaire autour de lui l'unité de son peuple. Assisté dans ses desseins douteux par un chevalier blanc qui chante « Je suis le chevalier blanc » et une certaine Lucienne, le roi reviendra sur son trône. Le film de Coluche (réalisé avec Marc Bonnet) est donc d'une insolence sans morale. C'est aussi un divertissement sans ambition mais propre, plein d'aventures, de capes et d'épées.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Musique

Kempff et Menuhin

Près de vingt ans les séparent, ils pourraient être père et fils, et pourtant *comme ils vont bien ensemble !* Ils entrent doucement sur la scène, souriant, la démarche impondérable, se tenant par la main, tels l'ange et le poète, Yehudi Menuhin et Wilhem Kempff ; *ils se mettent à* jouer paisiblement au coin du feu « la Sonate du printemps » de Beethoven.

Ces musiciens de légende, nimbés par la *lumière* des projecteurs, comme il est étrange de les voir ici, si loin et si proches, fragiles et cependant bien vivants. Leur présence est presque au-delà de leur musique. Kempff « accompagne » modestement sans élever la voix, il dit tout à demi-mots, à travers la grande paix de son âge.

Menuhin joue avec la même fraîcheur d'expression, plus mélancolique peut-être, comme assombri par ce paradis perdu de la technique et de l'élan qu'il ne retrouvera pas. La note parfois grince, indécise, sous l'archet, et dans « la Sonate à Kreutzer », tout à l'heure, la bourrasque brouillera un instant la limpidité du dialogue. Mais tout cela s'efface à l'heure des profonds adagios où, libre de contrainte, Menuhin retrouve tout à coup sa sérénité intacte, sa personnalité intemporelle, les purs phrasés et la candeur séraphique d'antan que personne d'autre n'atteignit

JACQUES LONCHAMPT.

Photo

Le quotidien fossilisé

Lambeaux, décollures, taches, fissures : les murs ont une histoire. *Papiers* peints, trous béants des portes, clous, repères, « attache » des lavabos et des escaliers, suie des cheminées, les murs « intérieurs » trahissent l'existence secrète du clôt, du « derrière les portes ». Une fois tranchés, ils dessinent la distribution architecturale, la géographie quotidienne, ils dévoilent une intimité morte. L'espace anéant, aplani, se recompose en surface.

Trompe-l'œil ou réclames publicitaires, un chocolat ou du dentifrice sur les murs « extérieurs », des images apparaissent et disparaissent, s'effritent, suent, « passent ». Puis elles s'effondrent et se cassent dans les débris poussiéreux des pilonneuses.

De cet art éphémère, Deidi Von Schaeen a voulu fixer les compositions fortuites. Pendant plus de dix ans, dans différents pays du monde, elle est allée à la recherche de murs, d'un art perdu, comme une collectionneuse d'apparitions fantômes. Ses photos pourraient être monotones, mais elles ne le sont pas. Elles ont une intensité théâtrale. On n'y lit plus des réclames, mais des fresques, des rêves. On recrée la vie détruite, les maladies, les étreintes, les gestes répétitifs du quotidien, la mort.

Le texte d'ouverture, une dizaine de pages, montage de déclarations ou écrits d'architectes, peintres, écrivains sur le travail de Deidi Von Schaewen et sur leurs « souvenirs de murs », est très intéressant.

Hervé GUIBERT.

★ *Murs*, photographies de Deidi Von Schaewen. *Les Presses de la connaissance*, 55 F.

Deidi Von Schaewen présentera deux cents diapositives de *Murs* et signera son livre, le mercredi 26 octobre, à 18 heures, dans le cadre de la FIAC, au Grand-Palais.

Voyage au centre du corps

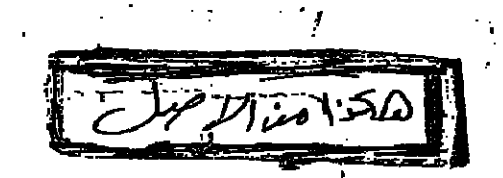
On dirait que Lennart Nilsson injecte dans le sang de ses « modèles » des micro-caméras téléguidées qui se promènent à travers les vaisseaux et mitraillent de leurs flux lumineux les cavités du cœur. En réalité, il prélève des morceaux de tissu humain qu'il agrandit de vingt et cent quatre-vingt mille fois au moyen d'un microscope électronique à balayage. La revue « Photographie » a publié en juin un passionnant numéro (malheureusement déjà épuisé) sur les techniques de la photographie médicale. Quatorze pages étaient consacrées à Nilsson. Le Centre culturel suédois expose actuellement ses travaux les plus récents, en particulier ceux qui « visualisent » les causes de la crise cardiaque et la formation de l'ulcère à l'estomac.

Ancien reporter, Lennart Nilsson s'est fait connaître il y a une dizaine d'années en publiant dans « Life », puis dans « Paris-Match », des images de fœtus prises à l'intérieur du ventre de la mère. Images somptueuses, sanguines, de ces corps transparents, aux innervations rougeoyantes, recroquevillés dans la chaleur de la gelée organique. Nilsson est allé plus loin, là où l'œil ne peut pas aller, a fouillé, prospecté sous la peau, dans le sang et les cellules, entre les tissus. Il a enregistré leurs accidents.

Ses photos sont techniques sans l'être : irréelles, cosmiques. En voyant l'intérieur de son corps agrandi et projeté comme sur une coupole de planétarium, on est pris d'une sorte de vertige, on glisse sur soi, on meurt et on renaît. Le corps devient un paysage illimité avec sa flore organique, ses marées, ses volcans et ses puits, ses masses spongieuses, ses rocs, ses velours, ses cataclysmes, ses cavernes, ses forêts, ses cristaux. C'est sidérant.

H. G.

★ Lennart Nilsson, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e, jusqu'au 24 novembre.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : la Cerenentola.
Salle Favart, 20 h. 30 : la Traviata.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
TEP, 20 h. 30 : Dorénavant 1 (Festival d'automne).
Petit TEP, 18 h. ; la Nuit juste avant les forêts (Festival d'automne) ; 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile ; 21 h. : Nuova Colonia.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Guerre des piscines.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Atelier de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. 30 : Cora Vaucaire.

Mardi 25 octobre

Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. ; les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du *Marais*, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tristan et Yseult.
Théâtre de *la Péniche*, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 45 : Phèdre.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 20 h. 30 : Macbeth.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Colette Magny.

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Musée Galliera, 20 h. 30 : Odin Teatret.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : Palazzo Mentale.

Les concerts

Palais des Congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Gounod, Strauss, Brahms).
Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Récital de guitare R. Dyens.
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : London Boys Singers, dir. A. Dogget (musiques française et anglaise du Moyen Age et de la Renaissance).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : G. Tacchino, piano (Mozart, Chopin, Prokofiev).
Salle Cortot, 20 h. 45 : C Fernier, piano (Brahms, Chopin, Prokofiev).
Théâtre de la Cité internationale, grande salle, 21 h. : Ensemble instrumental de France (Mozart, Vivaldi, Rossini, Mendelssohn).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Cléopâtre, de Cecil B. De Mille ; 18 h. 30 : Cinéma *d'Afrique et d'Amérique* : la Symphonie en noir, Cabascabo, Saïtane, d'O. Ganda ; 20 h. 30 : la Symphonie en noir, le Destin, de S. Coulibaly ; 22 h. 30, Semaine du cinéma israélien : Shalom, d'Y. Yosha.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52)
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Athéna, 12e (343-07-48)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-15-42).
EMMA (Fr.) (V Am) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ;

SPECTACLES

Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

HARLAN COUNTY U.S.A (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Broadway, 16e (527-41-16)

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE MANQUE (Fr.) (*) ; Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15)

LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84)

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68), v f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58)

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr.) V Yiddish : La Clef, 5e (337-90-90).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), v f : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42)

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)

WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam et dim.)

Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, film américain de George Lucas, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14 (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE, film français de Michel Coluche : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

MORT OU VIF, film de montage de M Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES CHASSEURS, film grec de Théo Angepoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

La race humaine

Tarsier... Lémur... Primate... Anthropoïde... Australopithèque... Les invités de Robert Clarck dressaient, lundi soir, à la sortie de King Kong, notre arbre généalogique sur TF 1. Ça remonte loin : trois millions d'années depuis que l'homme, l'homo erectus, habilis, sapiens, est homme. Les restes fossiles découverts par les Leakey au Kenya, berceau probable de l'humanité — ou bien est-ce Java ? — en témoignent.

Peut-on parler de races ? Si l'on veut. Sous-espèces géographiques conviendrait mieux. Il aura fallu, nous disait-on, encore un bon million d'années pour arriver à distinguer, sous l'influence des conditions climatiques et des dérives génétiques, le négroïde, le caucasien, le mongoloïde. Pourquoi ces différences de couleur ? On ne sait pas, on suppose : pour le Noir, on pense moins au soleil qu'à l'obscurité des forêts équatoriales. De toute façon, ce n'est plus à la couleur de sa peau, à sa pilosité ou à la forme de son œil, ni même à son groupe sanguin, que se définit l'individu. La génétique des populations nous impose d'autres critères.

Un biologiste distingué, M. Pierre-Paul Grassé, a commencé à nous expliquer cela plus en détail. Il nous parlait de molécules fondamentales, de protéines. Nous n'avons plus besoin, s'exclamait-il, de sélection. Allons bon. Et Darwin ? Darwin, à qui Karl Marx songeait à dédier le Capital, n'a rien à craindre. Ses théories tiennent bon. La question n'est pas là. Alors où est-elle ? Pas à notre portée apparemment. Le meneur de jeu a interrompu ces savantes, ces passionnantes discussions pour nous ramener en pays connus, ceux des Bochimans, des Hottentots et des Pygmées.

Y a-t-il une différence intellectuelle entre les races ? Absolument pas. Les investigations psychologiques conduites aux Etats-Unis opposent non pas les couleurs, mais le milieu urbain ou rural, et la latitude nord ou sud. Le quotient intellectuel d'un Noir du Nord sera supérieur à celui d'un Blanc du Sud, etc.

Quant au racisme, point crucial de ce débat, non seulement il existe, mais il sous-tend les rapports sociaux, les rapports d'inégalité de toutes les sociétés animales, dont la nôtre. Georges Balandier n'en voyait pas trace sur le continent africain. Il ne s'agissait là que d'antagonisme de peuple à peuple. On insistait : pourtant, les Blancs entre eux font bien preuve d'antisémitisme, est-ce que les Noirs... ? Non.

De toute façon, on va vers le grand brassage, le métissage des populations heureusement rapprochées les unes des autres. A moins que, dans un regain d'agressivité, elles ne décident à nouveau de se séparer, de s'enfermer, méfiantes, haineuses, multipliant sur la surface du globe des situations de force et de mépris, d'« apartheid » en un mot. Il ne faut tout de même pas désespérer ni oublier qu'il est arrivé aux plus féroces de ces animaux sauvages de s'appeler Jésus, Shakespeare, Freud ou Einstein.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 25 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Pile ou face, de Cl. Fléouter, B. Bouthier, P. Desfons.

Avec Michel Sardou, Eddy Mitchell, G. Moustaki, Colette Renard, Michel Berger...

21 h. 35, A la poursuite des étoiles : Le serpent d'étoiles, par R. Clarke et N. Skrotzky. Réal. M. Ginesy

Avec la participation de MM. Ch. Fehrenbach, astronome, directeur de l'observatoire de Haute-Provence ; H. Reeves, astrophysicien ; J. Lequeux, radio-astronome ; J.-L. Heudier, astronome.

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Avec Mmes Anne Sinclair (pour Léon Blum, de J. Lacouture) ; Janine Frossard (pour le Féminisme au masculin, de B. Groult) ; Anita Hausser (pour la Machine R.P.R., de P. Cristol et J.-Y. Lhomeau) ; MM. P. Guth (pour Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment, de G. Suffert) ; F. Chatelet (pour les Gamins de Bogota, de J. Meunier) ; M. Paillet (pour Vodka-cola, de Ch. Levinstone) ; P. Salinger (pour Quatre ans pour changer le monde, de M. Ullmann) ; E. Mougeotte (pour les Cent quatre-vingts jours de Mitterrand, d'A. Bercoff et J. Chabridon).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran. FILM : LE SIX JUILLET, de Y. Karassik (1967), avec Y. Kaiourow, A. Demidova, V. Tatossov, V. Lanovoi (N).

Exaltation du culte de Lénine dans un film historique tourné avec beaucoup de soin, mais dont l'apparente objectivité semble contestable.

Vers 22 h., Débat : Il y a soixante ans, la révolution soviétique.

Avec MM. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R. ; Henri Malberg, membre du comité central du P.C. ; Bernard-Henri Lévy, auteur de la Barbarie à visage humain, et deux historiens soviétiques.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le bouddhisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : ALVAREZ KELLY, d'Ed. Dmytryk (1966), avec W. Holden, R. Widmark, J. Rule, P. O'Neal, V. Shaw. (Rediffusion.)

Pendant la guerre de Sécession, un éleveur mexicain doit livrer un troupeau de bovins aux nordistes. Il tombe aux mains de sudistes qui veulent l'obliger à leur amener ce troupeau. Affrontement spectaculaire de deux « géants ».

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraïbi, avec J.-P. Delacour, E. Weisz, R. Menard, réalisation J.-J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Sciences : l'Institut Pasteur... génie génétique ;

20 h., Dialogues : « Quelle Bretagne ? Quelle Celtie ? », avec Ned Thomas et Y. Person ;

22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 30, Festival de Bonn... Concert de musique contemporaine par l'orchestre radio symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender : « Variations sur un thème de Mozart » (Schweinitz), « Réflexions de Narcisse et Goldmund » (R. Saxton), « Ding, pour orchestre » (R. Moser), « Acanto, pour clarinette et orchestre » (H. Lackenmann) ; 23 h., Souvenirs de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

MERCREDI 26 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 8, Série : Le cas Lucas ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : « C'est Mozart qu'on assassine », d'après G. Cesbron, adapt. C. Carrel et J. Patrick, réal. P. Goutas, avec L. Seigner, C. Rich, A. Tainsy, H. Garcin.

Un petit garçon ballotté par le divorce de ses parents.

22 h. 15, Emission littéraire : Titre courant, de B. Sipriot (« Mais moi, je vous aimais », de Gilbert Cesbron) ; 22 h. 25, Emission médicale : La psychiatrie chez l'enfant.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Vivre libre ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Cartes sur table.

21 h. 40, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 25, Juke-box : Le Festival punk de Mont-de-Marsan, par F. Hausser.

Voir « Tribunes et débats ».

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Front progressiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : (un film, un auteur) : LES CENTURIONS, de M. Robson (1966), avec A. Quinn, A. Delon, M. Ronet, Cl. Cardinale, G. Segal, M. Morgan.

D'anciens combattants de la guerre d'Indochine se retrouvent en Algérie pour continuer leur carrière militaire. Ils sont pris dans un cycle de violences et d'atrocités.

Imagerie sommaire et caractères stéréotypés sur un scénario inspiré du récit de Jean Lartéguy.

22 h. 35, Journal ; 22 h. 50, Magazine : L'événement (campagne contre le cancer), avec le professeur Mathé.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « L'attachement », par A. Adelmann ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de J. Rouché ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Danièle Laval, piano : Mozart ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Scorpionnes », de Maurice Toesca ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi-jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché : Castor et Pollux ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraïbi. Avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, La science en marche : les deux écologies ;

20 h., La musique et les hommes... la scène d'illusion... « Un homme de théâtre à l'Opéra », par M. Crochot, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jacques Rouché ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : autour d'Ivo Malec (Boucourechliev, Bancquart, Malec) ; à 15 h., Concerto de Mozart ; à 15 h. 32, Œuvres de Cherubini, Glazounov, Bartok, Messiaen ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento (Gilbert et Sullivan) ;

20 h. 30, Festival de Besançon... Orchestre national de France, dir. N. Marriner, avec P. Amoyal : « Gwendoline », ouverture (Chabrier), « Symphonie classique, en ré majeur (Prokofiev), « Concerto pour violon, en mi mineur » Mendelssohn), « Huitième symphonie » en sol majeur (Dvorak) ; 22 h. 30, Passez donc au studio ; 23 h. 30, La dernière image ; 0 h. 30, La nuit à l'Opéra : Mémoires de Rudolf Bing.

Après l'attentat de Pré-en-Pail le rétablissement des émissions demanderait au moins une semaine

A la suite de l'attentat qui a détruit le relais hertzien de Pré-en-Pail, près de Laval, en Mayenne, les émetteurs qui desservent les régions Bretagne et Pays de Loire ont diffusé les émissions de TF 1 dès le lundi 24 au soir, précise Télé-Diffusion de France dans un communiqué. Les habitants de la région de Basse-Normandie ont reçu les programmes d'Antenne 2 et de FR 3. D'autre part, des émissions de FR 3 enregistrées à Paris ont été envoyées à Rennes, d'où elles seront diffusées sur les régions Bretagne et Pays de Loire. Les trois chaînes modulation de fréquence radio fonctionnent normalement.

Selon le même communiqué, les travaux de déblaiement du centre de Pré-en-Pail se poursuivent.

● *De son côté, M. Jean Autin*, président de T.D.F., a précisé, le 24 octobre, au micro de France-Inter, qu' « *une semaine* [lui] *paraît le minimum raisonnable pour arriver à rétablir un service qui, de toute façon, ne sera pas le service antérieur* ». M. Jean Autin évalue les travaux de réfection du relais de Pré-en-Pail à « *une dizaine de millions de francs* ».

● *Le Centre des démocrates sociaux* a publié, lundi 24 octobre, une déclaration dans laquelle il « *condamne avec vigueur les actes de terrorisme qui ont endommagé le relais de télévision de Pré-en-Pail* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 OCTOBRE

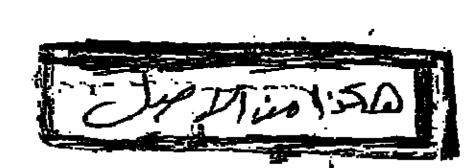
— *Mme Alice Saunier-Seïté*, secrétaire d'Etat aux universités, est l'invitée du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

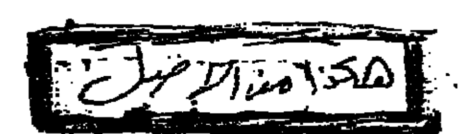
— La Tribune libre est ouverte à la *Société des amis du bouddhisme*, sur FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 26 OCTOBRE

— *Le Front progressiste* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Le magazine « Un événement » est consacré à la campagne contre le cancer, avec le *professeur Mathé*, sur FR 3, à 22 h. 30.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR d'USINE

Ing. Grande Ecole
180.000F +

La Société (200 M de CA HT) fabrique des produits de synthèse organique. Elle recherche le Directeur de son usine (400 pers.) située à 200 km de Paris.

Le candidat retenu sera un ingénieur Grande Ecole (type Centrale), âgé de plus de 35 ans, ayant déjà dirigé une usine, si possible dans cette branche.

Rémunération : 180.000 F +.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions sous référence : 76715 M à:
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN EXPANSION

Ville universitaire de province

recherche

CONTROLEUR de GESTION

Avec l'aide de l'équipe en place, il sera chargé *dans un premier temps, de missions d'organisation.*

Pour réussir, le candidat devra avoir :

- *une formation supérieure (écoles d'ingénieurs* ou commerciales ou de gestion) ;
- de la rigueur, le sens du contact, du dialogue, du concret ;
- si possible 1 ou 2 ans d'expérience.

Faire acte de candidature (curric. vitae, photo retournée, prétentions sous *le n° 72.177)* à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

NEYRPIC - GRENOBLE

recherche

DEUX JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés G.E. ou équivalent

Spécialisés en : **Mécanique des Fluides Thermique**

LE PREMIER POSTE nécessite de solides connaissances en analyse numérique

L'AUTRE POSTE est orienté vers des activités expérimentales.

Connaissance de l'anglais.
Poste accessible à débutants mais deux à cinq *années d'expérience dans ces domaines seraient* souhaitées.

Envoyer C.V. et photo N° 33.306 CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Groupe International de *Matériel* de Manutention (Paris - Est) recherche

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Profil :
- Ingénieur de formation électromécanique
- d'au moins 30 ans
- solides connaissances en équipements électriques.
- expérience des techniques de fabrication de *série (mécanique générale, mécano-soudure* fonderie, hydraulique)
- habitude des matériels de chantier (domaine *manutention si possible*)
- bonnes notions d'anglais et/ou allemand.

Mission :
- *encadrement d'une équipe de dessinateurs au* siège.
- mise au point et suivi dans l'unité de produc*tion (120 km de Paris) des produits existants.*
- industrialisation dans l'optique d'un rapport optimum - performances - qualité - prix - de *produits nouveaux en collaboration étroite* avec les services Recherche et Commerciaux.
- liaison technique avec les filiales étrangères.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions s/réf RR/M à :
P.LICHAU S.A. 10,rue de Louvois
75063 Paris Cedex 02
Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle

emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Réalisation de Parcs Zoologiques

botaniste

- Sera chargé de la création d'une collection d'espèces et d'essences d'origines diverses, devra avoir une expérience des plantations *tropicales et équatoriales* REF. 814 M

zoologues

- *Etudieront les conditions de viabilité d'une* importante faune de diverses origines dans des parcs en semi-liberté REF. 815 M

écologistes

- Seront chargés des études d'aménagement de l'espace naturel, protection et restauration du site sur les réserves et parcs nationaux REF. 816 M

architectes paysagistes

- participeront à la conception et au suivi de la réalisation des travaux d'aménagement de parcs zoologiques et de loisirs REF. 817 M

Ces spécialistes travailleront en équipe pluridisciplinaire sur tous les problèmes d'environnement, d'aménagement et de protection des réserves *naturelles.*

- Expérience professionnelle exigée : 3 à 5 ans minimum

Envoyer curriculum vitae détaillé sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

La Banque Nationale de Développement Économique du Burundi
B.N.D.E.
recherche pour le service des investissements de son siège à

BUJUMBURA

économiste-analyste financier

La B.N.D.E. est une banque de développement créée en 1967 pour le financement sous forme de prêts et de prises de participations, d'entreprises industrielles, agricoles et touristiques ainsi que d'autres activités économiques. Son capital d'environ 160 millions de francs burundais (environ 9 millions FF) est réparti entre l'État du Burundi, des institutions d'aide bilatérale et des entreprises privées.

L'économiste/analyste financier participera à la préparation, l'évaluation et la mise en œuvre de projets d'investissement financés par la B.N.D.E. Il aura également à promouvoir activement les investissements industriels par l'identification de projets dans ce secteur, la préparation d'études de factibilité et la recherche de promoteurs et partenaires valables.

Une expérience de plusieurs années en matière de financement d'investissements et une bonne connaissance de la langue *française sont requises. En outre, une expérience de travail* similaire en Afrique serait souhaitable. La rémunération, qui sera fixée en fonction de l'expériene du candidat retenu, comporte d'appréciables avantages accessoires tels que logement, congés dans le pays d'origine etc. Le contrat sera de 3 ans.

Les C.V. détaillés seront reçus à la Division du Recrutement
Bureau Européen de la Banque Mondiale
66, Avenue d'Iéna - 75116 PARIS

ORGANISATION ET PUBLICITE

Nous sommes l'équipe de Direction Générale d'une Société de Transport Routier de Marchandises (400 personnes) dont le Siège Social est à NANCY.

Nous recherchons un

CHEF des SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

Il aura pour mission :
- de définir,
- mettre en place,
- contrôler l'ensemble des procédures admi*nistratives* de la Société (personnel, contentieux, assurances, etc...), et de suivre les procédures comptables.

De plus, à terme, il devra animer la politique sociale de l'entreprise par l'intermédiaire des instances représentatives du personnel (comités d'entreprise, délégués du personnel).

Si vous avez environ 30 ans, une bonne formation générale, un niveau DECS et une première expérience d'une fonction similaire et si vous êtes précis et rigoureux, actif, capable d'écoute et de dialogue, écrivez nous en joignant un C.V. et une photo à No 33101, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

Pour mission d'Enseignement 2 à 3 mois. Algérie
Important groupe français recherche d'urgence

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

avec expérience pédagogique.

- Technologie de fabrication.
- *Maintenance.*
- Electronique.
- Automatisation.

Conditions intéressantes.
Envoyer C.V. + photo sous nº T 00582 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. — Ecrire Outre-Mer Mutations, B. P. 141-09 Paris.

Complexe Minier et Industriel

au NIGER, recherche pour suivre l'acheminement de ses approvisionnements en matériels divers, UN CADRE RESPONSABLE du

Contrôle du Transit

Basé à NIAMEY, il se tiendra constamment au courant de la situation des lots destinés au site minier situé dans le Nord du pays à partir des ports de débarquement.

Il veillera particulièrement aux points de rupture de charge. Il informera ses interlocuteurs de la Société de tout incident retardant les arrivées et suggèrera des solutions. Il fera donc de fréquents voyages.

La personne recherchée aura une expérience confirmée de ces problèmes chez un transitaire ou une agence maritime.

Contrat et avantages «Expatriés» en zone Franc.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CO/ATR à

CETACEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

INGENIEUR BRASSEUR

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche *un Ingénieur Brasseur pour les Brasseries* KRONENBOURG.

Sous l'autorité du Responsable du Service Fabrication de la Brasserie d'Obernai, il assurera plus particulièrement le développement, la mise au point et le suivi de nouveaux procédés et installations.

Ce poste intéresse un jeune Ingénieur Brasseur, ayant acquis 2 à 5 ans d'expérience en brasserie, dans des fonctions de fabrication ou de laboratoire.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 20 M, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche pour la COTE D'IVOIRE

un

CHEF D'ATELIER VEHICULES INDUSTRIELS

Le candidat retenu devra pouvoir justifier:

- d'une expérience de plusieurs années dans la direction d'un atelier véhicules industriels.
- de l'autorité indispensable à une bonne gestion, tant sur le plan administratif que sur le plan humain.
- age minimum 35 ans
- expérience en Afrique appréciée.

Logement, véhicule, déplacements pour lui et sa famille assurés.

Adresser C.V manuscrit détaillé et prétentions
DAF FRANCE
Service du Personnel
95470 SURVILLIERS

Pour construction
USINE CLES EN MAIN
MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS DE MONTAGE

ayant connaissances approfondies du planning (méthode pert).
Disponibilité immédiate.
Envoyer C.V., SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, PARIS-17e ou tél. 754-64-00, pour R.-Vs.

hutchinson-mapa

cherche
pour filiale U.S.A., TEXAS

WORK'S MANAGER

Chargé de gérer une petite unité de production *et transformation* produits plastiques, en développement.

Notre candidat devra avoir une formation supérieure (mécanique ou chimie) et justifier d'une première expérience réussie de gestion complète d'atelier.

Il travaillera en liaison avec la Direction Commerciale locale et avec l'assistance des Services du Groupe en France.

Anglais courant indispensable.

Il peut être envisagé un détachement temporaire de 5 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 102, à Direction du Personnel 2, rue Balzac 75008 PARIS.

IMPORT. GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS recherche pour

AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF SERVICE RADIO - COMMUNICATIONS

(V.H.F. - U.H.F. - B.L.U.)
AYANT EXCELLENTES CONNAISSANCES MATÉRIELS MOTOROLA

Le titulaire devra posséder la pratique confirmée de la gestion :
- commerciale (visites clientèle, ventes, promotion) ;
- administrative (approvisionnement, prix de revient, compte d'exploitation) ;
- technique (connaissance des matériels, évolution des techniques).

Il devra être apte à animer une équipe.

ANGLAIS TECHNIQUE COURANT EXIGE

Env. lettre manus. avec C.V. à n° 33.456 :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIETE SPECIALISEE DANS

CONDITIONNEMENT DE L'AIR

recherche

INGÉNIEUR - RESPONSABLE DU S.A.V.

pour LYON

De formation A et M ou similaire, il devra assurer la direction et la promotion de ce service.

- Connaissance approfondie en aéraulique, électricité, froid et régulation, indispensable.

Adr. C.V., *photo et prét.*, n° 816, à PUBLISTYL, 47, cours Gambetta - 69003 LYON, qui transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE DEPARTEMENT « MARKETING »

UN CHEF DE PRODUITS

AVEC RÉSIDENCE, RÉGION NORD

POUR NOTRE SECTEUR : MATERIAUX DE CONSTRUCTION, ENVELOPPE EXTERIEURE DES BATIMENTS AGRICOLES, INDUSTRIELS OU LOGEMENTS.

VOTRE MISSION AURAIT POUR PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITE :
- la connaissance des produits et de leurs marchés ;
- la définition de la politique du produit et de sa distribution ;
- la recherche de nouveaux créneaux de marchés ;
- la définition des axes de recherche de nouveaux produits ;
- la conception et l'animation des lancements ;
- la surveillance de l'exécution des plans de marketing.

SI VOUS ETES DE FORMATION « INGENIEUR »,

SI VOUS AIMEZ LES CONTACTS ET LA NEGOCIATION,

SI VOUS AIMEZ LE TRAVAIL EN EQUIPE

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTÉRESSE :

UNE EXPERIENCE « BATIMENT » D'UN MINIMUM DE DEUX ANS SERAIT SOUHAITABLE ET APPRECIEE.

Adresser votre C.V. man. avec photo ss réf. 6.848,
Petites Annonces LICHAU,
10, rue de Louvois,
75063 PARIS CEDEX 01,
qui nous transmettra.

Importante unité de fabrication de produits moulés caoutchouc implantée dans le Centre de la France, ds région très agréable, recrute suite à tr. forte expans.

TROIS AGENTS D'ENCADREMENT

dont :
- Un contremaître pour atelier de mélangeage ;
- Un contremaître pour atelier de boudinage ;
- Un contremaître pour atelier de moulage.

Qualités requises pour ces différents postes : connais. de l'industrie du caoutchouc, disponibilité, sens du commandement avec esprit d'équipe exigé. Possibilité de rech. de logement et prise en charge des frais de déménagem. Env. C.V. et photo à l'AGENCE HAVAS, 77109 MEAUX, n° 18.489, qui transm.

GROUPE INDUSTRIEL CENTRE-OUEST rech. INGENIEUR mécanicien désirant monter son affaire. Des moyens et des facilités lui seront apportés. Adres C.V. man. n° 7.854, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui tr. Discr. assur.

Importante usine moderne Maroquinerie grand public 680 personnes, Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE PRODUIT

ESC, IECS ou similaire.
1 à 2 ans d'expér. de vente ou d'organisation commerciale.

MISSION :
Développement des ventes d'une ligne de produits grand public
Animation et contrôle d'une équipe de représentants.
Déplacements 50 % du temps.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC,
Conseil en recrutement
67009 Strasbourg Cedex
sous référence 681.

AUCHAN

22 HYPERMARCHES - C.A. EN 1976 : 4 MILLIARDS
PROGRESSION ANNUELLE C.A. 40 % DEPUIS 10 ANS

recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES ou PROFESSIONNELS de la DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire :
- définition et application de sa politique commerciale ;
- fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais) ;
- embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

Il devra
- être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;
- être gestionnaire de ses produits ;
- avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs. Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- Si la distribution moderne vous intéresse.
- Si vous recherchez un métier vivant et passionnant.
- Si vous voulez prendre des responsabilités.

Ecrivez-nous en joignant C.V. détaillé, photo et prétentions à :
C. DUBRULLE - AUCHAN 200, rue de la recherche
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
F. LECLERCQ - AUCHAN, rue de la Mouchetière
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

INFOP

INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
2.200 stagiaires/an)

Recrute :

1. Responsable du cycle TECHNICIENS DU COMMERCE A L'EXPORTATION

Ce cycle existant (20 stagiaires - durée 1 an) nécessite un candidat de formation commerciale (3 ans minimum - exportation non exigée) ayant déjà vécu l'expérience de l'animation de groupe (en formation longue si possible).

2. Responsable de l'INSTITUT DE PROMOTION INDUSTRIELLE

Cet I.P.I., spécialisé dans l'amélioration des conditions de travail (à créer en 1978) nécessite l'expérience de la mesure des temps, de l'organisation du travail, de l'amélioration des conditions de travail en entreprise en plus de réelles qualités pédagogiques pour animer et encadrer un groupe de 20 stagiaires en formation sur une année.

3. Responsable CRÉATION D'ENTREPRISES

SON ROLE :
- participer à la mise en place d'actions collectives à haute visibilité pour créer ou faire créer des entreprises en Franche-Comté ;
- informer, conseiller, orienter les créateurs potentiels ;
- encadrer un cycle existant de formation en discontinu pour créateurs.

L'importance de ce service à créer nécessite un homme connaissant les circuits administratifs et financiers de la création d'entreprise (avoir créé ou vécu une création est un plus).

Ces 3 personnes dépendent hiérarchiquement du Directeur de l'INFOP.

Envoyer, avant fin octobre, C.V., photo et prétentions en précisant le poste à : Madame HELIE, 14, Horizon II - THISE - 25220 Roche-Lez-Beaupré.

---

chef de production

Un groupe industriel très connu recherche pour une de ses usines, située à 80 km environ de PARIS, un Chef de production contrôlant les fonctions : planning, ordonnancement, fabrication, magasinage, entretien.

Dépendant directement du Directeur de l'usine il anime un effectif de 100 personnes environ.

Vous avez 30 ans au moins, une formation supérieure technique et au moins 5 ans d'expérience de commandement d'atelier dans une entreprise moyenne de construction mécanique de série ou de chaudronnerie. Voici l'occasion d'entrer dans une société stable où une carrière évolutive s'offre à vous.

Votre candidature sera traitée de manière totalement confidentielle. Adressez votre dossier obligatoirement complet avec lettre manuscrite, C.V. précis, photo, rémunération souhaitée, sous référence 13218 B.

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

150.000 F + Centre Est France

Notre société est spécialisée dans le domaine de la sidérurgie fine et plus particulièrement dans la transformation à froid des aciers en barre.

Notre Directeur Commercial vient d'être promu à des fonctions plus élargies et nous recherchons donc actuellement son successeur.

A ce titre, vous serez chargé de déterminer, en accord avec la Direction Générale, la politique commerciale de la société.

En fait, ce que nous attendons de vous ce sont d'incontestables talents de négociateur et d'animateur, une capacité de contacts à tous les niveaux et surtout le souci de l'efficacité et du but à atteindre.

Vous avez le sens du concret et de l'opérationnel et, de ce fait, vous assurerez vous-même les relations avec nos clients les plus importants. Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole et vous parlez anglais couramment. L'allemand est un plus.

Nous vous préciserons les avantages de notre environnement géographique à l'occasion d'un entretien que nous espérons très prochain.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3518 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGENIEUR

formation ESE Grenoble ou Toulouse ou AM et ESE

pour seconder Chef Service
ELECTRICITE ET REGULATION DE PROCEDES

ayant 5 ans minimum d'expérience diversifiée (études, montages, démarrage et exploitation) dans l'électricité et la régulation.

Résidence Sud Est.

Déplacements à l'étranger à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à DRP ALUMINIUM PECHINEY, 23, rue Balzac - 75008 PARIS.

Dans le cadre de sa décentralisation à
TOULOUSE–BLAGNAC.
Juillet 1978

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche immédiatement

1 CHEF COMPTABLE

(Réf. A.F. 1)

possédant obligatoirement une formation comptable supérieure et une expérience sérieuse de l'animation d'un service comptable dans une Sté Américaine.

1 CHEF DE SECTION "CONTRATS"

(Réf. A.F. 2)

ayant acquit une expérience solide du suivi des contrats et de l'administration commerciale dans une Société importante.

1 CHEF DES APPROVISIONNEMENTS

(Réf. A.F. 3)

capable, de par sa formation et son expérience, de gérer directement le service Achats et d'animer les autres secteurs participant aux approvisionnements. (Douane, stocks.)

Pour tous ces postes à pourvoir à Rungis (94) jusqu'en juillet 1978 la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Écrire avec C.V., photo et prétentions
en précisant la Référence du poste à :
R.C.F. 40, rue de Montlhery, 94523 RUNGIS

bleu

Basse-Normandie - 50 km Caen
Filiale Groupe International
Fabrication accessoires automobile
C.A. 60 millions de francs
recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

minimum 3 ans d'expérience
- établissement des prix de revient standards ;
- suivi des budgets ;
- tableaux de bord et statistiques usines.

Niveau souhaité : I.U.T. ou B.T.S.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : BASIC S.A. Service du Personnel - 61210 PUTANGES.

PRODUITS POUR LE BATIMENT

GRANDE VILLE DU LITTORAL ATLANTIQUE — Nous sommes une importante société de négoce bien implantée dans notre région. Notre directeur commercial étant appelé à d'autres fonctions, nous recherchons un cadre commercial de grande valeur pour ce poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

Votre mission essentielle consistera à seconder notre Président sur l'ensemble des aspects commerciaux de la société dont une participation active au montage du budget et à sa réalisation, et d'autre part à prendre directement en charge les problèmes de vente sur le terrain et l'animation des hommes. Vous serez un homme d'action, de développement et d'initiatives vous permettant de mettre en place des approches nouvelles. Vous avez acquis vos expériences professionnelles dans les métiers du bâtiment et vous connaissez bien les créneaux de distribution.

Si vous pensez avoir le profil de l'homme que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux, sous référence 5.181 M, à qui nous avons confié la mission de nous assister dans cette recherche.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

Très importante usine chimique proche grande ville universitaire de l'Est recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

A.M., E.N.S.I. ou similaire.
Chef du Service planning.
Organisation et méthodes.
Entretien.

5 à 10 ans d'expérience d'entretien de puissantes installations pétrochimiques, chimiques ou grandes industries alimentaires, sont indispensables.
Fonction comportant d'intéressantes possibilités d'évolution dans un service entretien de 150 personnes.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 767.

BUREAU D'ETUDE
transport circulation
recrute

INGÉNIEUR DEBUTANT

Adresser lettre, photo et C.V. à M. FLORIMOND.
Société SER, 1, avenue du Docteur-Roux, 06200 NICE.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

RECHERCHE

pour Province

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

de haut niveau

Débutants ou quelques années de pratique dans l'Informatique.

Ces ingénieurs seront intégrés dans un Centre Informatique important.

Après formation, ils auront à prendre des responsabilités dans les Services Informatiques.

Après quelques années, leur carrière les fera évoluer dans d'autres secteurs de la Société.

Cette proposition s'adresse à des ingénieurs de Grandes Ecoles :

MINES PARIS, E.C.P., E.S.E.
SUP. AERO, A.M., E.N.S.T.A.

Désireux de construire une vraie carrière dans un Groupe multinational aux possibilités variées.

Ecrire à n° 712.863 M. REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEF DE DIVISION

OUTILLAGES SPECIAUX

L'un des plus importants carrossiers français (1600 pers.) souhaite confier la Direction Commerciale et Technique de sa Division Outillages (machines spéciales destinées à l'industrie automobile, aéronautique et nucléaire) à un jeune Ingénieur diplômé Arts et Métiers possédant de réelles aptitudes commerciales et ayant au moins 5 ans de pratique en conception et réalisation « d'outillages moyens ».
Lieu de travail : DEUX SEVRES.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 782 M.

ROSET

SIEGES ET MEUBLES CONTEMPORAINS

recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Sa formation solide et son expérience de quelques années lui permettront de s'adapter aux changements fréquents d'un service informatique en développement constant.

- Connaissance Honeywell Bull 62-50 ou matériel d'un type similaire vivement appréciée.
- Résidence campagne, 60 km est de Lyon.

Adr. C.V. et prét., ss numéro 7 M 136, à Centre de Psychologie Appliquée - 104, rue Ney, 69006 LYON.

Data General

- Un leader de la mini-informatique avec plus de 41.000 systèmes micro NOVA, NOVA et ECLIPSE installés dans le monde.
- Une combinaison unique de croissance rapide et de solidité financière

recherche
pour soutenir son expansion régionale

• responsable d'agence pour STRASBOURG

• ingénieur commercial pour LYON

Vous avez :
- Entre 2 et 5 ans d'expérience.
- Une bonne connaissance de la mini informatique.
- Une pratique suffisante de l'anglais pour suivre les stages aux États-Unis.

Envoyer votre curriculum vitae à :
J.C. DURGET - Directeur Commercial
DATA GENERAL FRANCE
La Boursidière - B.P. 78
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Société Appartenant à Grand Groupe Industriel Français

recherche

INGÉNIEUR Grande École

(A.M., Centrale, Mines, etc.)

5 ans d'expérience
en Construction mécanique
ou chaudronnerie
en usine
ou chantiers

Résidence Province

Écrire avec C.V. et références
sous n° 14288 B à BLEU
17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour important chantier

RÉGION SUD-EST

CADRE

POUR GESTION DU PERSONNEL

ayant plusieurs années d'expérience et bonne pratique questions ayant trait notamment aux Représentants du Personnel, Syndicats, etc.

Env. C.V. et prét. ss réf. L.107 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INFORMATICIENS...

Une Société de Traitement à façon recherche pour

RHONE-ALPES

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

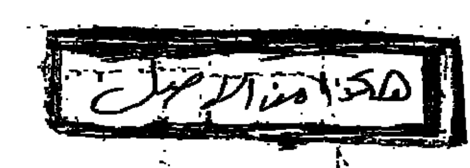
ayant une première expérience des problèmes de gestion et une connaissance des matériels de type moyen.

Ce poste intéressant par sa potentialité peut convenir à un jeune diplômé Grande Ecole (35 ans minimum) qui devra conduire des projets de gestion automatisée alliant à la fois la conception, la réalisation et le démarrage auprès de la clientèle. Il aura à animer et à gérer une équipe de plusieurs personnes.

Le dynamisme, la présence et le sens des contacts seront des critères sur lesquels nous nous pencherons tout particulièrement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à n° 33.293, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

La discrétion la plus totale est assurée.



public relation

80.000 F/an +

Produits de marque

Nos produits ont une image de marque internationale. Leur diffusion s'appuie sur des actions de «relations extérieures» fortement intégrées à notre plan marketing ; elles visent principalement des groupements différenciés. Les responsables de ces opérations se caractérisent chez nous par la qualité de leurs contacts, leur sens des opportunités et leur capacité d'organisation.

Si vous avez en plus, une pratique d'au moins 2 ans des relations publiques ou de la promotion d'un produit de luxe, vous pouvez réussir dans ce poste. Une formation de base universitaire et une bonne connaissance de l'anglais vous permettront d'assurer votre évolution au sein de notre Société, filiale d'un groupe mondialement connu.

Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle à *Mme LIPSZYC sous la référence 71014/M* (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

spéar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE SUD-EST
proche de BOISSY-SAINT-LÉGER (94)
recherche

INGÉNIEUR Grande Ecole

Expérience des travaux de développement des tubes électroniques.

— Efficace et aimant des responsabilités.

— Goût du commandement pour encadrer une équipe de techniciens compétents dans les domaines des technologies relatives aux scellements verre/métal, céramique/métal, vide, métallurgie, mesures électroniques.

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 33.051 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



emplois régionaux

Organisme bancaire est de la France
recrute immédiatement pour STRASBOURG

- **PROGRAMMEURS CONFIRMÉS COBOL**
- **INGÉNIEURS DÉBUTANTS**

Jeunes diplômés par l'Université (maîtrise informatique) pour participer à la réalisation de projets informatiques sur gros matériel I B M.
Stage de formation

Envoyer C.V. à :
M. le Directeur du C.M.C.M.
34, rue du Wacken, 67000 Strasbourg.

IMPORTANTE USINE A FEU CONTINU
10 km OUEST ROUEN
recherche

JEUNE

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

possédant 2 à 3 années d'expérience dans les services de maintenance d'une unité à feu continu.

Diplômé : ENSI et ayant très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Goût pour l'action concrète, la conduite du personnel, l'organisation du travail et les méthodes, avec acceptation des servitudes d'un service d'entretien à feu continu.

Ecrire avec C.V. sous N° 16.837 B à
BLEU Publicité
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

BORDEAUX + ou — 90.000

FUTUR DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

Nous venons d'absorber 2 sociétés, ce qui porte notre effectif à 500 personnes. Nous recherchons un **HOMME D EPERSONNEL** jeune, capable :

- de par son expérience, de très rapidement surmonter les problèmes juridiques et administratifs posés par une telle situation ;
- de par ses aptitudes de devenir le D.R.H. qui participera à la définition de la politique du personnel et sera chargé de la promouvoir d'une façon harmonieuse dans les différents *établissements de la société.*

Envoyer rapidement votre dossier de candidature, complet, sous réf. 1.816, que nous traiterons confidentiellement et que nous ne communiquerons qu'après votre accord.

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

INSTITUT DE RECHERCHE
recrute

PSYCHO-SOCIOLOGUE
CONFIRMÉ

pour mener à MONTPELLIER (Languedoc) ÉTUDES SUR LA SOCIOLOGIE de la communication, dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires.

Ecrire avec C.V. détaillé.
HAVAS, N° 16.269, MONTPELLIER.

---

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES *ET RÉALISATIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENT* POUR L'INDUSTRIE LOURDE - ACTIVITÉS INTERNATIONALES - PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE RESPONSABLE DE CONTRATS

Interlocuteur du client, il sera chargé pour une ou plusieurs affaires, de coordonner les différents services de la société (études, achats, fabrication, montage, etc.) contribuant à la réalisation des contrats.

Poste actif et évolutif pour candidat ayant quelques années d'expérience industrielle et de solides qualités de méthode et de contact.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence MW 197 AM.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉLECTRICIEN

IL COLLABORERA A L'ÉLABORATION ET AU SUIVI DE CONTRATS IMPORTANTS (ÉTUDES, SPÉCIFICATIONS - LIAISONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS).

Poste actif et évolutif pour candidat ayant minimum 5 ans d'expérience professionnelle lui ayant donné une bonne expérience des équipements d'entraînement de machines, de distribution (H.T. et B.T.), d'automatisation et régulation de lignes de fabrication.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence LV 196 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INDUSTRIE ALIMENTAIRE BANLIEUE IMMÉDIATE NORD PARIS RECHERCHE

CHEF SERVICE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

Ce poste peut convenir à ingénieur AM, BREGUET, VIOLET ou niveau équivalent, ayant minimum 5 ans d'expérience profes*sionnelle lui ayant permis d'acquérir des* connaissances techniques polyvalentes (mécanique, électricité, fluides...),

Capable :
- d'organiser, planifier, contrôler les travaux de maintenance et d'entretien ;
- d'assurer les améliorations, extensions et renouvellement des équipements ;
- de diriger l'atelier d'entretien.

SITUATION INTÉRESSANTE DANS FIRME SOLIDEMENT IMPLANTÉE

Ecrire sous référence BR 201 AM.

SOCIÉTÉ CONDITIONNEMENT D'AIR FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN - PARIS - RECHERCHE

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

Il s'agit d'assumer, à l'échelon national, le développement des ventes de filtres à hautes performances destinés à une clientèle industrielle.

Ce poste peut convenir à un candidat, formation technicien supérieur, ayant de bonnes connaissances en conditionnement d'air et des qualités marquées de dynamisme et de négociateur.

POSTE INTÉRESSANT ET D'AVENIR DANS FIRME RENOMMÉE

Ecrire sous référence KU 195 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE *MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLES* - C.A. 200 MILLIONS DE FRANCS - 1.500 PERSONNES - RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES

CHEF DE PERSONNEL

Il sera *responsable* auprès de la *Direction* Centrale du personnel à Paris et du directeur d'usine de l'ensemble des relations humaines :
- recrutement et formation ;
- promotion rémunération ; ;
- gestion du personnel ;
- relations avec les représentants du personnel.

Compte tenu des possibilités de mouvement entre les différentes usines de la société, ce poste peut être pourvu :

soit dans usine CHATEAUDUN,

soit dans usine DIJON.

SITUATION INTÉRESSANTE IMPLIQUANT A TERME POSSIBILITÉS DE PROMOTION POUR CADRE FORMATION SUPÉRIEURE OU NIVEAU ÉQUIVALENT, AYANT ACQUIS DANS USINE SOLIDE EXPÉRIENCE PRATIQUE.

Traitement : **100.000 F +**

Ecrire *sous référence OY 199 CM, en précisant ville souhaitée.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES *ET RÉALISATION D'ÉQUIPEMENT INDUS*TRIEL PRÉSENTE SUR LES GRANDS MARCHÉS MONDIAUX - PARIS - RECHERCHE

CHEF D'UN DÉPARTEMENT PRODUITS

Le titulaire du poste devra être en mesure de devenir

UN SPÉCIALISTE INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU, CAPABLE
- d'assurer l'évolution de ses produits en liaison avec les bureaux d'études de la société, les utilisateurs et les licences reçues et données ;
- *d'acquérir une parfaite connaissance* des marchés mondiaux afin d'assurer la promotion de ses produits et de participer aux négociations commerciales ;
- de prendre une place importante dans le fonctionnement de la société.

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé grande école, ayant 8 à 10 ans d'expérience industrielle (une connaissance des techniques de première transformation de l'acier serait appréciée).

Connaissance de l'anglais indispensable. Connaissance de l'allemand ou d'une autre deuxième langue étrangère souhaitée.

Ecrire sous référence NX 198 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE DE PREMIER PLAN EXTRACTION ET VENTE PRODUITS MINÉRAUX ACTIVITÉS INTERNATIONALES

RECHERCHE POUR SES

SERVICES D'EXPLOITATION
JEUNE INGÉNIEUR DES MINES

ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle, désireux d'avoir une activité variée (études de techniques minières, achats de matériels, études d'investissements, etc.) et des ouvertures sur le commercial.

POSTE TRÈS INTÉRESSANT AU SEIN D'UNE *ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE, POUR* CANDIDAT ACTIF, DISPONIBLE ET DE BON CONTACT.

Ecrire sous référence PZ 200 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

SOCIÉTÉ TOURISME
(NOMBREUX VILLAGES DE VACANCES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER)
recherche

Jeune homme moins de 25 ans, libre immédiatement, titulaire B.T.S. comptabilité depuis moins *d'un an et débutant, pour poste à créer de*

CONTROLEUR INTERNE
à son siège à **PARIS**

Il aura à participer à la réorganisation de l'ensemble des structures comptables de la Société dans un premier temps, puis à veiller au respect des procédures comptables mises en place. Déplacements courts mais fréquents.

Le poste sera directement rattaché à la Direction Générale de la Société.

Env. C.V. avec photo et prét. à n° 33.079, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

BANQUE DE CRÉDIT
A MOYEN ET LONG TERME
FILIALE GROUPE IMPORTANT
recherche
POUR POSTE DE DIRECTION

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE
40 ans minimum

Expérience confirmée dans un poste de responsabilité dans domaine exploitation (recherche et développement de clientèle) et étude de crédits. Une participation personnelle active sera recherchée en plus de la direction et de l'animation d'une équipe.

Rémunération intéressante.

Ecrire avec curric. vitae détaillé sous n° 33.197 à CONTESSE Publ., 20, av. *Opéra, Paris* (1er), qui tr.

UNE OPPORTUNITÉ RARE
pour un
INFORMATICIEN IMAGINATIF

Nous souhaitons étoffer notre équipe soudée d'audit interne en engageant un collaborateur qui nous apportera la technicité et la pratique d'un ingénieur système liées à une expérience vécue d'installation ou de contrôle de centre d'exploitation.

Ce jeune informaticien sera un scientifique de formation (ingénieur, maîtrise...), solide professionnel (hard + logiciel) ayant de plus une expérience du développement de système, si possible comme chef de projet 3/5 ans de pratique lui permettront de bien maîtriser IBM 370 et PL/1, mais la connaissance d'autres matériels serait très appréciée. L'anglais courant est nécessaire.

Nous lui apprendrons l'audit si nécessaire, mais nous lui demandons surtout imagination et créativité pour déterminer de nouveaux softs d'audit et de contrôle évolués, car notre banque, mondialement réputée, veut rester à l'avant-garde même dans ce domaine. Toutes nos opérations passent par l'ordinateur, donc l'analyse du risque informatique est vitale.

Des responsabilités élargies à l'échelle internationale pourront être envisagées pour un candidat particulièrement brillant.

Notre Conseil vous garantit une totale discrétion si vous lui écrivez à T.A.S. - 77, rue La Boétie, PARIS (8e), sous référence IIB/RB.

CONTROLEUR - AUDITEUR DE GESTION
SOCIÉTÉ D'INTERVENTION EN P.M.E.
TOUS SECTEURS INDUSTRIELS
propose

POSTE d'ADJOINT à CHEF de MISSION

— Formation comptable et expérience (3 ans min) ;
— Contrôle de gestion en P.M.E., impératives ;
— Expérience d'audit comptable souhaitée ;
— Mobilité nécessaire pour déplacements courts et fréquents en France ;
— 85.000 F +.

Env. C.V. et photo N° T 00570 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Audit Senior

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux de matériel de Travaux Publics et nous comptons près de 20 implantations en France et à l'Étranger.

Nous désirons confier à un AUDIT SENIOR des missions d'assistance et de contrôles ponctuels auprès de nos établissements français et étrangers.

Diplômé d'une École Supérieure de Commerce, il aura acquis 4 à 5 années d'expérience en Cabinet ou dans une grande entreprise internationale, (un D.E.C.S. serait apprécié).

Ses responsabilités l'amèneront à se déplacer fréquemment (50 à 60 % de son temps).

La maîtrise de l'Anglais et/ou de l'Espagnol est indispensable.

Le Siège de notre Entreprise est situé à 45 km au Nord-Est de Paris.

Les candidatures sont à adresser sous référence 36677 à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
Filiale d'un Groupe International

recherche pour son Siège à Paris

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Responsable des secteurs :
Informatique, Organisation, Administration.

Le titulaire de la fonction devra être familiarisé avec les problèmes que pose une gestion hautement informatisée et en avoir une connaissance suffisante pour contrôler la bonne marche des services informatiques de la société.

Son expérience des secteurs comptables, achats et ventes devra lui permettre de coordonner la définition, la mise en œuvre et l'actualisation des manuels de procédure ainsi que d'animer des équipes administratives.

Ce poste à la fois fonctionnel et opérationnel ne peut convenir qu'à une forte personnalité. La connaissance pratique de l'allemand et de *l'anglais sera un atout précieux.*

Ce cadre supérieur rendra compte de son activité à la Direction Générale.

Adr. C.V., photo et prét. s/réf. R.M. à M. F. Cardon 55, rue Jules-Guesde, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

SOCIETE FRANCAISE
de premier rang mondial
recherche Jeunes

INSPECTEURS COMMERCIAUX

qui seront chargés de

- maintenir et développer la vente de nos produits auprès d'une clientèle existante de revendeurs qualifiés dans un secteur limité à un département.
- entretenir d'étroites relations d'assistance commerciale et technique avec les utilisateurs les plus importants de nos produits.

Ces postes impliquent un bon niveau général d'études et le sens des questions techniques. Une première expérience de la vente est souhaitable mais non indispensable.

Nous offrons
- une solide formation commerciale et technique.
- une situation stable, des possibilités de promotion, de bonnes conditions générales d'emploi dès le début, tous frais professionnels payés, voiture fournie, avantages sociaux

Adresser CV. détaillé à Intermédia n° 345 69, *rue* Lafayette 75009 PARIS, *qui* transmettra. Discrétion et réponse assurées.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
RECHERCHE
DIRECTEUR SERVICE ALIMENTAIRE

Ce poste, nouvellement créé dans une société en pleine expansion, offre de multiples avantages à tout candidat disposé à donner le meilleur de lui-même.

Le candidat devrait répondre aux critères suivants :

1) Avoir eu au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'alimentation industrielle et collective sur le marché français et avoir occupé des fonctions similaires.
2) De nationalité française avec une parfaite connaissance de l'anglais (écrit et parlé).
3) La faculté de s'adapter à tout progrès et toute innovation ainsi que de développer rapidement et profitablement ce nouveau secteur.
4) Age requis : 30 ans minimum.
Le poste à pourvoir nécessitera certains déplacements.

Veuillez adresser lettre de candidature avec C.V. et photo, au n° 7.802, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui tr.

Toute correspond. se fera en anglais et les entretiens seront conduits en anglais et en français.

IMPORTANTE SOCIETE DYNAMIQUE
Activités
LEVAGE, TUYAUTERIE, CHAUDRONNERIE

recherche :

DIRECTEUR TECHNIQUE
Adjoint au Directeur Général

— Devra diriger en particulier les services techniques communs.
— Expérience en chaudronnerie et tuyauterie.
— Formation de base ingénieur diplômé.
— Références nécessaires dans poste de responsabilités antérieur confirmant aptitude au commandement.

Poste basé en proche Banlieue Sud-Est

Ecr. n° 33.310 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra *Paris (1er), qui transm. DISCRETION ASSUREE.*

Vous avez une formation supérieure. Complétez-la chez IBM

Votre titre de jeune diplômé d'une Grande École (scientifique, commerciale...) ou d'une université équivalente atteste votre capacité de maîtriser les techniques informatiques et commerciales.

La formation complémentaire, que nous vous proposons de suivre, est indispensable à votre réussite dans les fonctions d'

Ingénieur commercial

(Division des Systèmes de Grande Diffusion)

Au terme de cette formation de 10 mois environ, votre rôle consistera, à l'intérieur d'un secteur géographique ou économique, à mettre à la disposition des utilisateurs les moyens humains et techniques d'IBM.

Les problèmes qu'il vous sera demandé de résoudre concerneront souvent l'avenir des entreprises. Vous aurez donc à démontrer à vos interlocuteurs – généralement des dirigeants de P.M.E. – le bien-fondé des solutions proposées et à les convaincre.

Les responsabilités attachées à cette fonction sont considérables. Les femmes et les hommes qui auront su faire la preuve de leur aptitude à les assumer disposeront d'atouts leur ouvrant de larges perspectives de carrière et de rémunération.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature, accompagnée d'un cv détaillé et d'une photo récente, sous référence 1001, à :

IBM FRANCE -
Monsieur J-P. JOUBERT
Systèmes Grande Diffusion
Tour Berkeley - Cedex 19
92081 PARIS-LA DÉFENSE.

IBM

(Nous vous prions de mentionner si possible, un numéro de téléphone).

HAVAS CONTACT

COOPÉ (logo)

recherche

JURISTE

LICENCIÉ EN DROIT

Expérience nécessaire droits des sociétés réglementation économique.

— Nombreux avantages sociaux;
— échelle mobile salaires ;
— 13e mois, prime, vacances ;
— restaurant d'entreprise.

Ecr. avec C.V. et prétentions à M. KELLER.

F.N.C.C.
Direction du Personnel.
Maison de la Coopération,
27-33, quai Le Gallo,
92100 BOULOGNE.
Métro Pont-de-Sèvres.

La Revue de l'entreprise ch. son respons. de la publicité, expérience support souhaitée. Envoy. C.V. + photo, 27-29, rue de Bassano, 75008 PARIS.

Directeur General — F 200 000+

produits grande consommation

La filiale francaise d'un des premiers groupes américains leader sur son marché, fabriquant et distribuant des petits appareillages électriques.(Chiffre d'affaires F. 90 millions, 560 personnes, une usine) restructure ses opérations et cherche un Directeur Général.

Dépendant de la Direction Internationale aux U.S.A, il sera responsable de l'ensemble des activités de la société, avec un objectif prioritaire de rentabilisation des opérations France

Il veillera à créer une équipe de direction performante et définira les objectifs précis de la Société. Il préparera son développement en repositionnant la marque et les produits sur un marché grand public compétitif

Ce poste de responsabilité très large s'adresse à un candidat ayant 35 ans minimum, une formation supérieure de gestion et une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Il aura acquis une expérience de plusieurs années au sein d'un groupe international à un poste opérationnel de Direction Générale ou de Marketing ventes de produits grande consommation. A la rémunération annuelle s'ajoutera un bonus important basé sur les performances. Ce poste offre de réelles perspectives de développement pour un candidat à fort potentiel.

Ecrire à G.C. FULCONIS s/réf M 7901

Controller — F 100 000

Une jeune filiale française (30 personnes), en pleine expansion d'un groupe international ,spécialisée dans la commercialisation de mini-ordinateurs et de périphériques , crée le poste de Controller.

Dépendant directement du Controller - Europe, il sera chargé de la conception et de la mise à jour des systèmes comptables et des procédures de contrôle interne, adaptés à la forte croissance de la société. Supervisant une équipe de trois personnes, il sera entièrement responsable des opérations comptables, financières budgétaires et du reporting à la maison- mère.

Ce poste très stimulant et opérationnel s'adresse à un candidat agé de 28 ans minimum, ayant une formation comptable et budgétaire complétée par une expérience dans une société anglo-saxonne Ce poste évoluera avec la croissance de la société et entrainera des responsabilités plus larges à moyen terme. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire à D. VAILLANT s/réf 7903

Controleur Budgetaire — F 90 000

La filiale française d'un des premiers groupes internationaux fabricant et distribuant du matériel électro-ménager grand public (Chiffre d'affaires F.90 millions, 560 personnes, une usine) recherche un Contrôleur Budgétaire. Dépendant directement du Controller, il aura la responsabilité de concevoir et mettre en place des systèmes et procédures de préparation du budget. Il participera à l'établissement des budgets à leur consolidation. Il contrôlera les résultats mensuels et analysera les variances en développant des contacts étroits et fréquents avec les différents chefs de département.

Ce poste stimulant requiert un candidat âgé de 26 ans minimum, parlant anglais, possédant une formation supérieure en Finance et comptabilité, complétée par une expérience de contrôle budgétaire de 3 ans dans une société d'audit ou un cabinet d'audit.

Ecrire à J.N.CRETÉ s/réf M 7902.

Adresser C.V. détaillé en spécifiant la référence et le nom à Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15

Discrétion absolue garantie

Vous attendiez l'occasion de devenir votre propre patron

UNIC

vous propose de créer votre entreprise

Vous habitez PARIS ou la province et, être votre propre patron est un projet qui vous "tient" depuis longtemps.
Mais vous attendiez peut-être une occasion de bien utiliser votre capital, de réunir les meilleures garanties.

Le soutien offert aux

concessionnaires unic

est non seulement financier, mais aussi commercial, publicitaire, comptable et technique, dès la naissance de la concession.

Une gamme entièrement renouvelée, la puissance du groupe international IVECO, au service d'une marque française prestigieuse, autant d'éléments qui viennent compléter les assurances de créer une affaire rentable, saine et importante (C.A. annuel de l'ordre de 12 millions de francs).

Disposant d'un certain capital, vous avez en outre les compétences et les motivations d'un chef d'entreprise. Une expérience professionnelle acquise dans la vente ou la réparation de matériel automobile, agricole, T.P., de pièces détachées, dans un garage, etc. est souhaitée, mais non indispensable.

Saisissez cette opportunité en écrivant sous la réf. 101 UNIC S.A. Serv. Méthodes Commerc. 6, rue N-Copernic 78190 TRAPPES.



Une concession UNIC, Un capital qui grandit tous les ans.

HAVAS CONTACT

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

ingénieurs système confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :

- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 218 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11
92081-Paris-La Défense.

GIE

Responsable des Ventes Europe

120/140.000F

Un groupe multinational de grande notoriété spécialisé dans la fabrication et la distribution exclusive de prêt-à-porter féminin conçu par les plus grands noms de la haute couture, a décidé de réaliser une nouvelle gamme d'articles : mailles/coordonnés griffés et d'en assurer la diffusion au plan européen.

Il recherche un Responsable des Ventes du nouveau département créé à cet effet.

Placé sous l'autorité du Directeur de la Société exploitant la griffe, il aura à concevoir, diriger et animer le réseau de distribution et à développer les ventes dans le cadre des objectifs fixés. Basé à Paris, sa fonction l'amènera à de nombreux déplacements.

Ce poste sera confié de préférence à un candidat justifiant déjà d'une expérience de quelques années acquise dans le domaine du prêt-à-porter féminin, de sa distribution et de l'animation effective d'un réseau de ventes, diplômé d'Etudes Supérieures et bilingue français-anglais - Allemand apprécié.

La rémunération annuelle envisagée tiendra compte essentiellement de la valeur et de l'expérience du candidat.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillé ss référence 6071/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIELLE FRANCAISE
PARIS
Spécialisée dans

L'équipement électrique stationnaire et de traction

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour sa
DIVISION «INDUSTRIES»

- POSTE D'AVENIR convenant, de préférence, à un INGENIEUR électricien (SUPELEC...), 30 ans minimum, pouvant apporter la preuve de sa réussite dans une expérience commerciale antérieure.
- Homme de terrain pour l'animation des ventes, il collaborera aussi, très étroitement, à la définition et à la mise en œuvre de la politique de la division (produits, marchés...).
- La pratique courante de l'ALLEMAND est indispensable.
- La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à :

90 000 F

Envoyer C.V. + photo sous réf. BAM/01 à

mjc — michel jouhannaud conseils
40 bis, Av. de Saxe - 75007 PARIS
Discrétion absolue garantie à toutes les candidatures

Cadre administratif et comptable.

Importante entreprise de Travaux Publics, niveau international, recherche pour son siège social à Saclay (Essonne) un cadre administratif et comptable.

Ce poste sera confié à un jeune homme dynamique ayant DECS, libéré O.M et interessé par une évolution de carrière à l'étranger. Une expérience professionnelle de 2 ans et la connaissance de l'anglais seraient appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé à :

Entreprise Razel.
Christ de Saclay B.P. 109. 91403 ORSAY cedex.

GÉRER ET PLANIFIER 3 MILLIARDS D'ACHATS DE MATÉRIELS

pour la construction de très grands ensembles industriels en France et à l'exportation.

C'est la mission que nous souhaitons confier à un ingénieur ayant au moins 20 ans d'expérience acquise soit, dans la mécanique, soit dans la sidérurgie, soit dans la pétrochimie, et cela au niveau de la direction d'équipes de fabrication, bureau, d'études ou d'achats.

En tant que Chef du Service Planification - Gestion des achats (comprenant 20 ingénieurs et collaborateurs), il devra d'une part définir, organiser et mettre en œuvre l'ensemble des moyens de gestion et de contrôle de nos achats (étude de devis, planification et gestion budgétaire), et d'autre part, coordonner les activités de relance et de suivi de deux autres services opérationnels.

Envoyer dossier sous réf 1038 à SWEERTS B.P. 269, PARIS CEDEX 09

CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MATERIEL INFORMATIQUE

LEADER DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES TRANSACTIONNELS

(PARIS SUD)

recherche

INGENIEURS ELECTRO-MECANICIENS DE HAUT NIVEAU

Pour l'étude et le développement d'une nouvelle gamme de périphériques électro-mécaniques intégrés dans des systèmes informatiques.

Formation : ECAM Arts et Métiers ou équivalent.

Les candidats devront avoir réalisés avec succès des développements de produits similaires fabriqués en série.

La connaissance de l'anglais est souhaitée sans être totalement indispensable.

Adresser candidature avec photo et prétentions à No 33274 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. *Indiquer avec le curriculum vitae la (ou les)* Sociétés à laquelle il ne doit pas être transmis. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIETE
SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son CENTRE D'ETUDES
situé en BANLIEUE SUD

UN INGENIEUR ETUDES ASSERVISSEMENTS

UN INGENIEUR ETUDES DE PRODUITS A BASE DE MICROPROCESSEURS

Débutants ou ayant une première année d'expérience.

Formation : ESE — SUP TELECOM

Envoyer C.V. détaillé à No 33633 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIÈRES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLÉAIRES SITUÉE A VÉLIZY (78)

RECHERCHE

INGENIEUR D'AFFAIRES

Chargé de la responsabilité technico-commerciale de la réalisation de chaudières pour centrales thermiques à l'étranger.
Le poste peut convenir à un :

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

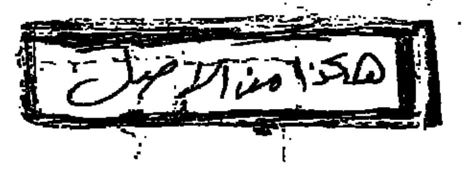
GRANDES ECOLES (Mines - E.C.P. - E.N.S.A.M.)
Pouvant justifier d'une :

EXPÉRIENCE DE 5 A 10 ANS

de gestion technico-commerciale de projets à l'étranger.

Très bonne pratique de l'ANGLAIS indispensable

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 1037 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



transmettez grande vitesse...

... des données nombreuses et variées en milieu industriel difficile.

Vous comprendrez que même si notre contrat est signé, nous ne définissions pas davantage un projet dont la réalisation sera une première en France. Nous ne nous étendrons pas non plus sur les chances d'avenir que représentera le succès de cette affaire pour l'ingénieur électronicien de premier plan à qui nous en confierons la direction.

Cependant il ne vous suffit pas d'être reconnu comme un expert, il faut également que vous ayez réussi en dirigeant une équipe de projet de haut niveau (animation, planification, contrôle des résultats, liaisons avec autres disciplines, coopération avec des associés, interface avec des clients).

Ecrivez s/référence 77445 M au cabinet de recrutement SIRCA. Ses consultants étudieront rapidement votre candidature.



Sirca
64, rue de la Boétie 75008 Paris

---

informatique

Importante Société de Services et Systèmes informatiques, filiale de grands groupes industriels, recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

— de formation INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ENSERG, IDE...,
— d'une expérience d'au moins une année.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— de formation universitaire.
— d'une expérience de 2 ans.

Ces candidats connaîtront COBOL ou PL 1 ou ASSEMBLEUR IBM ou GAP.

La connaissance de CICS, IMS, DL 1, IDS ou PROTEE est très appréciée.

Lieu de travail France ou Etranger.

Envoyer sous réf. IS/10, C.V. détaillé, photo, prétentions, délai de disponibilité à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ICL attaché de presse et de relations publiques

La Direction des Relations Extérieures et de la Communication d'ICL France recherche un Attaché de presse et de relations publiques pour assister le Directeur de cette division.

Au sein d'une équipe dynamique, il doit s'attacher à promouvoir l'image de la Société et en faire connaître les produits à la presse et au public en général.

Il dialogue avec la presse et diffuse les informations qui concernent la Société.

Il organise les manifestations et développe une bonne communication.

Il possède un sens aigü de la rédaction journalistique et un bon contact. Parfaitement *bilingue Français-Anglais*, il a reçu une certaine formation technique.

Il a environ 30 ans et une expérience professionnelle antérieure. Ses qualités dominantes : un esprit synthétique précis et rapide.

Envoyer C.V., photo et prétentions à ICL - Direction des Relations Humaines 16, cours Albert 1er — 75008 PARIS

INGÉNIEUR B.E. MÉCANIQUES

Equipements Automobiles
80-85 000 F/an **Paris Nord-Est**

Une société française (C.A. 450 millions de francs) fabriquant et commercialisant des équipements et accessoires destinés à l'industrie automobile recherche un Ingénieur. Sous l'autorité du Chef du service Logistique, il sera chargé d'animer, coordonner et diriger les activités du B.E. Machines. En liaison avec les Ingénieurs d'affaires responsables de projets, il devra réaliser les dossiers de plans et de nomenclatures en vue de l'usinage des pièces des machines automatiques devant ensuite assurer les fabrications en très grande série. Il orientera les études de façon à améliorer constamment la technologie. Il rédigera les documents d'utilisation *et de maintenance des matériels standards employés dans la réalisation* des machines fabriquées par la société pour ses propres besoins. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, aura une formation Ingénieur A. et M., ICAM, ECAM, ENSM, IDN..., et il possédera au moins 3 ans d'expérience acquise en tant que responsable du montage de machines spéciales ou de la maintenance de mécanismes automatiques. Ecrire sous référence 124/M à :

G R H Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



CAP SOGETI

RECHERCHE POUR EMBAUCHE *IMMEDIATE*

LOGICIEL

Pour un constructeur proche banlieue Sud :

— UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

(Réf. L 025)

1 à 2 ans d'expérience dans l'utilisation ou la réalisation de moniteurs temps réel sur mini-ordinateurs, pour un poste à responsabilités.

Pour son développement interne :

— INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation Grandes Ecoles, 4 ans d'expérience.

— ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2 ans d'expérience. (Réf. L 026)

Dans les domaines suivants :

- Etudes avancées *de Logiciel* de base.
- Système et télétraitement (IBM, CII-HB),
- Applications temps réel industrielles (gammes MITRA, SOLAR, PDP 11).
- Support technique de produits sur CII-HB série 66.

Envoyer votre C.V. et photo à :
CAP - SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis-Lejeune
92128 MONTROUGE CEDEX.



® Fischer-Werke
Artur Fischer GmbH & Co. KG
Personalabteilung
7244 Tumlingen/Waldachtal 3
Kr. Freudenstadt

Avec le jouet technico-pédagogique *Fischertechnik* et d'autres produits en matière synthétique, nous sommes devenus en 25 ans une firme importante en Allemagne et sommes à la tête de notre branche. Notre société de distribution française a largement contribué à notre expansion et à notre succès. *Nous nous sommes fixé comme objectif de renforcer nos activités* sur le marché français, susceptible d'expansion, et nous recherchons le

DIRECTEUR DES VENTES

qui, après un stage de préparation d'une année auprès de notre maison mère, prendrait sous sa propre responsabilité la vente du secteur de produit *Fischertechnik* en France, avec siège à Paris, et la mènerait à l'importance offerte par le marché. Cette situation exige un véritable travail d'organisation. La maison mère prévoit d'accorder son aide efficace à cet effet. Ce cadre supérieur recherché se réfère directement au Directeur des Ventes en Allemagne.

Nous nous adressons à un cadre supérieur qualifié, aux idées fécondes, très actif, orienté vers le succès, expérimenté dans le domaine de la vente et du commerce et capable de diriger ses collaborateurs. Dans la mesure du possible, il devrait être *Allemand, mais pourrait également être Français.* En tant qu'Allemand, il devrait maîtriser la langue française et être tout à fait au courant des usages de la vie commerciale en France. En tant que Français, des connaissances approfondies de la langue allemande sont exigées, afin de pouvoir rester en contact étroit avec la société mère.
Age idéal : 30 ans environ.

Les cadres supérieurs qui seraient intéressés par cette situation *voudront* bien adresser *leur* candidature rédigée en langue allemande, avec curriculum vitae, photos, desiderata de traitement et date possible d'entrée. Discrétion totale assurée.

Fischer-Werke
Artur Fischer GmbH & Co. KG
Personalabteilung
D 7244 Tumlingen/Waldachtal 3 (R.F.A.)

---

futur directeur de produits

Vous avez aujourd'hui plus de 30 ans et une première expérience en gestion (comme gestionnaire de produits, comme assistant ou contrôleur) que vous souhaitez élargir. Vous êtes HEC, ESSEC, ESCP, *etc.*

Nous sommes, à Paris, un fabricant d'articles de prix élevé vendus au grand public.

Au sein de notre département marketing et pour l'ensemble de nos produits : vous établissez nos plans et budgets, calculez nos prix, dirigez l'administration et suivez les écarts. Vous tenez le tableau de bord de la Direction générale. **Ensuite, nous vous confions d'autres fonctions et souhaitons que vous deveniez rapidement un homme de direction complet.**
Ecrire à Mme J. MAXENCE ss réf. 3200 LM.

chef de projet - data base

L'une des premières banques de dépôts de la place de Paris construit son réseau informatique des années 80 : terminaux spécialisés en agence, 370-158 au siège et base de données... Voulez-vous concevoir l'architecture de cette base et l'installer en un contexte évolutif ?
Vous êtes ingénieur (ou universitaire), totalisez cinq ans d'expérience et avez acquis une compétence data base ; celle que vous avez conçue est aujourd'hui opérationnelle. Nous vous offrons un changement de dimension.
Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** ss réf. 3282 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

JEUNE INGÉNIEUR
TÉLÉCOMMUNICATION

100.000 F +

Un Groupe français (800 M. F.), spécialisé dans la fabrication de matériels de télécommunication, recherche un Ingénieur de fabrication pour son Département Composants et Equipements.

Après une période de formation, il secondera l'Ingénieur, chef du service (600 personnes), dans la direction de divers ateliers : mécanique, circuits imprimés, montage câblage, condensateurs, ferrites. Il sera également chargé de l'animation des équipes et participera à la gestion de la production.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur, 28 ans minimum, diplômé d'une école d'Electronique ou d'Electromécanique, ayant acquis quelques années d'expérience de fabrication (télécommunication, électronique, électromécanique).

Résidence grande banlieue ouest de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 2.311 à :



CORT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

SOCIETE DYNAMIQUE
Leader dans son activité, recherche son

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITE
INGENIEUR DIPLOME POSITION III

Le candidat devra avoir une bonne expérience dans la définition et le contrôle de la qualité des composants et des ensembles fonctionnels.

Une bonne expérience en électromécanique sera appréciée.

Attaché à la Direction de Production, il aura autorité sur plusieurs usines.

La préférence sera donnée au candidat qui aura le sens des *relations humaines.*

Adresser C.V. et prétentions sous référence 33608, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

S.S.C.I. recherche

CHASSEURS D'AFFAIRES

ayant acquis une formation commerciale du terrain équivalente à celle acquise dans les produits de grande diffusion.

CHEF DE VENTES

auquel il sera confié la mission de diriger une petite équipe d'ingénieurs *commerciaux.*

Ce poste conviendrait à un ancien ingénieur commercial d'un grand cons*tructeur de matériel informatique.*

Ecrire avec CV et photo sous référence 14.250 à
SNPM Petites Annonces
100, av. Charles de Gaulle
92522 NEUILLY Cedex, qui transm.

GROUPE LEADER BATIMENT
recherche pour l'une de ses filiales région parisienne :

DIRECTEUR DE TRAVAUX

- Direction et gestion de chantiers gros-œuvre et travaux d'entretien.
- D.P.O. avec intéressement aux résultats.
- Age minimum 30 ans.
- Formation Ingénieur Grandes Ecoles. Expérience nécessaire de la profession (gestion, commandement, technologies et relations commerciales).

Adresser C.V. détaillé à L.P.A. - GENEVAY 11, square Jasmin, 75016 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE
leader dans sa branche, recherche pour l'une de ses activités un

directeur des achats

Il s'agit d'un poste de haut niveau pouvant convenir à un ingénieur de formation grande école, ayant une *solide expérience* des achats à l'échelon international et capable
— de définir une stratégie des achats
— d'assurer personnellement les négociations à un niveau élevé
— de coordonner des services achats implantés dans trois usines.

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée. Le poste est à pourvoir dans la proche banlieue parisienne. La rémunération est fonction de l'expérience - 130.000 F + -

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. *et photo sous référence* 3159 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

GIS
GESTION INFORMATIQUE SYSTÈME

recrute pour ses clients et pour poursuivre son expansion

1) INGÉNIEURS

Grandes écoles ou maîtrise informatique. Débutants ou avec 1 à 2 ans expérience pour fonction d'ingénieur système sur matériel 370 sous DOS (Réf. I S 22).

2) ANALYSTES PROGRAMMEURS

— expérimentés en PL 1 (Réf. AP 43).
— expérimentés en GAP II et IBM 3 (Réf. AP 44).

Possibilité emploi rapide.

Envoyer C.V. détaillé à G.I.S., 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

Un Cabinet de Recherches et de Développement Marketing possédant des méthodes d'investigations spécifiques recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

capable de prendre en charge la commercialisation et le perfectionnement d'un de ses produits, en tant que Chef Produit.

Pour réussir, il foudrait avoir :
— une formation supérieure (économique, ou commerciale de préférence) ;
— un niveau de Chef d'Equipe capable d'animer un réseau d'enquêteurs ;
— un esprit d'homme de contact capable de convaincre.

Une expérience en *Cabinet d'Etudes* ou dans un Service Marketing d'un annonceur serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. et photo avec rémunération actuelle sous n° 713.632 M. à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
en constante expansion
recherche

EXPLOITANT

- diplômé de l'enseignement supérieur
- 3 ans d'expérience bancaire minimum
- esprit d'initiative et sens des contacts à tous niveaux, pour lui confier une clientèle d'entreprises.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 712.391, à RÉGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS
pour service après-vente dans toute la France de matériel biochimique et biomédical

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
NIVEAU A.T. 3

Cinq ans au moins d'expérience, déplacements très fréquents. Anglais souhaitable.

Envoyer C.V. à n° T. 00462 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ORGANISATEUR - INFORMATICIEN

Filiale d'un groupe multinational, notre Société est spécialisée dans la construction de mécanique lourde et recherche, pour sa Direction ORGANISATION & *INFORMATIQUE*, un homme capable de prendre en charge l'organisation informatisée du secteur Pièces de Rechange puis, progressivement, des Services Vente/Marketing, Après-vente et Réseau.

Nous souhaitons confier ces responsabilités à un Chef de Projet confirmé, ayant acquis une expérience de 5 à 7 ans dans le diagnostic et la mise en œuvre de systèmes informatiques.

De formation Ingénieur + Ecole de Gestion ou Commerciale (HEC, ESSEC), sa parfaite maîtrise du sujet lui permet de mettre en place des solutions originales et efficaces.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue, mais de fréquentes relations avec la Direction Européenne *nécessitent la connaissance de l'anglais courant.*

Merci d'adresser votre candidature sous référence 14264 à :

S.N.P.M.-PA - 100 Avenue Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex

offres d'emploi



SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

ÉQUIPÉE DE 2 I.B.M. 370-158 MVS
TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM

Pour faire face à son expansion recherche :

Programmeurs

Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent si possible expérimentés

Envoyer C.V. à S.P.I., Service du Personnel, 98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

---

informatique

Cadre : Important Groupe de Prévoyance – Paris.

Matériel : 370/158 DOS/VS, CICS, DL1.

Langages : COBOL, ASSEMBLEUR et système interactif de mise au point de programmes (SPM).

• Nous recherchons des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour s'intégrer dans une équipe travaillant sur d'importants projets au début de leur développement.

• une bonne expérience est exigée.

Adresser sous réf. GM/10, C.V. détaillé, photo et prétentions à M. HUOT. Discrétion assurée.

ANSWARE SELECTION
135, rue de la Pompe - 75116 Paris

Nous sommes la filiale française d'un important groupe industriel allemand avec activité sur le plan mondial. Nous recherchons pour notre *Département Marketing*,

CHEF DE PRODUIT

Responsable des produits de grande consommation (gammes papeterie, droguerie, bricolage), il aura pour mission l'élaboration du plan marketing, la conception et l'exécution de la promotion et de la publicité, le lancement de nouveaux produits, la gestion et le suivi des performances des produits.

Une formation commerciale supérieure et une expérience acquise dans une *Société de produits de consommation grand public* sont nécessaires. La connaissance de la langue allemande, éventuellement anglaise, est souhaitée.

Nous offrons une situation qui évoluera à l'intérieur d'un groupe dynamique à vocation internationale. Le poste est à pourvoir dans la banlieue sud-ouest de Paris.

Ecr. avec C.V. dét., photo et prét., sous réf. 286 B, à
CORT — 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

SARTEC
recherche pour son département
TRAVAIL TEMPORAIRE
Région parisienne :

1 Chef d'agence

capable d'assurer l'entière responsabilité d'une unité de production décentralisée dans les domaines commerciaux d'exploitation et de gestion.
L'objectif sera négocié avec lui et nous lui fournirons les moyens de l'atteindre.
Très large intéress. aux résultats de l'agence.

2 Jeunes Vendeurs

ayant impérativement la volonté de réussir.
Ils seront dotés d'une très grande autonomie de décision et d'action.
Une première expérience de 2 ans réussie dans la vente de services serait appréciée.
* *formation aux méthodes du groupe assurée,*
* *large intéressement aux résultats,*
* *possibilité de promotion à court terme au sein du groupe pour candidats de valeur.*

Adr. lettre manusc.C.V. et photo ss réf 3756/O à MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*
Discrétion totale assurée.

MATRA

recherche pour son département INFORMATIQUE SECTEUR CIVIL

INGENIEURS

SUP. ELEC. - INPG - Toulouse
(Option Informatique)

deux postes sont à pourvoir :
Analyse et réalisation de logiciel temps réel pour des applications téléphoniques. A.
Conception et développement de logiciel de systèmes sur micro-processeur. B.
Ces postes peuvent convenir à des Ingénieurs débutants à 3 ans d'expérience en informatique temps réel. Réf. NK 220

PROGRAMMEURS

DUT ou équivalent.
– Ils participent à la réalisation de projet temps réel à base de mini ou micro-processeur.
– Ils assurent la programmation et collaborent à l'intégration.
Il convient pour ces postes d'avoir une expérience ou des connaissances en programmation sur mini-calculateurs temps réel ou micro-processeurs. Réf. NK 221

Ecrivez en indiquant la référence du poste souhaité

MATRA — Monsieur KORFAN, BP. n°1 78140 VÉLIZY

---

offres d'emploi

IMPTE STE INDUSTRIELLE
Banlieue N.-O. Paris
cherche

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

Niveau DECS ou diplôme équivalent.

Pour prendre en charge la comptabilité analytique de la Société composée de plusieurs établissements.

Une expérience poussée de comptabilité analytique est exigée.

Le poste comporte habituellement des déplacements de courte durée.

Possibilités de promotion pour candidat de valeur.

Ecr. avec C.V. et prétentions nº 33.120 *Contesse Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUPE CHIMIQUE
recherche pour
L'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

FORMATION GRANDE ECOLE (chimie, etc.)
Expérience industrielle indispens.
L'Usine, de construction récente, comprend *une* cinquantaine de personnes.
Logement assuré.

Env. C.V. et prét. à nº 33.440, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Important Groupe à vocation internationale

(C.A. 1,5 MILLIARD - 35 FILIALES)
recrute :

JURISTE D'ENTREPRISE

LE POSTE EST A POURVOIR AU SERVICE *JURIDIQUE DU SIÈGE*

Nous recherchons :
— candidat licencié en droit, 30 ans minimum, spécialisé depuis plusieurs années en DROIT ET FISCALITE DES SOCIETES, bon rédacteur.

Nous offrons :
— poste d'adjoint direct du Responsable du Service ;
— *situation stable* au sein d'un Groupe dynamique et en expansion.

C.V., photo et lettre d'accompagnement avec salaire demandé sont à env. s/nº 33.495, CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Un groupe de presse ne comportant que des supports grand public, leaders dans leurs marchés, cherche son **directeur commercial,** qui aura à superviser les directeurs des services de *publicité.*

Agés d'au moins 35 ans, diplômés d'études supérieures, les candidats devront pouvoir justifier d'une expérience de plusieurs années soit en tant que directeurs de marketing ayant été en charge de produits de grande consommation, *soit comme directeurs de clientèle en agence.*

Ils devront avoir le goût du contact, le sens de l'organisation commerciale ; ils devront savoir mener des hommes.

Ecrire à Mlle BAUDIER, 1, rue Stanislas-Meunier 75020 PARIS

IMPORTANT ORGANISME

Grande Banlieue NORD de PARIS
recherche pour poste de responsabilité

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

(Mines, E.C.P. ... + Doctorat apprécié)

32 ans minimum, il sera chargé de travaux dans les domaines de la METALLURGIE APPLIQUEE et de l'utilisation des matériaux métalliques.
Pour ce poste, une expérience de la recherche est nécessaire.

Adresser *C.V.,* photo et prétentions, *Nº 33.365,* à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
(C.A. supérieur à 2 milliards de francs)
recherche

POUR UNITE DE PRODUCTION EN REGION PARISIENNE

médecin du travail (TEMPS COMPLET)

Titulaire C.E.S. médecine du travail, rattaché à une direction des relations humaines, pratiquant une politique du personnel concertée en étroite liaison avec la direction générale.

Ce poste, bien rémunéré, offre la possibilité d'études prospectives, notamment en matière de médecine préventive et d'amélioration des conditions de travail.

Une expérience en médecine du travail serait appréciée.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous No 33.623 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

offres d'emploi

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale premier constructeur mondial de mini-ordinateurs, pour faire face à son importante croissance, recherche pour Paris des

ingénieurs logiciel

Ils ont pour rôle :
• d'aider nos Ingénieurs Commerciaux dans la définition des systèmes informatiques à proposer,
• de fournir à nos clients une assistance logiciel (système et application).

Dans le cadre de leurs activités, nos Ingénieurs sont amenés à travailler dans une ambiance jeune, à voyager fréquemment, à avoir beaucoup de contacts et à suivre de très près l'évolution des techniques informatiques.

Nous demandons :
• une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en logiciel d'application, soit Gestion (Réf. ILG M) soit Industriel (Réf. ILI M).
• une très bonne connaissance d'un système d'exploitation, d'un langage assembleur et d'un langage évolué,
• la maîtrise de la langue anglaise.

Notre Société, en fort développement, offre à chacun de larges possibilités d'évolution.

Adressez votre candidature en précisant la référence à la Direction du Personnel de :

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saarinen Silic 225, 94528 RUNGIS Cedex

---

H.E.C. E.S.S.E.C. SUP DE CO ou équivalent

NEGOCE INTERNATIONAL

Vous êtes débutant, vous avez une formation supérieure de préférence commerciale ou économique, vous avez un intérêt pour le monde agri*cole, vous parlez couramment l'anglais.*
CARGILL, une des premières sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation vous offre, après une période de *formation, de prendre rapidement des responsa*bilités commerciales au sein de son organisation française à SAINT GERMAIN EN LAYE.
Il s'agit, après analyse permanente des marchés *céréaliers et monétaires, de négocier* et d'assurer le suivi des achats et des ventes de céréales tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation.
Vous devez avoir un esprit vif, une bonne sou*plesse d'adaptation et de solides qualités de juge*ment et de décision.

Envoyer C.V, photo récente, sous la référence 71012/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Michèle ROUSSELOT.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sparar

Société Multinationale recherche son

chef du service informatique interne

100.000+

• il a 30 ans minimum et a réussi dans un poste similaire,
• c'est un meneur d'hommes sachant prendre des décisions,
• il est méthodique, concis et pratique,
• c'est un homme de terrain,
• un niveau d'études supérieures et une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables.

Adresser C.V., photo et salaire actuel à :



Joëlle DUJOUR
Cabinet Claude VITET
30, rue Croix des Petits-Champs - 75001 PARIS

GOULD

recherche pour animer en FRANCE son département
ALIMENTATIONS STABILISEES

young product sales manager ≈100.000 F/an

28 ans minimum — Anglais bilingue

• de formation électronique supérieure,
• ayant quelques années d'expérience de la vente de matériel électronique *Intéressant le marché des OEM.*

Il aura la responsabilité de l'application du plan Marketing à l'élaboration duquel il participera en liaison avec l'usine anglaise et la direction commerciale de la société française.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h par INFORMATION CARRIERE SVP 11.11, qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. *(Réf. 225).*

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, av. de Wagram 75017 PARIS

---

offres d'emploi

IMPORTANT
GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche
pour l'une de ses unités
située en BANLIEUE NORD OUEST

chef service méthodes qualité

Chargé des méthodes de contrôle, de l'étude et *de la réalisation des outillages, de la métro*logie, de l'élaboration des investissements (responsabilité hiérarchique 30 personnes).

PROFIL : ingénieur diplômé grande école, expérience de la production et de l'encadrement. Anglais parlé indispensable.

ingénieur audit produits et procédures

Chargé de vérifier les procédures contrôle fabrication, d'auditer les produits livrés, de définir les mesures correctives (responsabilité hiérarchique : 3 personnes).

PROFIL : ingénieur diplômé grande école, expérience bureau d'études (dessin) ou service méthodes. Anglais lu nécessaire, parlé souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions sous le No 33621 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
T.P. ROUTIERS
recherche



Le Directeur du Matériel de sa Division Internationale

Ingénieur, ou de formation équivalente, le candidat retenu sera responsable des achats, de la gestion, du planning d'utilisation du matériel des exploitations à l'Etranger (Moyen-Orient).

— Expérience nécessaire de plusieurs années dans un poste similaire
— Déplacements à l'étranger de courte durée
— Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS-13e (Mo Porte d'Ivry).

Adresser (photo) C.V., rémunération souhaitée, sous référence DI-01, au Service du Personnel E.J.L., 11, bd Jean-Mermoz, 92202 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance, recherche des

analystes d'exploitation en informatique

• DUT Informatique ou équivalent,
• Formation complémentaire assurée,
• Rémunération niveau Programmeur + avantages.

Ecrire avec CV et photo, sous référence 215 M. à MEDIA SYSTEM, 104, rue rue réaumur 75002 Paris.

ORGANISME EUROPÉEN
recherche dans le cadre d'un grand projet technique européen :

un INGÉNIEUR MÉTHODES

DE HAUT NIVEAU
DANS LE DOMAINE AÉROSPATIAL

— Possédant une solide expérience dans l'étude des procédés de fabrication et rompu à l'analyse des tâches et à l'établissement des gammes;
— *Apte* à encadrer et animer un groupe d'analystes des procédés d'élaboration des produits dans les domaines suivants : Electronique, structures, petite mécanique et propulsion.
— Capable de concilier les exigences de la réalisation de techniques de pointe avec une politique de réduction des coûts.
Lieu de travail : BANLIEUE SUD.

Envoyer C.V. et prét. à Nº 33.145, CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

ingénieurs

X, Centrale, Mines ...même débutants
PARIS

Société Services et Engineering en expansion rapide opérant dans le domaine international, secteur nucléaire - recherche plusieurs Responsables ayant la volonté d'exercer de façon complète leur métier d'Ingénieur :

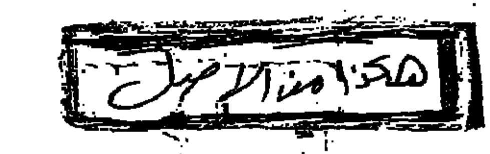
• études et projets de matériels,
• calculs notamment en mécanique et thermique,
• établissement et rédaction de rapports de sûreté,
• suivi de fabrication,
• mise en service et exploitation des matériels.

Engineering nucléaire à acquérir (radioactivité, contamination, protection, criticité).

Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 53 I à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 5, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



offres d'emploi

Filiale spécialisée d'un important groupe industriel (métallurgie)
un des leaders dans sa branche, plusieurs usines recherche pour PARIS

HEC - SUP. de CO - ESSEC
ou équivalent

30 ans minimum, pour assumer, après période de formation au contact de la clientèle, la fonction de

CHEF DE PRODUITS

Le poste est à créer pour des produits métallurgiques de première transformation destinés à une clientèle industrielle Bâtiment et Industrie très variée, automobile, électroménager, etc.

C.A. pour ces produits 350 M dont 45 % exportation. Nombreux voyages de courte durée en France et à l'étranger.

Poste exigeant sens des responsabilités, bonnes connaissances de gestion et forte participation personnelle au sein d'une petite équipe de direction jeune. Anglais courant indisp. Allemand souhait.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions sa réf. 2 310 à

CORT — 65, avenue Kléber 75116 Paris
Discrétion assurée

Groupe chimique International
de première dimension
recherche pour ses filiales françaises
700 personnes — C.A. 180 millions

chef de service informatique

- 30 ans minimum
- Allemand parlé impératif
- de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience de fonctions de responsabilité en entreprise.

Il assurera la mise en oeuvre des applications nouvelles en liaison avec le service central du groupe et aura la responsabilité de l'exploitation pour les sociétés françaises.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h par INFORMATION CARRIERE SVP 11.11. qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.(Réf.216).

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines. 65, av. de Wagram, 75017 PARIS

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
spécialisé
DESSALEMENT D'EAU DE MER
recherche

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Il participera, sous la responsabilité du Directeur Commercial, à l'élaboration des offres en liaison avec les services techniques et les suivra auprès des clients et des ingénieurs-conseils jusqu'à l'obtention des commandes.

Ce poste conviendrait à :
- ingénieur diplômé 30 ans environ
- parlant couramment l'anglais
- ayant de bonnes qualités de contact
- acceptant de voyager assez fréquemment.

Une expérience, même de courte durée, d'exportation de biens d'équipements est nécessaire. L'expérience du Moyen-Orient serait appréciée.

Bureaux proximité PORTE CHAMPERRET. Restaurant d'Entreprise.

Pour recevoir informations complémentaires, envoyer lettre manuscrite et C.V., réf. JG 02, WEIRITAM, 12-14, rue d'Alsace 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche

1 RÉDACTEUR TECHNIQUE
Bilingue français-anglais

Il sera chargé de la rédaction de documents techniques en anglais à partir de documents de base en français.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur diplômé, un technicien ou à un rédacteur confirmé de LANGUE MATERNELLE ANGLAISE (parfaitement bilingue) et connaissant les télécommunications.

Les entretiens auront lieu à Paris.

Adr. C.V. et prétent. sous n° 33.260 à Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche, pour son service TRANSMISSIONS

INGÉNIEUR TRANSMISSIONS
SPÉCIALISTE RÉSEAUX

Pour :
- — étudier les nouveaux moyens utilisables en transmission de données couvrant un réseau national de télécommunications ;
- — conseiller des informaticiens en matière de réseaux télé-informatiques ;
- — étudier les besoins des utilisateurs en transmission de données.

Il est nécessaire d'avoir :
- — au moins 3 années d'expérience dans ce domaine ;
- — de bonnes connaissances en réseaux et matériel de transmissions.

Des connaissances en informatique sur mini-ordinateur temps réel sont souhaitables.

Poste à PARIS - Décentralisation proche banlieue Ouest fin 1978.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 2.440 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra.

---

secrétaire général

Dans une importante organisation nationale professionnelle, le Secrétaire Général est un animateur passionné ainsi qu'un homme de méthode, de synthèse et de réflexion ; il a le sens de l'humain et du concret.

Vous avez 40 ans au moins et avez participé à la direction d'une entreprise moyenne de bâtiment (de préférence gros œuvre) ; vous y avez réussi grâce à votre personnalité, à votre formation supérieure ou à votre important travail personnel.

Nous vous offrons la chance d'une carrière intéressante au service d'une profession très dynamique.

Poste à PARIS, fréquents et courts déplacements en province. Rémunération élevée en fonction de l'expérience et de la qualité de la candidature retenue.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V. précis, photo, rémunération à SEDI, 16 rue de Turbigo 75002 Paris, sous réf. SG 41, qui traitera votre candidature de manière totalement confidentielle.

BARBARA S.A.

L'une des premières marques de GAINES et SOUTIENS-GORGE
recherche
dans le cadre de son développement rapide

UN
PROMOTEUR DE VENTES

Chargé par la Direction d'interventions sur le marché français, pour accélérer la création de clientèle, promouvoir les produits, stimuler les points de ventes, etc...

Il faut un prospecteur-vendeur de première force, 30 ans minimum.
Résidant en Région Parisienne.
Pouvant voyager avec retour les weeks ends.

Bonne formation aux techniques de vente et solide expérience nécessaires.
Salaire fixe important.
Frais de voyage et indemnité kilométrique pour frais de voiture.

Lettre et C.V. manuscrits, photo à : C.P.E., 17, rue des Acacias, PARIS (17e).
Référence 1188.

BANQUE PRIVÉE
Paris recherche un

collaborateur expérimenté

pour prendre en charge la responsabilité des services

administratifs et comptables et de l'organisation

Les candidats doivent avoir une connaissance approfondie et une expérience confirmée de toutes les opérations de Banque, notamment Étranger.

La maîtrise des problèmes d'administration du personnel (paie, prévoyance) et des procédures informatiques est indispensable.

Une formation supérieure, un excellent sens du contact et une autorité naturelle sont nécessaires pour ce poste d'avenir, lié à la réussite au sein d'une équipe restreinte.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous référence 3144 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

Importante Centrale d'Achats
Marchandises Générales
Secteur Rural
recherche

COLLABORATEUR

pour son service magasin de détail, ayant des connaissances approfondies en techniques marchandes modernes non alimentaires.

Ce candidat devra être capable de promouvoir l'ensemble de ses techniques lors de créations de magasins et de participer à la formation du futur personnel de vente.

Ce poste conviendrait à un élément dynamique ayant une expérience réelle en distribution non alimentaire.

Lieu PARIS.
Fréquents déplacements de courte durée en province.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, N° T 000526 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Très importante Société d'ingénierie de réalisation d'unités clés en main, liée à un puissant groupe industriel, recherche pour sa division TRAVAUX à PARIS :

responsable administration et gestion des chantiers

Il sera chargé de la supervision et du suivi de douze chantiers en France et à l'étranger sous les aspects financier et administratif.
Ce cadre, de 35 ans minimum, possédera une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction analogue, acquise de préférence dans une Société de réalisation industrielle. Des compétences en administration de gros chantiers seraient souhaitables, ainsi que la connaissance de l'Anglais.

Envoyer candidature et c.v. s/réf. 9336 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORT. SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
PARIS (13e)
recherche pour son SERVICE D'ETUDES :

1) AGENTS TECHNIQUES - ÉLECTRONICIENS, NIVEAU 4 ECHELON I

Solide formation en électronique. Expérience d'au moins 2 ans en laboratoire dans le domaine des circuits logiques et analogiques. Expérience appréciée dans le domaine analogique.
POSTE OFFERT : développement de données de tests de sous-ensembles électroniques.

2) AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS

Niveau 4 - Echelon I et Niveau 5. Echelon I. Solide formation en électronique. Connaissances en télécommunications appréciées. Expérience d'au moins 3 ans en laboratoire.
POSTE OFFERT : participation à la conception et au développement d'équipement de télécommunications électroniques.

Ecrire avec curriculum vitaé et prétentions à : A.O.I.P., BOITE POSTALE 301, PARIS (13e).

SEL France

dans le cadre de son EXPANSION
due au succès de sa gamme
des Mini-ordinateurs SEL 32
pour applications Industrielles, scientifiques et Temps Réel,
SEL S.A.
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour région PARISIENNE et PROVINCE
- Formation supérieure,
- quelques années d'expérience professionnelle dans la vente ou le support technico-commercial de systèmes industriels et temps réel.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
Mademoiselle BOURDIER
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA
29, rue de Noisy - 78870 BAILLY

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
NORD PARIS
RECHERCHE

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

pour commercialiser Z.I. et Entrepôts

Ce poste conviendrait à homme dynamique particulièrement expert dans le domaine Marketing et prospection de clientèle.
Pratique courante de l'Anglais.

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

pour Service EQUIPEMENT (Entrepôts - Ports) CADRE confirmé dans les domaines commerciaux, financier et de gestion.

Postes à pourvoir immédiatement.

Adr. C.V. et prét., au n° 7.857, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

IMPORTANT GROUPE LEADER
DU SECTEUR AGRICOLE

ACCUEILLE
au Siège à Paris

Jeunes Demandeurs d'Emploi
DE MOINS DE 25 ANS
HOMMES OU FEMMES

pour une formation pratique en entreprise complétée d'un enseignement théorique en organisation administrative et gestion.

Ce stage d'une durée de 8 MOIS offre une ouverture de contacts et de connaissances des problèmes de diverses sociétés.

Rémunération et couverture sociale assurées par l'Etat. Quelques Secrétaires et Dactylos pourraient être intégrées au stage selon leurs motivations.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et photo à : REGIE-PRESSE n° T 000.521 M. 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importante Centrale d'Achats
Marchandises Générales
Secteur Rural
recherche

ASSISTANT TECHNIQUE

capable, au sein d'une équipe technique :
- — De prendre en charge les études préalables à l'implantation de magasins de détail de moyenne surface ;
- — D'élaborer et de coordonner les campagnes publicitaires d'ouverture.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat ayant reçu une formation supérieure en marketing et publicité.

Lieu PARIS.
Fréquents déplacements en province.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, N° T 000525 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son Siège
(proche Banlieue Ouest Métro)

JURISTE (DROIT COMMERCIAL)
de formation supérieure (Licence)

Le candidat(e) retenu(e) possédera une première expérience. Directement rattaché(ée) au Secrétaire Général, il (elle) aura la responsabilité de la section contentieux.

Semaine en 5 jours. — Horaires personnalisés
Restaurant d'Entreprise

Adresser (photo), C.V, rémunération souhaitées sous le n° 4.635 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'AGENCEMENT DE PHARMACIE
EUROPÉENNE
leader dans sa branche
connue sur le marché français
cherche :

ARCHITECTE
ENSEMBLIER DÉCORATEUR
AGENT COMMERCIAL
REPRÉSENTANT PHARMACEUTIQUE

Rémunéré à la commission, connaissant le secteur de la pharmacie, pour représentation exclusive.

Ecrire ou téléphoner : Y.C. Schaefer
8, rue de la Montée, 67370 Pfulgriesheim
Tél. : (88) 20-26-75

URGENT
Société Promotion Immobilière
75008 PARIS
recherche :

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

pour participer à la recherche et au montage d'importantes opérations immobilières, sous la responsabilité du

Directeur du Département.

IL FAUT :
- — une bonne expérience de l'immobilier ;
- — un goût prononcé pour la prospection foncière systématique.

NOUS PROPOSONS :
- — rémunération en fonction de l'expérience et des résultats ;
- — perspective de carrière au sein de la Société.

Env. C.V. man., photo et prét., à n° 79969, I.P.F., 12, rue de l'Isly. 75008 Paris, qui transmettra.

3M

DIRECTION DU PERSONNEL

Diplômés d'études supérieures, attirés par la fonction Personnel et intéressés par un poste nécessitant une certaine créativité.

Une pratique courante de la langue anglaise *n'est pas indispensable de suite, mais le* candidat retenu devra pouvoir assez rapidement l'acquérir.

ECRIVEZ-NOUS (C.V., prétentions) à 3M FRANCE Boulevard de l'Oise 95000 CERGY, à l'attention de M. NARDOU, Dir. du Personnel sous réf. 25/N.

La Société d'Informatique et de Télétransmissions
CIT IN-TEL
(Groupe STERIA)
73, bd du Maréchal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE
Tél. 702-65-60
recherche plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1 à 3 ans d'expérience souhaitée, compétence « HARD » et/ou « SOFT » dans le domaine « MICROSYSTEMES », pour ses départements téléinformatique et industrie.

Plusieurs

TECHNICIENS
ÉTUDES ET MISE AU POINT
B.T.S. ou équivalent.

Ecrire avec C.V. pour rendez-vous à l'attention de Madame Brigitte Gibeaux.

SOCIETE DE SERVICES
spécialisée dans le domaine de l'INFORMATIQUE recherche pour seconder sa Direction Générale (PARIS)

UN DIRECTEUR DU PERSONNEL
confirmé et expérimenté

A la fois fonctionnel et opérationnel, il aura à résoudre tous les problèmes de la fonction au sein de notre Groupe et à intervenir au niveau de notre clientèle. Des déplacements fréquents et de courte durée sont donc à prévoir.

Cette annonce ne s'adresse qu'à des professionnels des Relations Humaines ayant su dominer leurs propres problèmes et désireux de faire évoluer la fonction dans un contexte social lui-même très évolutif.

Nous garantissons la couverture sociale des grandes sociétés et, bien entendu, la plus entière discrétion.

Les lettres manuscrites, C.V. et photos devront être adressés à N° 33.508, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

REVUE MÉDICALE
excellente audience, recherche

RÉDACTEUR-MÉDECIN

sachant rédiger, lisant l'anglais, solide culture médicale, orientation interniste pour secrétariat de rédaction.

Poste mi-temps réel (14 h. 30-18 h. 30)
A.I.H.P. indispensable.

Env. C.V. détaillé, titres, photo sous N° 41.429, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Discrétion absolue assurée. Dossier retourné.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Groupe de sociétés de services en très forte expansion et présent dans tous les domaines de l'informatique recherche pour PARIS

LE DIRECTEUR DE SON UNITÉ SYSTÈMES

Cet homme de combat doit posséder toutes les qualités humaines du manager, toutes les connaissances du gestionnaire, toutes les techniques de l'informaticien expérimenté.

Directement rattaché à la direction générale du groupe, il sera le responsable à part entière de son centre de profits.

Cette situation ne peut convenir qu'à un candidat ayant déjà prouvé sa réussite et qui désire au-delà de celle-ci trouver une autre dimension.

Les meilleures couvertures sociales sont garanties au sein de notre groupe et la discrétion la plus totale est assurée à ceux qui se reconnaissent dans cette définition et qui nous écriront à nº 33 859 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris (1er) qui transmettra.

Société PONTICELLI FRÈRES recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

CONFIRMÉ EN TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

pour gestion et exécution de contrats dans l'énergie nucléaire en particulier.

Doit être apte au commandement, disponible et avoir l'esprit d'équipe.

Poste basé à VITRY-sur-SEINE

Ecrire à l'attention de la Direction Générale 80, rue de Seine 94408 VITRY-s-S. – Discr. assur.

Je cherche des hommes qui ont l'habitude de travailler pour leur propre compte, des hommes qui ont l'habitude de :

— GAGNER DE L'ARGENT
— BEAUCOUP D'ARGENT
— DES HOMMES POSITIFS

qui désirent construire leur avenir dans une Société internationale de vente (France, étranger, outre-mer).

Ecrivez avec curriculum vitae et photo à :

DAVID G. TUCKER c/o C.I.C.A. 45, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

ENTREPRISE D'ÉDITION recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Sérieuses références exigées

Adresser lettre manuscrite avec photo et C.V., à

DIDIER, 15, rue Gujas, 75005 PARIS

LABORATOIRE ELECTRICITE proche Banlieue SUD-PARIS recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour études techniques appliquées, domaine électrotechnique et physique.

E.S.E. - E.N.S.I.

ou niveau équivalent
Qualités de rédaction indispensables.

Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 5.643 PUBLIFOP 100, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transm.

BANQUE ÉTRANGÈRE proximité Champs-Elysées recherche

— son CHEF de PORTEFEUILLE et CRÉDITS DOCUMENTAIRES

— son CHEF de CAISSE-VIREMENTS incluant opérations de trésorerie et réglementation des changes.

Sérieuses références exigées.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : SOFAC, 41, rue Ybry, 92521 NEUILLY CEDEX. Réf. LM 43.

DISCRETION TOTALE ASSUREE

Pour IMPORTANTE SOCIETE limite CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
IBM 370 DOS-COBOL-ANS

Place stable, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Env. C.V. + PRETENTIONS sous nº 16.501 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Pour sa division PEINTURES et VERNIS et pour sa DIVISION POLYURETHANE IMPORTANTE SOCIETE Région Nord de Paris offre 2 postes de responsabilité à :

2 TECHNICO-CCIAUX

Les candidats devront avoir une réelle expérience de la clientèle et de la vente des liants pour peinture et vernis et/ou de la formulation des mousses polyuréthanes.
Les salaires seront en rapport avec l'expérience des candidats.

Env. C.V. détaillé, photo et prét. à MINET Pub. ss réf. 3768/0 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

ENERGIE SOLAIRE

Société Française PARIS-8e affiliée à Société américaine offre poste d'avenir à :

TECHNICO-COMMERCIAL

— Jeune et dynamique.
— Capable prendre initiative.
— Connaissant anglais.

C.V. dactylographié, prétent. à nº T 00543 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche pour une durée d'un an

UN INGÉNIEUR STATISTICIEN

Il sera chargé de la conception et de l'utilisation de programmes de calcul demandés par les laboratoires et plus particulièrement d'apporter à ceux-ci les outils de statistiques qui leur sont nécessaires.

Pour ce poste des connaissances en mécanique sont souhaitées.

Anglais indispensable.

Adress. C.V., photo et prétent. nº 33.372, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables. Ecr. av. C.V. et prétent. à Nº 2566, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT CABINET EXPERTISE COMPTABLE recherche

1) COMPTABLES QUALIFIÉS (ES)

2) RÉVISEUR CONFIRMÉ

Bonne connaissance d'une langue étrangère souhaitée (Allemand ou anglais).
Envoyer C.V., Mme DURIAUD, 66, rue Caumartin, 75009 PARIS.

BUREAU D'ETUDES ET DE CONTROLE recherche pour engagement immédiat

INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ ou INGENIEUR ELECTRICIEN

expér. turbo-générateur, connaiss. anglais souhaitées.
Adr. C.V. à G/C International, 145, bureau de la Colline, 92213 Cedex Saint-Cloud.

ECOLE DE LANGUES recherche PROFESSEUR qualifié, expérimenté ALLEMAND aux adultes, langue maternelle. — Envoy. C.V. détaillé et prétent. sous nº 68.489, Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Dame Employée bureau, bon niveau, vive, intelligente. Se prés. Labcatal, 7, r. Roger-Salengro, 92 MONTROUGE.

Importante Société Industrielle et Commerciale QUARTIER ETOILE recherche

TRADUCTEUR TECHNIQUE (FRANCOPHONE)

LANGUES : ALLEMAND ANGLAIS

Expérience souhaitée

Adresser C.V., photo et prétent. s/référ. 4.645, à L.T.P., 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

INDUSTRIAL COMPANY IN PARIS MADELEINE area needs english man wished age about 25 years speaking and writing french as ADMINISTRATIVE DEPARTEMENT

FELLOW WORKER

Send. manuscript letter s/réf. 6321 L.T.P. 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Rech. ANGLAIS pour leçons à domicile PARIS. Ecr. B 2014, DEER, 72, bd Sébastopol, 75003 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION recherche spécialistes praticiens COMMERCE EXTERIEUR vacataires ou perman., expér. pédag., adultes fondament.
Ec. à T 00.571 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Centre de Documentation ch. JEUNE MEDECIN, thèse soutenue, connaissant l'anglais (versions). Poste mi-tps stable. Adresser C.V.+photo au CNRS, bureau 109, 26, rue Boyer, 75971 PARIS CEDEX 20.

COLLABORATEUR, grand standing, contacts haut niveau, possibilité gains import. 236-12-30.

Société de Services en Informatique (près ORLY)

INGÉNIEURS

Gde Ecole, option informatique, 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la programmation des systèmes temps réel pour application télé-informatique.
Envoyer C.V., photo, prét., à :

T.I.T.N. Sélection
1, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS.

GROUPE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE offre à diplômé

E.S.C.P. ou H.E.C. ou E.S.S.E.C.
âge 28 ans minimum

responsabilité des services *comptables, informatiques,* de contrôle de gestion et d'assurances dans établissement 300 M.F. - C.A. situé près d'ORLY.

Envoyer C.V. avec rémunération souhaitée sous nº 68.505 HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS, qui tr.

CENTRE de FORMATION rech.

PROFESSEURS ANGLAIS
expérimentés S.G.A.V.
Adr. C.V. T 00.583 M Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Organisation professionnelle BIENS de CONSOMMATION recherche :

ASSISTANT (E) SERVICE EXPORT
plus de 30 ans

Particulièrement chargé (e) des marchés européens, pour assurer la promotion, la réalisation de tests de produits, l'organisation de missions collectives, la participation à des salons étrangers.

Langues étrangères : ANGLAIS - ALLEMAND

Libre rapidement

Env. C.V. manuscrit, photo et prétent. à nº 33.757 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Société 150 personnes 50 millions de C.A. rech. pour son usine (90 pers.) 70 km sud-ouest Paris

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Format. A.M., IDN, ENSI ou équivalent

35 ans environ, pour lui confier, sous l'autorité du Directeur d'usine, mais avec autonomie progressive, le poste de :

CHEF PRODUCTION

A ce titre, il supervisera les ateliers et l'ensemble des services d'exploitation (approvisionnement, ordonnancement, lancement, expéditions).

Cette fonction implique une expérience de plusieurs années de l'encadrement du personnel de fabrication.

Adr. C.V., photo, ss réf. CO 70, CARRIÈRES SERVICES 19, rue de la Paix, 75002 Paris.

MARLY-LA-VILLE
Sortie SURVILLIERS de l'Autoroute du Nord

SOCIETE COMMERCIALE avec 2 *Divisions* autonomes (30-40 MF/an) offre OPPORTUNITE à

JEUNE CHEF COMPTABLE

Responsable de la Comptabilité générale informatisée de la Sté et des 2 Divisions (tenue jusque-là en Province)

H. ou F. Niveau B.P. ou D.E.C.S. — 3 à 5 ans expérience adéquate (SI NON S'ABSTENIR) ANGLAIS apprécié

DECISION RAPIDE
Lettre manuscr., C.V., salaire, photo sous réf. 3713 à
sélection conseil 6, place Maréchal Juin 75017 Paris

SPERRY UNIVAC

RECRUTE POUR SON DEPARTEMENT CONTROLE DE GESTION

UN JEUNE

ANALYSTE BUDGÉTAIRE

— FORMATION SUPERIEURE DE GESTION + 1 OU 2 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE.
— ANGLAIS INDISPENSABLE.
— Avantages sociaux.
— Self-Service.
— Salaire x 13.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel sous référence M. 25 SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX Réponse assurée.

RADIANCE PUBLICITE rech. pr son agence de PARIS UN CHEF DE PUBLICITE (H) ayant plusieurs années d'expér. agence à ce poste, bon concepteur-rédacteur, possédant entre autres l'expér. des budgets techniques, capable de concevoir une stratégie de communication et d'assurer la mise en œuvre, attiré par le travail en équipe, les contacts clients, le sens des resp. Ecr. lett. man., av. C.V., prét. photo, RADIANCE PUBLICITE, 108,av. Ledru-Rollin 75011 Paris.

Recherch. animateur 20 a. min. pr établissement socio-éducatif. C.V. et photo. C.R.A.D., B.P. 133 61203 ARGENTAN.

SETEC TRAVAUX PUBLICS recherche

JEUNE INGÉNIEUR

débutant ou quelques années d'expér. Formation CHEBAP pour études de structures. — Adresser C.V. à l'attention de M. Fauchart ou M. Méraud, SETEC,-T.P., 58, quai de la Rapée, 75583 Paris Cedex 12.

Sté de Crédit recherche :

PROGRAMMEURS P.L. 1
I.B.M. 370/138 OS/VS.
Minimum 2 ans d'expérience. 5 x 8 x 13. Rest. d'entreprise. Env. C.V. et lettre manusc. à CHEF DU PERSONNEL, B.P. 720-08, 75361 Paris Cedex 08

COLLABORATEUR grand stdg. contacts haut niveau. Possib. gains importants. T. : 236-12-30.

représent. offre

AGENCE de PUBLICITE rech. REPRESENTANTS (TES) EXCELLENTE PRESENTATION PROFIL : 30 ans environ. *Motivés (ées). Prêts (tes) à s'intégrer* dans une équipe jeune et dynamique. Ecr. à GRAFIC BEE Publicité, 20, rue du Rhin, 75019 Paris avec curriculum vitae.

capitaux ou proposit. com.

RENTABILISEZ-VOUS

Devenez propriétaire d'un pressing, commerce moderne, agréable, *80 % crédit,* recherche du magasin et formation assurée par nos soins.
SNIGEA FRANCE, 70 bis, rue Bossuet - 69006 LYON. Téléphone : (78) 52-17-85.

occasions

EN SOLDE : *Moquette et revêtements muraux* 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Téléph. : 355-66-50

traductions

Demande

Traductions techniques, mécan., électron. Français/arabe-anglais pr ing. dipl. 722-82-05, 331-26-05.

FREE LANCE TRANSLATOR Engl., fr., germ., ital. 15 years experience. Int'l. References. Avail. For home work. Ecr. nº 1843, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er). 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

secrétaires

Secrétaires de direction

Important groupe de distribution recherche pour son siège situé à Paris (19e) une

SECRETAIRE DE DIRECTION

Outre les tâches traditionnelles du secrétariat qui impliquent de sa part une parfaite connaissance de la sténodactylo, elle aura à assurer auprès du Directeur Général, un rôle d'Assistante : de grandes qualités d'organisation et d'efficacité dont elle aura fait preuve préalablement dans une fonction similaire, lui seront nécessaires.
La préférence sera donnée à une candidate justifiant d'une formation supérieure, et ayant si possible des connaissances juridiques et comptables.
Le poste est à *pourvoir* immédiatement.
Envoyer lettre de candidature avec c.v. détaillé et prétentions sous référence 36696 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann - 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

Secrétaires

INSTITUT DE RECHERCHE TROCADERO recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE STÉNO-DACTYLO
MI-TEMPS

LANGUE MATERNELLE : ANGLAIS

13e mois - Cantine - 5 semaines de congés Tél. Madame Chotel : 553-60-25.

Dactylos

RADIO FRANCE PARIS (XVIe) recherche

CANDIDATE DACTYLO

- ayant te connaissance des langues française ... mande (lu, parlé, écrit) ;
- frappe – la machine sous dictée ;
- niveau Bac souhaité.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, RADIO-FRANCE - 116, av. du Président-Kennedy, 75016 PARIS.

demandes d'emploi demandes d'emploi

ergonomiste

certificats c.n.a.m. : physiologie-sécurité-psy organisation

étudierait toutes propositions Amélioration des conditions de travail Conception ergonomique de produits

dans l'industrie - bureau d'études ou de recherches
Ecrire à Quadra - 120, rue du Château - 92100 Boulogne qui transmettra

---

CADRE AUTODIDACTE - 32 ans

Bilingue Anglais. Excellent négociateur, connaissant circuit distribution matériaux second œuvre, introduit à l'exportation :

MAGHREB et AFRIQUE NOIRE

recherche poste responsabilité commerciale sur FRANCE ou EXPORTATION.
Ecrire Nº T 00596 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Parisi-2e.

JEUNE DIPLOME - 25 ANS
Libéré de ses obligations militaires recherche

SITUATION SERV. JURIDIQUE OU FINANCIER

— D.E.A. de finances et fiscalité.
— D.E.S. de droit public.

Rédige thèse doctorat d'Etat en droit (Espagne). Bonnes connaissances législation financière et fiscale espagnole.
Bonnes notions d'Espagnol.

Ecrire sous le numéro 1.861, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

TECHNICIEN ARTS GRAPHIQUES 24 ans

DECORATION - PUBLICITE SERIGRAPHIE

cherche poste

FORMATION - PRODUCTION - ANIMATION

Connaissance création industrielle artisanale.

Téléphoner le mercredi : 909-67-19.

CADRE SUPÉRIEUR D'ENVERGURE (50 ans)
Très bonne santé, actif, sens aigu organisation, licence en droit, expérience approfondie des transports internationaux : TRANSIT, DOUANE, AFFRETEMENT, COURTAGE.

SPÉCIALISTE AFRIQUE-OUEST

DANS TOUS LES DOMAINES

Disponible immédiatement, accepte intérim.

Ecrire Nº T. 00569 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTION D'AFFAIRES

38 ans, INGENIEUR GRANDES ECOLES, forte expérience (technique et commerciale), bien introduit. Chef groupements techniques, ETUDES de systèmes, CONDUITE des réalisations, GESTION des budgets et des commandes ENERGIE, INDUSTRIE, INFORMATIQUE.

Recherche

POSTE FONCTIONNEL ou HIÉRARCHIQUE
RÉGION PARISIENNE

Déplacements courte durée. Anglais. 107.000 F min.

Ecrire nº T. 00456 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

FUTUR JOURNALISTE
26 a., Histoire + Sc. Po, forte personnalité, esprit de synthèse, très ouvert, cherche poste Paris-Province. Ecrire HAVAS Aix-en-Provence, nº 2.609.

Secrétaire sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecrire à Jacqueline Damaska, 14 B, rue M.-Cachin, 92230 Gennevilliers.

Collaboratrice administrative, bonnes connaiss. anglais et espagnol, étudierais toutes propositions sur Paris. Ecr. Mme GIELEN, 47, boulevard Jean-Jaurès, 78800 Houilles.

J.F. 34 ans, bilingue anglais, aimant chiffres, cherche poste stable collaboratrice, 10 ans expérience sté américaine, doc. stat. contrôle gestion direct gén. Ecr. nº 6.585 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 ans, dégagé O.M. Technicien Micromécanique 2e échel. sur appareils Ciné, Instruments Optique, ch. emploi Paris ou banl. Est. Ecr. P. Damance, 7, allée des Petites Villas, 93340 LE RAINCY.

Juriste, 25 ans, D.E.S.S. Droit des affaires, diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.), anglais courant, étud. tte propos. Ecr. nº 7.746 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, bonne culture générale, licencié lettres, angl. cour., cherche emploi dans maison édition ou en rapport. Ecr. nº 6.587 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. nº 6.581, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 24 ans, ch. poste stable sténodactylo - secrétariat. Ecr. nº 6.573 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme 27 a., SECRETAIRE-STENODACTYLO, 10 a. expér., libre 1er nov., ch. empl. stab. 3.500 X 13. Ecr. Mme Nicolas, 4, all. des Frênes, 93140 Bondy.

Jne hme, 21 ans, libéré O.M. B.E.P.C., niveau terminale D libre de suite, ch. empl. début. informatique. Ecr. M. CHOLLEY 7 bis, rue des Œillets, 94140 ALFORTVILLE

J F., Licenciée anglais, 35 a., expér., enseign. 4 ans + expér. SECRET. DIRECTION bilingue + italien, allemand courant, examine propositions
— CREATIVITE.
— FUTUROLOGIE.
— RELATIONS PUBLIQUES.
— CONCEPTION ou autre.
Ecr. nº T 00403 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Anglais, 26 a., licencié économie (B.S.C.) ch. travail en commerce ou enseignements rég. paris. M. SPENCER, Bourgogne-les-Merisiers, Mantes-la-Ville 78200

CONSEIL FORMATION, 15 ans, expérience et travaux, création programmes, animation stages, examinerait toutes propositions. 331-40-33 après-midi.

J.H., 25 ans, libéré O.M. SCIENCES POLITIQUES (ECOFI), LICENCE ET D.E.S. DROIT des AFFAIRES, 2 ans expérience en métropole + 2 a. Outre-Mer de administration préfectorale, rech. poste responsab. de direction administrative et financière. Anglais, notions Allemand T. 579-63-53 ou 758-12-12 p. 21-21

Secrétaire de Direction tril. expér. 43 a., nat. Allem., ch. pl. stable indép. avec resp. Paris ou aill. en France. Ecr. nº 712951 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS q. tr.

J.F., 32 ans, SECRETAIRE cciale et administrative, expér., 7 ans, secrétaire direction cciale ch. place stable responsabilité et contact clientèle salaire : 3.200 F, 13e mois. Ecrire Mme Culiez, 6 bis, rue de la Côte-Saint-Rémy, 95240 Cormeille-en-Parisy

---

SECRETAIRE BILINGUE, 28 a., études supérieures, capab. initiatives, expériences milieux diplomatiques, presse, cherche situat. en rapport. Mlle MARTINET, 116, rue Lamarck, PARIS-18e

---

J.H., 26 ans, lic. Sc. Eco., niv. 3e cycle, bon niv. exp. notions anglais, libre rapidement, étud. toutes propositiosn. Ecr. nº 1855 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. Fille ch. poste stable secrétaire sténodact. Not. Anglais. Bac G1. Ecr. Mlle Delteil M.-L. La Chapelle-Aubareil 24290 MONTIGNAC

Programmeur connaissant matériel Nixdorf, 4 ans d'expér., ch. place stable. Ecr. M. PEAN 121, rue de Reuilly, 75012 PARIS

Agronome, 30 ans exp. économie aménag. rur. ch. mission étrang. A. Rossi, Laclastre, 26400 CREST

MEDECIN DU TRAVAIL, J.F. 35 a., dipl. méd. du trav. expér., sér. réf. ch. emploi, 32 h. Paris banlieue Nord-Est. Ecrire nº T 000603 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Ingénieur, 33 a., lic. es. sc. phys. et sc. éco., 2 a. d'expér. cciale en centro électron. et 5 a. en mini informat. Anglais courant. Libre rapidement pour évol. ch. POSTE A RESPONSABILITES Lyon ou rég. Ecr. nº T 000606 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris qui tr.

Economiste, 27 a., lic. + D.E.S. sc. éco., expér. internat., stage bancaire Etats-Unis + coopérat. militaire Amér.-Latine. Anglais, Espagnol courant, ch. poste ATTACHE CCIAL EXPORT Ecr. nº T 000508 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

SECRETAIRE DIRECTION 28 a. assimilée cadre, étud. ttes prop. de collabor. ds direct. générale administr. ou fin. pr. Clamart. Ecrire : Lantigny, 26, rue de Fontenay, 92140 Clamart

---

J.F. française, BACHELOR OF ARTS IN ECONOMICS recherche emploi sérieux et intéressant. - Tél. à Mme Wallis-Taylor, 920-56-90

H. 32 ans. Etudes sup. comptabilité et gestion d'entreprise, niv. DECS, 7 a. expér. DIRECTION administrative - personnel et financière - informatique. RELATIONS PUBLIQUES organisation spectacle, rech. situat. Ecr. M. GUERINEAU-LOMPRE, 2, rue Nélaton, 75015 Paris

---

J.F. 21 a. diplômée Sup. de Co. Paris, option gestion comptabilité. Anglais. Allemand. Libre. Etudiera toutes offres FRANCE ou ETRANGER. Ecr. Patricia TOUTEE, 23, rue Grétry, 95160 Montmorency

---

H. 35 ans ayant vécu plus. ans en Allemagne et en Angleterre, rech. emploi trilingue même temps partiel. Ecr. nº T 00.571 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. H., 27 ans, formation supérieure, anglais courant, goût des relations humaines, désireux de faire carrière dans la FONCTION PERSONNEL recherche situation dans entreprise pouvant offrir perspectives d'avenir, région Rhône-Alpes ou autre région. — Ecrire sous le nº 33.666, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H., 26 a., D.O.M., lic. droit, Aff IDA, DEA, Droit cciol, spéc. droit et comptab. stés étudie ttes propos. T. 357-14-26 ap. 20 h.

Cadre comptable plus. années expérience, cherche poste avec respons. Ecr. Cohen, 60, av. G.-Clemenceau, 94, Maisons-Alfort.

Jne Femme Spécialiste Vente PRET-A-PORTER FEMININ connaissant approvisionnement gestion des stocks, recherche poste de RESPONSABLE MAGASIN. Prétent. 4.000 X 13, disponible rapidement. Ecr. sous nº 68.406 HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, PARIS-8e.

Homme, 36 ans, formation sup. économique, parlant hongrois, russe, allemand, longue pratique commerce international, connaissances approfondies système économique pays de l'Est, ch. emploi export-import. Ecr. à AGENCE HAVAS LANNION 22300, Nº 41.

EXCEPTIONNEL
J.F, étudiante, bonne expér. secrét., cherche travail le soir très tard de préfér. dans org. de presse ou autres. T. 970-32-42, matin ou soir.

H., 33 a., milieu banque et tour., angl., espagn., ital. lib. voyager, bonne connaiss. AMERIQUE LATINE, ch. emploi stable. - CHIARI, 55, Champs-Elysées.

RESPONSABLE GESTION PERSONNEL Cadre Fme, 37 a., expér. 17 a., dynamiq. organisée, goûts contacts humains, anglais, maîtrisant législation travail, payes ordinat et annexe, gestion prévision., format., particip., ch. fonction au sein Direction, peut être libre rapidement. Ecr. à 32.876 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Jeune Fille, 22 ans, licence et maîtrise science eco., rech. emploi mi-temps, secteur activités indiff. Mlle Cope c/o M. Méry, 27, rue de Rebeval, PARIS-19e.

J.F., 26 a., LICENCE DROIT, bonnes connaissances sténodact., expér. bureau, cherche emploi Paris ou banlieue Sud. Ecr. à 1.844, « le Monde » P., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

J.H., 34 a., maîtr. math. probab. stat. info. scient.+DECS de gest. entr. est intéressé par un poste à responsabilité. Ecr. à 1.846, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 38 a., 10 a. exp. chef compt. spécialiste gestion, étudierait toutes propositions, DRAI, 26 r. Ct-Mouchotte, 75014. T. 566-52-59.

Technic. Agricole longue expér. administr., bien introduit, propose collaborat. avec entreprise de produits de matériel agricole en qualité de délégué ccial pour la Tunisie ou éventuellement le Maghreb. Ecr. B.H. Kacem, 14, rue Cyrus-le-Grand, à Tunis, Tunisie.

Jne Fme, 25 a., doctorat scienc. économ., lic. en droit, ch. empl. Tél. 754-89-15. Mme Sasportes, 3, rue Jean-Moréas, 75017 Paris.

DIRECTEUR

INFORMATIQUE

Ecr. nº T 534 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HOMME 30 ANS D.E.C.S.

7 a. expérience chef comptable, directeur administratif, dirigeant P.M.E., recherche situation DISPONIBLE RAPIDEMENT

RÉGION INDIFFÉRENTE

TÉL. : 982-32-43

SECRETAIRE DE REDACTION

MAQUETTISTE

diplôme C.P.J. 1977 cherche emploi. 325-79-53 (après 19 heures).

CADRE 56 ans ch. situation directeur exploitation forestière. Ecr. nº 7.863, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 ans, lib. O.M., diplômé I.E.P. et licencié droit, allemand, étudie toutes propositions. Ecr. nº T 77.588 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune Femme 22 a., diplômée de

L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUE DE TOULOUSE

Section économique et financière
rech. place stable dans Presse, banq. ou société Paris ou prov. Ecr. nº 6.586, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE ET EXPORT

Format. supér. Bilingue anglais.
— cad. conf. créat. et gest. adm.
— services commerc. ordonnanc.
— gestion stocks informatique.
— produits ind. et cons. durable.
— gde distrib. aliment. bazar.
— distrib. physique transit inter.
— méthod. organ. esprit d'équip.
— sens comm. liaisons clients

VOUS AVEZ
une bonne équipe de vente, confiez-moi le reste...
Téléph. : 328-07-86 ou Ecr. nº 1.859, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE

HAUT NIVEAU (droit privé) 26 ans, goût des responsabilités, Espagnol courant.
Secrétariat général ou fonction Personnel de préférence. Ecr. nº T 00610 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HOMME MARIE 24 ans Bonne présentation recherche place stable

CHAUFFEUR DIRECTION

ne regardant pas heures travail. Libre de suite Ecr. M. Joël GRANIER, 2, rue G.-Pilon, 75018 PARIS.

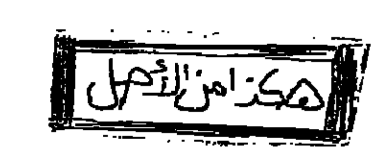
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

46 a., expér. Biens d'équipement France et exportation, véhicules industriels. Containers, matériels de manutention.

7 ans Direction Société commerc. import-export. anglais parlé, libre, rech. poste commercial ou techn. + comm.

Ecr. M. Vincent, 32, rue de La Pingaudière, 91850 Bouray-sur-Juine. Tél. : 491-64-34.

Directeur Ag. de Tourisme cherche place [illegible] ou loisirs. Libre de suite. Ecrire sous référence PUBLISCOPE/CH 11, rue Royale, 75008 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Le Marais Thorigny
13, RUE DE THORIGNY (3e)
IMMEUBLE NEUF
LIVRAISON IMMEDIATE
— 5 P. duplex 130 m2, séjour av. mezzanine, s. à manger, 3 chambres, 2 s. bains PARK. s/sol - 1.190.000 F. FERME ET DEFINITIF
— 5 P. 109 m2, double séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, parking sous-sol 982.000 F. FERME ET DEFINITIF
Visite sur place tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. - TEL. 277-72-34 ou
COGEDIM - 266-36-36

17e, Mairie, 3e s/gd jard. 55 m2, pl. sud, liv. + ch., tt cft, tél., refait neuf, 285.000 F. 729-10-02.

RUE RODIER
Prix intéress., gd Pièces, conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

BD SUCHET
Imm. réc., liv. + 3 ch., tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

B. 3 P., gde cuis., S. de B., 75 m2, état nf, tél., très urgent. Prix demandé 360.000. 266-79-00.

SPONTINI, grand standing, magnifique 8-9 P., décoré, soleil, étg. élevé, bon plan, profession. EICHER : 359-99-69.

Dans cadre de verdure et de charme
Libres à la vente quelques appartements de 2 et 3 Pièces
Visites demain de 15 à 19 heures
12, BD FLANDRIN, PARIS-XVIe.

EUROPE IMMEUBLE
Pierre de Taille, standing, 200 m2, possibilité professionnel, service, téléphone. — 874-78-47.

Place des Etats-Unis (même)
APPART. 140 M2, STANDING. F.I.M. - 633-38-80.

RUE DU PARADIS
Imm. ravalé, TR. BEAU 2 P. tt cft, refait nf, clair, calme : 170.000 F, tous les matins. Téléphone : 770-73-77.

149, avenue de Wagram (17e), 5 Pièces, 153 m2, immeuble neuf, standing. J.-T. GAMPERT : 567-55-25.

Maillot, 120 m2, tt cft, 620.000 F, séj. + 3 chbres, 2 bains, 2 wc, asc., chff. cal imm. Tél., 11-19 h. 2, place de la Porte-des-Ternes.

Saint-Georges. Bel immeuble P. de T., plein soleil, 5 Pièces, cuisine. S. de B., chf. cal, 110 m2. Notaire : 501-54-30, le matin.

17e, 52, rue Guy-Moquet, bel imm. d'angle, Propr. vd 6 logts libres et occupés + gd grenier à aménager, duplex possible, au dern. étage, soleil, calme. Prix total : 480.000 francs. 520-13-57.

149, avenue de Wagram (17e), 4 P., duplex 182 m2 + 110 m2 terrasse, immeuble neuf, standg. J.-T. GAMPERT : 567-55-25.

Près O.R.T.F., avenue de Versailles, 3/4 Pièces, 80 m2. Prix 460.000 F Téléphone : 769-15-27.

MARAIS - STUDIO 26 M2. Gd stdg. jamais habité, s/jard. à 1a franc. 2.000 m2. Prix 308.000 F. Téléphone : 278-29-20.

PIERRE DE TAILLE - XVIIIe Poutres apparentes Beau 2 P., bains, tél. Calme. Visite jeudi 14 h. - 19 h. : 21, rue Dussoubs. — 331-81-11.

18e RESIDENTIEL Très BEL IMM. BEAU 5 P., cuis. équipée, tt cft. PROF. LIB. VERNEL 526-01-50.

ETOILE 150 m2 2e étage ASCENS. + 2 chbres service. Travaux à prévoir. 900.000 F. - 577-96-85.

Mo RANELAGH
IMM. PIERRE DE TAILLE
5 PIECES Entrée, cuis., salle de bains, office + cabinet toil., asc., chff. cent., chbre serv. Px intéress. Tél. 2, RUE GUSTAVE-ZEDE mardi, mercredi, 13 h. 30-17 h.

8e PONTHIEU - Elégant 3 P. Tt conft. Etage élevé. Asc. 480.000 F - ODE. 73-37

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
studio neuf avec vraie cuisine 33 m2 + 7 m2 de balcon. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
2 pièces neuf, plein sud, 46 m2 + grand balcon Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
3 pièces neuf, 66 m2 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
4 pièces neuf, 104 m2 + très grand balcon, double exposition, entièrement sur jardin, très calme, cuisine et dressing équipés. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. VIP : 567-54-56.

142, RUE SAINT-MAUR
(métro Parmentier)
studio à 5 pièces neuf, grands jardins intérieurs habitables immédiatement. Demande location élevée. bonne rentabilité. Un excellent rapport qualité/prix. Sur place de 14 h. à 18 h. Tél. VIP : 567-54-56.

S/Parvis Sacré-Cœur, bel imm. LIV DBLE, tout conft. équipé. 179.800. Pptaire 766-49-94.

17e VILLIERS - 2 PIECES Cuis., s. bains, wc, soleil. 135.000 F. Mercredi, 14 à 18 h., 79, RUE DULONG.

AV. CLICHY - 4 PCES tt cft, 280 000 F. T. : 575-23-75.

ÉPARGNANTS INQUIETS
DEVENEZ
INVESTISSEURS HEUREUX
de 35 000 à 300 000 F comptant plan épargne logement possible.
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR de DEMAIN
Sélection de programm. d'invest.
— Accroissement rapide du cap.
— Rentabilité immédiate
— Fiscalité avantageuse
— Gestion assurée.
Check-up financier et fisc. grat.
C.F.I. Pierre
8, avenue Hoche, 75008 PARIS. TEL. : 758-68-80 + ts les jrs et sam. de 8 h. à 20 h.

TERNES - 140 m2
5 pièces, cuisine, bains, toilette. Bel imm. pierre de taille, 1930, 4e ét., chbre serv. T. 567-22-88.

13. PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche de 14 h. à 18 h. ou T. : 227-91-45 et 755-98-57.

PAVILLON GRAND STANDING
PRES BUTTES-CHAUMONT 6 pièces, 240 m2, luxueux. Jardinets. - 280-36-06.

Prox. VICTOR-HUGO
8, rue YVON-VILLARCEAU
Petit immeuble pierre de taille en façade toits Mansart ardoise
2 très beaux
4 PIÈCES de 127 m2
1 DUPLEX 4/5 PIÈCES
152 m2 + 19 m2 de terrasse. (5/6e étages).
Livraison 1er trimestre 1978.
COSEMIIC 766-51-71

BUTTES-CHAUMONT
200 m du parc, grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m sous plafond. baie vitrée, tout confort. 175 000 F, frais notaire inclus.
VIS. S/R.-VS 766-13-14

ILE SAINT-LOUIS
Appartements libres et occupés de 100 à 150 m2. Visite 10/16 h. 31, quai Bourbon. T. : 734-59-09.

ST-GEORGES Atelier d'artiste à rénover, entrée, cuis., salle de bains, balc., loggia. 225.800 F, crédit possible. - 873-74-60.

XVIe PLEIN CIEL - 115 M2 séjour, 3 chbres, tt cft, 2 terrasses, tél. SOLEIL. 566-02-85

Paris Rive gauche

DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
TRES BEAU 4 P. 127 m2 + Balcon
Réception sur 2 niveaux Chambres sur jardin intérieur Salle de bains en marbre
Tél. : Mme DEMOLIS
266-36-36

PARIS 13e SQUARE PRIVE BON IMMEUBLE PETIT 2 PCES, conft, tél. Prix 170.000 F - Tél. 225-39-40.

XVe MONTPARNASSE - 2 P., cuis., w.-c., tél., bains. 185.000 F. - 734-36-56.

7e - près HILTON av. de Suffren Beau 100 m2 tt cft, impeccable, verdure. 850.000 F. DAN. 22-63.

STUDIOS gd standing, jamais habités de 27 m2 à 60 m2. LES APRES-MIDI au 21, rue des Plantes, Paris 14e.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Vaste 3 pces, hall d'entr., cuis., wc, s. d'eau, chauf. centr. gaz, calme, 245.000 F - 345-82-72.

5e Duplex, rez-de-ch., 45 m2 + cave aménagée + jardin privé. 300.000 F. T. le soir 707-26-56 ou 023-80-72 - Agence s'abstenir.

Av. Bosquet. Triple récept., galerie, 3 ch., ref. nf, imm. prestige, soleil, exception. 1.150.000 F 325-34-50 et apr. 20 h. 705-43-91.

13e - Maison avec atelier d'artiste, surface 230 m2, garage, terrasse. ALGRAIN, 285-00-59.

VIe HOTEL 17e S. CLASSE APPARTEM. AVEC JARDIN Luxueux volumes EN DUPLEX, 220 m2, belle lumière, CALME, 3 bains, chambre forte, parking. Px justifié. BURON, 742-02-44.

AV. BOURDONNAIS, immeuble récent 100 m2, liv. + 2 chbres, 7e étage, balcons - 567-22-88.

Directement sur le Luxembourg, bel appart. de gde classe, imm. ancien, 4 étg., galerie d'entrée, salon, s. à manger, 2 chbres, 2 bains, 2 wc, 2 chbres de pers. parkg. Mercr. 26 et jeudi 27, 14 h. 30-17 h. 30, 14, r. Guynemer EUROPA - 705-24-10.

Près PARC MONTSOURIS 14e ETAGE - PLEIN CIEL, Grand balcon, ensoleillement maxim., double exposition, immeuble nf, excellent standing. 3 P., 76 m2, très bon état. Parking - Prix ferme 470.000 F - 227-22-62.

Cluny - Sur verdure - Luxe, séj. 40 m2 + 3 chbr., calme. Charme. ODE. 42-70. SOLEIL.

PRES QUARTIER-LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. 542-73-85, le matin.

GRENELLE-SAINT-SIMON ds bel imm. en rénov., duplex 5e + 6e étg., ascens., 80 m2 + 40 m2. Possib. en 4 ou 5 P., entrée, cuis., 2 s. de bs, 2 wc. S/place, 18, rue de Saint-Simon, mardi 25 et merc. 26, 10 à 18 h.

Ecole-Militaire. 13, r. Chevert, bel immeuble 1930 ravalé, asc., chauff. cent. Vide-ordur. Reste : 5 STUDIOS, cuis., wc, bains. A partir de 130.000 F. Créd. poss. S/pl. merc., jeudi, 14 h. 30-18 h.

TOLBIAC - OLYMPIADE. 4 P., 84m2 cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 C.F. T. 583-94-68, ap. 19 h.

12, RUE VERONESE
3 P., cuis., conft., 50 m2, 5e ét. sans ascens., balcon Sud. Visite jeudi, 14 h. à 19 h. — 331-89-46.

FÉLIX-FAURE
Dans imm. neuf grand standing ORIENTATION SUD
— Très grand 2 pièces 60 m2.
— Superbe 3 p., 84 m2, ét. élevé.
Vis s/R.-VS 766-25-32

AV. DE SUFFREN
BEAU 4 PCES, 6e ét. + chbre. JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVG + chbre, salle bains, cuis., w.-c. séparé, poutres apparentes et STUDIO, cuis., salle de bains, w.-c., téléphone. Remis à neuf, SUR PETITS JARDINETS. SUR PL. MARDI, MERCREDI, JEUDI, DE 14 H. A 17 H., 7, RUE ROYER-COLLARD.

SQUARE DESNOUETTES
au milieu d'arbres. Ascenseur. Duplex, gd atelier+2 p., 120 m2. Exclusivité. PERDRIX 076-17-02.

Rue de la Huchette. Propriétaire vd STUDIO 27 m2, tél., alcôve, kitch., dche, wc. Conv. bureau, 170.000 F, de 9 h. à 12 heures. 329-53-11 - Lundi, mardi, jeudi.

Région parisienne

SAINT-CLOUD
Un petit immeuble à l'échelle humaine (37 appartements) avec vue sur la Seine attend votre visite
LA BUTTE DE SAINT-CLOUD
14, rue Dailly 92210 SAINT-CLOUD
Tél. : 602-01-32

EXCEPTIONNEL NEUILLY-PERRONET Près Paris
Tr. belle récept., 3 ch., 3 sanit., 150 m2 env. 2 chbr. serv. Park. Parfait état. 1.050.000 F. Claude ACHARD - 637-32-93

ST-GRATIEN RESIDENTIEL NEUF
Séjour dble, 3 chbres, 106 m2. 4e et dernier ét. Terrasse 16 m2. Px 550.000 F T.T.C. - 989-31-74.

NEUILLY
Calme et pratique
19, AVENUE SAINTE-FOY
BEAUX APPARTEMENTS sur jardin, avec balcons et parkings. STUDIOS à 5 PIECES. Livraisons en cours.
Visite sur pl. mardi, mercredi et jeudi, de 13 h. à 17 h. 30, et vendredi, de 10 h. à 17 h. 30.
COSEMIIC 766-51-71

NEUILLY 21, rue de Longpont
Petite résidence, grand standing
4/5 P. 131 m2+30 m2 terrasse balcon.
Livraison mars 1978
BEGI - 11, villa Aublet, Paris-17e ou 267-42-06 / 43-57

LEVALLOIS. Entrée. Séj. 2 ch. Tél. Cuis. équipée. Bains. D. BOURGEOIS. — 522-62-14.

VERSAILLES-PORTE-VERTE
4 p. + jdin 80 m2. Imm. récent. 530 000 F. — 359-63-09.

BOULOGNE. Métro Marcel-Sembat.
4e ét. sans asc., séj., salon. 2 chbres tt cft. 80 m2. 350.000 F. 825-60-40.

PARLY II Exceptionnel vu urgence
Très gd séjour, 3 chbres, cuis., bains, wc, jardinet, balcon. Prix 300.000 F - 734-36-17.

22, RUE DE VILLIERS à LEVALLOIS (92)
APPARTEMENTS GD CONFT
BUREAU DE VENTE sur place. 757 - 15 - 57.

NEUILLY Gd stand., étage élevé, soleil. Somptueux LIV., LIV., 3 CH. + terrasse, garages, impeccable. « T.A.C. » - 329-33-38

St-Germain - Le Pecq, 4 P., gd stdg, 93 m2, loggia 33 m2, ds parc boisé, gar., R.E.R. Tél. : 973-43-65, aux heures de repas.

BOULOGNE, ét. élevé, entrée, liv., 1 ch., bns, cuis., tél., park. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

BOULOGNE. Résidentiel, appt 65 m2, 3 P., gd luxe, r.-de-c., terrasse, patio, park. 36, r. ANNA-JACQUIN, mercredi, 14 à 18 h.

RUEIL LA MALMAISON CALME - VERDURE
Séj. dble, 2 chbres, très bien aménagé, cuis. équipée. Soleil. 280.000 F. — Tél. : 967-43-21.

Province

TOURS
résid. grand stdg, vue magnif. sur LAC et CHER 2 appartements à vendre ensemble ou séparément. S'adresser : Agence DESTREGUIL 82, rue Nationale, TOURS. TEL. : (47) 05-35-99 et 05-39-10.

PLACEM. PIERRE 1er ORDRE 89100 SENS - 108 km de PARIS. Plein centre, 4 studios neufs. Location assurée, livraison imm. S.C.I. le PALAIS 1, r. de l'Epée Face au palais de justice. T. : 883-67-52 ou 16 (86) 65-02-09.

COURCHEVEL 1650, stud. 36 m2 vue exceptionnelle, 50 m. E.S.F. petite copté, 250 000 F. 976-04-28.

Dans 1 hôtel particul. réhabilité. Au cœur d'un parc noble, 84, rue de Bizy (quart. résid.), proche gare S.N.C.F. A Vendre à Vernon 4 appt de HAUTE TENUE 1 rez-de-parc = 5 p. principales dont un séjour-salon de 70 m2 avec son jardin. 3 duplex = 2, 4 et 5 pièces. Cabinet VERRIER B.P. 426 27202 VERNON Cedex 25. TEL. : 51-46-38 ou s/place samedi et dimanche 29 et 30 octobre de 15 h. à 18 h.

LYON OUEST Charbonnières
Parc 4 ha - Piscine - Tennis 62 appts, tout confort, garage. 3 p. 97 m2 + terrasse 64 m2 4 p. 110 m2 + balc. 18 m2 ou terrasse. Livr. imméd. Tél. : 16 (78) 87-01-75. Ecr. SOGEPI, 6, allée Récamier, 69130 Ecully.

appartements occupés

12e PROX. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 pierre de t. Propriétaire vend PETIT 2 P., cuis., wc. Loués à pers. âgées. PRIX MOYEN : 1.900 F le M2 Excell. placem. différé - 325-64-72

10e Occupé. Loi 48. Ds b. imm. p. de t. ravalé, beau 3 P., entr., cuis., w.-c., (bains poss.), balcon, excell. distribution. Prix except. 78.000 F. Tél. : 924-86-78.

NEUILLY-s-SEINE - Charmante PENICHE aménagée, 4 pièces, cuisine, bains, téléphone, jardin planté sur berge - 704-55-98.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

RECH. pour placement 2 ou 3 P., bon imm., bon 18e. Tél. : HUSSON, 255-66-18

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt. 1 à 2 P. Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 P. Paris, avec ou sans travaux, préférence près FACULTE - 873-20-67

constructions neuves

NICE - Luxueuse pet. résidence « Ker Patrick », 22 appts dans un grand jardin, à 5 min. de la Promenade des Anglais. 2-3-4 P. avec profondes terrasses, plein Sud. Prix début construct. fermes et définitifs. Réalis. LAMY, 2, av. Georges-Clemenceau 06000 NICE - Tél. : (93) 88-83-81

bureaux

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m2, meublés ou non. Téléph. Possib. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

LOCATION BUREAUX
Sans caution, sans engagement. A L'HEURE, A LA JOURNEE. Téléphone, SODEC : 523-05-30.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-60

Mo Malesherbes - 11 gds burx + 2 gdes salles, gd stg. 550 m2, accès direct rue. 7 tél. Loyer très intéress. - 526-88-33

Cherche-Midi - 4 bureaux 57 m2, refaits neuf. R.-chauss. sur rue, à vendre ou louer - 567-22-88

68, bd MALESHERBES 1er ét. 220 m2. BUREAUX en cession : 110.000 F. SEGECO - 522-47-20

1 à 20 BURX tous quartiers - Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

locations non meublées Offre

Paris

50, AV. FOCH
ADMINISTRAT. BIENS LOUE PETITS STUDIOS avec kitchen. équipée, S. d'eau, 900 F + chg. Sur place, de 14 à 18 heures, entrée, 128, AV. MALAKOFF.

RUE DES MARTYRS (9e) agréable studio de caractère, tt confort, 950 F. Tél. : 343-90-13.

16e, sect. CHARDON-LAGACHE. Très agréable studio cft. Bon état, Tél., 1 000 F + ch. Visite s/ pl. merc. 26 de 16 à 17 h. 30 5 BIS, RUE DE MUSSET Escalier droite, 1er ét. droite, porte au fond. Téléph. le matin. SEGECO : 522-69-92.

AVENUE MARCEAU
308 m2 très grand standing : 5.500 F + charges, petite reprise justifiée. — CBS, Tél. 524-40-08.

50, AV. FOCH
IM. GD LUXE loy. mens. + ch.
— 4 PIECES, 10.500 F.
— 3 PIECES, 5.000 F.
— 2 PIECES avec terrasse, 6.500 F.
Sur place, de 14 à 18 heures, entrée, 128, AV. MALAKOFF.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT Près Mo F 3, 4e ét. Asc. Park. 569-22-25.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur du « Monde » ch. Paris studio avec Téléphone, kitchenette équipée, bains. Tél. : 387-95-36, le soir, ou : Ecr. no 6 592, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PART. A PART. Cherche studio ds le MARAIS. Avec téléphone. Ecr. no 6 590 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Elève ing. ch. 2 pces. Cuis. Tél. : 744-23-94. Agence s'absten. 6e, 12e, 13e, 14e arrdt.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILLAS PAVILL. pr CADRES Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Province

Couple recherche F 3 ou pav. à ORLEANS Tél. : 899-12-47

locations meublées Offre

Paris

PARC MONTSOURIS gd studio tt cft, Tél., vue, balcon, 5e ét. sans asc., 950 F. T. : 588-56-75.

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO AU 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Région parisienne

SAINT-CLOUD, vue magnifique, lux. 5 p. 150 m2, cuis. éq., 2 bns Tél. + parkg + balc. terrasse. Excepl. 5 500 net. T. : 292-19-95.

Province

Face à la mer à CANNES. De novembre 77 à avril 78. Villa 7 pièces + cuisine + 3 salles de bains + 3 chambres de service + studio attenant au garage. 8 000 F mensuel. Tél. : (93) 45-99-76 Heures bureau, M. KHAWAJI.

locations meublées Demande

Paris

CH. APPTS ET MAISONS DE STDG POUR CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES PARIS PROMO : 325-28-77.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 310 F - 266-52-84

immeubles

SAINT-MAUR - Val-de-Marne A vendre
à USAGE de BUREAUX IMMEUBLE COMMERCIAL
Bureaux 504 m2. Terr. 1.080 m2. Prix en toute ppté 1.300.000 F. Téléphone pour renseignements : (20) 46-67-31 Valenciennes

locaux commerciaux

RARE - 500 m2 - ODÉON
Superbe local sur 3 NIVEAUX, calme, verdure, idéal pour important bureau d'études, architectes, agence de publicité, laboratoire, centre culturel ou artistique. — Vente ou Location : Exclusiv. PROMOTIC, 225-11-68.

120 F LE M2 PARIS 18e
(près Métro). Imm. commercial 1.900 m2, LIBRE, à louer sans pas-de-porte. Parking. Achat possible. Ecrire I.P.F., no 79.833, 12, rue de l'Isly, PARIS 8e

Près BOURSE-SENTIER
700 m2 sur r.-chauss + sous-sol accès facile, toutes possibil. Bail neuf, cession - 280-38-86

Urgent - A louer belle Boutique ou local commercial. Métro Courcelles. 227-30-80, mat.

MARAIS - Propriétaire vend Murs Boutique. Libre. Téléph. : 227-19-75

Achète, Argenteuil, Asnières ou Levallois, locaux cciaux, très bon standing 600 à 700 m2 env. M. MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 PARIS - T. : 742-49-09

Vds Gar., murs et terr. 2.000 m2. Gde salle d'expos. Lyon grande artère. Libre à la vente. Ecr. : HAVAS 8774, 81, rue de la République - 69002 LYON.

fonds de commerce

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE PARIS ET DE LA REG. PARISIENNE FONDEE EN 1913 RECOMMANDE AUX
ACHETEURS ET VENDEURS
DANS TOUTES TRANSACTIONS COMMERCIALES DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES de s'adresser à
SES MEMBRES
qui disposent D'UNE SELECTION D'AFFAIRES permettant à la clientèle de comparer et faire UN CHOIX SUR.
Ils sont de plus affiliés
A LA CAISSE DE GARANTIE DE LA F.N.A.I.M.
et présentent de ce fait toutes garanties professionnelles et un maximum d'assurance pour connaître UN SPECIALISTE.
Ecr. ou téléph. au siège social 129, RUE FG-ST-HONORE 723-32-53

A CEDER cause retraite
BIJOUTERIE HORLOGERIE
affaire exceptionnelle sur grande artère quartier commerçant. C.A. : 1.200.000 F. SCHMITT - 206-55-63.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
HOTEL PARTIC. DU XVIIIe S. bâtiment historiq., excell. état, cour intérieure. Prix 650.000 F. CABINET IMMOB. MORO, 23, bd V.-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-14-75.

Vente ou location, belle demeure XVIIe, tout confort. Parc, centre jolie petite ville historique. Ecrire : O.P.O. B.P. 2305 49023 ANGERS CEDEX no 202

MONTMARTRE, av. Junot Charmant hôtel particul. 340 m2 7 P. dont Atelier d'artiste. Jardin. Garage. Impeccable. Prix 2 M. FONCIAL 266-32-35

Santos-Dumont, 15e - Prop. vend Hôtel part., r.-ch. + 2 ét. 180 m2 + cave. Standing. Voie privée. Vue s/jardin - 828-56-00

XVIe DEMEURE de qualité, au calme absolu en plein sol. 300 m2 habitation et 400 m2 jard., gar. LARGIER - ANJ. 02-97

TR URGENT. Ch. hôtel partic., cial, en tte propr., centre Paris, 500 m2 environ + jardin. Tél. : 076-02-63, de 9 à 12 heures.

VOIE PRIVEE - NEUILLY Vue agréable, hôtel particulier, réception, 6 chambres, jardin, garage, service. 577-60-10. matin.

MOULIN DE LA GALETTE Voie privée ds la verd., charm. hôt. part., 175 m2 + terras., vue Paris, parf. ét. 076-02-63, 9-12 h.

Boutiques

FRIEDLAND-ÉTOILE
2 magasins, tous comm., luxe, bail 9 ans, sans pas-de-porte. Téléphone : 359-00-63.

propriétés

PROVENCE-LUBERON
Quelques affaires de très grande qualité.
- 1 maison 5 p. ds magnifique pinède aménagée avec goût. Prête à hab. : 505 000 F.
- Terrain 5 000 m2 viabilisé ds cadre grandiose, immédiat. constructible : 160 000 F.
- Maison 3 chbres + gd séjour plein sud + annexes. Prox. village : 455 000 F.

Gordes Immobilier, 84220 Gordes. TEL. : (90) 72-00-70.

CANNES super-propriété gd luxe immense living, 6 ch., piscine, logement gardiens, vue sur mer extra, photo sur demande. Propriétaire : 45-70-61.

CANNES MOUGINS
superbe villa réc. pl.-pied 280 m2 parc clos 4 800 m2, plat, pl. sud, 200 fruitiers, bel. pisc., p. à p. 2 000 000 F, éventuel. créd. vend. TEL. : (93) 45-14-54.

FORET D'ORLEANS
Propriétaire vend grande maison récente, parc de 14 000 m2. BERNARD, 17, r. G.-de-Mauroy 75009 PARIS. Téléph. : 742-99-09.

Particulier vend, GERS, 8,5 km BARBOTAN-les-THERMES, sort. import. village, MAISON anc. 115 m2, ent. restaur. Tt cft. Tél. 2 800 m2 parc, massif. 280 000 F comptant. T. (62) 09-86-20, H. R.

130 km OUEST - Vallée de l'Iton - Moulin luxueus. aménagé, gde récept. 6 chbres, 3 bains, tt cft, dépend. 2 ha 1, traversé par riv., étang. LARGIER ANJ. 18-83 ANJ. 02-49

POUR INVESTISSEMENT
PROMOTION DE LUXE ou RESIDENCE DE PRESTIGE
40 HA A 15 KM PARIS
avec MAISONS de maître, parc unique + possibilité de constructions 80.000 m2 H.O. Ecr. à T 00445 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PR DE BEL. DEMEURES DS
LE LUBÉRON
MAS restauré dans 1 ha. boisé, 1 gd séjour + gd salon, 3 ch., s. de bs, terrasse. Px 650.000 F. MAISON de caract. ent. rest., séj., salon, 6 chb., 2 s. de bs, ch. centr., terrasses, garages, jdins, surf. hab. 340m2, 800.000 F. MAS de caract. partiel. restaur., ds site uniq., ttes possibil., eau, électr., tél.+6 ha. Px 900.000 F. AGENCE SAN PEYRE 84560 Ménerbes. T. (90) 72-22-81.

PRÈS RAMBOUILLET
Part. vd magn. propriété 400m2 habit., nombr. dépend., parc d'agrément. 12.000 m2, très bien complanté. Affaire rare. Prix juste. Tél. H.B. 555-95-74, poste 66. Après 20 h., 631-69-99.

terrains

L'ÉTANG-LA-VILLE
Près forêt, calme, verdure BEAUX TERRAINS DE 909 A 1.300 M2. — Grandes façades. Toutes viabilités. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-90.

KERJOUANNO
Presqu'île de Rhuys (Morbihan) Part. vend TERRAIN à BATIR 704 m2, 100 mètres de la mer, 60.000 F tous frais compris. Téléph. : 062-81-19

CHER - Villa av. prairie, libre, 1 ha 70 a. Prix : 38.000 F + beau terrain, libre d'angle, très grandes façades, bord R.N. 1 ha 84 a, possib. construire. Eau, électr. Prix : 14 F le m2. Téléph. : 328-41-27

Import. Sté recherche terrain industr. Agadir ou région. Tél. : (38) 66-39-96

villas

PALAISEAU - Luxueuse villa 6 P. Gd conft. Jardin 1.200 m2. Px 900.000 F. 387-77-64.

Particulier vend près d'UZES (Gard) GRANDE VILLA, neuve, 4 chambres, 3 s. de bains. TRES BELLE VUE. Agence s'abstenir. TELEPH. : (91) 48-64-94

pavillons

PRES PONTOISE Verdure Pavillon 72
Séj. dble, gde chem., 2 ch., cuis., bains, 2 wc, rang., gar. atten., jard., chff. gaz, tt cft, part. état. 40 MN DÉFENSE par A 15. 257.000 F + 28.000 F Créd. Fonc. Tél. : 465-82-94

SOISSY PRES ENGHIEN Solide pavillon à rén. 150 m2 s/r.-de-ch. et 1er ét. Jard. 800 m2. 300.000 F. 989-31-74

Part. à Part. - A vdre Maison plain-pied 120 m2, 5 pces ppales, 900 m2 terrain. Prix : 450.000 F dont 26.500 C.F. sur 12 ans. (77) LESIGNY. M. CORLOBE, 406-21-96 ou bureau : 580-26-00

châteaux

CHARENTE. A vdre : château du XIIIe s., ét. parf., av. mobil. Téléphone : (16-45) 31-60-25, sauf dimanche et lundi.

maisons individuelles

MAISON MONTMARTROISE proximité immédiate MOULIN DE LA GALETTE rénovée, de caractère, 180 m2, convenant également à investisseur. 650.000 F - Tél. 285-88-52.

viagers

LES MEILLEURES CONDIT.
FONCIAL VIAGER
19, bd Malesherbes - 266-32-35, 30 ans d'expérience. Caisse de garantie, indexation. Etude discrète et gratuite.

SOLFERINO - 100 m2 tt confort, balcon, service, 4e étage, asc., verdure, soleil. 75-78 ans. Compt. 285.000 F, rente 3.830 F. Et possibilité duplex.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli, 223-05-75

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vds Fiat 127, 2 portes, 80.000 km. 1972. Parfait état. Prix Argus : 5.400 F - Téléph. : 421-15-00

Employée RNUR vend R-12 TL, fév. 77, 10 000 km, bleu métall., vitres teintées, état neuf. Tél. après 18 heures : 959-68-60.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 E 73 excellent état. Crédit possible. - 548-97-49.

DATSUN COUPE 260 Z 2 + 2 gris métallisé. 1977. 23.000 km. Vraiment exceptionnelle. Tél. hres repas et après 20 h : 824-57-70

MERCEDES 280 SE 78 B.A. Cuir, 4.500 km, Garantie 1 an. Tél. : 548-97-69

Vds VOLVO 122 S, noire, 1965. Tr. bon état. BF-lodes Carello + ligue portée. Auto-rad. Blaukpunt Prix : 4.000 F Ecr. no 6591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

+ de 16 C.V.

ROLLS-ROYCE 77 Aménagement exceptionnel. Affaire intéressante.

divers

BMW 525 - 528 - 728 1977 peu roulé. Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes - Paris (15e)

Vds FIAT DINO accid. moteur refait. Pneus neufs : 5.000 F + moteur R 5 LS, 26.000 km, complet 1.000 F + 125 Yamaha DTF, août 76 : 3.800 F + 125 Yamaha ATZ imp. : 2.500 F. Tél. H.B., M. FRAS : 687-23-30

motos

Part. vend moto Trial HONDA XL 250, juillet 1976, 6.600 km. Tél. HB 633-53-30. Dom. 734-47-26

RÉGIONS

Corse

UNE ILE ET CEUX QUI LA REGARDENT

Parce que « peu de Métropolitains » savent aujourd'hui quel est le malaise corse, combien les Corses aiment la France et ont été ou sont déçus par elle, mais qu'ils savent « encore moins que tout ça pourrait finir par être grave », deux grands reporters ont entrepris d'expliquer à l'opinion publique les origines, les développements et l'ampleur de ce malaise.

Michel Labro (journaliste à *l'Express*) et Thierry Desjardins (journaliste au *Figaro*) se réfèrent tout naturellement à l'histoire. Rappel nécessaire pour mieux comprendre que le fait insulaire — géographique aussi bien qu'historique — est tout à fait important. N'a-t-on pas, à juste titre, souligné que les peuples n'échappent pas plus à leur histoire que les individus à leur hérédité ? Mais Labro (1) raconte, Desjardins (2) interprète. Le premier découvre « *un peuple corse* », le second en trouve deux : l'un à l'ouest — les dolichocéphales — l'autre à l'est — les brachycéphales. Ce qui, à soi seul, suffirait à justifier la division de l'île, survenue en 1975, en deux départements.

L'un et l'autre soutiennent, reprenant le thème de certains discours publics, qu'il y eut une politique de la France en Corse, alors que les insulaires informés sont principalement convaincus d'une absence de politique.

L'ouvrage de Michel Labro permet de se faire une idée des difficultés, de comprendre le sentiment de frustration qui, progressivement, s'est emparé des insulaires, de saisir leur aspiration à la responsabilité régionale.

Thierry Desjardins, quant à lui, n'hésite pas à établir un parallèle — pour le moins excessif — entre la « *colonisation française* » et la décolonisation gênoise, mais fait justement observer qu'il est « *vraisemblable que le jour où l'opinion française prendra conscience du malaise corse, ses réactions ne seront plus du tout celles qu'espèrent les Corses eux-mêmes, du moins les plus raisonnables* ». Il est sur ce point évident que si ces réactions sont fondées sur la lecture de *la Corse à la dérive* — ouvrage qui, soit dit en passant, ne pèche pas par excès de références puisqu'il ne comporte même pas de listes des livres consultés, — il ne pourra s'agir que de réactions de personnes excédées. Desjardins n'a pas su éviter le piège de la généralisation, au point de confondre ceux qui furent hostiles ou favorables à la suppression du vote par correspondance, à la bidépartementalisation, à la nomination d'un préfet corse, à la continuité territoriale, etc.

Il n'en est pas moins vrai que ces deux livres présentent de fort convenables analyses de l'emprise du centralisme, et cette constatation fondamentale : les élus tant décriés ont souvent fait ce qui était en leur pouvoir, mais ils n'ont pas été écoutés. Dès lors, la violence s'explique par le « *mur parisien* ».

Sur ce mur, voici des « images violentes » qui viennent porter témoignage d'une situation difficile. La plaquette de Sampiero Sanguinetti et de François Desjobert (3) retrace par la photo, habillée d'un court texte, sept années de luttes (1969-1976). Projection de la « corsitude » sur un thème amplement développé, quoiqu'en termes différents, par Alain Peyrefitte dans *le Mal français* : « *Que penser d'un Etat si jaloux de sa puissance qu'il étouffe, au nom de la démocratie, les richesses vraies de nos pays, qui sont aussi les richesses de la France, et interdit la vie ailleurs que dans la mouvance de son pouvoir ? Faudra-t-il longtemps encore réclamer ce qui est dû, ou qu'il ne faudrait jamais avoir eu à réclamer ? Le peuple aurait-il moins de dignité que son administration ?* »

Questions sans réponses

Mais alors, quel est le remède ? Les trois auteurs en sont d'accord : ni les plastiqueurs ni la police ne résoudront le « problème corse ». Michel Labro ne répond pas à la question qu'il pose : « *Est-ce qu'un changement politique en France se traduirait nécessairement par un changement de la politique de la France en Corse ?* » Thierry Desjardins se demande si la Corse sera « *un jour* » indépendante, parce que l'histoire est remplie de tentatives minoritaires qui finissent par aboutir et que « *les extrémistes ne sont peut-être plus des marginaux qui veulent pousser les légalistes vers l'irréversible, mais des amis de ces mouvements qui en forment des branches clandestines* ». Sanguinetti et Desjobert affirment que « *la solution pour la Corse, c'est d'abord et surtout une solution pour la démocratie régionale, complément obligé de la démocratie française* ».

A côté de ces trois livres d'actualité, un quatrième qui, tout compte fait, ne l'est pas moins (4) dans la mesure où il situe un autre phénomène historique : celui de l'intégration de la Corse à la nation française. Magistrat à Paris, Xavier Versini vient en effet de publier la première biographie de Charles Bonaparte, le père de Napoléon, qui fut l'un des compagnons de Pascal Paoli. « *J'ai été bon patriote et paoliste dans l'âme tant qu'a duré le gouvernement national. Mais ce gouvernement n'est plus. Nous sommes devenus Français. Evviva il Rè et il suo governo !* » La république corse (1755-1769) est morte, vive le roi de France. Paoli s'exile à Londres, Charles Bonaparte enterre ses chimères, devient député de la noblesse, obtient l'admission de quatre de ses enfants aux écoles royales. L'un d'eux se prénomme Napoléon, un autre Lucien (qui sera président du conseil des Cinq-Cents), et il achève « sa carrière » en 1785, à peine âgé de trente-neuf ans. Calculateur, ambitieux, entièrement dévoué au clan, intelligent et sensible, Charles Bonaparte méritait mieux que « *l'indifférence amusée* » que la postérité lui a réservée. Versini réhabilite sa mémoire, mais on ne peut s'empêcher de qualifier sa conduite d'opportuniste. Le général corse hors course, ne valait-il mieux, pour la Corse, un empereur français... ?

La réponse est évidente. Elle conforte l'opinion de Chateaubriand : « *Nourri au milieu de la Corse, Bonaparte fut élevé à cette école primaire des révolutions.* »

Sacrifices exorbitants

D'une autre révolution, il en est, enfin, question dans un cinquième ouvrage (5). L'auteur, Marcel Savreux, porte témoignage des événements du 24 mai 1958, dont il fut l'un des acteurs privilégiés. Il était le préfet de la Corse depuis 1952, et, à ce titre, avait eu un double privilège : accueillir, en 1954, le sultan du Maroc, exilé (mais on avait omis de signaler au représentant de l'Etat ce petit détail), et, en 1956, la reine Elizabeth, première souveraine britannique à fouler le sol ajaccien, où était précisément né le prisonnier de Sainte-Hélène. La vie insulaire et préfectorale s'écoulait néanmoins sans heurts, au point que Marcel Savreux pouvait se faire le promoteur d'une campagne touristique en faveur du printemps corse.

Là-dessus éclate le *13 mai* d'Alger. L'affaire connaît, encore, son prolongement inattendu pour l'opinion publique française. La préfecture est occupée grâce à l'appui des parachutistes de Calvi, et les Corses se rallient à ceux qui, en Algérie, refusent de choisir entre la valise et le cercueil. Le préfet refuse, quant à lui, de rejoindre le camp des insurgés. Il est « exilé » à Vizzavona, station d'été à 50 kilomètres d'Ajaccio, et remplacé par le colonel Thomazo, « gouverneur civil et militaire » de l'île.

Dix-neuf ans après, l'heure est venue de raconter comment tout cela est arrivé. C'est un récit sans complaisance, mené sur un rythme alerte, avec son jugement péremptoire : « *Ce fut un putsch militaire sans excuse ; la première fois depuis 1799 qu'on vit une formation militaire séditieuse occuper des bâtiments publics et destituer les autorités légales.* » Or ce putsch, « cette imposture », a conduit des membres du corps préfectoral, alors en poste dans l'île, à faire cause commune avec les insurgés.

Celui qui était leur chef est, à leur égard, à la fois sévère et compréhensif. Jules Moch, ministre de l'intérieur, qui a préfacé l'ouvrage, confirme qu'il avait « *interdit aux fonctionnaires d'autorité de se mettre aux ordres d'un pouvoir insurrectionnel* ». Mais, s'ils l'ont fait, c'est sans doute parce que le corps préfectoral était étroitement tributaire du pouvoir et que « *leur casquette est sans cesse menacée par les tempêtes politiques ou par les humeurs des hommes politiques.* »

Il est ensuite aisé de comprendre pourquoi l'opportunité l'emporte souvent sur l'esprit civique. Marcel Savreux peut, dès lors, se livrer à une longue analyse du rôle du préfet, « *administrateur objectif ou militant, au service de la majorité au pouvoir* », qui ne doit, « *à l'instar de l'eunuque, inquiéter ni le pacha ni le harem* ». Il conclut à l'impérieuse nécessité de « *réformer un système qui, dans des circonstances délicates ou redoutables, réclame des mandataires de l'Etat des sacrifices exorbitants* », une nécessité qu'un fonctionnaire en retraite, de surcroît âgé de soixante-dix-huit ans, « *pouvait seul espérer parce que son désintéressement est évident et son indépendance sans entrave.* »

PAUL SILVANI.

(1) Michel Labro : *la Question corse* (Ed. Entente, Paris), 175 p., 30 F.

(2) Thierry Desjardins : *la Corse à la dérive.* (Plon), 221 pages, 35 F.

(3) Sampiero Sanguinetti et François Desjobert : *la Corse inachevée* (le Cinto, Ajaccio), 84 pages, 192 photos, 50 F.

(4) Xavier Versini : *M. de Buonaparte,* ou « *le Livre inachevé* » (Albatros, Paris), 220 pages, 36 F.

(5) Marcel Savreux : *l'Homme à tout faire de la République.* Editions Alain Lefeuvre, Nice, 300 p., 39 F.

Rhône-Alpes

VÉCU

UNE PERCEPTION FERME SES PORTES DANS LES BAUGES

Les couacs d'une « véritable politique de la montagne »

De notre correspondant régional

Lyon. — On ne compte plus les prises de position officielles en faveur d'une véritable politique de la montagne : déclarations de ministres de l'environnement au cours de leur visite annuelle dans les parcs nationaux ; études d'experts, économiques, agricoles ou encore attachés à la rénovation rurale ; rapports de M. Jean Brocard, député (P.R.) de Haute-Savoie, chargé spécialement en 1975 d'une mission sur l'aménagement du territoire en montagne ; discours du chef de l'Etat cet été encore, au cours d'un voyage à Vallouise dans les Hautes-Alpes. Sans oublier les décisions du comité interministériel du 12 décembre 1974 qui prescrivaient quelques mesures concrètes dont le maintien intégral des services publics dans les zones de montagne.

Les élus de ces secteurs défavorisés ont les oreilles rebattues par ces « propositions d'action », dont ils ne voient que rarement la traduction sur le terrain. Quand ils ne doivent pas se mobiliser pour lutter contre des décisions qui vont à l'inverse des orientations. C'est le cas précisément à Lescheraines, petite commune de quelques centaines d'habitants au cœur du massif des Bauges (Savoie).

L'administration des finances, par le biais du trésorier payeur de Chambéry a fermé la perception le 1er octobre dernier. La décision notifiée par une simple lettre parvenue quarante-huit heures seulement avant l'échéance a créé une vive irritation dans le massif. La perception — deux logements de fonction, un bureau, une salle d'archives, un garage et un parking — a, en effet, été entièrement financée par sept communes groupées pour la circonstance en syndicat intercommunal (1). Le plan du bâtiment, dont la construction a été achevée en 1964, avait été dressé en collaboration avec l'administration de tutelle, qui avait manifesté certaines exigences. L'emprunt souscrit par le syndicat ne sera totalement remboursé qu'en 1984. L'annuité s'élève à 120 000 F alors que le loyer payé par l'administration n'atteint que 6 000 F. Cette dernière continuera-t-elle à en régler le montant ?

Là n'est d'ailleurs pas le problème pour le président du syndicat, M. Edmond Darvey, maire de Lescheraines : « *Ce que nous exigeons*, dit-il, *c'est le maintien du percepteur dans ce secteur où nous sommes parvenus non sans mal à stopper l'exode des ruraux. Lescheraines a ainsi obtenu l'implantation d'une usine de petite mécanique où sont employées quatre-vingt-dix femmes.*

Des menaces de fermeture de la perception étaient apparues à plusieurs reprises. Pendant un temps même ce fut le percepteur du Chatelard, chef-lieu de canton, qui vint trois fois par semaine à Lescheraines. Depuis un an environ, un nouveau fonctionnaire avait rejoint ce poste. Certes, en octobre 1971, le directeur de la comptabilité publique au ministère de l'économie et des finances, M. Jean Farge, avait écrit au président du syndicat intercommunal qu' « *il n'était pas encore possible de préjuger l'incidences des réformes susceptibles d'affecter, à plus ou moins longue échéance, le poste comptable* », en question. « *Sous cette réserve*, poursuivait-il, *je crois pouvoir vous indiquer que, d'après les informations en ma possession, l'éventuelle redistribution des perceptions ne semble pas devoir affecter profondément le poste de Lescheraines.* » « *Quoi qu'il en soit* — concluait-il — *aucune décision de réorganisation ne sera prise (...) sans que (...) les autorités locales intéressées aient été préalablement invitées à faire connaître leur manière de voir, dont il va sans dire qu'il sera tenu le plus grand compte.* » On voit dans les récentes décisions toute l'attention qui a été portée par l'administration à cette promesse.

Fort des déclarations antérieures et de l'appui de quatorzes maires du canton, le comité syndical a saisi diverses peronnalités. « *Si nous n'obtenons pas une réponse satisfaisante rapidement, nous descendrons avec la population casser quelques carreaux à la trésorerie de Chambéry* », menacent déjà certains élus.

BERNARD ELIE.

(1) Le syndicat comprend les communes : Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe, Le Noyer, Lescheraines et Saint-François-de-Sales.

Poitou-Charentes

Pour éviter l'échec de la décentralisation

A NIORT, LES ARTISANS SONT DEVENUS DES INDUSTRIELS

De notre envoyé spécial

Niort. — Le temps n'est plus où les régiments de cavalerie se fournissaient à Niort en culottes de peau. De cette industrie traditionnelle survivent tant bien que mal trois chamoiseries. Mais cette ville moyenne de soixante-cinq mille habitants ne se contente pas pour autant d'être en France la capitale des mutuelles d'assurance. Cette image de marque la gêne. Elle se plaint d'être méconnue.

« *Nous n'avons pas d'équipe de rugby, pas de grands conflits sociaux, rien d'original !* », dit M. René Gaillard, député et maire socialiste, réélu en mars dernier.

Place de la Brèche, le champ de foire — aménagé en parking de mille places — témoigne, par ses dimensions, de la vocation agricole de la région. On ne s'étonnera donc pas de la vitalité du commerce local qui draine sa clientèle dans un rayon de 50 kilomètres à la ronde.

Et c'est encore le terroir — la forêt poitevine — qui est à l'origine de l'activité industrielle aujourd'hui la plus importante : la production de bois contre-plaqué et de panneaux de particules. Les établissements Rougier emploient mille cinq cents personnes, en plusieurs unités de production.

La plus moderne traite 55 tonnes de copeaux par jour. L'automatisation y est à ce point poussée que vingt-cinq personnes suffisent à faire tourner une chaîne de fabrication cependant complexe, le contre-plaqué réclamant de son côté beaucoup plus de main-d'œuvre.

C'est l'exemple caractéristique de l'affaire familiale qui a réussi. Niort a créé ainsi en majorité son industrie à partir d'ateliers artisanaux, qui se sont développés dans des branches aussi différentes que la confection et la chaudronnerie. Car la politique de décentralisation, en ce domaine, ne l'a guère favorisé jusqu'ici.

En outre, ici comme ailleurs, la crise sévit. Dans la moitié sud du département, on comptait deux mille huit cent trente-huit demandeurs d'emploi il y a un an. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à trois mille neuf cent dix-huit, dont 30 % à Niort. Et, si l'on émet des craintes pour quelques industries traditionnelles, on nourrit peu d'espoir, en revanche, pour des usines nouvelles, bien que, sur trois zones industrielles, les équipements existent pour les recevoir.

« *Il nous faudrait des activités diversifiées, de capacité moyenne,* dit le maire. *Dans notre région d'élevage et de production agricole, les industries agro-alimentaires seraient accueillies à bras ouverts.* »

Niort souffre, en attendant, d'un profond déséquilibre au profit du secteur tertiaire, qui occupe 62,5 % de la population active, contre 30 % seulement pour le secteur secondaire. Les mutuelles (Maif, Maaf, Macif) emploient quatre mille personnes. On est parvenu à saturation, à tel point que la Macif a commencé à se décentraliser, à partir de Niort, vers Lens et Agen...

Le chef-lieu des Deux-Sèvres ne néglige pourtant rien pour sortir d'un certain isolement : dès le mois prochain, c'est maintenant officiel, une liaison aérienne quotidienne fonctionnera entre l'aérodrome de Niort-Souché et Paris-Le Bourget via Angers.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

RÉGIONS

Ile-de-France

Paris et l'État mettent de l'ordre dans leurs comptes

L'entretien que MM. Raymond Barre et Jacques Chirac ont eu, *lundi 24 octobre, à l'hôtel Matignon*, a permis au maire de Paris, qu'accompagnait M. Christian de La Malène, premier adjoint, d'obtenir du premier ministre le *consentement actif de l'Etat* au financement de certains projets de la Ville, ainsi que la prise en *charge de dépenses indûment* supportées par le budget municipal. Celles-ci concernent la contribution de la Ville au déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., le coefficient de participation du budget municipal aux dépenses sociales, ainsi que certaines dépenses de police.

Le premier ministre et le maire ont également examiné le projet d'aménagement de l'ancien carreau des Halles, et la destination du bâtiment Lescot, où M. Chirac souhaite installer un théâtre et un centre musical. L'installation, à cet endroit, d'un *« ensemble pour l'audition musicale »* avait fait l'objet récemment de *propositions* du président de la République.

Les engagements réciproques seront respectés

Enfin, M. Barre s'est, semble-t-il, montré favorable aux projets du maire en ce qui concerne *l'aménagement* d'espaces verts sur les terrains de La Villette et Citroën. M. Chirac a indiqué que les *« engagements réciproques entre l'Etat et la Ville seront respectés »*.

D'autre part, en fin d'après-midi, le maire de Paris a pris la *parole devant* l'assemblée générale du Consortium pour l'aménagement et la modernisation de la Seine et des voies adjacentes qui célébrait son vingtième anniversaire. M. Chirac, après avoir réaffirmé que la Ville doit *« coordonner ses actions avec la région »*, a notamment déclaré : *« Le temps est passé d'une certaine conception de la décentralisation forcée qui consiste à vider Paris et la région de sa substance pour l'exporter sur d'autres parties du territoire national. »*

Enfin évoquant le projet de liaison par canaux du bassin de la Seine et du nord-est du pays, le premier magistrat de la capitale a estimé qu'une telle réalisation ne peut se concevoir sans une participation financière importante de la région et sans un *« changement d'échelle »* du budget de l'Etat concernant la navigation fluviale. — J.-M. C.

● *Le sort du marché Saint-Germain.* — L'association de défense du marché Saint-Germain affirme dans un communiqué qu'elle *« approuve pleinement la décision prise par M. Jacques Chirac de lancer un nouveau concours d'architecture pour le marché Saint-Germain »*.

De son côté, M. Pierre Bas, conseiller de Paris et député (R.P.R.) du sixième arrondissement, a affirmé que, en acceptant une nouvelle étude architecturale pour le marché Saint-Germain, les élus du sixième arrondissement *« ont consenti un sacrifice considérable à la volonté de concertation du maire de Paris avec les associations »*. Il a précisé qu'il n'était pas question de revenir sur les équipements sociaux prévus dans le projet de rénovation (crèches, piscine, gymnase) et que, dans le « concours d'idées » qu'il a lancé, priorité sera donnée aux architectes lauréats du précédent concours.

UN JARDIN SUR LES PISTES DU BOURGET ?

Depuis le mois de juillet 1975, les pouvoirs publics ont décidé d'affecter à la création d'un espace vert les 90 hectares de la partie sud de l'aéroport du Bourget *(Seine - Saint - Denis)*, bientôt fermé au trafic commercial. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF) vient de publier un projet qui propose d'offrir aux habitants de la proche banlieue nord un véritable espace de loisirs.

Les auteurs de ce rapport notent que la suppression des pistes bétonnées *« serait un préalable coûteux »*. Aussi suggèrent-ils d'utiliser la piste principale comme radier d'un canal où les activités nautiques pourraient être pratiquées. Une piscine à vagues et une plage de baignade compléteraient ce *« réseau de plans d'eau »*.

Le musée de l'Air et un parc des expositions, déjà prévus dans les locaux désaffectés de l'aérogare, pourraient « s'étendre » dans l'ancien hangar d'UTA et coexister avec un *« parc de la découverte spatiale »*.

Des plaines de jeux pour les enfants et des plantations d'arbres achèveraient d'équiper ces 90 hectares, qui, ajoutés au parc de La Courneuve mitoyen, mettraient à la disposition du public un espace vert de 365 hectares.

Un projet séduisant... qui n'est ni programmé ni financé. A quand le jardin sur la piste ?

● *La réhabilitation du secteur Plaisance.* — Plusieurs associations d'études du quartier Plaisance, dans le quatorzième arrondissement se sont prononcées au *cours d'une conférence de presse* en faveur d'une réhabilitation des constructions existantes et se sont opposées à la rénovation « table rase », qui, disent-elles, est prévue dans ce quartier.

Dans l'immédiat, les associations on créé un « atelier populaire d'urbanisme » destiné à faire l'inventaire du domaine bâti dans ce secteur afin de présenter les propositions concrètes en matière de réhabilitation, en associant les habitants à l'élaboration des projets.

— A PROPOS DE... —

UN COLLOQUE SUR LA DÉCENTRALISATION

Les «énarques» craignent la province

Le dialogue qu'ont provoqué les anciens élèves de l'ENA en organisant pendant deux jours, les 20 et 21 octobre, à Lyon, des rencontres entre leur association, d'une part, et des élus, syndicalistes, chefs d'entreprise, fonctionnaires régionaux d'autre part, aura permis d'effacer quelques malentendus entre Paris et la province, entre l'administration et les administrés, mais il aura aussi révélé de très nombreux blocages.

Le sentiment que tout se fait et se défait à Paris, profondément ancré dans les esprits, conduit fréquemment à des situations absurdes. Adjoint au maire de Lyon, Mᵉ André Soulier, en a donné un exemple à propos de la Part-Dieu, premier centre de décision « régional » : le siège social de la société maître d'œuvre se trouve à Paris : le rédacteur des baux du centre commercial est un avocat parisien, et le tribunal compétent, en cas de conflit, une juridiction de la capitale...

Occupant généralement les postes-clés des administrations centrales, les anciens élèves de l'ENA incarnent la concentration du pouvoir. Ils sont donc particulièrement visés dans les attaques portées contre la fonction publique, dont on semble oublier parfois qu'elle recrute aussi son personnel d'encadrement dans les grands corps techniques comme les mines, les ponts et chaussées, la magistrature, l'armée, etc. Néanmoins, sur deux mille sept cents « énarques » sortis de l'école depuis sa création, moins de trois cents seulement exercent en province. « Plus d'un millier d'entre vous font des tâches qui ne sont pas dignes d'eux, à Paris. Or il existe dans chaque région au moins une dizaine de postes importants qui pourraient leur revenir », *fait observer M. Pierre Doueil, préfet de la région Rhône-Alpes.*

Les obstacles à une décentralisation des administrateurs civils sont connus. Ils relèvent pour une part de facteurs humains. Ainsi conviendrait-il d'aménager les carrières pour permettre aux « énarques » de passer plusieurs années dans des postes de province, et peut-être aussi d'envisager une interpénétration — toujours au niveau des carrières — entre les différentes administrations. Ensuite, comme pour toutes les catégories socio-professionnelles, serait-il nécessaire de songer aux épouses — ou aux époux — exerçant un métier dans l'agglomération parisienne. Il faudrait encore prendre en considération les réactions — généralement hostiles a priori — du personnel des administrations ou de ses représentants syndicaux. Mais ces problèmes sont-ils insurmontables ?

En réalité, la question fondamentale tient au fait que l'exercice du pouvoir se pratique exclusivement à Paris. Président de l'Association des anciens élèves, M. Jean Carrière croit avoir décelé chez les « énarques » « un désir de plus en plus grand de servir en province ». « Cette évolution, *a-t-il dit*, n'est pas liée seulement à une recherche de la qualité de la vie. Ils sentent plus ou moins confusément que les centres de décision vont se déconcentrer. » *Mais sans véritable déconcentration des pouvoirs de décision, la décentralisation des services administratifs ou de direction d'entreprises, ou encore le retour des sièges sociaux en province sera toujours partiel.*

Faut-il alors faire disparaître les administrations parisiennes et donner davantage de pouvoirs aux institutions régionales et à des administrateurs décentralisés ? Pour M. Jean Golat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ce système ferait perdre aux textes légaux l'impartialité et l'uniformité qui les caractérisent. D'autres « énarques », comme M. Pierre Mayer, inspecteur des finances, chargé de mission au cabinet du garde des sceaux, y voit même le risque, dans une société où les individus et les groupes revendiquent de plus en plus de pouvoirs, « d'aboutir à la dissolution de l'Etat ».

Pourtant, pour M. Pierre Doueil, c'est peut-être dans une répartition équilibrée des pouvoirs que se trouve la solution : à Paris, des « administrations allégées, chargées notamment de préparer les textes généraux applicables dans tout le territoire » ; *en province, des « administrations renforcées » pour les faire appliquer et pour prendre des décisions en fonction de la situation régionale.* « La régionalisation a permis de faire passer un certain nombre de compétences de Paris vers la province. Mais je ne suis pas sûr qu'elle ait entraîné le transfert d'administrateurs, comme cela aurait dû se produire », *a reconnu M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire.*

Moins peut-être qu'un problème technique, n'est-ce pas là une affaire de mentalité ?

BERNARD ELIE.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

La vente du «France»

Selon les acheteurs, le navire deviendra «une petite cité française itinérante»

Après l'annonce de la vente du *France*, conclu entre la Compagnie *générale* maritime et la Société technique d'avant-garde (TAG), la question se posait de savoir quelle destination précise trouverait le paquebot. Dans un communiqué publié le lundi 24 octobre en fin de journée, la C.G.M. apportait un début de réponse.

« Cet accord, affirme la C.G.M., *est l'aboutissement de négociations ouvertes depuis plusieurs mois entre la C.G.M. et le président-directeur général du groupe TAG, M. Akram Ojjeh, important homme d'affaires saoudien et ami de la France, qui a beaucoup œuvré depuis plus de trente ans à resserrer les liens économiques entre la France et l'Arabie saoudite. »*

« La destination du navire, ajoute le communiqué, *qui sera utilisé, par son acquéreur, en hôtel flottant et centre de loisirs, n'est pas encore définitivement arrêtée. Elle dépendra des résultats d'études actuellement entreprises, portant sur plusieurs formules entre lesquelles la société acquéreur n'a pas encore fixé son choix.*

En attendant, le France *demeurera provisoirement au Havre à son poste actuel de desarmement, la C.G.M. continuant, aux termes d'un contrat annexe à l'accord de vente, d'en asurer, jusqu'à son départ, le gardiennage et l'entretien aux frais du nouveau propriétaire du navire. »*

Hôtel flottant et centre de loisirs ? Au siège de la TAG-Finances, on pouvait donner d'autres précisions. Le *France*, qui gardera son nom, expliquait-on en substance, entreprend une nouvelle carrière de navigation. Le navire deviendra une *« petite cité française itinérante »*, qui mouillera, notamment au large des Etats-Unis, du Québec et au Moyen-Orient, ajoute-t-on. Selon un porte-parole de M. Akram Ojjeh, le navire sera en mesure d'entreprendre des croisières dans *moins d'un mois*.

« Ambassadeur de la France », selon les termes du porte-parole saoudien, le navire comportera de nombreuses boutiques françaises, et ses restaurants continueront de représenter à l'étranger la gastronomie de la France. De nombreux spectacles seront organisés à bord, comportant notamment la projection de films sur *« les réalisations françaises à l'étranger »*, précise-t-on.

Pour ce qui concerne les réactions, tandis que M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, note que c'est avec une *« certaine nostalgie »* qu'il voit le navire quitter notre pays, le syndicat national des marins C.F.D.T. regrette que *« le fleuron de la flotte passagère change de pavillon »*. Il relève, dans un communiqué, que, *« presque trois ans ans après son désarmement, la flotte de la C.G.M., à laquelle il appartient, est en voie de régression, et que dans cette compagnie deux cent cinquante licenciements menacent à nouveau pour la fin de l'année »*.

A l'heure actuelle, on ne connaît pas encore la nationalité de l'équipage qui conduira le *France* sur son nouveau lieu de mouillage. Il est probable qu'il s'agira de marins français.

Concorde à New-York

LA VOIE EST LIBRE

Le Port de New-York n'a pas hissé le drapeau blanc, mais il a, semble-t-il, déposé les armes. Après avoir pris connaissance du résultat des tests effectués par l'appareil à Kennedy, M. Alan Sagner, *le président du Port*, a déclaré : « Ce sacré machin ne déclenche même pas les instruments pour mesurer le bruit. »

Tous les observateurs ont constaté que Concorde était moins bruyant que les 747 à l'atterrissage et qu'il n'était pas plus bruyant qu'eux au décollage. Le Port se trouve ainsi dans l'impossibilité de se glisser par la faille juridique que la cour d'appel avait laissée ouverte lorsqu'elle avait jugé « discriminatoire » le comportement du Port vis-à-vis de Concorde, mais lui avait reconnu le droit d'émettre de nouvelles normes sonores, « à condition qu'elles ne fussent pas discriminatoires ».

Si le Port décidait, au terme des audiences publiques, de promulguer la semaine prochaine des normes plus sévères que celles qui *sont actuellement en vigueur, elles* toucheraient non seulement Concorde mais les trois quarts des appareils qui desservent New-York.

D'autre part, British Airways et Singapore Airlines confirment qu'elles opéreront conjointement les vols sur Concorde entre Londres et Singapour. Les opérations pourraient débuter début décembre.

Cette nouvelle desserte de Singapour suivra de très près le début des opérations Concorde de British Airways à destination de New-York, le 22 novembre.

● *M. Isoard, directeur général de la société Corse-Méditerranée.* — Le conseil d'administration de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.) a nommé M. Jean-Pierre Isoard directeur général, en remplacement de M. Claude Paintoux qui est appelé à d'autres fonctions au siège de la C.G.M., à Paris.

M. Isoard sera assisté par M. Dominique Josso, nommé directeur général adjoint.

ENVIRONNEMENT

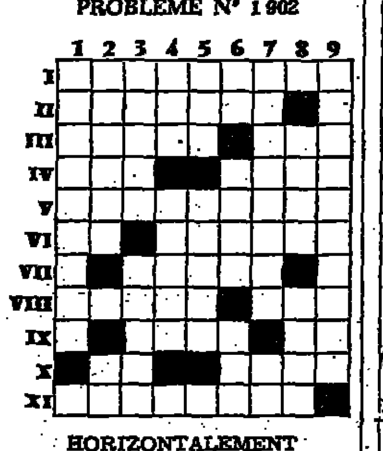
● *L'E.D.F. et la centrale de Cruas.* — La direction de la région Alpes-Marseille de l'Electricité de France affirme, dans un communiqué, que *« pas 1 mètre cube de béton de la future centrale nucléaire de Cruas-Meysse ne sera coulé avant la publication du décret d'utilité publique »*.

« Les travaux en cours, ajoute l'E.D.F., *consistent à aménager le terrain et ne sont soumis à aucune autorisation préalable ni décret d'utilité publique, puisque celui-ci a pour principal objet de permettre des acquisitions de terrain. Or l'E.D.F. travaille sur des terrains qui sont mis à son entière disposition et où elle procède seulement à des défrichages et à l'aménagement des accès de préparation du terrain de terrassement. »*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 902



HORIZONTALEMENT

I. *Fait une grande consommation* d'huile et d'essence. — II. Objets de collections. — III. En Italie ; Ne se rompt point sans un sérieux dommage. — IV. Dément ; Rendent une démarche difficile. — V. Qu'on n'attendait pas. — VI. Symbole ; Peut-être sur le point de tomber. — VII. Nourriture idéale pour un édenté. — VIII. Point fade ; A *de nombreux admirateurs.* — IX. Crochet double ; Sur le chemin de la vie. — X. Note ; Bouleversent *le sein d'une nourrice.* — XI. En excellente position.

VERTICALEMENT

1. N'arrêtent pas de monter et descendre. — 2. Parfois folle ; Cité. — 3. Remplit un liseron ; Crise de foi aiguë. — 4. Opéra ; *Ont de la veine.* — 5. Chargeait nos ancêtres ; Titres religieux. — 6. Pronom ; Pieux repas ; Sur la *rose des vents.* — 7. Accompagnements de légumes ; Permet de déduire. — 8. Frontière imprécise ; Petits poids. — 9. Fondent dans l'eau.

Solution du probème n° 1 901

Horizontalement

I. Confiance. — II. Rue ; Ondes. — III. Item. — IV. Misère ; La. — V. Il ; Réel. — VI. Poli ; Ti. — VII. Epatées. — VIII. Léré ; Ut. — IX. Sucrerais. — X. Amers. — XI. Psi ; Ussel.

Verticalement

1. Criminels. — 2. Outil ; Peurs. — 3. Nées ; Parc. — 4. Me ; Otera. — 5. Io ; Lé ; Emu. — 6. Antérieures. — 7. Nd ; Stars. — 8. Ce ; Let ; Ise. — 9. Escaliers.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.10.77A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-X-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas --- dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 octobre à 0 heure et le mercredi 26 octobre à 24 heures :

Un anticyclone atteindra la France. Il apportera une amélioration qui sera plus tardive sur nos régions de *l'Est et du Midi, où des masses* d'air humide venant de la Méditerranée évolueront lentement.

Mercredi 26 octobre, sur les Alpes et les régions méridionales, des ondées orageuses tendront à se *localiser* à l'est du *Rhône. Elles* deviendront moins nombreuses et moins fortes et seront suivies *d'éclaircies* assez belles *sur* les Pyrénées, puis sur le pourtour du golfe du Lion.

Sur le reste du pays, des brouillards nombreux au lever du jour disparaîtront généralement ensuite, et de belles éclaircies prédomineront l'après-midi. Toutefois, des nuages bas pourront persister localement dans les vallées de l'Est et du Nord-Est. Les vents seront faibles et de direction variable. Les températures minimales seront en baisse, les maximales varieront peu.

Mardi 25 octobre, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,3 millibars, soit 763 millimètres de *mercure*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 15 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 19 et 14 ; Grenoble, 22 et 13 ; Lille, 12 (min.) ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille, 23 et 17 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 21 et 16 ; *Paris - Le Bourget*, 16 et 13 ; Pau, 20 et 14 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 17 et 13 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 23 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 14 et 9 ; Genève, 16 et 12 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 21 et 12 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 29 et 12 ; Palma-de-Majorque, 24 et 17 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 12 et 8 ; Téhéran, 15 et 4.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 24 et 25 octobre 1977 :

UN DECRET

● Incorporant dans le code général des impôts les dispositions de la loi n° 75-678 du 29 juillet 1975 supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle et celles de la loi n° 77-616 du 16 juin 1977 aménageant la taxe professionnelle, ainsi que diverses dispositions d'ordre fiscal (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement *publié en fascicule séparé.*

Vie quotidienne

● *Deux nouveaux scaferlatis aromatiques.* — Le « Saint-Claude Recette à l'ancienne » est un scaferlati souple, sans débris et d'une bonne tenue ; son « chevelu » a été particulièrement soigné ; il est composé d'un mélange de tabacs blonds à caractère fumé et fruité, que complète une aromatisation équilibrée. Le « Saint-Claude - Recette nordique », lui, est un scaferlati doux et léger, d'un goût franc, facile à fumer. Son arôme moelleux dispense une odeur discrète.

Présentés en blague souple, vendus respectivement au prix de 6 francs et 6,50 francs depuis le 1er octobre dans la région de Châteauroux, les deux nouveaux du Seita seront très bientôt disponibles dans tous les bureaux de *tabac de l'Hexagone.*

Transports

● *Perturbations dans les liaisons ferroviaires France-Italie.* — Le 10 octobre dernier, le pilier d'un viaduc s'affaissait sur la ligne de chemin de fer venant du Simplon et se dirigeant vers Milan au sud de Domodossola. Cet *ouvrage d'art ne sera pas* réparé avant plusieurs mois. Aussi les relations ferroviaires entre la France et l'Italie via la Suisse seront-elles perturbées pendant un certain temps encore. Pour les trains de jour, le Cisalpain (départ de Paris 12 h. 20) et le Lutétia (*départ 7 h. 42*), *des transbordements* par autocars sont organisés sur les lieux de l'accident. Quant aux trains de nuit (Simplon-Express, Lombardie-Express, train de 23 h. 53), ils sont détournés par Modane. Dans l'ensemble et en moyenne des retards d'une heure sont enregistrés sur ces liaisons.

ÉCONOMIE - SOCIAL

La bataille de la technologie

(Suite de la première page.)

On a vu Westinghouse et General Electric vendre en Europe leur technologie nucléaire. Aujourd'hui, entreprises françaises et allemandes les concurrencent pour la fourniture de centrales (en Iran par exemple), et elles menacent le « super-grand » de pratiquer une politique autonome de dissémination nucléaire (en particulier au Brésil). En vendant leurs licences, les firmes américaines ont-elles servi leur intérêt et celui des Etats-Unis ? Avec le recul du temps, on mesure l'enjeu d'un transfert de technologie qui n'était pas seulement un acte d'entreprise à la recherche d'un profit. « *Si c'était à refaire, nous ne vendrions pas notre technologie nucléaire* », aurait dit récemment l'animateur de Westinghouse aux Etats-Unis.

Marchés en main

Puisque désormais les balances des paiements de la plupart des pays (sauf les producteurs de pétrole) sont chroniquement déficitaires, il faut vendre, et encore vendre, à tout prix, à l'étranger. Depuis la quadruplement des cours du pétrole en 1973, des pays comme l'Algérie, l'Iran, le Nigéria, les Etats arabes, ont multiplié leurs achats. L'Algérie avait à elle seule l'année dernière un programme d'achat de 25 milliards de francs pour les transferts de technologie pendant quatre ans. D'une façon générale, l'ouverture à la technologie occidentale de cent deux pays sous-développés ou en voie de développement a de quoi faire rêver les industriels de l'Ouest et leurs gouvernements. Mais les gouvernements des pays développés ne sont pas seuls à se préoccuper de vendre ; c'est aussi le cas des importateurs de technologie, qui sont souvent des pays à faibles coûts de production, donc de dangereux concurrents potentiels.

L'Occident d'aujourd'hui est-il arrivé ainsi à se faire « hara kiri », vendant au Japon, aux pays de l'Est et aux nations en voie de développement de la technologie qu'il a laborieusement acquise, au risque de voir revenir en concurrents les sous-produits de ses produits, et de se priver des confortables marchés à l'exportation qui pourraient être les siens ?

« *Après la clé en main et le produit en main, il faut maintenant le marché en main. Et après...?* », s'interrogeait, amer, M. Hocine, directeur général de la Société nationale de sidérurgie à Alger, lors d'un récent colloque sur les transferts de technologie (1). Vendre l'engineering d'une usine sur plans ne suffit plus. A la porte des grands marchés nouveaux des pays en voie de développement où elles se battent, les entreprises occidentales ont déjà dû se grouper en consortiums pour fournir ensemble des usines prêtes à servir « clés en main ». Encore cela n'est-il pas assez.

Nombreuses sont les installations neuves qui sont restées en panne faute de personnel local assez expérimenté pour les faire tourner et les entretenir. Les difficultés de l'usine de Skikda, en Algérie, sont connues. Deux ans après sa livraison, cette usine ne marchait toujours pas, bien que les employés qui devaient y travailler aient été « formés ». Finalement il a fallu pratiquer ce qu'on appelle pompeusement le « *management mixte* », c'est-à-dire mettre à chaque poste de travail deux personnes, un Algérien et un Français.

Cherchant chacune à battre les autres en offrant la technologie la plus moderne, les conditions de crédit les plus élaborées, les services les plus complets, les firmes occidentales en viennent à devoir offrir « les marchés en prime ». Usines textiles et complexes pétrochimiques ont déjà fait, dans les pays sous-développés comme dans les pays de l'Est, la preuve de leur aptitude à renvoyer à bas prix, en boomerang, les produits — donc les déficits commerciaux — qu'on croyait avoir exportés. Les sociétés d'engineering françaises et anglaises (pour ne parler que d'elles), doivent-elles donc continuer de forger les outils qui permettent ensuite à d'autres économies de concurrencer, voire de ruiner certains secteurs nationaux de ce côté-ci du monde ?

« *Je résiste à tout, sauf à la tentation.* » Cette sorte d'humour pourrait être celle d'un chef d'entreprise. On connaît le cas du groupe Fiat, qui s'est lancé, il y a bientôt une quinzaine d'années, dans la construction, à l'Est, d'usines automobiles « clés en main ». Le grand italien a vu revenir depuis, sur le marché européen, les « Lada » russes et les « Polski » polonaises, à des prix défiant toute concurrence pour ses propres voitures. Avait-on bien évalué l'importance des marchés en question, et avait-on bien pesé à moyen terme l'intérêt de s'en occuper ? Y a-t-il à l'Est des marchés de grande consommation qui justifient des installations industrielles et des transferts de technologie aussi importants ?

Que font les pays de l'Est de leurs importations de technologie ? Des atouts supplémentaires pour l'exportation de produits finis vers d'autres pays ? Des réservoirs de connaissances où les techniciens militaires peuvent aussi se mettre à jour ? Ou le Comecon n'est-il, après tout, qu'une plaque tournante de plus dans la grande compétition du commerce international qui se livre actuellement ?

A la recherche d'une politique

Si étonnant que cela paraisse, en une matière aussi importante, il n'y a guère de politique. Les transferts de technologie sont, la plupart du temps, des faits bruts qui ne répondent pas à une stratégie globale. Aucun pays ne s'est sérieusement posé la question : « Quelle politique devons-nous avoir en matière de transferts de technologie ? » pour y répondre et en tirer les conséquences. Les seules conceptions d'ensemble qui se sont imposées jusqu'ici ont été d'une autre nature, répondant à d'autres questions. Il s'est agi, entre l'Ouest et l'Est, de détendre l'atmosphère, en dépit de l'avertissement de Lénine lui-même : « *Les capitalistes vendront jusqu'au clou pour les pendre.* »

On a voulu aussi qu'au sein du monde occidental, l'Amérique, l'Europe et le Japon, les entreprises réalisent le maximum de profits. Expansion oblige. Puis crise oblige...

L'heure des comptes, cependant, est en vue. Paradoxalement, cela est dû à l'initiative des pays en voie de développement. L'industrialisation étant l'un de leurs objectifs prioritaires, les transferts de technologie sont la pierre de touche de leur coopération avec les pays industrialisés. Si, comme l'ont décidé les ministres de l'Industrie, réunis il y a deux ans à Lima par les Nations unies, la production industrielle des pays en voie de développement — 7 % de la production mondiale actuellement — doit atteindre 25 % de la production mondiale dans vingt-cinq ans, les transferts de technologie qui se sont récemment développés devront être multipliés par sept ou huit d'ici là.

Etroitement dépendants du bon vouloir des détenteurs de la technologie, souvent victimes de l'habileté de ceux-ci à obtenir des contreparties, les élites locales des pays en voie de développement, qui prennent aussi conscience de ce que peuvent leur coûter des ambitions trop impatientes ou trop éloignées des besoins réels de leur population, commencent à repenser leurs désirs. Moins de prestige, plus de produits utiles. Moins de haute sophistication, plus d'équipements rustiques mieux adaptés aux conditions locales. En même temps, elles réclament un « code de bonne conduite » des entreprises multinationales pour les transferts de technologie, la création de « banques de données » des connaissances, la réunion d'une grande conférence internationale sur la science et la technologie, préparée par des commissions et qui doit se réunir en principe en 1979, à Vienne ou à Washington.

L'enjeu de ces nouveautés ne mobilise ni les gouvernements ni les entreprises des pays d'Europe. A la fois donneurs et receveurs de technologie, nos vieux pays sont écartelés entre des intérêts contradictoires, qui rendent difficiles pour eux la définition d'une politique. Du côté des « soixante-dix-sept » pays en voie de développement (en fait, plus de cent nations désormais), la politisation enthousiaste des questions traitées à l'ONU risque à tout moment d'empêcher quoi que ce soit d'aboutir. A l'Est, on envisage un projet de code autonome avec l'espoir de gêner le Coordinating Committee Occidental (Cocom), qui limite les échanges entre l'Ouest et l'Est pour des raisons stratégiques ; l'objectif est de limiter aux firmes occidentales les dispositions contraignantes de l'autre code en préparation, grâce à des accords bilatéraux qui stipuleraient que celui-ci ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de relations avec des organismes publics (supposés vertueux).

Marchés en main

Finalement, si curieux que cela puisse paraître, il semble bien que seuls les Etats-Unis abordent et étudient sérieusement la question. C'est que les entreprises multinationales se rendent compte aujourd'hui, avec le recul du temps, que le rapport financier de leurs transferts de technologie n'a pas toujours été assez élevé pour justifier la déperdition d'énergie concurrentielle qu'ils ont représentée.

Simultanément, alors que les colombes de la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont du plomb dans l'aile — avec la querelle sur les droits de l'homme et le frein mis aux négociations sur la limitation des armements, — les transferts entre l'Ouest et l'Est sont de plus en plus critiqués à l'est des Etats-Unis. Il est donc plus facile que par le passé au gouvernement de Washington de peser le pour et le contre. Tout en découvrant que les réponses simplistes grossièrement contrastées seraient dangereuses, l'administration Carter débouche sur l'horizon d'une nouvelle diplomatie scientifique. Mais le mieux n'est-il pas, parfois, l'ennemi du bien ?

JACQUELINE GRAPIN.

(1) « INOVA 1977 » : « table ronde » organisée par Technip le 16 juin 1977.

Prochain article :

STRATÉGIE AMÉRICAINE

ÉCONOMIE - SOCIAL

BILLET

LA RÉNOVATION DE LA FORÊT FRANÇAISE

Mobiliser les écureuils ?

Les forestiers n'ont décidément pas de chance. Du simple garde au directeur général de l'O.N.F. (Office national de la forêt), en passant par les ingénieurs généraux et les industriels, tout le petit monde de la forêt au grand complet était mobilisé, les 20 et 21 octobre, sur les contreforts des Cévennes. On célébrait plusieurs anniversaires (cent cinquante ans du code forestier, cent ans du rattachement des services de la forêt au ministère de l'agriculture) ; on devait montrer à la presse, réunie nombreuse, l'un des plus beaux fleurons de la forêt française, le mont Aigoual ; on attendait surtout le « grand discours de politique forestière » promis par le ministre de l'agriculture et... l'annonce des crédits nécessaires à l'application de cette « nouvelle » politique. Ce devait être une sorte de fête, une grande célébration de la forêt. Ce fut... la débâcle.

Au jour dit, le mont Aigoual, qui est à la forêt ce que Tancarville est aux ponts et chaussées, disparaissait, noyé de brume et écrasé sous une pluie épaisse, dense comme une lave glacée. Il fallait tout l'enthousiasme, tout l'amour des maîtres forestiers, héroïques sous ce déluge, pour faire revivre l'« épopée » qui a transformé, en cent cinquante ans, un désert de landes, taché de quelques mauvais taillis de hêtres, en une forêt superbe de quelque 15 600 hectares. « A droite, vous entrevoyez les populations pionnières de pins à crochets », « à gauche, on devine les premiers rangs d'une futaie de hêtres », « devant »... rien, le brouillard se jouait du talent oratoire de nos guides. Ils célébraient l'œuvre accomplie par Georges Fabre, « grand forestier », qui, mobilisant les efforts de toute une population, a réussi à implanter sur des terrains, ravinés l'hiver par des pluies torrentielles, brûlés l'été par le soleil méditerranéen, une forêt qui, outre ses qualités touristiques, ne produit pas moins de 36 000 mètres cubes de bois (dont 55 % de bois d'œuvre) chaque année. Travail de titan : il a fallu monter la terre par paniers, 38 tonnes de graines et 68 millions de plants ont été utilisés, le tout a coûté quelque 2 millions de francs or !

Belle réussite, hélas ! exceptionnelle. Tous, forestiers, industriels, fonctionnaires, le reconnaissaient : la forêt française est, dans son ensemble, très loin d'approcher cet exemple. Mal ou peu exploitée par des propriétaires trop nombreux ou trop négligents et une administration qui n'a pas les moyens de ses ambitions, elle ne permet pas, en dépit de sa taille (un quart du territoire, près de la moitié des surfaces boisées en Europe), de satisfaire les besoins nationaux en bois ou en pâte à papier. Résultat : la « filière » bois accuse un déficit commercial de 9 milliards de francs, le second après le pétrole !

Si écologistes, forestiers ou industriels ne sont pas toujours d'accord sur les causes, les priorités ou les moyens d'une « nouvelle politique », ils s'entendent sur un point : la nécessité de consacrer des sommes importantes à la forêt dans les années à venir. « On pourrait en cinq ans réduire de moitié le déficit, à condition que la solidarité nationale joue en faveur de la forêt. Il en coûterait de 500 millions à 1 milliard de francs par an pour son entretien, sa valorisation, son développement. Au rythme actuel, il faudra cinquante ans », *affirmait M. Beloiaud, directeur général de l'O.N.F.*

C'est dire que le discours du ministre était attendu avec impatience. Il devait annoncer les grandes lignes du rapport sur « l'avenir de la forêt française » *que M. Bertrand de Jouvenel — économiste, écrivain, journaliste — a été chargé d'élaborer il y a plus d'un an. Nouvelle déception : le ministre annonça la publication prochaine au* Journal officiel *d'un nouveau code forestier, la diffusion d'une plaquette d'information sur la politique forestière, souligna sa « ferme volonté » de renforcer les crédits et les personnels affectés aux actions forestières. Mais de plan, point...*

Pire encore : dans le projet de budget de l'agriculture pour 1978, les crédits d'équipements du service des forêts sont inférieurs (de 20,8 %) à ceux de 1977 (gonflés, il est vrai par les sommes débloquées par le Fonds d'action conjoncturelle), et il ne semble pas que le gouvernement soit prêt à consentir, pour la forêt, les efforts financiers demandés.

« Reste à mobiliser les écureuils », *soupirait un forestier désappointé et malicieux. C'est à peine une boutade : ces gracieuses petites bêtes ont l'habitude — heureuse pour le reboisement — d'égarer les provisions de graines et de glands qu'elles ont enterrées pour l'hiver. Méthode peu coûteuse, hélas aléatoire : il leur arrive aussi de grignoter les jeunes plants...*

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Honeywell rachète Incoterm

Une occasion manquée pour la C.G.E. ?

La société américaine Incoterm (220 millions de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans la fabrication d'écrans, de terminaux, de distributeurs de billets de banque, va être absorbée par le second constructeur mondial d'informatique Honeywell.

Dans les milieux spécialisés, Incoterm était considéré depuis plusieurs années comme une des *« bonnes affaires à vendre »*. La Compagnie générale d'électricité s'y était même intéressée de très près, en raison des liens étroits qui existent entre la firme américaine et sa filiale spécialisée en péri-informatique, Transac. Cette dernière fabrique des terminaux *« adaptés »* au marché français sous licence Incoterm. Les deux firmes ayant, maintenant, une taille sensiblement équivalente, l'idée avait germé au siège de la C.G.E. de racheter le bailleur de licence et d'acquérir ainsi du même coup la maîtrise de la technologie et un accès direct au marché américain. Il y a deux mois, Transac et Incoterm ont renouvelé leur accord de licence et de coopération, sans qu'il soit fait allusion à une quelconque opération financière. En fait, il semble que la C.G.E. ait jugé l'investissement trop onéreux. Le groupe américain paye en effet cette acquisition en papier (échange d'actions), alors que la firme française, dont les titres ne sont pas cotés sur les bourses américaines, aurait dû la payer en espèces (une trentaine de millions de dollars).

Avec Incoterm, Honeywell élargit fort opportunément sa gamme « péri-informatique ». Des produits que CII-Honeywell Bull a tout loisir, aux termes de ses accords avec son partenaire Honeywell, de mettre à son catalogue. Les matériels d'Incoterm pourraient donc à terme concurrencer directement sur le marché français, voire dans d'autres pays, ceux de *Transac*, même si on affirme à la C.G.E. que les clauses de l'accord de licence entre Transac et Incoterm « garantissent » la firme française contre une telle concurrence. Pour combien de temps ?

Au-delà de cet aspect technique, l'affaire *Incoterm* amène à s'interroger sur la stratégie de la C.G.E. Le groupe a manifesté ces derniers mois son intention de mener une *« politique offensive »* en direction des États-Unis, qui rompait singulièrement avec la volonté de prudence financière *suivie depuis des décennies*. Il semble qu'au pied de l'obstacle on renâcle quelque peu. Certes, la Générale de services informatique (G.S.I.), une des filiales du groupe, a repris une petite entreprise américaine. Mais, quelle que soit la présentation des choses, la C.G.E. a raté l'affaire Incoterm. Et dans le secteur des composants, d'autres occasions ont été perdues. *Ainsi*, c'est le groupe allemand Siemens qui a pris pied dans A.M.D. (*le Monde* du 7 octobre) un fabricant important de circuits intégrés, alors que la C.G.E. suivait l'affaire de près...

J.-M. Q.

● *Des journées consacrées à la publicité* se tiennent jusqu'au 28 octobre à la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et à la maison des groupements patronaux. « *La publicité et le pouvoir* », « *La publicité et la gauche* », « *La publicité et les femmes* », « *La publicité aux U.S.A.* », « *La publicité et ses lauriers* » sont les thèmes abordés, avec notamment la participation de MM. Jean-Claude Servan-Schreiber et Jacques Attali.

L'ADMINISTRATION POURRAIT INDEMNISER LE CHOMAGE PARTIEL A MONTEFIBRE-FRANCE

(De notre correspondant.)

Epinal. — Une centaine d'ouvriers de l'usine Montefibre ont manifesté lundi après-midi 24 octobre devant la préfecture de Moselle, où se tenait la réunion du conseil général. Auparavant, M. Lamy, préfet des Vosges, avait demandé aux représentants de l'intersyndicale de l'usine Montefibre-France de Saint-Nabord de reprendre les négociations.

Après avoir indiqué que l'administration *« pourra accepter d'indemniser le chômage partiel »*, le préfet a noté que les espoirs de reprise de l'usine vosgienne par un autre industriel sont nuls et *« vains »*.

Par ailleurs, le ministre italien du Trésor a aprouvé lundi une augmentation de capital de Montefibre qui sera porté de 50 à 96,6 milliards de lires. La firme devra, en contrepartie, présenter, *dans un délai maximum de deux* mois, un plan de restructuration de ses usines.

EMPLOI

FERMETURE DU HAUT FOURNEAU DE THIONVILLE...

La direction d'Usinor-Thionville a annoncé au comité d'établissement, lundi 24 octobre, que le haut fourneau serait définitivement arrêté le 19 décembre prochain, *« les études relatives à l'écoulement de la fonte du haut fourneau dans le cadre sarro-lorrain n'ayant pas abouti »*. Dans une note du mois d'avril, la direction affirmait : *« C'est un outil de production techniquement valable, mais qui ne trouve plus d'emploi pour Usinor, qui s'alimente depuis Longwy et Dunkerque. »*

En effet, le problème posé par le haut fourneau de Thionville n'était pas celui de la compétitivité (60 000 tonnes de fonte par mois), mais celui de ses débouchés. Dans un communiqué, le syndicat F.O. s'est déclaré *« stupéfait qu'un outil de production aussi performant puisse être arrêté, voire livré aux chalumeaux des démolisseurs »* et *« demande aux pouvoirs publics d'interdire à Usinor d'appliquer une telle décision »*. Environ cinq cents sidérurgistes sont concernés par cette fermeture : selon la direction, ils ne seront pas licenciés, mais ils suivront, en 1978, des stages de formation.

... ET CHOMAGE TECHNIQUE AUX ACIÉRIES DE POMPEY

« Pour résorber un stock très important », un peu plus de deux mille cinq cents salariés, sur les quatre mille cinq cents que compte la Société nouvelle des aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), vont être mis en chômage technique du 6 au 13 novembre.

Depuis le début de l'année, l'usine sidérurgique de Pompey fonctionnait à 80 % de ses possibilités. En dépit de ce ralentissement, les stocks ont dépassé 6 000 tonnes.

● *Les États-Unis resteraient à l'O.I.T.* — Les États-Unis pourraient envisager de reporter d'un an leur décision sur le maintien de leur adhésion à l'Organisation internationale du travail (le « préavis » qu'ils ont donné en 1976 expire le mois prochain). M. Carter aurait récemment décidé de temporiser, en suivant l'avis de M. Cyrus Vance et d'un autre de ses conseillers.

BANQUE

LE RÉSEAU INFORMATIQUE INTERBANCAIRE SWIFT EST ENTRÉ EN SERVICE

Plusieurs grandes banques françaises (1) se sont connectées au réseau international d'informatique interbancaire Swift le 24 octobre. Swift met en connection les systèmes informatiques des banques adhérentes et devrait permettre d'accélérer en les automatisant un certain nombre d'opérations internationales entre les établissements financiers de divers pays (ordres de paiements, confirmation des ordres de change, couvertures de portefeuille). Près de cinq cents banques représentant quinze pays ont d'ores et déjà adhéré à ce réseau, qui va concurrencer non seulement le télex, mais aussi les réseaux publics banalisés du type transpac.

(1) B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale, C.C.F., C.I.C.

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

La France a-t-elle les moyens de sa politique pétrolière ?

Encourager la consommation de produits pétroliers par des prix bas dans la conjoncture actuelle relève de « sado-masochsime », se plaignait M. Alain Chalandon, le nouveau président d'Elf-Aquitaine, lors du baptême du pétrolier géant *Pierre-Guillaumat*. Et l'idée est de plus en plus répandue dans les milieux gouvernementaux que « *la rente de Lacq ne doit pas financer les pertes du raffinage* ».

L'origine de la « crise », nul ne l'ignore. Comme pour la sidérurgie, les industriels ont investi massivement lorsque — avant la guerre du Kippour — le marché des produits pétroliers progressait sur un rythme annuel proche de 6 %. Le renchérissement du prix du pétrole à partir de fin 1973 puis la crise économique mondiale ont fortement ralenti la consommation avant d'en réduire le rythme de croissance de moitié. Pendant ce temps, les effets des investissements — l'arrivée de nouvelles unités de production — se faisait sentir. En 1977, alors que la demande est encore inférieure à ce qu'elle était en 1973, l'industrie française du raffinage pourrait traiter 172 millions de tonnes de brut dans l'année : elle n'en raffinera que 120 millions.

Cette surcapacité — qui se retrouve dans plusieurs pays européens — a provoqué un alignement des prix sur les coûts marginaux, sous l'influence du marché de Rotterdam. Or les cotations de ce marché, affirment les compagnies pétrolières, portent sur moins de 3 % de la consommation européenne et « *ne peuvent en aucune façon servir de référence pour juger des prix auxquels une raffinerie européenne doit vendre pour couvrir normalement ses coûts* ». « *Il est exact*, reconnaît un fonctionnaire, *qu'un flux de pétrole au prix inférieur à celui de l'OPEP pèse sur Rotterdam.* » Ces cotations servent pourtant de ligne directrice aux gouvernants de plusieurs pays européens pour la fixation des prix.

Alors qu'elles ont à faire face à ces difficultés économiques, les compagnies pétrolières doivent aussi adapter leur outil de raffinage pour tenir compte de la modification qualitative de la consommation : l'essence, qui représentait 18 % de celle-ci en 1975, verra sa part passer à 27 % dans dix ans, et le développement du programme nucléaire réduira la demande de fuel lourd. Cette adaptation ne nécessitera pas moins de 8 milliards à 11 milliards de francs (1975) d'investissements d'ici à 1985.

Or les sept sociétés de raffinage qui opèrent en France (1) sont déjà fortement endettées (40,6 milliards de francs fin 1976, dont 33 milliards à court terme, soit près du double de 1973). Leurs pertes économiques ont été, selon des chiffres admis par les pouvoirs publics, de près de 500 millions de francs en 1973, 3,7 milliards de francs en 1974, 1,2 milliard de francs en 1975, plus de 2 milliards de francs en 1976 et de 3 milliards à 3 milliards de francs en 1977, soit 10 milliards en cinq ans. Et les compagnies d'accuser l'administration des finances de répercuter de façon « *partielle et avec un retard considérable* » les hausses de l'OPEP sur les prix des produits raffinés.

S'il juge la situation intenable pour les sociétés en question, le gouvernement tentera sans doute d'obtenir, ce 25 octobre, puis au mois de décembre, une décision communautaire. Il y a plus d'un an, le 23 juillet 1976, dans un mémorandum remis à la Commission économique européenne, cinq compagnies pétrolières d'Etat (la C.F.P. et Elf-Aquitaine, pour la France, l'ENI italienne, VEBA d'Allemagne fédérale et la société belge Pétrofina) émettaient des suggestions pour remédier à la situation tout en respectant la libre concurrence. Mais la fixation d'un barème de prix fondé sur des qualités bien déterminées, accompagnée de l'interdiction de pratiques de vente discriminatoires, se heurte à l'opposition des filiales européennes des « majors » comme au libéralisme des autorités allemandes. La fermeture volontaire de raffineries et l'interdiction, sauf cas exceptionnels, de construire de nouvelles unités soulèvent l'hostilité des Britanniques, qui sont bien décidés à transformer le pétrole de la mer du Nord. Quant à la limitation des importations de produits raffinés extérieurs à la C.E.E. (particulièrement d'U.R.S.S.), qui entraverait certains accords de troc, elle ne suscite pas d'enthousiasme. Il y a donc peu à attendre de Bruxelles. C'est ce que sous-entendait M. Chalandon, lorsqu'il affirmait, le 8 octobre : « *Faute d'accord entre les partenaires de la Communauté européenne* (...) *il faudrait bien que les gouvernements reprennent leur liberté.* »

Reste alors le catalogue des mesures habituelles. Les subventions ne sont guère aimées de la C.E.E., sauf si elles concernent les aides à l'exportation (les Allemands n'y consacrent-ils pas plus de 300 millions de DM ?). Il serait donc possible d'intervenir par le biais du Fonds de soutien aux hydrocarbures, mais de manière limitée. On peut aussi par la voie parafiscale rééditer la taxe Messmer de 1974 (2). Mai ni le Parlement ni la Communauté n'ont de tendresse particulière pour ce mode de financement. Autre moyen : la protection pure et simple du marché français et l'instauration de prix minima, mais cela serait difficile à faire accepter par Bruxelles comme par les industriels français qui n'ont pas besoin de payer l'énergie plus cher pour être peu concurrentiels.

D'aucuns voient une solution dans un financement des stocks qui relèvent pour partie de nécessités stratégiques et qui pèsent très lourd sur le résultat du raffinage. Enfin, il est toujours possible d'intervenir par le biais de concours et dotations en capital. Cette liste n'est pas limitative. L'imagination est peut-être au pouvoir. Qui sait ?

Mais, avant d'agir, le gouvernement devra répondre à un certain nombre de questions.

Tout d'abord, la durée de la crise du raffinage. Deux arguments laissent craindre qu'elle sera longue : la cherté du pétrole poussera inévitablement les Etats à la diversification énergétique (gaz, charbon, nucléaire), ce qui ralentira d'autant la consommation de produits pétroliers. Par ailleurs, il n'est pas exclu que quelques pays producteurs tentent de s'installer sur le marché des produits finis et non plus seulement sur celui du brut.

Contradictions

D'autre part, est-il logique d'aider le secteur déficitaire de groupes qui gagnent de l'argent ? En 1976, les sociétés françaises ont annoncé des bénéfices de 845 millions de francs pour Elf-Aquitaine et de 166 millions pour la Compagnie française des pétroles. Quant aux maisons mères des « internationales » opérant en France, elles n'ont jamais gagné autant d'argent : pour le premier semestre 1977, la Chase Manhattan Bank estime les profits des groupes américains à 7,1 milliards de dollars contre 6,4 milliards de dollars lors de la même période de 1976. On imagine la « barrière psychologique » qu'il faudra franchir pour justifier une aide à un secteur qui a toujours été considéré comme suspect par l'opinion publique.

Mais, surtout, le gouvernement devra définir les objectifs qu'il impartit aux entreprises françaises. Depuis la loi du 30 mars 1928, la politique pétrolière de la France a suivi une « ligne droite » sur un marché en permanente expansion. En 1968, le ministre de l'industrie rappelait devant l'Assemblée nationale qu'il fallait « *assurer au pays le contrôle d'une production diversifiée équivalente à ses besoins ; veiller à la coexistence en France de sociétés de pétrole à capitaux français et de sociétés à capitaux étrangers en vue de maintenir un climat stimulant de compétition, 50 à 60 % du marché national devant être contrôlés par les entreprises françaises ; enfin, doter le pays d'un outil de raffinage et de distribution à l'étranger pour assurer un excédent de la balance commerciale de produits pétroliers* ».

Confirmé après la nationalisation du pétrole algérien en 1971, ces principes ont-ils encore un sens ? Le dernier a déjà été abandonné dès lors qu'il n'était pas rentable pour les sociétés nationales. En 1976, la part du pétrole produit par les sociétés à capitaux français a été de 78,3 millions de tonnes pour une consommation de 109 millions de tonnes. Découvrir plus de pétrole nécessite des investissements d'une grande lourdeur. C'est pour cela qu'a été accomplie la fusion d'Elf-Erap avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, qui disposait à Lacq d'une rente minière de l'ordre de 2 milliards de francs par an. L'inquiétude des pouvoirs publics face à la crise du raffinage s'est accentuée lorsque Elf-Union a réclamé 1 milliard de francs à sa maison mère, la S.N.E.A. Il s'agit de ne pas obérer par les pertes du raffinage le potentiel d'exploration-production dont dispose la France, second pays au monde après les Etats-Unis pour ses exportations de technologie pétrolière.

Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre ces inquiétudes et la politique suivie ces derniers mois ? Depuis un conseil restreint du 15 avril 1976, toutes les mesures prises (élargissement aux gros consommateurs des autorisations d'importation de produits raffinés A 3, libéralisation des prix du fuel lourd et du naphta, etc.) ont eu pour conséquence d'ouvrir plus grand le marché français à la concurrence. A ce jeu, les entreprises nationales seront forcément perdantes, puisqu'elles ne disposent pas, comme Mobil et Esso, du prix préférentiel du pétrole d'Arabie Saoudite, non plus que de rentes exceptionnelles qu'ont les « majors » grâce à leurs productions aux Etats-Unis et même dans certains pays européens (550 millions de francs par an pour Shell et Esso pour les 6 millions de brut produits en R.F.A.). Or, c'est grâce à cet argent que les filiales des multinationales ont pu casser le marché européen.

Dans ces conditions, ne pas intervenir dans la crise du raffinage, c'est laisser la part belle aux multinationales, puisque les sociétés françaises, n'ayant plus assez d'argent pour tout faire, choisiront vraisemblablement de rester fidèles à leur vocation d'exploration-production et à la diversification (facteur d'équilibre par sa rentabilité à court terme), au détriment du raffinage. Une telle évolution supposerait que l'on compte désormais sur la solidarité occidentale. Mais, alors, ne faudrait-il pas adhérer à l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et reconnaître que l'objectif de 50 % du marché pour les raffineurs français n'avait rien de stratégique ?

Agir en faveur des seules entreprises nationales c'est prendre le risque que certaines compagnies internationales — qui sont une partie intégrante de notre sécurité d'approvisionnement — quittent la France comme elles ont déserté l'Italie ; mais aussi que s'intensifient les pressions européennes contre la loi de 1928. Déjà, le commissaire à la concurrence de la Communauté a repris les critiques contre le « monopole délégué » institué par cette loi lorsqu'il a rencontré M. Monory au début du mois d'octobre, et deux compagnies, Mobil et Shell, ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret d'attribution des autorisations d'importation, ce qui n'arrange rien.

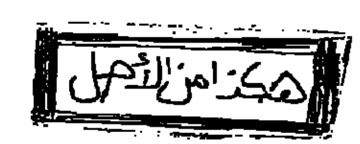
Enfin, aider l'ensemble des sociétés opérant en France signifie que, pour sortir de l'eau la tête des sociétés nationales et rétablir pour elles un taux de profit honorable, on subventionnerait les filiales des compagnies multinationales, dont le président Carter vient de dénoncer les « pillages ». On peut déjà imaginer les critiques. Et pas seulement du parti communiste...

Devant un tel casse-tête, il est fort probable que le gouvernement se donnera un délai de réflexion. Parions qu'il ne sera pas inférieur à cinq mois.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Elf-Antar, la C.F.R., Shell, Esso, Mobil, B.P. et Fina.

(2) Une taxe parafiscale de 3,90 F par hectolitre perçue sur certains carburants au niveau du raffinage avait été créée par décret le 27 février 1974. Son produit, versé à la Caisse nationale de l'énergie, fut redistribué selon certains critères aux compagnies opérant en France. Elf obtint ainsi 400 millions de francs, Total 190 millions, B.P. 70 millions et Shell 30 millions. Esso avait déposé un recours auprès de l'administration contre cette taxe.



Le Monde • La Stampa • The Times • Die Welt — Europa

L'INÉGALITÉ ÉNERGÉTIQUE

La France est le pays le plus mal placé

Globalement, l'Europe a vu croître sa dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Mais les différents pays européens sont inégalement placés devant cette fatalité. Les chiffres austères des balances énergétiques et des prévisions de consommation montrent que, là où la République fédérale d'Allemagne est dans une position moyenne, la Grande-Bretagne est favorisée et la France est *la plus vulnérable*.

La dépendance des grands Etats industriels européens à l'égard des sources d'énergie étrangères est très différente suivant les pays. La République fédérale d'Allemagne occupe une position moyenne, disposant de grands gisements de houille et de lignite ainsi que — ce que l'on sait moins — de gisements non négligeables de gaz naturel et de pétrole ; de plus, la R.F.A. a beaucoup accru sa production d'énergie nucléaire au cours des dernières années.

Mais c'est toujours le Royaume-Uni qui a la plus grande capacité d'énergie atomique alors qu'il occupe la deuxième position pour le charbon. Toutefois, c'est surtout grâce aux gisements de pétrole et de gaz découverts dans leurs eaux territoriales de mer du *Nord que* les Britanniques ont pu accroître, dans des proportions considérables, leur taux *d'auto-approvisionnement*. Le Royaume-Uni devrait donc, dans un avenir proche, devenir exportateur net.

Exportateurs nets, les Néerlandais le sont pour le gaz naturel, et cela depuis des années et de façon croissante. En revanche, ils ont dû stopper leur exploitation minière, leurs gisements de houille étant épuisés. Les Pays-Bas n'ont pas de centrale hydro-électrique et peu de centrales atomiques.

L'Italie dispose d'une produc*tion insignifiante de charbon* et a dû freiner son exploitation pétrolière, déjà modeste. En *revanche, les Italiens ont* pu fortement accroître leur production de gaz naturel, domaine dans lequel ils ont, entre-temps, dépassé la R.F.A. Enfin, l'hydro-électricité est toujours une source d'énergie très importante pour l'Italie.

C'est le taux d'auto-approvisionnement de la France qui est le plus faible, alors que, parmi les cinq pays étudiés, c'est elle qui possède la plus grande capacité hydro-électrique. Les gisements de houille de Lorraine, du *Pas-de-Calais* et du Centre-Midi, ainsi que le gisement de gaz naturel de Lacq, sont *relativement* peu significatifs, par rapport à la totalité des besoins en énergie du pays.

Des économies insuffisantes

De même, selon les évaluations de l'O.C.D.E., le programme d'économies d'énergie, claironné à grand renfort de publicité par Paris, n'a pas, et de loin, remporté les mêmes succès que les mesures moins rigoureuses prises, dans ce domaine, par les autres pays.

Entre 1973 et 1976, les besoins énergétiques français ont augmenté de 11,8 %, ceux des Néer*landais de 11,5 %*, ceux des Italiens *de* 8,9 % et ceux des Allemands de 4,9 %. Dans le même temps, ceux des *Britanniques* diminuaient de 3,1 %. Comparée également aux taux de croissance, très différents, de chacun des pays envisagés, c'est encore en France que la situation a évolué de la façon la moins favorable.

Par voie de conséquence, c'est la France qui a dû augmenter le plus fortement ses importations de pétrole. En 1976, celles-ci ont été de 5,4 % supérieures aux importations de 1972, alors que l'accroissement, pour la même période de temps, n'a atteint que 3,4 % pour l'Italie et 1,8 % en R.F.A. Aux Pays-Bas, elles ont même diminué de 3,3 % et, au *Royaume-Uni*, jus*qu'à 25,2 %*.

Selon l'O.C.D.E., les importations de pétrole, pour l'ensemble des pays membres de la C.E.E., ne devraient pas beaucoup augmenter au cours des huit prochaines années, grâce, surtout, à l'accroissement quotidien de *la production* pétrolière à partir des gisements de la mer du Nord (3,1 millions de barils prévus *pour* 1981, *et jusqu'à* 3,9 *millions* de barils en 1985). L'évolution sera toutefois très *différente selon* les pays. Ce sont avant tout les importations françaises et allemandes *qui devraient* continuer à croître.

En revanche, en ce qui concerne le gaz naturel — mis à part les Pays-Bas et peut-être le *Royaume-Uni* — les importations devraient augmenter pour l'ensemble de ces pays. L'O.C.D.E. évalue les importations des pays de la Communauté européenne à : 40,4 millions de tonnes équivalent pétrole en 1980 et 81,9 millions de t.e.p. en 1985. Ces chiffres *supposent que* la production de gaz naturel français resterait constante, soit 7,7 milliards de *mètres cubes par an*, celle des autres pays producteurs passant respectivement de 15,3 milliards de m3 en *1974 à 17,2 milliards* de m3 en 1980, puis à 17,5 milliards de m3 en 1985 pour l'Italie ; de *15,3 milliards de m3 en* 1974 à 20 milliards de m3 en 1980, restant ensuite stationnaire *jusqu'en 1985* pour l'Allemagne fédérale ; de 33,5 milliards de m3 en 1974 à 45 milliards de m3 en 1980, puis à 50 milliards de m3 en 1985 pour le Royaume-Uni ; et de 84,8 milliards de m3 en 1974 à 103 milliards de m3 en 1980 puis à 111 milliards de m3 en 1985 pour les Pays-Bas.

Selon l'O.C.D.E., la production de charbon devrait stationner entre 1980 et 1985 en R.F.A., *soit 83 millions* de *t.e.p., la pro*duction française augmentant dans le même temps de 2,8 millions de t.e.p. (*13,1* millions de t.e.p. contre 8,3 millions de t.e.p. précédemment), celle de l'Italie *restant stationnaire* (2 millions de t.e.p.) et celle des Pays-Bas restant nulle.

En ce qui concerne l'énergie atomique, l'O.C.D.E. prévoit pour 1985 (*comparés à ceux de 1980*) les chiffres de production suivants : entre 190 et 213 TWh (*) pour la R.F.A. (contre 86), entre 190 et 215 TWh (contre 74) pour la France, entre 67 et 80 TWh (contre 58) pour le Royaume-Uni, entre 39 et 45 TWh (contre 9) pour l'Italie et entre 3 et 9 TWh (contre 3) pour les Pays-Bas — en ce qui concerne l'énergie d'origine hydro-électrique et géothermique, la production devrait passer de 60 à 63,3 TWh pour la France, de 52,6 TWh à 55 pour l'Italie, de 17,9 TWh à 13 pour la R.F.A., rester stationnaire pour le Royaume-Uni (4,5) et nulle pour les Pays-Bas.

JOACHIM SCHAUFUSS.

(*) TWh = Téra Watt heure. Téra = 10^{12}.

ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

A Alger

La conférence syndicale arabo-africaine lance un appel en faveur de la liberté

M. Stoléru en visite au Maghreb

Alors que vient de se terminer à Alger la première conférence syndicale arabo-africaine, qui a notamment dénoncé les récentes mesures prises par la France à l'encontre des immigrés comme « une atteinte aux droits de l'homme et aux libertés les plus élémentaires », M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a entamé, lundi 24 octobre, une tournée dans les capitales maghrébines. L'objectif de ce voyage est d'apaiser, autant que faire ce peut, les inquiétudes des pays fournisseurs de main-d'œuvre.

A Rabat, M. Stoléru s'est élevé contre ce qu'il appelle une « campagne d'intoxication politique » à propos des trois mesures annoncées le 27 septembre : arrêt de toute nouvelle régularisation, extension de l'aide au retour à tous les immigrés désirant rentrer chez eux, suspension de toute immigration familiale pendant trois ans.

Selon le secrétaire d'Etat, « contrairement à ce qui a été dit, aucun renvoi, aucune discrimination, aucune séparation familiale, aucune atteinte aux droits acquis ne figure dans les décisions prises, qui ne concernent que des problèmes d'emploi ». Il a ajouté que la France appliquerait « scrupuleusement les accords conclus » et respecterait les solutions négociées avec chaque pays. « Le gouvernement français, a conclu M. Stoléru, ne saurait tolérer que les relations de confiance entre la France et le gouvernement marocain, ainsi que ceux des pays avec lesquels elle coopère, soient sapées par des manœuvres irresponsables et hypocrites. »

De notre correspondant

Alger. — *« Que la première conférence syndicale arabo-africaine, qui vient de se terminer, ait eu lieu est déjà une victoire, car plusieurs Etats ont tout fait pour la torpiller »*, nous a confié un des organisateurs dans les couloirs du Palais des nations du Club des pins, près d'Alger, samedi 22 octobre.

A l'issue de six jours de travaux, dont deux ont été consacrés à régler des questions de procédure, la conférence a adopté une résolution politique et un programme d'action. Ce dernier préconise notamment la création d'une commission arabo-africaine permanente pour défendre la cause des travailleurs d'Afrique du Sud, de Namibie, de Palestine et du Zimbabwé.

La conférence appelle les organisations syndicales à se renforcer et *« à se dresser, par tous les moyens, contre les tentatives de pression qui visent à priver les ouvriers de leur liberté syndicale »*. Elle leur demande aussi, ainsi qu'à la CISA (Confédération internationale de l'unité syndicale africaine) d'échanger des informations, dans tous les domaines, d'une façon organisée et permanente.

La création d'un centre d'études et d'informations sur la situation politique, économique et sociale en Afrique et dans le monde arabe a été décidée. Le centre devrait faciliter l'organisation de la solidarité en faveur des travailleurs et l'échange de renseignements sur le rôle du syndicat dans la lutte pour le développement.

La conférence a demandé que les syndicats africains aient accès à la formation dispensée dans les instituts arabes d'éducation ouvrière. Elle a également réclamé l'utilisation des fonds prévus par le « sommet » arabo-africain qui s'est tenu en mars au Caire pour la création d'un institut d'études et de recherches syndicales.

Enfin, la conférence a prôné l'élaboration d'une politique commune face à l'Association internationale de sécurité sociale, *« dont il convient de réviser les orientations, les structures et le mode de fonctionnement »*.

Sur le plan politique, la conférence a réaffirmé sa solidarité à l'égard des mouvements de libération d'Afrique australe, de Palestine et des démocrates chiliens. En ce qui concerne le Sahara occidental, elle a demandé la convocation, le plus rapidement possible, du « sommet » extraordinaire de l'O.U.A., après avoir rappelé le droit à l'autodétermination de tous les peuples.

PAUL BALTA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8420	4,8450	+ 70	+ 90	+ 130	+ 160	+ 350	+ 400
$ can.	4,3430	4,3480	+ 30	+ 70	+ 80	+ 120	+ 250	+ 310
Yen (100)	1,9210	1,9240	+ 80	+ 110	+ 150	+ 180	+ 380	+ 440
D.M.	2,1390	2,1420	+ 80	+ 100	+ 160	+ 180	+ 500	+ 540
Florin	1,9910	1,9340	+ 60	+ 80	+ 120	+ 140	+ 380	+ 400
F.B. (100)	13,72	13,74	+ 270	+ 420	+ 530	+ 670	+1420	+1740
F.S.	2,1710	2,1750	+ 120	+ 150	+ 250	+ 270	+ 700	+ 740
L. (1 000)	5,5010	5,5070	— 300	— 180	— 500	— 400	—1300	—1100
£	8,5960	8,6030	+ 230	+ 300	+ 450	+ 510	+1260	+1240

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2
$ U.S.	6 1/4	6 1/2	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2
Florin	4 3/8	4 7/8	4 1/2	5	4 1/2	5	5	5 1/2
F B.	4 1/2	6	5 5/8	6 1/8	6	6 1/2	6 1/2	7
F.S.	3/8	3/4	1	1 1/2	1	1 1/2	2 1/4	2 1/2
L. (1 000)	10	15	12	15	13	16	13	16
£	4 1/2	5	4 3/4	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6 1/4	6 3/4
F français	8	8 3/4	8 3/4	9 1/4	9	9 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les investissements ouest-allemands à l'étranger* ont atteint 2,6 milliards de deutschemarks durant le premier semestre de 1977, contre 2,8 milliards pendant la même période de 1976. De leur côté, les investissements étrangers en R.F.A. ont représenté 1,5 milliard au lieu de 1,9 milliard. Depuis 1952, les Allemands ont investi au total 49,6 milliards de deutschemarks hors des frontières (4,8 milliards en France), et les étrangers 47 milliards de deutschemarks en R.F.A. (2,7 milliards pour la France. — *(Agefi.)*

● *M. Ludwig Rosenberg,* ancien président de la Confédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.) est décédé, victime d'une défaillance cardiaque.

[Agé de soixante-quatorze ans, M. Ludwig Rosenberg était entré dans le mouvement syndical allemand en 1925. Obligé d'émigrer à l'arrivée de Hitler au pouvoir, il s'était réfugié en Grande-Bretagne durant la guerre. Entré au comité de direction du D.G.B. en 1949, il avait été élu trois ans plus tard président de la Fédération des syndicats d'Allemagne de l'Ouest. En 1969, M. Rosenberg décidait pour « raisons de santé » de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il était alors remplacé par M. Heinz Otto Vetter.]

CANADA

● *Un bureau de l'Ontario à Paris.* — M. Claude Bennett, ministre de l'industrie et du tourisme de la province canadienne de l'Ontario, vient d'inaugurer le Bureau de l'Ontario à Paris. Ce bureau aura pour but de donner une impulsion nouvelle aux relations industrielles et commerciales — les échanges ont représenté 810 millions de francs en 1976 — et de promouvoir le tourisme français en Ontario. Le Canada a enregistré, de 1975 à 1976, une augmentation de 33 % du nombre de visiteurs français dans ce pays. L'Ontario est la province la plus peuplée du Canada — soit 8,4 millions pour une population totale de 23,3 millions en 1976 — et la plus industrialisée — son produit provincial brut est de 74 milliards de dollars, soit environ 40 % d'un produit national brut de 187 milliards de dollars.

★ 19, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. 720-73-70.

SUISSE

● *Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E.* s'inquiète de la persistance du faible niveau de l'aide publique au développement fournie par la Suisse, qui ne représente que 0,19 % de son P.N.B., contre 0,33 % en moyenne par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cependant, les apports totaux publics et privés de la Suisse ont atteint en 1976 1 350 millions de dollars, soit 2,28 % du produit national brut. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *La Yougoslavie compte actuellement environ six cent mille chômeurs* et huit cent mille travailleurs à l'étranger, indique l'agence yougoslave Tanjug. Près de deux cent mille travailleurs rentrés au pays au cours des quatre dernières années ont été intégrés à l'économie nationale. — *(A.F.P.)*

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE TRIBUNAL DE NANTERRE ORDONNE LA RÉINTÉGRATION D'UN OUVRIER LICENCIÉ PAR RENAULT

Le tribunal de grande instance de Nanterre, se prononçant en référé, vient d'ordonner la réintégration de M. Mohamed Ben Lahoucine à la Régie nationale des usines Renault, *« dans un poste compatible avec son état de santé »*. La direction de la régie Renault a décidé de faire appel de cette décision. Le licenciement de cet ouvrier marocain avait été à l'origine d'une grève d'une semaine en octobre.

Le tribunal ordonne la réintégration de M. Ben Lahoucine *« pour permettre le réexamen de son dossier »* par le médecin du travail, *« en attente de la décision de l'inspecteur du travail, et ce sous astreinte de 500 francs par jour »*. La décision du tribunal s'appuie sur l'article L. 241-10-1 du code du travail, qui habilite le médecin du travail *« à proposer des mesures individuelles, telles que mutations ou transformations de postes justifiées par des considérations relatives notamment à l'état de santé des travailleurs »*.

● *Les égoutiers de Paris, en grève depuis le 20 octobre,* ont décidé, lundi 24 octobre, de poursuivre leur action. Les grévistes — plus de six cents, selon la C.G.T. — réclament un treizième mois de salaire, l'augmentation des effectifs et la révision de la grille des salaires.

● *Occupation depuis trois semaines de l'usine Tozzi* (fabrication de pièces détachées pour les automobiles), à Issy-les-Moulineaux, où les cinquante-deux ouvriers et cadres s'opposent à leur licenciement collectif. Ils ont jugé inacceptable la proposition d'une société de prendre en gérance libre l'établissement Tozzi sans garantie d'emploi.

● *Les ouvriers de la société Ramer* — une firme de négoce en vins — ont manifesté lundi 24 octobre devant le service des douanes de Bourg-en-Bresse (Ain). Ils entendaient ainsi protester contre le blocage de 20 000 hectolitres de vin italien conservés par les douanes en cuves plombées depuis plus de deux mois, pour lesquels le bulletin de dédouanement n'a pas été délivré, ce qui risquait d'entraîner un lock-out de l'ensemble des salariés de la société. Après quelques incidents, au cours desquels un gardien de la paix a été légèrement blessé, la manifestation a pris fin, les ouvriers ayant obtenu le déblocage de la moitié du contingent.

● *A l'Association des anciens élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures,* M. François de Laage de Meux, directeur à la direction générale de la Compagnie générale d'électricité, vient d'être élu président en remplacement de M. Michel Bedat, président-directeur général de la Société générale de fonderie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX

Le conseil d'administration de la Société de placements internationaux s'est réuni le 18 octobre 1977. Après avoir examiné la situation des différentes filiales de la société, il a approuvé les comptes de l'exercice clos, le 30 septembre dernier, dont la durée a été exceptionnellement de quinze mois.

Rappelons qu'il s'agit du premier exercice de la Société de placements internationaux depuis que celle-ci est devenue une société anonyme de droit commun ayant l'activité d'un holding.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, du 5 décembre prochain, le paiement d'un dividende de 3 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,50 F. Ce dividende pourrait être mis en paiement le 27 décembre 1977.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 AOUT 1977

La situation au 2 août 1977 s'établit à 185 852 millions contre 185 642 millions au 30 juin 1977.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 50 021 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 26 890 millions et les Comptes de Particuliers 50 033 millions. Les Bons de Caisse atteignent 21 413 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 56 890 millions et les Comptes débiteurs à 28 388 millions.

Les crédits mobilisés hors bilan, s'inscrivent pour 17 888 millions.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 30 sept. 1977	Epargne-Unie	Uni-Foncier
Capital social (en millions de francs)	457,58	111,74
Actif net (en millions de francs)	612,78	150,26
Nombre d'actions en circulation	2 287 981	558 893
Répartition de l'actif net (en %) :		
— Liquidités et placements à court terme	2,45	7,11
— Créances hypothécaires	4,08	2,66
— Obligations françaises	36,08	37,39
— Actions françaises	24,01	38,98
— Valeurs étrangères	33,38	13,86
	100	100
Valeur liquidative	267,83	268,94
Dividende mis en paiement le 9 avril 1977		
Dividende net	12,20	16,25
Impôt déjà payé au Trésor	2,29	1,95
Revenu global par action	14,49	18,20



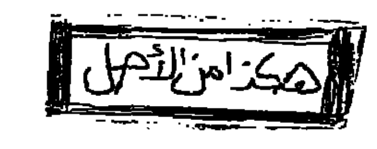
GERLAND

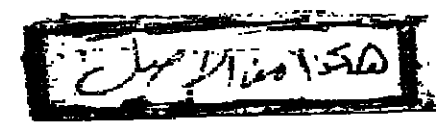
La situation provisoire au 30 juin 1977 fait apparaître, après 8 152 000 F d'amortissements, un bénéfice avant impôt de 4 069 000 F contre 5 940 000 F de résultat courant et 7 280 000 F de plus-values pour le premier semestre de 1976.

Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires facturé s'élève à 522 147 000 F pour 1977 (contre 461 364 000 F pour 1976) avec une croissance particulièrement forte des ventes de revêtements vinyliques expansés Gerflor, notamment à l'exportation.

Compte tenu du caractère saisonnier de certaines activités, le deuxième semestre doit bénéficier de la progression habituelle des résultats, ainsi que des plus-values provenant de l'apport de la branche étanchéité à une filiale constituée avec le groupe anglais Tarmac et le groupe Shell.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (situation au 30 sept. 1977)	INDO-VALEURS	SICA-VIMMO	GESTION RENDEMENT	GESTION SELECTION FRANCE
Actif net (en millions de F)	78,56	90,14	194,21	48,53
Nombre d'actions	450 061	500 695	872 272	350 214
Valeur liquidative par action (en F)	174,56	180,03	222,65	138,56
Répartition de l'actif net :	%	%	%	%
Valeurs françaises				
— Obligations	35,55	37,21	79,18	36,77
— Actions	12,34	44,17	—	45,59
Valeurs étrangères				
— Obligations	0,25	4,54	15,13	7,39
— Actions	43,90	5,55	—	—
Disponibilités	7,96	8,53	5,69	10,25
Dividende par action :	Francs	Francs	Francs	Francs
— Dividende net	6,00	10,42	14,09	7,44
— Crédit d'impôt	0,84	0,69	0,79	1,81
— Revenu global	6,84	11,11	14,88	9,25
— Date de mise en paiement	17/12/76	4/7/77	4/4/77	4/4/77





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 OCTOBRE

Léger repli

Le début de la semaine boursière a été marqué par un léger repli dû aux ventes bénéficiaires qui étaient un peu inévitables après la flambée de la semaine précédentes et, notamment, celle qui avait gagné 1,3 % à la veille du week-end, en a reperdu 0,8 % lundi 24 octobre.

Parmi les secteurs qui ont fait l'objet de ces prises de bénéfices figurent l'alimentation (Moët-Hennessy, Veuve Clicquot, Pernod-Ricard), les travaux publics (Auxiliaire d'Entreprise, Bouygues, Lafarge), la construction électrique (CIT-Alcatel, C.G.E., Radiotechnique, Signaux).

En revanche, on a noté la poursuite du mouvement de hausse sur Matra (au-dessus de 1 000 F), sur la Française Ericsson et sur Moulinex.

Autour de la corbeille, on accueillait avec flegme le léger repli, qui correspond, assurait-on, à un phénomène très normal, et très sain, de consolidation d'un mouvement haussier assez sensible.

Le volume des transactions a été moins élevé que celui de la séance précédente, mais il reste étoffé, ce qui permet aux boursiers d'afficher leur satisfaction : « En ce moment, on peut acheter et vendre ce que l'on veut, ce qui constitue l'essence même d'une Bourse. »

Aux valeurs étrangères, l'événement est le repli sensible des mines d'or, qui cèdent nettement du terrain sur les avis de Londres.

La hausse des cours du métal a beau se poursuivre et même se répercuter sur la place de Paris, avec un lingot à 254,95 F (+ 55 F), le napoléon restant pratiquement inchangé à 247 F (— 0,10 F), l'évolution de la situation en Afrique du Sud préoccupe les opérateurs.

Si les Etats-Unis mesurent leur soutien au gouvernement actuel, qu'arrivera-t-il en cas de troubles sérieux ? Une telle incertitude n'est pas de nature à stimuler les investisseurs.

LONDRES

Nouveau repli

Dans l'attente de la présentation du mini-budget, le marché poursuit son repli. Nouvelle baisse des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 163 50 contre 162 75

VALEURS	CLOTURE 24/10	COURS 25/10
Beecham	647 ...	637 ...
British Petroleum	910 ...	904 ...
Courtaulds	122 ...	121 ...
De Beers	273 ...	282 ...
Imperial Chemical	417 ...	407 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	197 ...	198 ...
Shell	580 ...	586 ...
Vickers	194 ...	192 ...
War Loan 3 1/2 %	36 3 8	34 1/2
*West Driefontein	24 5/8	27 5/8
*Western Holdings	17 1/4	19 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Traumatisé par la nouvelle hausse des taux d'intérêt, le New York Stock Exchange a continué de se replier lundi, et l'indice des industrielles a encore baissé de 5,98 points pour s'établir à 802,32. L'activité est cependant restée modérée avec 19,21 millions de titres échangés contre 20,23 millions vendredi.

Phénomène classique : le renchérissement du loyer de l'argent éloigne du marché les investisseurs institutionnels en quête de placements rémunérateurs. Quant aux petits porteurs, leurs rangs s'éclaircissent en prévision d'un ralentissement, inéluctable pour beaucoup, du rythme de l'expansion économique.

Sur 1 859 valeurs traitées, 983 ont fléchi, 434 ont monté et 442 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 201,74 (— 3,07) ; services publics, 109,86 (— 0,66).

VALEURS	COURS 21/10	COURS 24/10
Alcoa	42 5/8	42 3/4
A.T.T.	59 1 4	59 1/8
Boeing	28 8 8	25 3/4
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	108 1 4	108 ...
Eastman Kodak	52 5/8	52 5 8
Exxon	46 3/4	46 1 4
Ford	45 ...	45 1/8
General Electric	50 3 8	50 3 8
General Foods	30 3/8	30 3 8
General Motors	70 ...	70 ...
Goodyear	17 3 4	17 3 4
I.B.M.	258 3/4	258 3/4
I.T.T.	30 1/2	30 5/8
Kennecott	23 ...	22 5/8
Mobil Oil	59 3 8	59 1 4
Pfizer	25 5/8	24 3/4
Schlumberger	64 5 8	63 3 8
Texaco	27 5/8	27 3 8
U.A.L. Inc.	17 3/8	16 7/8
Union Carbide	42 1 4	41 3 4
U.S. Steel	28 3 8	29 ...
Westinghouse	17 5/8	17 1/4
Xerox	49 3 4	49 1 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/10	25/10
1 dollar (en yens) ...	252 67	251 70

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 oct.	24 oct.
Valeurs françaises ..	99,9	99
Valeurs étrangères ..	101,7	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,5	64,3.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE. — Le compte de pertes et profits de l'exercice clos le 30 juin dernier se solde par un bénéfice de 19 700 F et non pas 19,7 millions de francs, comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 25 octobre.

STOKVIS. — Les comptes du premier semestre se soldent par un déficit de 5,18 millions de francs contre un très léger bénéfice au 30 juin 1976. Les dirigeants tablent sur une exploitation bénéficiaire pour l'exercice entier.

PRESSES DE LA CITE. — Bénéfice net avant impôt au 30 juin : 7,88 millions de francs contre 3,11 millions.

BAIL-EQUIPEMENT. — Les résultats financiers des neuf premiers mois devraient être supérieurs de 12 à 13 % à ceux de la période correspondante de 1976.

SOCIETE FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Les comptes arrêtés le 30 juin font ressortir une perte de 7,69 millions de francs, qui prend en compte une contribution exceptionnelle consentie par L.M. Ericsson d'un montant de 4,9 millions.

ANTAR. — Le bilan au 30 juin fait apparaître un déficit de 52 325 F contre une perte également de 17,17 millions de francs un an auparavant.

BOURSE DE PARIS - 24 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 10	0 197	France I.A.R.D.	178 ..	172 .	Locabail Immob.	186 90	186 90	Immlnvest	87 50	88 .
5 %	52 05	3 644	France (La)	348 ..	345	Locafinancière	125 ..	124 ..	Cie Lyon. Imm.	83 20	83 35
5 % 1920-1960	... ..	3 644	GAN (Sté) Centr.	623	623	Marseil. Crédit	232 ..	232 ..	UFIMEG	77 50	77 60
3 % amort. 45-54	86 10	0 699	Protectrice A.I.R.	252 ..	255 ..	Paris-Réescompt.	215 ..	224 ..	U.G.I.M.O.	189 ..	180 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

25/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

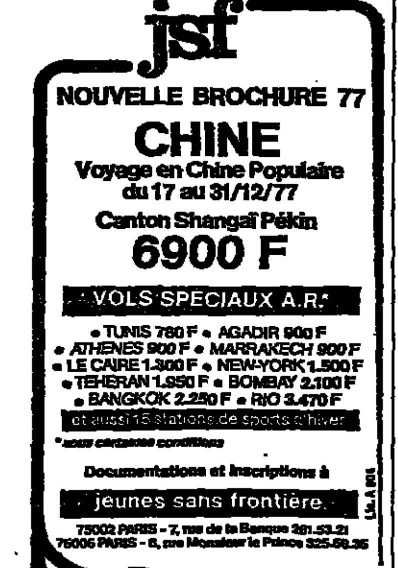
MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 863	4 835	4 850
Allemagne (100 DM)	214 830	214 100	213 ...
Belgique (100 F.)	13 756	13 725	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 540	199 280	199 ...
Danemark (100 krd)	79 800	79 620	79 500
Suède (100 krs)	101 470	101 210	101 ...
Norvège (100 k.)	88 810	88 650	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 613	8 588	8 650
Italie (1 000 lires)	5 526	5 498	5 500
Suisse (100 fr.)	216 600	216 430	213 ...
Autriche (100 sch.)	30 025	30 035	29 650
Espagne (100 pes.)	5 807	5 782	5 650
Portugal (100 esc.)	12 ...	11 945	11 500
Canada ($ can. 1)	4 400	4 374	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 10
Or fin (kilo en barre)	25490	25480
Or fin (kilo en lingot)	25440 ..	25495 .
Pièce française (20 fr.)	247 10	247 .
Pièce française (10 fr.)	218 90	219 .
Pièce suisse (20 fr.)	223 50	223 50
Union latine (20 fr.)	218 10	220 50
Souverain	232 50	233 ..
Pièce de 20 dollars	1140 80	1138 ..
Pièce de 10 dollars	583 ..	602 ..
Pièce de 5 dollars	388 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	1044 ..	1049 50
Pièce de 10 florins	219 ..	219 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

A Stuttgart

MM. Walter Scheel et Helmut Schmidt assistent aux obsèques de Hanns-Martin Schleyer

De notre envoyé spécial

Stuttgart. — Toute la République fédérale d'Allemagne avait *sans doute, ce mardi 25 octobre,* les yeux tournés vers la capitale du Bade-Wurtemberg. La cérémonie funèbre à la mémoire de Hanns-Martin Schleyer, retrouvé assassiné le 18 octobre dernier, à Mulhouse, a commencé à 10 h. 30, en l'église Saint-Eberhard de Stuttgart, au cœur même de la ville. Le rang et le nombre des invités rappelaient à tous qu'il s'agissait de funérailles nationales, comme ce fut le cas pour le procureur général Siegfried Buback et le président de la Dresdner Bank, Jürgen Ponto, tués cette même année par des terroristes.

Devant l'évêque de Rottemburg, Georg Moser, qui officiait, se trouvaient quelque huit cents personnes. M. Walter Scheel, président de la République fédérale, le chancelier Helmut Schmidt et le vice-chancelier Hans-Dietrich Genscher, venaient en tête des membres du gouvernement fédéral. De nombreux représentans des Länder, des chambres patronales et des organisations syndicales, ont pris part à la cérémonie, à l'issue de laquelle *M. Scheel devait prononcer un* discours, de même que M. Joachim Zahn, président du directoire de Daimler-Benz.

A l'appel des organisations syndicales et patronales, il était prévu d'observer trois minutes de silence, à partir de 10 h. 30, sur tous les lieux de travail du pays. Les deux premières chaînes de télévision ont retransmis en direct le service religieux. Ce dernier était particulièrement protégé, puisque les hommes du « GS G9 », commando anti-terroriste qui a libéré les otages de Mogadiscio, se trouvaient autour de l'église, et que de très nombreuses mesures de sécurité avaient été prises pour prévenir tout attentat terroriste.

Ce mardi après-midi, Mme Waltrude Schleyer devait assister, entourée de ses quatre fils, à l'enterrement de son mari au cimetière est de Stuttgart. A la demande de Mme Schleyer, aucune cérémonie militaire ne devait avoir lieu pour rendre hommage au « patron des patrons » ouest-allemands. — L. G.

● *Manifestations interdites.* — La préfecture de police annonce, ce mardi 25 octobre, qu'elle vient d'interdire deux manifestations qu'elle estime susceptibles de troubler l'ordre public. Il s'agit d'une part, précise la préfecture, d'une manifestation organisée par le Parti des forces nouvelles devant l'ambassade de la *République fédérale d'Allemagne,* mercredi 26 octobre, et d'autre part d'un rassemblement prévu le même jour, au même endroit, par une organisation d'extrême-gauche qui s'intitule « comité contre la répression de Stuttgart ».

A Abou-Dhabi

M. KHADDAM VICE-PREMIER MINISTRE SYRIEN ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Abou-Dhabi *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.).* — M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre syrien des affaires étrangères, a échappé, mardi 25 octobre, à un attentat à l'aéroport d'Abou Dhabi, alors qu'il s'apprêtait à quitter les Emirats Arabes unis à l'issue d'une visite officielle de vingt-quatre heures. M. Seif Ghobache, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Emirat Arabes Unis, qui accompagnait son collègue syrien, a été touché mortellement de plusieurs balles.

L'agence irakienne de presse ajoute que l'un des « *hommes armés* » qui ont ouvert le feu contre M. Khaddam a été arrêté, ainsi que d'autres personnes « *soupçonnées d'être liées de près ou de loin à cette tentative d'assassinat* ». Selon d'autres informations, les auteurs de l'attentat se seraient emparés de sept employés de l'aéroport et se seraient réfugiés à bord d'un avion tchécoslovaque.

M. Abdel Halim Khaddam a écourté la tournée, qu'il effectuait dans les pays du golfe afin d'exposer le point de vue de Damas sur le « document de travail » américain pour la paix au Proche-Orient, pour regagner Damas. Le ministre syrien des affaires *étrangères était sorti indemne fin* 1975 d'un premier attentat au Liban, sur la route Beyrouth-Damas, et ses assaillants n'avaient jamais été identifiés. Le 1er décembre 1976, M. Khaddam avait échappé à Damas à un second attentat.

AU CAMBODGE

La radio de Phnom-Penh a diffusé des lettres du prince Sihanouk aux nouveaux dirigeants

La radio de Phnom-Penh a diffusé *mardi 25 octobre* trois messages du prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat du Cambodge. Selon les agences de presse de Bangkok, qui ont écouté cette radio, il s'agissait de deux lettres de félicitations et de soutien à M. Pol Pot, premier ministre et secrétaire général du parti communiste khmer, et d'une autre *au comité central du P.C.K.* Le prince a rendu hommage « *aux grands efforts personnels* (de M. Pol Pot), *qui ont permis une victoire totale et une défaite honteuse des impérialistes et de leurs valets. (...) C'est aussi grâce à votre excellence que le nouveau Kampuchéa* (Cambodge) *démocratique se développe rapidement dans tous les domaines* », a poursuivi le prince, auquel la radio a attribué son titre traditionnel de *Samdech* (Monseigneur). Il a aussi félicité M. Pol Pot pour ses succès obtenus lors de sa visite officielle récente à Pékin et à Pyongyang. Il a enfin salué les efforts du P.C.K. qui « *a fait instruire tout le peuple* ».

Après plus d'un an de silence, Phnom-Penh avait, par deux fois à la fin de septembre, fait allusion au prince Sihanouk, qui, depuis sa démission de son poste de chef de l'Etat en avril 1976, vivait coupé du monde extérieur. Dans son discours-fleuve diffusé le 30 septembre, annonçant l'existence du P.C.K., M. Pol Pot avait déclaré : « *Nous avons fait des efforts* (avant 1970) *pour mobiliser Samdech Penn Nouth* (le premier ministre du GRUNK) *et Samdech Sihanouk, aussi bien que les patriarches des deux ordres bouddhistes. Nous avons mobilisé tout le monde* », y compris, sur un plan tactique, « *la classe féodale des privilégiés, les capitalistes compradores et les propriétaires fonciers qui acceptaient plus ou moins de combattre l'ennemi* ».

Il semble que les dirigeants chinois, chez qui le prince Sihanouk avait trouvé asile pendant la guerre, de 1970 à 1975, aient joué de leur influence sur M. Pol Pot, lors de sa récente visite, en faveur de l'ancien chef de l'Etat. Celui-ci entretenait d'excellentes relations avec Mao Tse-toung et Chou En-lai. En août 1975, MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping avaient accueilli personnellement MM. Khieu Samphan, actuel chef de l'Etat khmer, et Ieng Sary ; M. Teng Hsiao-ping avait accompagné le prince et M. Khieu Samphan à l'aéroport lors de leur départ pour Phnom-Penh, via Hanoï, après la victoire des communistes. Ce n'est sans doute pas *sans raisons que* le prince se félicite des résultats de la visite à Pékin de M. Pol Pot. Seuls, jusqu'à présent, les Chinois ont réussi à le faire sortir de son isolement ; d'autres, comme le maréchal Tito, l'avaient tenté, sans succès. — P. de B.

COUP D'ARRÊT A LA BAISSE DU DOLLAR

La nouvelle baisse du dollar constatée mardi à Tokyo — son cours est tombé à 251 yens, et la Banque du Japon a dû intervenir pour que ne soit pas enfoncé le plancher de 250 yens, — n'a pas eu de répercussions sur la tenue de la devise américaine en Europe. Bien au contraire, le dollar initialement en repli s'est finalement légèrement redressé sur la plupart des places financières du Vieux Continent. Il valait ainsi en fin de matinée 4,8450 F (contre 4,8350 F) à Paris, 2,2640 DM (contre 2,2603 DM) à Francfort et 2,2310 F.S. à Zurich (inchangé).

ÉLECTION DE TROIS CORRESPONDANTS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lors de sa séance du lundi 24 octobre, l'Académie des sciences a élu *trois* correspondants dans la section de mathématiques : *MM. Bernard Malgrange,* Paul Malliavin et Jacques Tits.

[M. Bernard Malgrange est né le 6 juillet 1928 à Paris. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est docteur ès sciences et directeur de recherche au laboratoire de mathématiques pures de l'université de Grenoble associé au C.N.R.S.]

[M. Paul Malliavin est né le 11 septembre 1925 à Neuilly-sur-Seine. Docteur en mathématiques, il est professeur à l'université de Paris-VI et à l'Ecole polytechnique.]

[M. Jacques Tits est né le 12 août 1930 à Uccle (Belgique) et a été naturalisé Français. Agrégé de l'enseignement supérieur à Bruxelles, il est professeur agréé à l'université de Bruxelles et occupe la chaire de théorie des groupes au Collège de France.]

● *Le président de la République,* après avoir inauguré, mardi matin 25 octobre, le musée de la Renaissance installé au château d'Ecouen (Val-d'Oise) *(voir page 1)*, a visité, en compagnie de M. Chagall, l'exposition Courbet.

Aux Pays-Bas

VERS LA CONCLUSION DE LA CRISE POLITIQUE OUVERTE IL Y A CINQ MOIS

La Haye *(A.F.P.).* — Les trois partis de la future coalition gouvernementale néerlandaise (socialiste, démocrate-chrétien et Démocratie 66) se sont mis d'accord mardi matin 25 octobre sur la répartition des portefeuilles ministériels.

Selon l'accord conclu entre les leaders des trois partis, exactement cinq mois après les élections du 25 mai dernier, les démocrates-chrétiens et les socialistes auront chacun sept portefeuilles, les réformateurs de Démocratie 66 en auront deux.

ATTENTAT AU SIÈGE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Un attentat a été commis ce mardi 25 octobre au siège du Syndicat de la magistrature, 4, rue Olier, à Paris (15e). L'explosion d'un bonbonne de gaz domestique, à 9 h. 50, a soufflé la porte du local syndical, situé au quatrième étage de l'immeuble, et provoqué un début d'incendie. Des vitres ont été brisées et une porte voisine à moitié défoncée.

Quatre tracts rédigés sur des papiers d'écolier avaient été laissés sur place. Tous portaient, rédigés en lettres d'imprimerie malhabilement écrites, les mots : « *Baader, Croissant assassins, Syndicat de la magistrature complice* ».

LA HAUSSE DES PRIX AURAIT ÉTÉ DE NOUVEAU FORTE EN SEPTEMBRE

Reprise attendue de la production industrielle

La hausse des prix en France aurait été forte en septembre. Après la pause, en grande partie artificielle, enregistrée au mois d'août — le coût de la vie n'avait augmenté que de 0,5 %, — cette hausse aurait nettement dépassé ce qui avait été un moment envisagé (+ 0,7 %) et pourrait retrouver le taux de juillet (0,9 %).

Ce résultat, qui ne sera officiellement connu que le 28 octobre, ferait contraste avec la modération notée pour les autres grands pays industriels au cours du même mois de septembre : — 0,1 % en Allemagne fédérale, + 0,3 % aux Etats-Unis, + 0,5 % en Grande-Bretagne. Seule l'Italie a subi une majoration des prix de détail très élevée (+ 1,1 %). Le mauvais indice française serait lié une fois encore à une sensible augmentation des prix des produits alimentaires.

Cependant, selon la dernière enquête de conjoncture de l'INSEE, les industriels prévoient un nouveau ralentissement de la hausse des prix pour l'ensemble de l'industrie française aussi bien *que pour leurs* propres produits. « *Les perspectives,* note l'Institut national de la statistique, *sont les plus modérées observées depuis 1968, en dehors de la période du gel des prix de la fin 1976. Cette inflexion est perceptible dans tous les secteurs d'activité.* »

Par ailleurs, d'après cette enquête, les perspectives générales de production continuent à se redresser depuis juillet, tandis que les prévisions personnelles sont aussi mieux orientées qu'il y a trois mois. « *La confirmation de cette orientation ferait attendre,* souligne l'INSEE, *une reprise de la production au cours du dernier trimestre.* » Toutefois, les producteurs de biens d'équipement prévoient une croissance plus lente de leur activité.

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1977 a été tiré à 588 230 exemplaires.



